BnF Gallica

Mémoires de la reine Hortense. Tome 1 / publiés par le prince Napoléon... ; avec notes par Jean Hanoteau...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Hortense (1783-1837 ; reine de Hollande). Auteur du texte. Mémoires de la reine Hortense. Tome 1 / publiés par le prince Napoléon... ; avec notes par Jean Hanoteau.... 1927.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

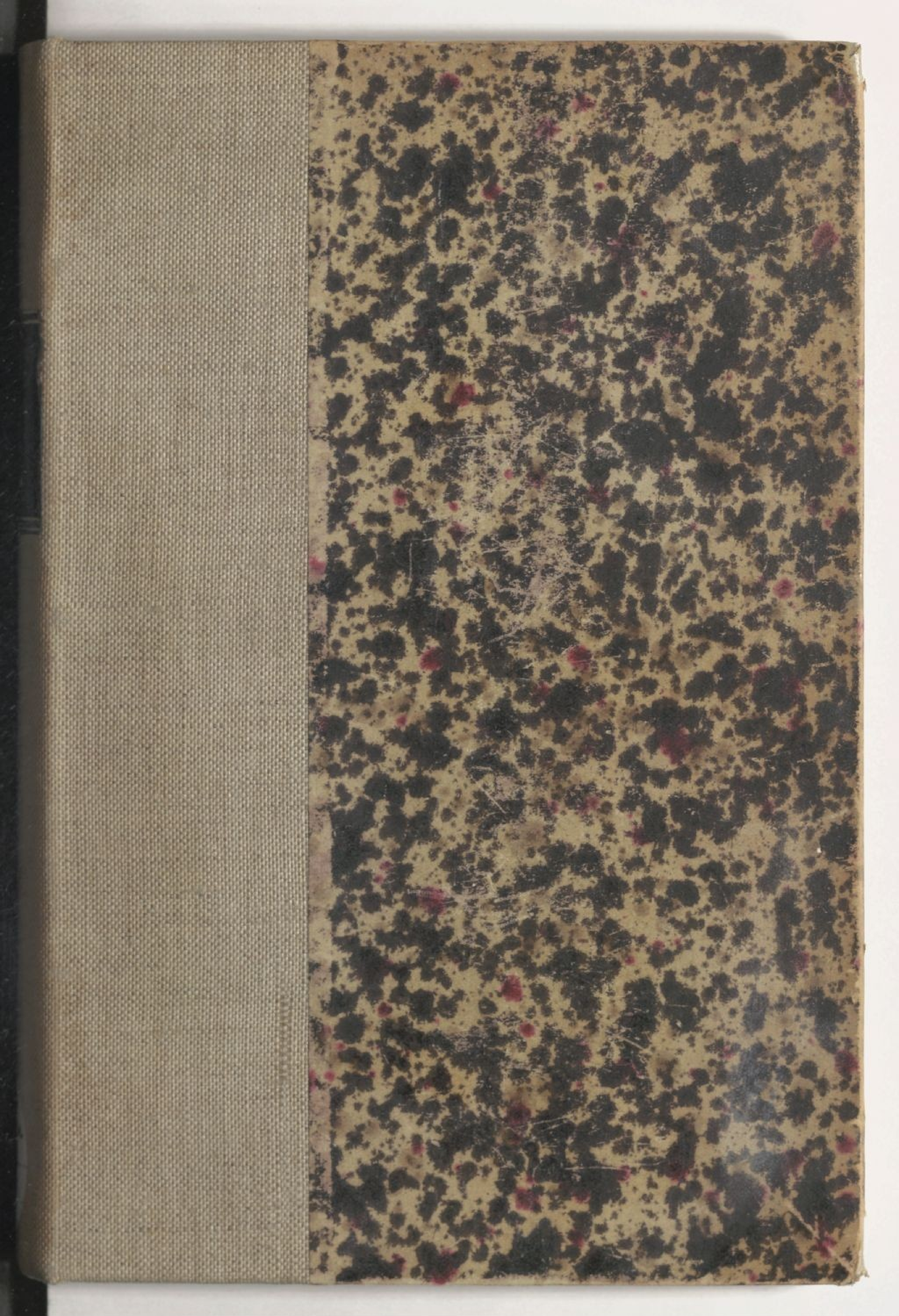
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

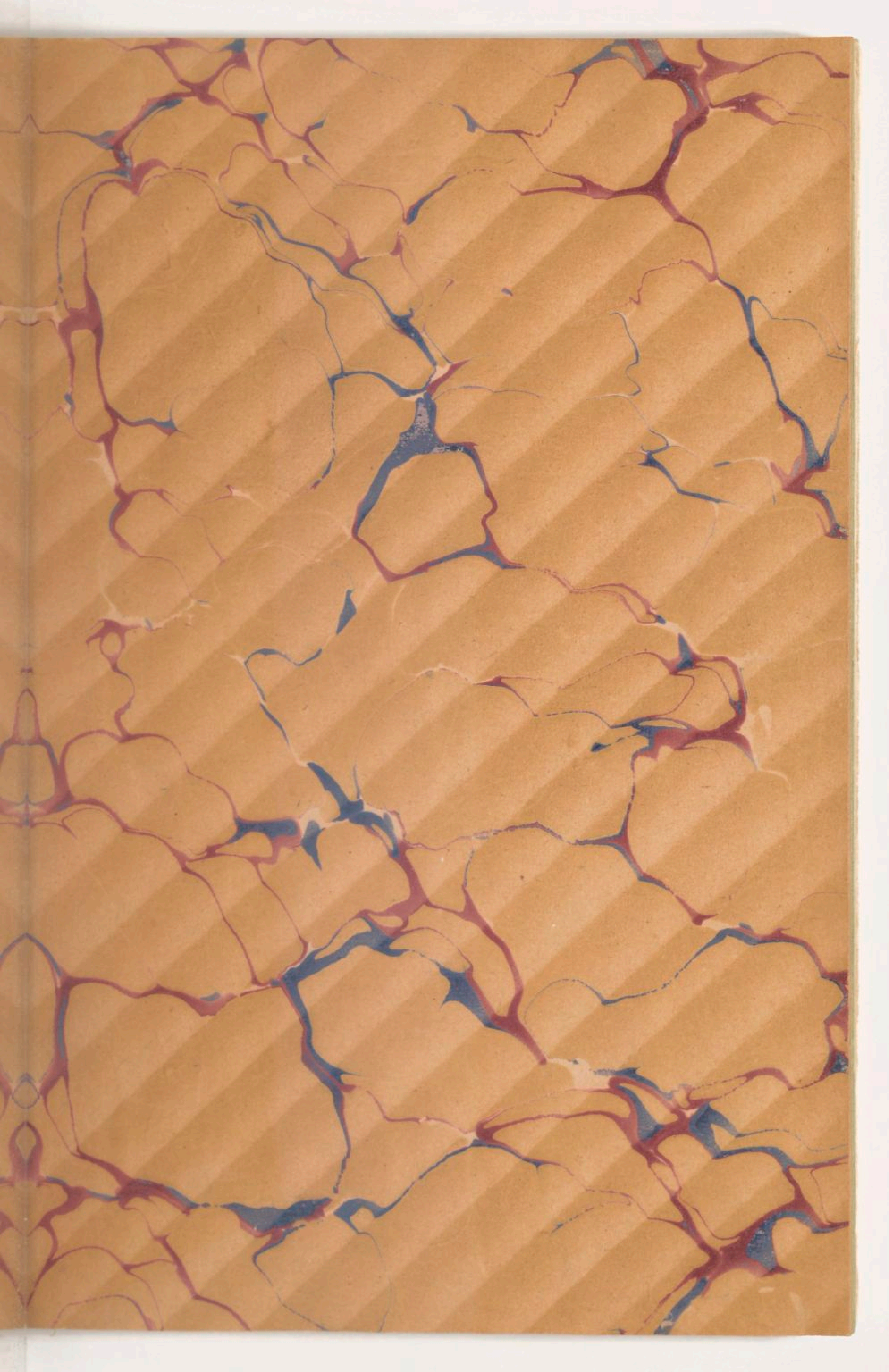
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France





J. LEMAIRE REL.

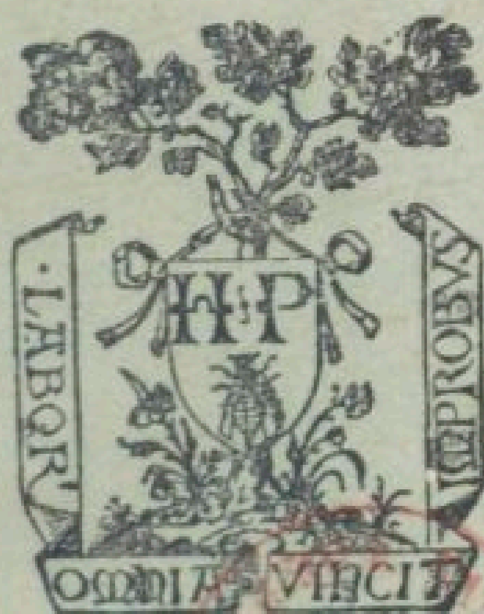
MÉMOIRES
DE LA
REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR

LE PRINCE NAPOLÉON

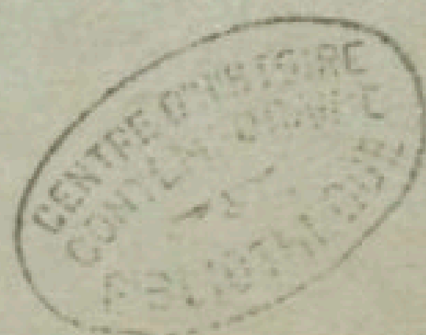
Avec notes de JEAN HANOTEAU

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE PLON
M.CM.XXX

20e édition



3963

Il a été tiré de cet ouvrage

212 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, dont 200 numérotés de 1 à 200 et 12 hors commerce, sans numéro.

MÉMOIRES
DE LA
REINE HORTENSE

TOME PREMIER

722

8° Ln27 (1)
62323
B

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1927.



LA REINE HORTENSE

(Au prince Napoléon.)

CENTRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE BIBLIOTHÈQUE

MÉMOIRES
DE LA
REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR

LE PRINCE NAPOLÉON

TOME PREMIER

Avec notes par JEAN HANOTEAU

Avec quatre portraits et un fac-similé hors texte



PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS - 8, RUE GARANCIÈRE, 6e

Tous droits réservés





Copyright 1927 by Librairie Plon.
Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS DE L'ANNOTATEUR

I

Après le retour des Bourbons, au lendemain du départ de l'Empereur pour Sainte-Hélène, la reine Hortense, coupable aux yeux de l'Europe, selon l'expression du duc de Vicence, de porter un nom qui faisait encore trembler l'univers, erra longtemps à la recherche d'un asile. Elle crut, en décembre 1815, *trouver un refuge propice dans le grand-duché de Bade, à Constance, mais la haine des Alliés veillait : malgré la sympathie personnelle du Grand-duc, malgré celle de la grande-duchesse Stéphanie de Beauharnais, la diplomatie de la Sainte-Alliance rendit cette installation précaire. Le* 10 *février* 1817, *la Reine acheta Arenenberg : on lui disputa encore le droit de se reposer sur ce coin de terre. Enfin, l'amitié courageuse du roi de Bavière permit à la belle-fille de Napoléon d'acquérir à Augsbourg, dans la rue Sainte-Croix, l'hôtel de Waldeck. Elle s'y installa le* 6 *mai* 1817.

Ce fut à Constance, pendant ce triste hiver 1816-1817, *alors que son sort était encore incertain, que la Reine entreprit la rédaction de ses* Mémoires.

Dans son exquise sensibilité, animée, comme l'avait été sa mère, d'un besoin impérieux de plaire et d'être

aimée, Hortense souffrait de toute critique. Parce qu'elle était bonne, parce qu'elle avait conscience de ne jamais avoir fait sciemment de mal à autrui, elle aurait voulu que le monde lui rendît toujours justice. Quinze années de grandeur n'avaient pu l'armer contre la malveillance : son illusion était d'attribuer celle-ci à l'ignorance seule. Ses amis avaient modifié sa devise : « Moins connue, moins troublée » en l'écrivant : « Mieux connue, mieux aimée » et elle avait, avec joie, fait sienne cette sentence.

Aussi, dans sa retraite, obsédée par le désir de défendre ses actes, consacra-t-elle de longues heures à tenter, sous des formes diverses, de se faire « mieux connaître ».

Déjà, après le divorce impérial, « voyant quelqu'un blâmer son frère d'y avoir consenti », — c'est Hortense elle-même qui le dit — « surprise des difficultés que la vérité éprouve à se répandre », elle avait jeté sur le papier les détails de l'événement, mais n'était pas allée plus loin.

En 1812, *alors que la Reine prenait les eaux à Aix-la-Chapelle, la comtesse de Nansouty la pressa d'écrire sa vie. Comme elle assurait ne pas en avoir la patience, Mme de Nansouty se proposa pour rédiger ce qu'elle conterait : « Le lendemain, lira-t-on plus loin, elle m'apporta le récit que je lui avais fait la veille de quelques particularités de mon enfance. Mais il y avait trop d'esprit : ce n'était pas moi. Tout en convenant du mérite de cet essai, je lui avouai que je ne voulais pas m'entendre parler autrement que je ne parlerais moi-même et l'ouvrage en resta à la première page, qu'elle a gardée. »*

Louise Cochelet, qui fut auprès d'Hortense une amie fidèle, sinon toujours très adroite, explique comment, à Constance, s'élaborèrent les pages que publie le prince Napoléon : « La Reine passait, comme d'ordinaire, les matinées chez elle à s'occuper seule. C'est alors que le besoin de répondre aux faussetés, aux calomnies qui se

publiaient depuis deux années, lui donna l'idée d'écrire ses Mémoires... *C'était pour elle comme un besoin de conscience de rétablir les faits dans leur véritable jour, de répondre victorieusement aux accusations calomnieuses dont l'Empereur avait été l'objet; ses intentions méconnues, ses actions dénaturées ne pouvaient être mieux expliquées que par la personne qui, ayant toujours vécu près de lui, connaissait ses idées et son caractère... Quant aux calomnies dont elle était l'objet, elle se sentait si fort au-dessus de pareilles indignités qu'il lui suffisait, pour les anéantir, de rétablir les faits dans toute leur vérité et de confier au papier le simple récit de toutes ses actions; alors elle était soulagée et n'y pensait plus* (1). »

Et Mlle Cochelet ajoute : « Les Mémoires *de la Reine, commencés à Constance en* 1816, *ne verront le jour qu'après elle. Elle les a continués depuis, en revenant sur toutes les années antérieures à celle où elle les a commencés; c'est un legs qu'elle a préparé et qu'elle laissera aux historiens que le temps aura rendus impartiaux* (2). »

Le manuscrit de la Reine est daté d'Augsbourg, 1820. *Cette date marque l'époque de l'achèvement de sa rédaction. Mais, le* 19 *novembre* 1830, *Mlle Valérie Masuyer, qui venait de prendre ses fonctions de lectrice, exposant comment la Reine organisait sa vie à Rome, écrit : « Elle veut rester chez elle chaque jour jusqu'à trois heures pour remettre la main à des* Mémoires *commencés par elle en* 1816, *abandonnés en* 1820 (3). » *En* 1833, *Buchon, qui*

(1) *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale*, par Mlle COCHELET (Mme Parquin). Paris, Ladvocat, 1836-1838, 4 vol. in-8°, t. IV, p. 299.

(2) Mlle COCHELET, *loc. cit.*, t. IV, p. 301.

(3) *La Reine Hortense et le prince Louis.* Extraits du journal de Mlle Valérie Masuyer, publiés par le colonel Patrice MAHON dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 août 1914, p. 834.

passa un hiver à Arenenberg, disait encore : « Quelquefois, la Reine occupe ses loisirs à ajouter une page à ses Mémoires, *sorte de monologue dans lequel l'âme se répand sans redouter un œil étranger* (1). » *De ces révisions successives, comme on le verra plus loin, il reste de nombreuses traces sur les manuscrits originaux.*

Les Mémoires *que l'on va lire ne constituent pas la seule tentative de la Reine pour rétablir la vérité.*

A la suite des interprétations tendancieuses dont son voyage de 1831, *en Italie, en France et en Angleterre avait été l'objet, elle reprit la plume, et, remontant à l'inst nt où son premier récit s'arrêtait, retraça brièvement les événements survenus depuis lors. Buchon écrivait à ce sujet : « La Reine eut la complaisance de me lire la narration simple, élégante et pathétique qu'elle avait écrite à son retour de ce voyage; tout y était expliqué, tout y devenait clair et raisonnable : c'était pour elle seule et comme continuation de ses intéressants* Mémoires, *dont, déjà en* 1821, *elle avait eu la bonté de me lire quelques morceaux pleins du plus haut intérêt, qu'elle avait écrit cet épisode. Elle répugnait à introduire ainsi le public dans la confidence de ses chagrins. Si, à ce moment, n'avaient paru sous son nom de prétendus mémoires* (2) *dans lesquels, avec toute la bienveillance possible, on l'avait mise*

(1) *Quelques souvenirs de courses en Suisse et dans le pays de Baden*, par J.-A.-C. BUCHON. Paris, Gide, 1836, in-8°, p. 146.

(2) Allusion aux *Mémoires sur la Reine Hortense aujourd'hui duchesse de Saint-Leu*, recueillis et publiés par le baron W.-F. VAN SCHEELTEN, Paris, Canel, 1833, 2 vol. in-8° qui venaient de paraître. — Hortense disait à Mme Salvage, dans une lettre du 8 juillet 1833 : « C'est fort heureux que vous soyez arrivée à temps pour faire mettre au moins *sur* au lieu de *de*. » — Le 31 octobre 1833, la Reine écrivait encore à la maréchale Ney : « Je pense que tu as lu les bêtes de mémoires qui ont été composés sur moi. Cela m'a décidée à faire paraître mon triste voyage en France que j'ai écrit cet hiver » (Fiches d'autographes passés en vente, réunies par Noël Charavay).

en scène, parlant, écrivant et agissant comme elle n'avait certainement jamais songé à parler, à écrire, à agir, il eût été fort difficile de triompher de ses répugnances (1). »

Ces scrupules vaincus, le récit en question parut en 1834, *à Paris, sous le titre :* La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre. Fragmens extraits de ses Mémoires inédits écrits par elle-même (2).

Il se pourrait que le chercheur attentif retrouvât ailleurs encore la pensée de la Reine (3).

En novembre 1836, *paraissaient chez le libraire Ladvocat les deux premiers volumes des* Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale par Mlle Cochelet, lectrice de la Reine (Mme Parquin) (4).

L'éditeur, dans un Avis au public, *raconte que, vers le* 12 *novembre* 1836, *un facteur des grandes messageries de la rue Notre-Dame-des-Victoires déposa à son magasin le manuscrit de ce travail. Le lendemain, un ami vint expliquer au commerçant que ces* Mémoires *devaient être*

(1) *Quelques souvenirs de courses en Suisse, loc. cit.*, p. 130.

(2) La première édition parut à Paris, Levavasseur, 1834, 1 vol. in-8°, x-324 pages. La même année, ces fragments furent réimprimés dans les *Mémoires de tous, Collection de souvenirs contemporains*. Paris, Levavasseur, 1834, in-8°, t. I, p. 67 à 280. En 1845, Temblaire en donna de nouveau de larges extraits dans sa *Revue de l'Empire*, 3e année, p. 97, 150, 313, 577. Enfin une dernière édition parut à Paris, Bourdilliat, 1861, in-12, 284 pages.

(3) On sait que c'est la Reine elle-même qui, pour répondre à certains passages du *Mémorial* relatifs à diverses opinions exprimées par Napoléon à Sainte-Hélène au sujet de Joséphine et du mariage d'Hortense, publia chez Didot, en 1833, les *Lettres de Napoléon à Joséphine et Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*, 2 vol. in-8°. — Elle favorisa également la publication de la *Correspondance inédite de Mme Campan avec la Reine Hortense*, publiée par J.-A.-C. Buchon. Paris, Levavasseur, 1835, 2 vol. in-8°.

(4) Le *Journal des Débats* du 19 novembre 1836 annonce qu'ils seront mis en vente le 25 novembre au prix de 16 francs ou de 18 francs par la poste.

imprimés avant le 25 *du même mois et que c'était la seule condition mise à leur publication.*

Il faut toujours se méfier de ce genre d'avis. Ni le goût de la réclame, ni le désir de piquer la curiosité du public, ni la manie de la mystification ne sont nés de nos jours. Mais, que ces circonstances romanesques fussent vraies ou fausses, qui avait pu envoyer le mystérieux colis?

Louise Cochelet était morte à Wolfsberg, près d'Arenenberg, le 7 *mai* 1835. *Elle laissait pour héritiers son mari et une fille, encore enfant. Le premier avait été arrêté à Strasbourg, avec le prince Louis-Napoléon, le* 30 *octobre* 1836. *En prévention de conseil de guerre, il ne devait sortir de prison que le jour de son acquittement, le* 18 *janvier* 1837 *: il n'était donc pas en liberté quand Ladvocat reçut son visiteur.*

Les frères de Mme Parquin étaient étrangers à cette publication. A la suite de l'annonce parue à la quatrième page du Journal des Débats *du* 19 *novembre, la rédaction de ce quotidien reçut une lettre de Charles Cochelet, alors payeur général des Ardennes, insérée dans le numéro du* 24 : « *Comme le numéro de votre journal du* 19 *de ce mois, y était-il dit, contient, à mon grand étonnement, l'annonce de* Mémoires *qui portent le nom de Mlle Cochelet et qui doivent paraître prochainement, soyez assez bon pour annoncer que cette publication est faite à l'insu des membres de sa famille qui, probablement, n'y auraient pas donné leur assentiment.* »

Ladvocat répondit en mettant en cause l'autre frère de la lectrice, Adrien, pour l'instant consul général à Bucarest. On lit, sous la signature du libraire, dans le Journal des Débats *du* 25 *novembre :* « *Après la visite d'avant-hier de M. Adrien Cochelet, j'étais loin de m'attendre à la publication de la lettre de son frère aîné... Permettez-moi,*

Monsieur, de vous dire que les Mémoires *de Mlle Cochelet m'ont été confiés par une personne qui avait reçu à son lit de mort la mission de les publier. Il me semblait avoir assez édifié son frère Adrien sur l'origine de ces* Mémoires *pour ne pas être taxé par M. le payeur des Ardennes d'avoir agi dans cette circonstance dans un seul but de spéculation... A l'égard de la rédaction des* Mémoires *de Mlle Cochelet, je dirai : je suis surpris que les frères de l'auteur soient les seules personnes qui ignorent l'existence de cette curieuse et spirituelle galerie dont tous les illustres habitués du château de Wolfsberg en Thurgovie ont été à même d'apprécier l'intérêt par les lectures qu'en faisait elle-même Mlle Cochelet. Il serait impossible d'inventer tout ce que l'auteur raconte...* »

Cette réponse ne désarma pas Charles Cochelet. Ladvocat mit ses volumes en vente le 26 *novembre avec un jour de retard sur la date prévue. Le jour même, ils étaient saisis* (1). *Les journaux, toutefois, précisent que* « *cette saisie a été faite par suite d'une contestation sur la propriété du manuscrit* » (2). *Une intervention efficace dut se produire, car le public put bientôt se procurer l'ouvrage, et les deux derniers tomes parurent sans nouvel anicroche en décembre* 1837 *sous le millésime* 1838 (3).

En effet, le correspondant anonyme de l'éditeur n'était sans doute autre que la Reine elle-même ou, tout au moins, l'envoi avait été fait à son instigation.

La publication venait opportunément apporter aux compagnons malheureux de son fils une aide utile et,

(1) *Le Droit, journal des Tribunaux*, numéro du 27 novembre 1836, 1re année, nº 357.

(2) *La Charte de* 1830, entrefilet reproduit par *le Droit* dans son numéro du 30 novembre 1836, 1re année, nº 360.

(3) Les tomes III et IV sont annoncés dans le numéro du *Journal des Débats* du 9 décembre 1837, « en vente chez Ladvocat, place du Palais-Royal. »

par ailleurs, Hortense n'était pas étrangère à la conception de toutes les lignes qu'il s'agissait d'imprimer.

Il est impossible de ne pas être frappé, en comparant les Mémoires *de Cochelet, qui embrassent les seules années* 1814, 1815, 1816 *et ceux de la Reine, quand elle traite des mêmes époques, par maintes analogies entre leurs textes : leurs versions s'accordent, le plus souvent, avec une précision que l'on n'est guère habitué à trouver dans les dépositions des divers témoins d'un même événement. On pourrait expliquer, il est vrai, cette anomalie par ce fait que Cochelet a eu connaissance des écrits inédits de sa maîtresse et a suivi leur contexture* (1).

La paternité de la lectrice ne saurait être niée, en ce qui concerne le fond de l'ouvrage. Il est telles pages qui ne peuvent être que d'elle : ce sont celles où Louise étale son amour de l'intrigue, où elle laisse éclater naïvement la griserie que lui causaient ses belles relations, où, en un mot, elle ne dissimule aucun des défauts que, précisément, la duchesse de Saint-Leu lui reprochait.

Il est incontestable, d'ailleurs, qu'elle avait mis quelques-uns de ses souvenirs par écrit. Pour tous ceux qui connaissent son caractère, le contraire seul aurait été surprenant. Nous avons sur ce point non seulement le témoignage de Ladvocat, mais l'aveu même de son frère Charles, confessant dans sa lettre au Journal des Débats *citée plus haut : « Il est vrai, Monsieur, que ma sœur a laissé à sa mort un grand nombre de lettres dont l'existence est due aux brillants rapports d'une ancienne position. Peut-être même quelques souvenirs écrits de sa main se sont-ils*

(1) C'est ce que croyait Aubenas d'après des oui-dire : « Mlle Cochelet, qui a eu à sa disposition les *Mémoires* inédits de la Reine Hortense et qui, nous assure-t-on, en a largement usé... » (Joseph AUBENAS, *Histoire de l'Impératrice Joséphine*. Paris, Amyot, 1859, 2 vol. in-8°, t. II, p. 541).

trouvés parmi ses papiers comme un héritage précieux pour sa fille. Mais bien sûrement il ne pouvait être dans ses intentions de faire servir à l'établissement de Mémoires, *indistinctement et sans choix, des lettres qui, bien que d'auguste origine, n'auraient qu'un caractère d'intérêt privé, et si elle se fût décidée, ce dont je doute fort, à produire une publication de ce genre, c'eût été assurément avec la réserve et le tact qui la distinguaient. J'ignore si ces qualités seront reconnues dans des* Mémoires *probablement rédigés en partie par une main étrangère. »*

A travers les précautions oratoires destinées à mettre la responsabilité du payeur des Ardennes à l'abri des réclamations d'intéressés haut placés, on remarquera qu'il ne nie pas l'existence d'un manuscrit, revu et corrigé par « une main étrangère ». Cette main était celle de la Reine. Sur le canevas laissé par sa lectrice, Hortense a brodé.

Nous en avons la preuve dans le mystérieux travail auquel elle se livrait, peu avant l'apparition des souvenirs de Mme Parquin, et que Mlle Masuyer nous fait entrevoir : « Nous avons parlé, écrit cette dernière, le 21 *mai* 1836, *de Mme d'Abrantès, qui se fait craindre en retapant son monde et des* Mémoires Parquin, *où la Reine mettra ses petits griefs. Elle aurait trouvé au-dessous de sa dignité de les mettre dans ses* Mémoires *à elle* (1). *» Dans le même journal, Masuyer, qui servait de secrétaire à la Reine pour cette besogne, revient à diverses reprises sur l'importance qu'Hortense y attachait, et, le* 19 *octobre* 1837, *quinze jours après la mort de sa maîtresse, elle conte : « Après le déjeuner, le prince [Louis-Napoléon] m'ayant demandé mes brouillons des* Mémoires de Madame Par-

(1) Mlle Masuyer, *Revue des Deux Mondes*, du 15 novembre 1915, p. 388.

quin, *je lui ai porté ces quatre gros volumes, mon travail de quatre ans, pour le brûler. Cela m'a fait de la peine, j'aurais voulu les conserver.* » *Un peu plus loin, Masuyer ajoute :* « *Le Prince a porté brûler le reste des papiers au four. Je crains bien que cela n'ait pas été fait discrètement, car, jusqu'au dernier jugement, je nierai avoir participé en rien à ces* Mémoires (1). »

S'agissait-il des brouillons des quatre volumes signés de Mlle Cochelet et parus en 1836 *et* 1837*? La Reine préparait-elle la publication d'autres tranches revues et augmentées des papiers de sa lectrice? La première hypothèse est la plus plausible, mais, quoi qu'il en soit, on ne peut nier que, dans les* Mémoires *publiés sous le nom de Louise, il est maintes pages où la Reine a dit elle-même ce qu'elle voulait qu'il fût dit.*

Signalons encore que la notice biographique sur le prince Napoléon-Louis, décédé à Forli, publiée en 1831, *sous la signature de H. de Roccaserra, est en réalité l'œuvre d'Hortense qui la rédigea dès le lendemain de la mort de son fils.* « *Roccaserra, écrit le* 29 *mars* 1831, *d'Ancône, l'indiscrète Masuyer, est parti emportant une copie de la notice écrite par elle sur son fils. Il la fera imprimer en Corse et nous en France* (2). »

(1) Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes*, du 1er mars 1916, p. 104. — La publication intégrale des *Mémoires* de Mlle Masuyer donnerait vraisemblablement la solution définitive du petit problème que nous soulevons. En tous cas, Quérard se trompe, de toute évidence, en indiquant Frédéric Lacroix comme l'auteur supposé des *Mémoires* de Mlle Cochelet.

(2) Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1914, p. 232. Cette notice fut imprimée à Corfou, le 15 avril 1831. Elle était assez répandue sous le second Empire puisqu'elle est citée par tous les biographes qui, à cette époque, parlent de la Reine. Elle est aujourd'hui devenue introuvable. Nous ne l'avons rencontrée dans aucune bibliothèque de Paris, pas même à la Nationale, pas

II

La Reine Hortense écrivit elle-même ses souvenirs sur des feuilles de papier à lettre, du format ordinaire de l'époque (13 *c.* 1/2 *sur* 20 *c.* 1/2), *ou autres feuilles volantes. Quelques-uns de ces feuillets autographes, largement raturés, ont été conservés, mais le plus grand nombre a disparu. Les archives du prince Napoléon en renferment heureusement quatre copies, les unes complètes, d'autres inachevées ou tronquées.*

La principale, datée « *Augsbourg,* 1820 » *et signée au bas de la dernière page par la Reine, est entièrement de la main de Mlle Élisa de Courtin qui, appelée auprès d'Hortense en* 1815, *au début de la seconde Restauration, ne la quitta plus jusqu'à son propre mariage avec Casimir Delavigne* (1). *Elle remplit un grand registre, relié en maroquin rouge à longs grains, du format* 0,24 *sur* 1,315. *Les plats de ce volume, outre un encadrement de feuilles de vigne, de raisins et d'épis de blé, portent, en leur milieu,*

même dans la collection de M. Frédéric Masson, ni à la Bibliothèque d'Ajaccio. Le prince Napoléon ne la possédait pas. Nous n'avons pas trouvé trace non plus d'une édition française, à moins qu'il ne s'agisse d'une simple feuille in-4°, imprimée des deux côtés, sans lieu ni date d'édition, sans nom d'éditeur et portant pour titre *Notice sur Napoléon-Louis Bonaparte, traduite de l'italien.* L'exemplaire de ce tract que nous avons eu entre les mains provenait des papiers de l'impératrice Eugénie.

Toujours d'après MASUYER, Hortense écrivit pendant son séjour en Angleterre : « un article à placer dans un journal » (*Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 juin 1915, p. 865). Elle dut préparer de pareils articles à plusieurs reprises car un certain nombre de notes politiques tracées de sa main, conservées dans les archives du prince Napoléon, semblent n'être que les avant-projets de ces articles.

(1) Ce mariage fut célébré à Paris le 1er novembre 1830.

un H doré surmonté de la couronne impériale. Le dos, sans inscription, est couvert de quadrillés et d'ornements divers. A l'intérieur, chaque feuillet comporte, à droite et à gauche du texte, de larges marges fréquemment couvertes d'annotations et d'additions dont quelques-unes ont été écrites par la Reine, d'autres par Mme Salvage (1). *Ces notes et ces compléments sont le résultat des révisions successives opérées par la Reine à partir de* 1830. *Aucun titre sur la page de garde. Ce manuscrit qui, sans aucun doute, doit être considéré comme le plus complet et le plus au point, comprend* 550 *pages.*

Une seconde copie, exécutée à la même époque, peut-être même antérieurement, est de la main d'un secrétaire qui, selon toute vraisemblance, appartenait à l'entourage immédiat de la Reine, mais que nous n'avons pu identifier avec assez de certitude pour prononcer ici aucun nom. Pour l'établissement de cette reproduction, il avait été préparé deux cahiers reliés, eux aussi, en maroquin rouge à longs grains, du format 25cm *sur* 20cm *: le premier seul a été utilisé. Ces cahiers sont ornés sur les plats d'un H au-dessous de la couronne impériale et les bords de ces plats sont garnis d'un encadrement genre rais de cœur. Les dos sont couverts de quadrillés dorés; en leurs parties médianes ils portent pour seule inscription :* Tom. I *ou* Tom. II. *Le copiste s'est arrêté brusquement, au milieu*

(1) M. Raoul Bonnet, dont la compétence en matière d'autographes et l'érudition sont si universellement connues et appréciées, a bien voulu, avec une bonne grâce dont nous lui sommes infiniment reconnaissants, nous confirmer, après un examen minutieux des écritures et leur comparaison avec des documents d'origine certaine, toutes les conclusions que nous apportons ici. Son concours nous a été précieux pour éclaircir des points que nous tenions à élucider en éliminant toute chance d'erreur. — Les passages écrits par Mme Salvage sont la copie des notes tracées par la Reine sur les autres manuscrits dont il va être parlé ou sur des feuilles volantes qui sont restées annexées à ces derniers manuscrits.

du premier de ces volumes, à un passage correspondant à la page 177 du manuscrit précédent. Sur la page de garde de ce tome I, on lit : Mémoires de Hortense-Eugénie de Beauharnais, reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu. *Lors des revisions postérieures, la Reine a travaillé sur ce document, car en marge se trouvent de nombreuses additions toujours écrites par elle. La plupart des passages ainsi ajoutés ont été reportés par Mme Salvage sur le manuscrit principal, mais on constate plusieurs exceptions à cette règle.*

Les archives du prince Napoléon renferment deux autres transcriptions des Mémoires.

L'une, tout entière de la main de Mme Salvage de Faverolles, qui s'était attachée tardivement à la fortune de la Reine exilée, sur 176 feuilles volantes de grand format, a été certainement entreprise après 1830, car les additions des précédentes copies qui, comme celle relative aux Mémoires *de Bourrienne, n'ont pu être rédigées qu'à partir de cette date, se trouvent insérées dans le texte à leur place normale. Cette copie est à peu près constamment conforme au premier manuscrit. On en a éliminé toutefois un certain nombre de paragraphes relatifs à la vie intime de la Reine. Peut-être celle-ci l'avait-elle fait établir pour donner communication de ses souvenirs à ses amis, sans les laisser pénétrer dans tous ses secrets. Là encore on trouve des phrases ou des paragraphes ajoutés par la Reine et qui sont de son écriture.*

La dernière copie, enfin, également de l'écriture de Mme Salvage, est sur feuilles volantes de papier à lettre ordinaire timbré à son chiffre : D. S. (Dumorey Salvage) et comprend 604 feuillets de quatre pages chacun. Deux de ces feuillets ayant été égarés, S. M. l'Impératrice Eugénie les a remplacés par une copie exécutée par elle-même des passages perdus. Le texte est la reproduction

à peu près fidèle de celui du premier manuscrit, sauf quelques modifications, la plupart de pure forme et dont nous n'avons pas tenu compte, car ces corrections nous ont semblé être l'œuvre de la copiste seule. Ce document, sur lequel on ne trouve pas trace d'une intervention directe de la Reine, a été également exécuté à une époque postérieure à 1830 (1).

III

La Reine, jusqu'à sa mort, survenue le 5 *octobre* 1837, *aimait à donner lecture de ses* Mémoires *aux fidèles de l'exil et aux personnages de marque qui s'honoraient en apportant leurs hommages à son infortune.*

Déjà, en 1821, *nous l'avons vu, Buchon avait eu la primeur de quelques parties pleines « du plus haut intérêt historique »* (2). *Tour à tour Chateaubriand, Mme Récamier, Casimir Delavigne, Alexandre Dumas, Mme Campan, Coulmann, bien d'autres, furent l'objet de la même faveur.*

(1) Pour la clarté de la publication, nous avons adopté dans nos notes les indications ci-dessous pour désigner ces quatre manuscrits. Le premier, le plus complet, est appelé « Manuscrit rouge »; le second est nommé : « Manuscrit en deux volumes » ou « second manuscrit »; le troisième « Manuscrit vert » à raison de la couleur du carton dans lequel il est conservé; le quatrième : « Manuscrit Salvage. » — Lors de la publication des *Mémoires* dans la *Revue des Deux Mondes*, les circonstances et la mort du prince Napoléon ne nous ayant pas encore permis une étude approfondie des divers manuscrits, nous n'avions osé conclure catégoriquement sur les auteurs des copies. Depuis, grâce à la bienveillance de S. A. I. et R. la princesse Napoléon, nous avons pu étudier à loisir les originaux, et la découverte de lettres de Mlle de Courtin et de Mme Salvage a fait disparaître, avec l'aide de MM. Noël Charavay et Raoul Bonnet, nos derniers doutes.

(2) BUCHON, *loc. cit.*, p. 149.

Lorsque la Reine vit venir la fin de ses souffrances, elle n'eut garde d'oublier ces confidences. Le 3 *avril* 1837, *redoutant les suites d'une opération que Lisfranc n'osa tenter, elle rédigea son testament. A ce moment, elle désespérait de revoir le prince Louis-Napoléon, que le gouvernement français, à la suite de la tentative malheureuse de Strasbourg, avait dirigé sur l'Amérique. Hortense inscrivit donc, parmi ses dernières volontés : « Mme Salvage conservera aussi mes* Mémoires *jusqu'à ce qu'elle puisse les remettre à mon fils. »*

Il est hors de doute que Mme Salvage de Faverolles, dont on connaît le dévouement pour sa souveraine, n'ait accompli fidèlement, dès qu'elle le put, la mission dont elle était chargée. D'ailleurs, le retour du Prince au chevet de sa mère, deux mois avant que celle-ci ne rendît le dernier soupir, réduisit singulièrement le rôle et les pouvoirs de l'exécutrice testamentaire.

M. Fourmestraux (1) *dit cependant que Mme Salvage conserva le manuscrit et le confia, avant de mourir, à Mlle Masuyer avec mission de le restituer au prince Louis. Ce retard dans l'exécution du vœu de la Reine est d'autant moins vraisemblable que, ne fût-ce que par le testament de sa mère, le futur Napoléon III connaissait dès lors l'existence de ce document. Peut-être Fourmestraux fait-il allusion à la dernière copie prise par Mme Salvage, à l'insu ou du consentement de la Reine, et dont elle n'aurait pas eu le courage de se séparer plus tôt.*

Quoi qu'il en soit, Napoléon III entra en possession des Mémoires. *Il les lut et les relut : des annotations de sa main, sur le manuscrit rouge, ne permettent aucun doute à ce sujet. Après son décès, l'Impératrice Eugénie*

(1) Eugène FOURMESTRAUX, *la Reine Hortense*. Paris, Paul Dupont, 1867, in-8°, p. 261.

les conserva : le soin qu'elle prit de remplacer elle-même les feuillets égarés de l'une des copies prouve l'intérêt dont elle entourait cette relique. A la mort de l'Impératrice, les divers manuscrits entrèrent dans les archives du prince Napoléon qui décida la publication de leur texte (1).

IV

Le Prince préparait cette édition au moment où un mal implacable vint l'enlever inopinément au respect et à l'affection de ses fidèles, à l'admiration de ceux qui avaient eu l'honneur de travailler avec lui. Il a apporté à cette tâche ses éminentes qualités d'ordre et de méthode, la passion dont son cœur vibrait pour tout ce qui touchait à la gloire de la France, la compétence et la très fine compréhension de la grande et de la petite histoire qu'il devait à ses longues et studieuses recherches.

Si le Prince n'a pu voir la réalisation de l'un de ses derniers vœux, ses désirs n'en ont pas moins été respectueusement et complètement exécutés.

Conformément à ses ordres formels, la présente publi-

(1) Antérieurement à leur entrée dans les archives du prince Napoléon, ces manuscrits ont été communiqués en totalité ou en partie à diverses personnes. M. Blanchard Jerrold semble les avoir tenus de Napoléon III, lorsqu'il préparait son important ouvrage : *The life of Napoléon the Third.* M. Henry Houssaye a eu communication tout au moins des passages relatifs au lendemain de Waterloo et il en cite, parfois inexactement d'ailleurs, des extraits en les donnant comme tirés des *Mémoires* de Mme de X... M. Frédéric Masson a connu partiellement le texte d'Hortense et il dit : « Le malheur est que l'on ne puisse publier les *Mémoires* où la Reine expose, explique, commente et justifie ses faiblesses ! Ce serait pour elle la meilleure des apologies. » (*Napoléon et sa famille*, Paris, Ollendorf, 1897-1919, 13 vol. in-8°, t. VIII, p. 180.)

cation est rigoureusement intégrale, à l'exception de trois membres de phrase, l'un de quatre lignes, l'autre de trois lignes, le dernier de six mots, dont il avait jugé, dans sa sagesse, la suppression nécessaire pour des motifs de convenance personnelle. Ces passages, du reste, ne concernent pas la vie intime de l'Empereur, dont le vivant tableau constitue l'attrait principal des pages écrites par sa belle-fille.

Le texte reproduit est celui du volume que nous avons appelé le manuscrit rouge. On l'a complété, quand besoin était, en y intercalant les passages des autres manuscrits non reproduits sur le premier, mais en prenant soin de signaler ces additions au lecteur.

Le récit de la duchesse de Saint-Leu, dans toutes les copies, est ininterrompu, sans division en chapitres. Il a semblé, dans un but de clarté, qu'il était possible, sans trahir la pensée de l'auteur, de procéder à cette division.

En donnant au public les Mémoires de la reine Hortense, *tels qu'ils ont été arrêtés par elle, en livrant aux érudits, dans un souci constant et absolu de haute loyauté historique et de respect des textes, les confidences échappées à la plume royale, le prince Napoléon a rendu service, non seulement à l'histoire, mais encore à la mémoire trop souvent attaquée d'une princesse éminemment française de cœur et d'esprit, d'une reine malheureuse et d'une femme exquise.*

Comme l'Empereur, dont elle est l'un des reflets et dont elle recueillit le dernier sourire, ému et affectueux, sur la terre de France, la reine de Hollande n'a rien à perdre à voir la lumière projetée sur ses actes, voire même sur ses faiblesses.

On se convaincra d'ailleurs bien vite, en parcourant ces volumes, qu'elle est allée, d'elle-même, au-devant des

difficultés. Elle savait ce que le monde disait d'elle, elle connaissait les reproches, justifiés ou injustifiés, qu'il lui adressait. Fréquemment, entre ses lignes, on devine sous sa plume le souci d'écarter certaines imputations d'un geste parfois dédaigneux mais jamais sans noblesse.

V

Il reste au modeste collaborateur que le prince Napoléon a bien voulu associer à son travail, le devoir d'exprimer la reconnaissance émue qu'il garde à la mémoire de Celui qui a dignement et noblement porté un nom si lourd de gloire.

Dans la recherche des documents, dans la préparation parfois délicate des annotations, le bon sens inébranlable du Prince, sa science avertie, sa conscience et sa droiture, son tact sans égal étaient des guides infaillibles que sa bienveillance rendait doux et faciles à suivre.

L'auteur de ces lignes, qui a continué avec ferveur un travail commencé dans la joie, a trouvé, après la cruelle épreuve du 3 mai 1926, un concours non moins précieux, une direction non moins sûre auprès de S. A. I. et R. la princesse Napoléon; ayant sans cesse partagé les travaux de son auguste époux, elle a recueilli la plume tombée de ses mains et a achevé ce qu'il avait commencé. Mais permettrait-elle que l'on en dise plus sur sa collaboration à une œuvre qui fut l'une des dernières pensées du grand Français qui vient de mourir?

Jean HANOTEAU.

Paris, 8 février 1927,
Cent vingtième anniversaire d'Eylau.

Les concours rencontrés au cours de notre travail nous ont laissé des sentiments de gratitude que nous ne saurions passer sous silence. Nous ne devons oublier : M. René Doumic, de l'Académie française, qui a accueilli la plus grande partie des présents *Mémoires* dans la *Revue des Deux Mondes*; M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt, détenteur des papiers de son grand-père, le comte de Sainte-Aulaire, où nous avons trouvé tant de pages curieuses ; Mme Bernard du Closel, née de Las Cases, au nom synonyme de fidélité, qui nous a ouvert les riches archives provenant de son grand-oncle ; Mme la baronne de Beauverger, née Clary, qui nous a communiqué les autographes de la Reine faisant partie de ses reliques de famille ; M. Émile Brouwet, l'érudit collectionneur dont la science est toujours prête à venir au secours des chercheurs ; M. Jean Bourguignon, le très compétent conservateur de cette Malmaison où Hortense a laissé tant de souvenirs ; M. Maurice Dumolin, auquel on est forcé de recourir chaque fois que l'on se trouve en présence d'un problème délicat sur la topographie du Vieux Paris ; M. Noël Charavay dont la serviabilité n'a d'égale que la compétence ; M. Paul Marmottan, si averti de tout ce qui concerne l'époque impériale et qui nous a laissé puiser dans ses précieuses collections ; le colonel et Mme Reboul, par lesquels nos investigations en Hollande ont été grandement facilitées ; enfin M. Paul Hallynck, qui nous a guidé et conseillé avec cette cordiale amitié que nous lui rendons bien.

Nous remercions aussi Mme la princesse de la Moskowa, née princesse Bonaparte, M. le prince de la Moskowa, grâce auxquels nous avons pu compléter notre iconographie ; M. Meyer, qui nous a permis de reproduire le portrait de la Reine par le baron Regnault ; MM. Jean Guiffrey, conservateur de la peinture au musée du Louvre, André Pératé, conservateur du palais de Versailles, Joseph Durieux, Maurice Levert, Ferdinand Bac, le docteur Cabanès, le comte de Toulgoët-Treanna et Henri Malo.

J. H.

MÉMOIRES
DE LA REINE HORTENSE

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE. — LA RÉVOLUTION. — LA TERREUR
(1783-1794)

Naissance d'Hortense. — Sa première enfance. — Voyage à la Martinique. — Retour en France. — L'Abbaye-aux-Bois. — La Terreur. — Joséphine et Beauharnais aux Carmes. — Rue Saint-Dominique. — Mort de Beauharnais.

Ma vie a été si brillante et si remplie de malheurs que le monde a dû s'en occuper. Il m'a louée, il m'a blâmée selon les circonstances, mais toujours avec exagération, parce que l'élévation de mon rang a permis à trop peu de personnes de m'approcher assez pour me bien juger. Je crois n'avoir mérité ni un éloge trop flatteur, ni une critique trop sévère.

Mon cœur m'a toujours guidée dans les moindres démarches et le cœur peut-il tromper quand il est pur? L'enthousiasme le plus grand pour tout ce qui est bien m'a soutenue au milieu des injustices et des revers. Ce sentiment exalté a fait sans cesse ma force et ma consolation.

C'est à quelques âmes élevées et sensibles, à des amis que je veux me faire connaître. J'entre dans les plus

petits détails de ma vie en leur disant : « Me voilà ; jugez-moi, plaignez-moi, je suis vraie ; aimez-moi, estimez-moi, c'est le besoin de mon cœur, ce sera encore le charme de mon existence. » J'écris pour des amis, pour eux seuls.

Mon frère me connaît assez ; quelle est celle de mes pensées dont une confiance mutuelle et une vive affection ne l'aient rendu dépositaire? Mes enfants? Ce n'est pas de moi qu'ils doivent apprendre les chagrins que m'a causés leur père. J'ai tant souffert pour eux, je les ai tant chéris que, s'ils le savent jamais, ils m'en aimeront davantage. Quant à moi, il me sera pénible, sans doute, de retracer les plus belles années de ma jeunesse passées dans les larmes ; mais il y aura peut-être de la douceur à retrouver, parmi les dangers que j'ai pu éviter, le peu de bien que j'ai pu faire.

Le marquis de Beauharnais, mon grand-père, était gouverneur général des colonies françaises, appelées les Iles sous le Vent (1). Il se lia à la Martinique avec la famille des comtes Tascher de La Pagerie, qui, originaire du Blaisois, s'était établie aux Iles et y possé-

(1) François de Beauharnais appartenait à une ancienne famille de l'Orléanais, alliée aux Nesmond et aux Phélipeaux. Son père, Claude de Beauharnais, avait été capitaine des vaisseaux du roi. Lui-même, né à La Rochelle le 9 février 1714, était chef d'escadre des armées navales lorsque, par lettres patentes de novembre 1756, il avait été nommé « gouverneur et lieutenant-général des îles de la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Désirade, la Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade, les Grenadins, Tabago, Saint-Vincent, Cayenne avec ses dépendances et les îles du Vent de l'Amérique ». Créé marquis de la Ferté-Beauharnais par lettres patentes de juillet 1764, il était, depuis le 13 septembre 1751, marié à sa cousine Marie-Anne-Henriette de Pyvart de Chastullé, née à Blois le 17 mars 1722, morte à Paris le 4 octobre 1767. Le marquis de Beauharnais mourut à Saint-Germain-en-Laye le 18 juin 1800. — Cf. L. DE BROTONNE, *Les Bonaparte et leurs alliances*, Paris, Champion, 2e éd., 1901, in-8°, p. 70.

dait de belles habitations (1). Il avait épousé Mlle de Chastullé, riche héritière dont les biens étaient considérables à Saint-Domingue (2). Il eut deux fils de ce mariage (3). Mon père, le second, naquit à la Martinique le..... (4), et revint fort jeune en France, lorsque mon grand-père y fut rappelé (5).

(1) On trouve un Guillaume Tascher en 1406. Imbert Tascher était seigneur de Romphais, de Bréméant et de La Pagerie (paroisse de Vievy-le-Rayé, Loir-et-Cher) dès 1450. — Cf. La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, Réimpression, Paris, Schlésinger, 1873, t. XVIII, et Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse de France*, 1849 et 1850. — Gaspard-Joseph, grand-père de Joséphine, s'était établi à la Martinique vers 1726.

(2) Ces propriétés de la Martinique étaient venues à Mlle de Chastullé par sa mère, née Hardouineau. M. de Beauharnais avait d'ailleurs hérité de terres dans cette même île à la mort de l'un de ses oncles, en 1741. — Cf. Frédéric Masson, *Joséphine de Beauharnais*, Paris, Ollendorf, 1899, in-8°, p. 51.

(3) Le marquis de Beauharnais eut en réalité trois fils, mais l'aîné, François, naquit et mourut la même année, en 1753.

(4) La reine Hortense a laissé cette date en blanc. — Alexandre-François-Marie de Beauharnais, né à Fort-Royal (Martinique) le 28 mai 1760, fut ondoyé le 10 juin 1760 par frère Ambroise, curé de la paroisse de Saint-Louis de Fort-Royal. Il fnt suppléé aux cérémonies du baptême à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le 15 janvier 1770. Mousquetaire à la 1re compagnie le 10 mars 1774, réformé avec sa compagnie le 15 décembre 1775, rang de sous-lieutenant dans le régiment de la Sarre-infanterie le 8 décembre 1776, commission de capitaine le 3 juin 1779, capitaine dans Royal-Champagne-cavalerie le 2 juin 1784, major en second au 51e régiment d'infanterie le 1er mai 1788, adjudant-général lieutenant-colonel le 25 août 1791, adjudant-général colonel le 23 mai 1792, maréchal de camp le 7 septembre 1792, lieutenant général le 8 mars 1793, général en chef, à titre provisoire, le 23 mai 1793 et, définitivement, le 30 mai 1793. Il fut nommé ministre de la Guerre, le 13 juin 1793 mais refusa ce poste. Démissionnaire en août 1793. Guillotiné le 5 thermidor an II (23 juillet 1794) (*Archives administratives de la Guerre*, Dossier Beauharnais).

(5) En réalité, après le départ de son père (avril 1761), Alexandre resta plusieurs années à la Martinique, confié aux soins de Mme Tascher de La Pagerie. Il revint en France vers la fin de 1769.

Vers le même temps, une demoiselle Tascher, mariée à M. Renaudin, vint aussi s'établir en France (1). Pour resserrer l'amitié qui existait entre les deux familles, on convint de faire épouser à mon père une demoiselle Tascher de La Pagerie. Ma mère, la plus jeune des trois sœurs, ne pouvait être désignée, mais le vaisseau qui apportait la demande de mariage arriva au moment de la mort de l'aînée. Ensuite, sur le désir qu'on témoigna en France d'avoir la seconde et sur la nouvelle qu'elle languissait, depuis la perte de sa sœur, atteinte d'une maladie incurable, il fut décidé qu'on enverrait la dernière. Son père la conduisit en France, où elle devint la vicomtesse de Beauharnais. Ce fut donc le sort qui désigna ma mère (2). Elle avait quinze ans et mon père dix-huit, lorsqu'ils se marièrent

(1) Marie-Euphémie-Désirée Tascher de La Pagerie, baptisée au Carbet le 15 juin 1739, était la propre tante de Joséphine. Elle avait épousé, le 22 mai 1759, Alexis-Michel-Auguste Renaudin, officier d'ordonnance de Beauharnais, lequel mourut le 18 décembre 1795. Devenue veuve, elle épousa, le 20 juin 1796, le marquis de Beauharnais qu'elle avait accompagné en France lorsque ce dernier avait quitté la Martinique en 1761 et sous le toit duquel elle vivait depuis ce moment. Après la mort du marquis, elle convola en troisièmes noces avec Pierre Danès de Montardat le 23 janvier 1801, et mourut à Saint-Germain-en-Laye le 14 mars 1803.

(2) On sait combien de controverses se sont élevées au sujet de la date de la naissance de Joséphine. L'*Almanach impérial* a sa part de responsabilités dans ces discussions, car il faisait naître Joséphine le 24 juin 1768, ce qui lui aurait donné onze ans au moment de son premier mariage. Cette date est reportée sur l'acte de décès rédigé à Rueil.

La reine Hortense se conforme à la vérité officielle en faisant de sa mère la plus jeune des trois sœurs, mais elle se contredit elle-même en disant, un peu plus loin, qu'au moment de son premier mariage Joséphine avait quinze ans, ce qui ramène sa naissance à 1764. En réalité, Joseph-Gaspard Tascher et Rose-Claire des Vergers de Sanois avaient eu trois filles : 1° Marie-Joseph-Rose, dite Joséphine, née aux Trois-Ilets le 23 juin 1763 ; 2° Catherine-Désirée, née aux Trois-Ilets le 11 décembre 1764, morte aux Trois-Ilets

à Paris, le..... (1). Mon frère naquit en 1781 (2) et moi en 1783 (3).

La position de ma mère, quoique brillante, ne pouvait lui faire oublier son pays et sa famille. Elle y avait laissé une mère âgée (4) qu'elle désirait revoir encore

le 16 octobre 1777. C'est à la mort de cette sœur que se rapporte la tradition de famille dont la Reine se fait l'écho dans ce paragraphe (la lettre de demande en mariage, publiée par MASSON, *Joséphine de Beauharnais*, p. 103, est du 23 octobre 1777) ; 3° Marie-Françoise, née aux Trois-Ilets le 3 septembre 1766, morte aux Trois-Ilets le 5 novembre 1791.

(1) La reine Hortense a laissé cette date en blanc. Le mariage fut célébré à Noisy-le-Grand, où se trouvait la propriété de Mme Renaudin, le 13 décembre 1779.

(2) Eugène-Rose de Beauharnais, qui devint le prince Eugène, naquit, à Paris, le 3 septembre 1781 dans l'hôtel du marquis de Beauharnais, son grand-père, sis rue Thévenot. Il fut baptisé le 4 en l'église Saint-Sauveur. — La rue Thévenot a disparu en partie. Les numéros impairs constituent le coté Sud de la rue Réaumur entre la rue des Petis-Carreaux et la rue Saint-Denis. Les numéros pairs ont été démolis en 1895 pour le percement de la rue Réaumur. Parmi eux se trouvait l'hôtel de Beauharnais. Il était situé en face de la rue Dussoubs, alors rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, qui ne dépassait pas la rue Thévenot.

(3) La reine Hortense naquit rue Neuve-Saint-Charles, où le marquis de Beauharnais, son grand-père, habitait alors, le 10 avrll 1783. Elle fut baptisée le lendemain à la Madeleine de la Ville-l'Évêque (Saint-Philippe du Roule était alors construit mais non consacré) et reçut les prénoms d'Hortense-Eugénie. Sa marraine était sa cousine Fanny de Beauharnais et son parrain son grand-père Tascher de La Pagerie. — La rue Neuve-Saint-Charles était un court tronçon de la rue de la Pépinière qui se continuait alors au delà de la place Saint-Augustin jusqu'à la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Ce tronçon était compris entre cette dernière rue et la rue de Courcelles La maison du marquis a fait place aux constructions modernes de la rue de la Boétie. Il est à remarquer que, sauf le Petit-Luxembourg toutes les maisons habitées à Paris par Hortense sont aujourd'hui démolies : rue Neuve-Saint-Charles, rue Saint-Dominique, les deux hôtels de la rue Chantereine, les Tuileries, l'hôtel de la rue Cér tti. Nous n'avons plus dans la région parisienne que Malmaison et le Petit-Luxembourg, pour suivre la Reine dans son cadre intime, puisque Saint-Leu a également disparu.

(4) Rose-Claire des Vergers de Sanois était née le 27 août 1736. En

une fois ; peut-être aussi éprouvait-elle le besoin de se distraire d'un sentiment difficile à vaincre et cependant naturel. Mon père, d'une figure charmante, d'un esprit remarquable, rempli de talents, était recherché de tout ce que la ville et la Cour avaient de plus distingué. Sa femme, qu'un excès de sensibilité rendait trop susceptible peut-être, en prit de l'ombrage, de la jalousie même, et crut trouver un remède dans l'éloignement (1).

Nous partîmes seules, ma mère et moi (2). J'avais alors quatre ans. Nous nous embarquâmes au Havre où un violent coup de vent pensa nous faire périr presque dans le port. Arrivées à la Martinique, nous y fûmes accueillies avec des transports de joie par une

1788, elle avait donc quarante-deux ans. Elle mourut aux Trois-Ilets le 2 juillet 1807. Le père de Joséphine, quoique plus âgé d'un an seulement, était dès lors malade. Il mourut le 6 novembre 1790.

(1) On ne pouvait s'attendre à ce que la Reine exposât les démêlés de son père et de sa mère, démêlés dont d'ailleurs on peut supposer sans invraisemblance qu'elle a toujours ignoré le détail. Les deux pièces essentielles de ces démêlés, qui ne sont pas en défaveur de Joséphine, ont été publiées par C. D'ARJUZON dans *Joséphine contre Beauharnais*, Paris, 1906, Société d'histoire contemporaine, in-8°. Ce sont : 1° une plainte en séparation de corps déposée le 8 décembre 1783 entre les mains de Louis Joron, conseiller du roi, conseiller au Châtelet de Paris (original aux Archives nationales, Y. 13975) ; et 2° la transaction passée à la suite de cette plainte par devant Me Trutat, notaire, le 5 mars 1785 (copie à la Bibliothèque nationale, Nouvelles acquisitions françaises, n° 4689). — Parmi d'autres griefs invoqués, Joséphine expose que, de son mariage au départ de son mari pour les Antilles, en septembre 1782, celui-ci n'était resté que dix mois auprès d'elle.

(2) Ce départ eut lieu en juin 1788. Hortense avait alors un peu plus de cinq ans. En 1814, le hasard fit loger la Reine dans la maison où, au Havre, sa mère était descendue en 1788. Hortense y vit le capitaine qui commandait le bateau sur lequel elle s'embarqua et se fit raconter par lui les dangers courus dans l'embouchure de la Seine. — Cf. Mlle COCHELET, *Mémoires sur la reine Hortense*, Paris, Ladvocat, 1836-1838. 4 vol. in-8°, t. II, p. 160, et R. PICHEVIN, *L'Impératrice Joséphine*, Paris, Blondel la Rougery, 1909, in-8°, p. 182.

famille heureuse de nous voir. La vie calme que nous menions, tantôt sur une habitation, tantôt sur une autre, convint sans doute à ma mère, puisque nous restâmes plus de trois ans loin de la France.

Une seule circonstance du séjour que nous fîmes à la Martinique est restée dans ma mémoire par l'impression qu'elle produisit sur moi.

J'avais cinq ans ; je n'avais pas encore versé une larme ; j'étais gâtée par tout le monde ; jamais un mot sévère ni même une désapprobation n'étaient venus me forcer à réprimer une impression ou un désir. Nous étions établies sur l'habitation de ma grand'mère. Un jour, je jouais auprès d'une table sur laquelle ma grand'-mère était occupée à compter de l'argent. Je la regardais et, quelquefois, quand une pièce tombait de ses mains, je courais pour la ramasser et la lui rapporter. Je lui vis faire une douzaine de petites piles de gros sous, qu'elle laissa ensuite sur une chaise, et quitter la chambre en emportant le reste de l'argent. J'ignore encore comment l'idée me vint qu'elle me donnait cet argent pour en disposer, mais je m'en convainquis tellement que je pris tous ces tas de sous dans ma robe, que je relevai pour en faire une poche, et je partis avec ce trésor, sans éprouver le plus petit remords, persuadée comme je l'étais qu'il m'appartenait bien légitimement. J'allai trouver un mulâtre, domestique de la maison, et je lui dis : « Jean, voici beaucoup d'argent que ma grand'mère m'a donné pour les pauvres noirs. Menez-moi à leurs cabanes pour le leur porter. » Il faisait une chaleur brûlante, car le soleil était dans toute sa force, mais j'étais si contente que je n'aurais pas voulu retarder d'un instant. Nous discutâmes avec Jean le meilleur moyen de satisfaire le plus de malheureux. J'allai dans toutes les cases des noirs, mon argent

toujours dans ma robe retroussée, que je tenais d'une main ferme et que j'ouvrais seulement pour en tirer ce que Jean décidait que je devais donner. La nourrice de ma mère (1) eut double portion.

Mon trésor étant épuisé, me voyant environnée de tous ces noirs, qui me baisaient les pieds et les mains, je revenais triomphante, fière et joyeuse de tant de bénédictions, lorsqu'en rentrant dans la maison, je la vis en émoi. Ma grand'mère cherchait son argent. On ne savait qui accuser de sa disparition et les pauvres serviteurs étaient tout tremblants de la crainte d'être soupçonnés. Comme un trait de lumière, la vérité se montra à moi et, avec désespoir, je me vis forcée de me croire coupable. Je m'en accusai sur-le-champ à ma grand'-mère, mais que cela me coûta ! J'avais menti, j'avais volé et je me l'entendais reprocher !... Mon imagination avait tout fait, il est vrai. J'avais vu mettre des paquets de sous à part : c'était sans contredit pour les pauvres ; les laisser sur une chaise à ma portée, c'était me charger de leur distribution. Voilà ce que j'avais imaginé et, de cette fiction, j'avais fait une réalité. L'humiliation que j'éprouvai de ce mécompte fut si vive, si profonde, qu'elle a dû influer sur mon caractère. Je me suis méfiée toute ma vie de mon imagination et je crois pouvoir affirmer que, même en riant, je n'ai jamais fait ni un mensonge, ni cherché à embellir même la vérité.

La Révolution commençait dans la colonie. M. de Viomesnil, M. de Damas y avaient été successivement gouverneurs, mais le dernier fut forcé d'en sortir précipitamment.

Nous logions au Petit-Gouvernement. Un soir, on

(1) Marion, mulâtresse à laquelle Napoléon accorda une pension viagère de 1 200 francs le 20 septembre 1807.

vint annoncer à ma mère que, le lendemain matin, on tirerait sur la ville du Fort-Royal. A l'instant, elle partit pour se réfugier sur une frégate dont elle connaissait le capitaine (1). En traversant la prairie nommée Savane, un boulet de canon tomba auprès de nous. Dès le lendemain, les révoltés, maîtres de la ville, ordonnèrent aux bâtiments français de rentrer, les menaçant de toute l'artillerie du fort. L'équipage s'écria qu'il voulait retourner en France. On s'éloigna promptement de la côte, mais la menace fut exécutée ; des boulets furent tirés ; aucun ne nous atteignit ; le sort nous épargna (2).

Nous voilà donc embarquées à l'improviste, sans avoir fait d'adieux à personne, et retournant en France sans en avoir eu le projet. La frégate qui nous portait s'appelait la *Sensible* et avait sa destination pour Toulon. Notre traversée paraissait heureuse, lorsqu'au détroit de Gibraltar le pilote se trompa et nous dirigea sur l'Afrique. Nous touchâmes à la côte. Cinq minutes plus tard, le bâtiment échouait. Matelots, passagers, enfants, tout le monde se mit à tirer les cordages et, cette fois encore, nous échappâmes à un danger.

(1) La *Sensible*, commandée par M. Durand d'Ubraye.

(2) On trouvera le récit de ces troubles de la Martinique notamment dans le *Moniteur*, Réimpression, t. VI, p. 361, numéro du 14 novembre 1790. — Ce récit se termine par ces détails : « M. d'Ubraye, cédant aux circonstances, à la nécessité, a appareillé de la rade du Fort-Royal le 4 septembre. A l'instant où il a mis à la voile, le Fort-Bourbon et le Fort-Royal ont tiré à boulets et à mitraille sur les bâtiments et ont jeté des bombes. Le feu a duré trois quarts d'heure jusqu'à ce qu'un des petits bâtiments qui n'avait pu appareiller en même temps que les autres ait été hors de la portée des forts. Heureusement le désordre avec lequel les décharges ont pu être faites, la précipitation ou la maladresse, ont sauvé les bâtiments ; aucun n'a été atteint. M. d'Ubraye s'est tenu sous voile pendant trois jours à l'entrée de la rade, et aucun avis de terre ne lui étant venu, il a fait route pour la France ».

A son arrivée à Toulon (1), ma mère apprit les événements qui agitaient la France. La Révolution avait éclaté et déjà mon père jouait un rôle marquant dans le parti qu'il avait embrassé. Son frère en avait pris un autre (2). Mon grand-père s'était retiré à Fontainebleau avec sa vieille amie, Mme Renaudin, tante de ma mère (3). Nous nous y rendîmes d'abord et bientôt mon frère, placé au collège d'Harcourt (4), le quitta

(1) Au début de novembre 1790.

(2) François, comte de Beauharnais, frère aîné d'Alexandre, était né à La Rochelle le 12 août 1756. Surnuméraire aux mousquetaires gris, puis sous-lieutenant au régiment de Belzunce-Dragons le 12 août 1772, rang de capitaine le 28 février 1778, colonel à la suite des dragons en 1785 ; député suppléant de la noblesse de Paris aux États généraux, il prit séance le 3 novembre 1789 par suite de la démission de Lally-Tolendal. Aide-major général à l'armée de Condé, il quitta ce poste avec l'agrément du prince quand son frère prit le commandement de l'armée française. Sous l'Empire, il fut ambassadeur en Étrurie et en Espagne, et sénateur. Il mourut à Paris, 110, rue de la Pépinière, le 3 mars 1846. *(Archives administratives de la Guerre.)* — Dans ses *Mémoires*, Eugène dit : « Je me rappelle aussi avoir assisté à plusieurs séances de l'Assemblée constituante où mon père, qui avait embrassé les principes de la Révolution, siégeait au côté gauche, tandis que son frère aîné, le marquis François de Beauharnais, siégeait au côté droit. Il m'était arrivé quelquefois de me trouver près du poêle qui était au centre de la salle des séances, donnant une main à mon père et l'autre à mon oncle, sans qu'ils s'adressassent la parole entre eux ». (*Mémoires et correspondance politique et militaire du Prince Eugène*, publiés par A. Ducasse, Paris, 1858, Michel Lévy, in-8°, t. I, p. 28).

(3) Le marquis de Beauharnais avait quitté la rue Neuve-Saint-Charles et s'était retiré à Fontainebleau avec Mme Renaudin avant le départ de Joséphine pour la Martinique. Ils avaient acquis, le 6 août 1787, une maison sise rue de France, entre cour et jardin, qu'ils revendirent le 16 fructidor an VII (2 septembre 1799). En 1795, ils s'installèrent dans une maison louée rue Saint-Merry.

(4) Aujourd'hui lycée Saint-Louis. — La transaction passée entre Beauharnais et sa femme laissait Eugène à la garde de celle-ci jusqu'à cinq ans. Ce fut peu après qu'il eut atteint cet âge, en janvier 1787, que Beauharnais plaça son fils en pension. C. d'Arjuzon, *Hortense de Beauharnais*, Paris, Calmann Lévy, 1897,

pour nous y rejoindre. Là, naquit cette conformité de sentiments qui nous mit toujours d'accord, dans nos jeux, dans notre fortune, dans nos revers, qui nous fit apprécier et supporter de la même manière les événements d'une même vie.

Sans prévoir la destinée brillante et agitée qui nous attendait, mon frère et moi, en nous revoyant après une absence de quelques années et encore si enfants l'un et l'autre, nous trouvions que déjà les événements s'étaient accumulés sur nous d'une manière extraordinaire. Nous nous les racontions en détail ; moi, mon voyage en Amérique, la révolte des nègres, notre fuite précipitée, les dangers que nous courûmes quand les boulets furent tirés sur la frégate qui nous portait et les dangers, non moins grands, qui faillirent nous faire échouer sur la côte d'Afrique. Lui, n'avait pas fait autant de chemin ; il ne prévoyait pas alors que la destinée dût l'envoyer aux sables des déserts comme aux glaces de la Russie. Simple écolier en chambre, avec son gouverneur, établi au collège d'Harcourt, il convenait que mes aventures étaient plus tragiques que les siennes.

Cependant il racontait, avec toute la chaleur d'une première émotion, l'embarras où il s'était trouvé le jour de la Fédération. Sorti de bonne heure avec son gouverneur, qui était en grand costume d'abbé et qui le menait au Champ-de-Mars pour voir cette fête, il s'était trouvé au milieu du peuple entier de la capitale, qui travaillait avec ardeur à porter les terres pour former l'espèce de cirque qui existe encore de nos jours. Mon frère marchait à côté de son abbé qui le tenait par la

in-16, publie, p. 14, une lettre de Joséphine à son père où elle relate ce fait.

main. Six poissardes s'emparent du gouverneur, sans s'inquiéter du disciple de neuf ans, l'attellent à une petite charrette, se placent dedans et, à coups de fouet, se font traîner par lui. Mon frère, furieux de se voir enlever son compagnon, veut le défendre. Il se saisit du parapluie, seule arme qui fût à sa disposition. Il court après la charrette, frappant, autant que ses forces le lui permettaient, sur tous ceux qui l'entourent et réclame à grands cris son abbé. Son courage lui procura probablement quelque protecteur plus puissant que lui et il parvint enfin à détacher l'abbé de son ridicule attelage, au hasard de la chute qui en pouvait résulter pour les dames de la charrette (1).

Trop jeune alors pour comprendre ce qui se passait autour de moi, je n'en ai retenu que quelques circonstances. Lors du départ du Roi et de son arrestation à Varennes, mon père était président de l'Assemblée constituante. Sa fermeté, l'influence qu'elle eut sur la tranquillité de la capitale, excitèrent un moment d'enthousiasme. Dans notre retraite même de Fontainebleau, le peuple, nous apercevant, mon frère et moi, à une fenêtre, quelques voix s'écrièrent : « Voilà maintenant notre Dauphin et notre Dauphine. » Nous nous retirâmes avec précipitation, aussi étonnés alors de ce que nous ne pouvions expliquer, qu'éloignés de prévoir ce qui nous arriverait un jour (2).

(1) Eugène, dans ses *Mémoires*, ne raconte pas cette scène mais il dit : « J'ai encore très présents à l'esprit et tous les préparatifs de la Fédération du Champ-de-Mars, et la pompe de cette fête, et l'exaltation qui était alors dans toutes les têtes » (*Mémoires* du prince Eugène, *loc. cit.*, t. I, p. 28).

(2) « Le rôle que mon père se trouvait jouer dans ce moment comme président de l'Assemblée constituante attira l'attention sur nous. En effet, il se trouvait, par l'absence du gouvernement royal, le premier personnage de la France, et je me rappelle qu'on

Après la session de l'Assemblée constituante, mon père partit pour l'armée du Nord avec le titre de général (1). Il voulait que mon frère retournât au collège. Ma mère, de son côté, jugea qu'il était temps de commencer mon éducation. L'abbesse du couvent de l'Abbaye-aux-Bois, Mme de Chabrillan, était alliée à ma famille (2). Je fus confiée à ses soins (3), et ma mère, pour être à portée de nous voir plus souvent, vint s'établir à Paris (4). Je n'avais que sept ans ; j'étais la plus jeune des pensionnaires. C'était à qui me gâterait, de l'abbesse, des religieuses, des élèves. Ma mère, qui ne put jamais voir pleurer ses enfants et qui craignait de me causer un instant de contrariété, m'avait accoutumée à tout ce qui était tendre. Je retrouvais dans le couvent les mêmes dispositions à entretenir cette douce habitude. J'entrais donc dans la vie,

me montrait dans les rues de Fontainebleau, en disant : Voilà le Dauphin ! » (*Mémoires* du prince Eugène, *loc. cit.*, t. I, p. 29).

(1) Nommé adjudant-général le 25 août 1791, il rejoignit l'armée (3e corps, maréchal de Rochambeau) en avril 1792. Il ne fut nommé maréchal de camp et chef d'état-major de l'armée en formation à Strasbourg que le 7 septembre 1792.

(2) Marie-Magdeleine de Moreton de Chabrillan, née en 1730, fut élue abbesse de l'Abbaye-aux-Bois (ordre des Bernardines cisterciennes) le 1er mars 1770, en remplacement de Mme de Richelieu. Elle avait été auparavant, en 1752, religieuse à l'abbaye de Chelles, puis abbesse du Parc-aux-Dames. — Cf. Lucien PEREY, *Histoire d'une grande dame au dix-huitième siècle. La princesse Hélène de Ligne*, Paris, Calmann Lévy, 1887, in-8°, p. 100, et Lucien LAMBEAU, *l'Abbaye-aux-Bois*, Paris, 1905, in-4°.

(3) La plupart des biographes de la reine Hortense ont passé ous silence ce séjour de la jeune fille à l'Abbaye-aux-Bois. Il fut, du reste, assez court, puisque Joséphine semble être revenue de Fontainebleau à Paris en octobre 1791 et que l'Abbaye-aux-Bois, comme les autres couvents de femmes, fut fermée en vertu de la loi du 18 août 1792 (DELARC, *l'Église de Paris sous la Révolution française*, Paris, Desclée, 1895-1897, in-8°, t. II, p. 219).

(4) Octobre 1791.

croyant qu'on devait y être aimée. Une faute involontaire de ma part donnait-elle à un visage un air de sévérité, je faisais tout pour y ramener un sourire bienveillant. Je promettais de devenir meilleure ; j'y travaillais sincèrement. Mon unique crainte était de perdre le bien dont la jouissance m'était déjà si nécessaire.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés que ma mère m'envoya chercher un matin. C'était le 10 août. On attaquait les Tuileries ; le trouble régnait à Paris. Dans une journée aussi terrible, ma mère voulut être avec ses enfants. Quelque temps après, les couvents et les collèges furent détruits. Elle nous garda près d'elle, jusqu'au moment où les inquiétudes devinrent si vives en France qu'elle se décida à nous envoyer en pays étranger. Le prince de Salm, qui partageait les mêmes opinions que mon père, sans inspirer la même confiance parce qu'il n'était pas Français, résolut de passer en Angleterre avec la princesse de Hohenzollern, sa sœur (1). Ils se chargèrent de nous y conduire sous le nom de

(1) Frédéric-Othon-François-Christian-Philippe-Henri, prince de Salm-Kyrburg, né à Limbourg le 13 mai 1754, vint en France en 1771 et commença en 1782, sur les plans de Rousseau, le merveilleux palais qui est aujourd'hui la grande Chancellerie de la Légion d'honneur. Marié le 29 novembre 1781 à Jeanne-Françoise de Hohenzollern-Sigmaringen, il devint veuf le 23 août 1790. Il avait embrassé avec fougue les idées révolutionnaires, mais il n'en fut pas moins arrêté et guillotiné le 5 thermidor an II. — Sa sœur, Amalia-Zéphyrine de Salm-Kyrburg, née le 6 mars 1760, avait épousé le 12 août 1782 Antoine-Aloys-Meinrad-François, prince de Hohenzollern-Sigmaringen dont elle eut un fils, né le 20 février 1785 et marié le 4 février 1808 à la princesse Marie-Antoinette Murat. (Cf. H. THIRION, *le Palais de la Légion d'honneur*, Versailles, 1883, in-8°, et Frédéric MASSON, *Petites histoires*, 1re série, Paris, Ollendorf, 1910, in-16, p. 204). Dans son testament, la reine Hortense a pensé à elle : « Je laisse à la princesse douairière de Hohenzollern-Sigmaringen, qui a toujours été pour moi une mère et une amie, deux colonnes en jaspe qui m'ont été données par le pape Pie VII. »

leurs enfants. A peine mon père apprit-il que nous allions émigrer qu'il expédia un courrier au prince pour le prier de nous renvoyer à Paris. Il ne voulait pas que ses enfants quittassent leur patrie. Le courrier nous atteignit près de Saint-Pol en Artois, où nous nous étions arrêtés quelque temps (1). Deux jours plus tard, nous étions embarqués ! Le prince et la princesse nous ramenèrent eux-mêmes, et, malgré ses craintes, ma mère fut encore heureuse de nous revoir.

Elle vivait fort retirée, ne connaissant personne de ceux qui gouvernaient alors la France. Son excellent cœur devait bientôt la faire sortir de sa retraite. Mme de Moulins, âgée de quatre-vingts ans (2), vint un jour lui apprendre que sa jeune nièce, Mlle de Béthisy (3),

(1) Les voyageurs s'étaient arrêtés à Saint-Martin, propriété du prince de Salm, près de Saint-Pol. La reine Hortense a publié dans *Lettres de Napoléon à Joséphine pendant la première campagne d'Italie, le Consulat et l'Empire, et Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*, dont la première édition a paru chez Didot en 1833, 2 vol. in-8°, une lettre de Mme de Beauharnais à Hortense au cours de ce voyage (Éd. Garnier, 1895, in-18, p. 211).

(2) Mme Le Bascle d'Argenteuil, marquise de Moulins. Elle était parente de Mme de Chastenay, qui parle de son salon dans ses *Mémoires*, t. I, p. 147. — « Cette excellente vieille femme avait recueilli, au fort de la Terreur, Mlle de Béthisy, sa nièce, rentrée en France à vingt ans et qui se trouvait dans le cas le plus effrayant de la loi sur les émigrés » (*Mémoires de Madame de Chastenay*, Paris, Plon, 1896, 2 vol. in-8°, t. I, p. 307).

(3) Devenue depuis Mme de Grabowska. (L'appel de note et cette note sont, sur le manuscrit rouge, de la main de Napoléon III.) — Anne-Julie de Béthisy était la sixième enfant d'Eugène-Eustache marquis de Béthisy, plus tard lieutenant-général et gouverneur des Tuileries sous la Restauration. Née à Paris le 25 juillet 1773, elle mourut dans la même ville le 1er juin 1849. Elle avait épousé le 6 octobre 1795 Michel-Adam, comte Grabowski. Ce dernier était entré au service à la Légion royale en janvier 1774, était passé en 1776 au Royal-Dragons où il avait été nommé sous-lieutenant le 29 septembre 1779. Il fut ensuite lieutenant au corps des Volontaires de la marine, fit partie de l'expédition de Rochambeau, rentra

avait été arrêtée et traînée en prison. Quoiqu'elle n'eût que dix-neuf ans, sa qualité d'émigrée faisait redouter pour sa vie, si elle était mise en jugement. Sa pauvre vieille tante fondait en larmes et suppliait ma mère d'arracher sa nièce à une mort certaine. En vain, ma mère répondait qu'elle ne connaissait personne. Mme de Moulins l'assurait qu'on ne pourrait rien refuser à la femme d'un général des armées françaises. Il est si doux de se laisser persuader qu'on peut être utile ! Ma mère se présenta à toutes les autorités, sollicita et obtint la liberté de sa protégée. Tallien mit le plus d'empressement et de grâce à seconder ses démarches et ce furent les premiers droits qu'il acquit à notre reconnaissance, car, à cette époque, c'était s'exposer que de servir le malheur.

Au milieu de tant de scènes tragiques qui se succédaient à Paris, les parents pouvaient difficilement s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Une demoiselle de compagnie, que ma mère avait prise auprès d'elle, me servit de gouvernante. Bien née, bien élevée et douée de quelques talents, ses leçons m'eussent été profitables, si le goût de la politique ne l'eût absorbée tout entière (1).

le 11 octobre comme lieutenant dans Lauzun-Hussards, fut nommé capitaine au 2e régiment de chasseurs à cheval le 28 avril 1788. Aide de camp de Biron le 30 juin 1791, il cessa de servir, sans émigrer, en 1792. Louis XVIII lui accorda le 30 octobre 1816 le grade honorifique de lieutenant-colonel. Il l'avait décoré de l'ordre de Saint-Louis le 25 avril 1816 (*Archives administratives de la Guerre*). — Sur Mme Grabowska, cf. *Mémoires du baron de Frénilly*, Paris, Plon, 1908, in-8°, p. 427, et *Mémoires de Madame de Chastenay*, *loc. cit.*, t. I, p. 307. — La plupart des historiens et même M. Frédéric Masson, à propos de cette démarche de Joséphine auprès de Tallien, ont confondu Mlle de Béthisy avec sa grand'tante Marie-Catherine de Béthisy de Mézières, qui fut abbesse de Notre-Dame de Pentemont de février 1748 à 1794.

(1) Mlle Marie Lannoy ou de Lannoy. En 1837, Hortense lui servait encore une pension de 300 francs.

Le décret qui excluait les nobles de l'armée obligea mon père de quitter celle du Rhin dont il venait d'avoir le commandement en chef en remplacement de M. de Custine (1). Il se retira dans sa terre de la Ferté-Beauharnais où, peu de temps après, il fut arrêté et conduit à la prison des Carmes (2). Ma mère passait toutes ses journées à solliciter les personnes qui l'avaient écoutée pour Mlle de Béthisy, mais elle ne put seulement pas découvrir les raisons qui faisaient trouver mon père coupable, et finit par être arrêtée elle-même. La seule grâce qu'elle obtint fut d'être menée dans la même prison que son mari.

Quel fut notre désespoir lorsqu'un matin nous apprîmes que ma mère était venue nous embrasser en pleurant et qu'elle nous avait quittés sans vouloir troubler notre sommeil. « Laissez-les dormir, disait-elle à notre gouvernante; je ne pourrais supporter leurs larmes, je n'aurais plus la force de m'éloigner d'eux. » Notre réveil fut affreux; isolés tout à coup, privés à la fois d'un père et d'une mère! Ce fut le premier chagrin de ma vie (3).

(1) Beauharnais, qui avait été nommé en mai 1793 commandant en chef de l'armée du Rhin précédemment commandée par Custine, donna définitivement sa démission, après avoir plusieurs fois présenté celle-ci, le 21 août 1793, mais aucun décret du genre de celui indiqué par Hortense ne l'y avait obligé. D'ailleurs toutes les mesures de proscription contre les officiers nobles découlèrent du décret du 5 septembre 1793 qui est postérieur à la démission de Beauharnais.

(2) L'arrêté du Comité de sûreté générale ordonnant l'arrestation de Beauharnais est du 12 ventôse an II (2 mars 1794). Cette arrestation fut opérée à la Ferté-Beauharnais par le citoyen Sirejean, commissaire du Comité, qui ramena son prisonnier à Paris et l'écroua d'abord au Luxembourg. Beauharnais fut transféré aux Carmes le 24 ventôse an II (14 mars 1794).

(3) Joséphine, qui avait loué en septembre 1793 une maison de campagne précédemment occupée par Mme Hosten, à Croissy près

Mon frère, malgré sa jeunesse, sentit toute l'énergie d'un noble cœur. Il s'anima d'un tel désir de sauver nos parents qu'il crut pouvoir le faire. Il court, seul, chez Tallien, et lui raconte notre malheur. J'attendais avec impatience. L'accent de mon frère m'avait paru irrésistible. Mais, hélas ! celui qui aurait voulu nous servir ne le pouvait déjà plus. L'effroi avait glacé tous les cœurs ; ils semblaient fermés à la bonté et à la justice. L'innocence, alors, n'avait plus qu'à périr (1).

Il est bien vrai que les premières impressions ne s'effacent jamais et souvent produisent plus tard des effets salutaires. Le souvenir du bonheur que j'aurais éprouvé à être exaucée a sans doute fortifié en moi le besoin de rechercher, de protéger, d'aimer tout ce qui est malheureux, ce besoin qui devrait donner aux positions élevées le seul prix qu'elles peuvent avoir.

de Chatou, avait été dénoncée par une lettre anonyme où il était recommandé de se méfier de la « ci-devant vicomtesse de Beauharnais qui a beaucoup d'intelligences dans les bureaux des ministres ». (*Archives nationales*, F[7] 4740.) — Un arrêté du Comité de sûreté générale du 30 germinal an II (19 avril 1794) ordonna : « de mettre en état d'arrestation la citoyenne Beauharnais, femme du ci-devant général, rue Saint-Dominique, n° 953, la nommée Hosten, même maison, et le nommé Croiseuil, leur allié, demeurant à Croissy près Chatou, de les conduire dans des maisons d'arrêt après examen de leurs papiers » (*Archives nationales*, Registre des mandats d'arrêt du Comité de sûreté générale, A. F. II, 294, folio 227). — La perquisition chez Joséphine eut lieu le 1er floréal (20 avril 1794). L'ordre d'écrou de « la citoyenne Beauharnais, suspecte aux termes de la loi du 17 septembre dernier », fut signé au Comité révolutionnaire de la section des Tuileries le 2 floréal an II (21 avril 1794). Elle fut enfermée aux Carmes où était déjà son mari. (Voir A. Sorel, *le Couvent des Carmes et le séminaire Saint-Sulpice sous la Terreur*, Paris, Didier, 1863, in-8°, p. 243. — Voir également Louis Bigard, *Joséphine de Beauharnais à Croissy* dans la revue *Napoléon*, Paris, Morancé, numéro de mars-avril 1926, p. 108).

(1) Voir dans C. d'Arjuzon, *loc. cit.*, p. 62, la requête adressée à la Convention le 27 floréal an II, par Eugène Beauharnais « âgé de douze ans » et Hortense Beauharnais « âgée de onze ans » *(sic)*.

Notre occupation de chaque jour était d'envoyer à nos parents toutes les choses dont ils avaient besoin. L'entrée de leur prison nous fut interdite et bientôt la correspondance défendue. Nous crûmes y suppléer par ces mots, mis au bas d'une liste d'effets : « Vos enfants se portent bien », mais le concierge poussa la barbarie jusqu'à les effacer. Pour dernière ressource, nous prîmes soin de copier nous-mêmes cette liste, chacun à notre tour, et, au moins, voyant notre écriture, nos parents savaient ainsi que nous existions.

Il fut ordonné à tous les enfants des nobles d'apprendre un métier (1). Mon frère choisit celui de menuisier, malgré le désespoir de notre gouvernante. Elle s'emportait sans cesse contre les républicains, se disait noble au moment où chacun se cachait de l'être, et s'écriait à propos de tout ce qui se faisait : « On n'aurait jamais vu pareille chose sous l'ancien régime ! » Elle consentit pourtant, à cause de nos parents, à laisser aller mon frère tous les matins prendre une leçon chez le menuisier de la section, ardent jacobin qui se vantait d'avoir pris au Dix-Août le marteau de Louis XVI et qui le montrait comme trophée. Il avait retiré près de lui ses deux sœurs, religieuses qui étaient aussi douces qu'il était violent. Cependant, il traitait mon frère toujours avec beaucoup d'égards et ses sœurs, en cachette, donnaient à Eugène de petites images de la Vierge, de petits saints qu'il me rapportait de leur part, avec une joie extrême, comme récompense de son travail (2).

(1) Il ne semble pas que cet ordre ait été réellement donné, du moins par la Convention. Peut-être s'agit-il d'une décision d'un comité de section. En tout cas, cette mesure était conforme aux idées de Beauharnais, disciple enthousiaste de Jean-Jacques.

(2) M. Frédéric Masson et Mme d'Arjuzon, parlant de ce stage

Depuis que nous avions quitté la princesse de Hohenzollern, nous allions régulièrement passer les dimanches chez elle. Son frère avait été arrêté en même temps que mon père (1). Alors, elle nous désira plus

manuel d'Eugène, le placent à Croissy où le futur vice-roi aurait été apprenti chez le menuisier Cochard, plus tard agent national. Le fait du stage à Croissy est en effet affirmé d'après, disent les auteurs, une anecdote traditionnelle, dans *Rueil, le château de Richelieu et la Malmaison*, par JACQUIN et DUESBERG, Paris, Dauvin et Fontaine, 1845, in-8°, p. 270. Cette hypothèse a été reprise dans un petit volume, paru en 1894, intitulé *Le village de Croissy-sur-Seine sous l'ancien régime et pendant la Révolution*, par J.-Charles BONNET, Angers, imp. Burdin, in-8°. Mais l'auteur de ce travail, par ailleurs très documenté, relevant cette phrase des *Mémoires* d'Eugène : « Je fus mis en apprentissage chez un menuisier et ma sœur Hortense chez une couturière », admet que les enfants ont passé le temps de la détention de leurs parents à Croissy et, comme il y avait dans cette localité un seul menuisier, du nom de Cochard, il en déduit qu'il fut le patron d'Eugène. Toute cette argumentation est détruite par le récit d'Hortense. Il ressort de celui-ci que son frère et elle restèrent rue Saint-Dominique (voir plus loin, p. 24), pendant que Joséphine était enfermée aux Carmes. Ce serait à Paris, dans la section de Fontaine-Grenelle, qu'il faudrait donc chercher le menuisier chez lequel Eugène travailla. Il est curieux, à ce propos, de constater qu'un rapport du commissaire de police de la section de Fontaine-Grenelle, du 11 juin 1798, partiellement publié par M. Léon CORNUDET (*Histoire de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin*, Paris, Champion, 1913, in-8°), fait connaître que, à cette époque, un menuisier, nommé Georges Durier, habitait la maison voisine de celle de Joséphine, 952, rue Saint-Dominique (hôtel de Bourbon-Busset). — Le récit d'Hortense met fin à une autre légende, celle de son apprentissage comme couturière, légende que Mlle Cochelet avait déjà traitée de niaiserie (Mlle COCHELET, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. IV, p. 231). Si ce détail avait été vrai, la Reine ne l'aurait pas omis ici. Le témoignage d'Eugène peut vouloir simplement dire qu'elle apprit à manier l'aiguille, peut-être avec Mlle de Lannoy. Il est à remarquer d'ailleurs que Beauharnais, dans un état du 9 prairial an II (28 mai 1794) (*Archives nationales*, F[7] 4591), après avoir parlé de son fils « qui apprend à Paris le métier de menuisier », ajoute simplement qu'il a aussi « une fille de onze ans, aussi à Paris, élevée chez sa mère dans des principes républicains ».

(1) L'ordre d'arrestation et d'écrou du prince de Salm avait

souvent pour rompre l'ennui de la solitude et se distraire de ses chagrins par les témoignages de l'affection qu'elle nous portait. Dans notre isolement, nous eûmes au moins un appui.

A cette époque, on avait ordonné à Paris un grand banquet patriotique (1). Chaque maison devait avoir, pour ce jour solennel, une seule table dressée dans la rue, et maîtres et domestiques, femmes, hommes et enfants, tous devaient souper ensemble sous peine d'être arrêtés. Il était impossible de se soustraire à cet ordre, car un décret avait enjoint d'inscrire sur une pancarte, collée à la grande porte, le nom de tous les habitants de chaque maison, sans distinction. Le grand hôtel où nous logions était presque désert, car ma mère était en prison, ainsi qu'une famille américaine tout entière qui était liée avec elle et s'était logée dans la même maison (2). Notre domes-

été signé par le Comité de sûreté générale le 13 germinal an II (2 avril 1794).

(1) Un premier repas civique avait été organisé le 11 août 1793, le lendemain de la fête de l'Unité. Prudhomme disait : « Il ne faut pas que sur aucun prétexte personne puisse s'exempter de s'asseoir à ce banquet de la réunion ; l'infirme même y prendra part, car on ira lui porter sa portion et lui demander son toast » (*Les révolutions de Paris*, de PRUDHOMME, t. XVII, nº 211, p. 42). Ce banquet a été représenté par Swebach dit Fontaine dans une gravure ayant pour cadre la rue de Tournon. Toutefois, comme Hortense place le banquet auquel elle assista après l'arrestation de sa mère, peut-être s'agit-il d'un de ces banquets populaires organisés par les sections, qui furent de mode à Paris en juillet 1794 et que la Convention se hâta de supprimer sous prétexte que les aristocrates y intriguaient pour séduire les patriotes (Cf. Ernest MELLIÉ, *les Sections de Paris pendant la Révolution française*, Paris, Charavay, 1898, in-8º, p. 301).

(2) Il s'agit de la famille Hosten. — Mme Hosten (Marie-Françoise-Silvie-Eustache de Louvigny, née en 1763 en l'île de Grenade, décédée en mars 1798, mariée à Paris à Jean-Baptiste de Lamothe-Hosten, né à Bordeaux, dont elle était veuve) avait connu Joséphine aux Antilles. A Paris, elle logeait dans la même maison qu'elle, rue

tique (1), notre femme de chambre (2), le portier, la portière, ma gouvernante, mon frère et moi, nous en représentions seuls, à ce banquet, les propriétaires. Ma gouvernante, Mlle de Lannoy, qui se prétendait des de Lannoy de Flandre (3), était furieuse d'être obligée de s'asseoir à la même table que les domestiques et le portier. Elle, qui avait été élevée au couvent de Saint-Cloud et qui avait vu passer la Reine deux fois dans sa vie, ne pouvait concevoir une semblable confusion de rangs. Elle nous répétait souvent encore qu'on n'aurait pas imaginé de telles choses sous l'ancien régime. Pour nous, c'était une véritable fête et, en vrais écoliers, nous étions charmés de voir la morgue de la gouvernante un peu abaissée. D'ailleurs, quoique bien jeunes, nous sentions, mon frère et moi, que ses prétentions ridicules pouvaient nuire, même à la position de nos parents qui, tous deux, étaient en prison.

Saint-Dominique. Elle l'avait attirée à Croissy où, en septembre 1793, elle lui avait cédé le bail dont elle était bénéficiaire de la maison Bauldry, sise grande rue de Croissy. Mme Hosten avait été comprise dans la dénonciation anonyme partie de Croissy qui amena l'arrestation de Mme de Beauharnais. Cette dénonciation visait également son gendre Jean-Henry de Croiseuil (né à Tours le 23 janvier 1761 de B.-A. Croiseuil et de Jeanne Burdin) qui avait épousé à Croissy, le 31 août 1793, Jeanne-Rose-Silvie-Désirée Hosten, née à Sainte-Lucie le 17 mai 1779. Mme Hosten avait deux fils qui, en 1793, étaient à Sainte-Lucie. Arrêtée à Croissy, le 3 floréal an II, elle fut incarcérée à la prison des Carmes et mise en liberté le 22 thermidor (9 août 1794), trois jours après Joséphine (*Archives nationales*, F^7 4740). — A Paris, Croiseuil et sa femme habitaient avec leur mère et belle-mère rue Saint-Dominique.

(1) Gonthier, qui suivit Joséphine rue Chantereine.

(2) Agathe Rible dont le mari devint concierge de Fontainebleau.

(3) Il existait, en effet, une très ancienne famille de Lannoy, originaire du diocèse de Tournai, qui avait obtenu de Charles-Quint, le 10 février 1526, le titre de comte de Lannoy. Cf. le Père Anselme, *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne de France*, t. IX, 2e partie, réédition Potier de Courcy, p. 741.

Notre table était placée devant la porte, et nous allions nous y asseoir lorsque nous nous entendîmes apostropher du nom si redouté d'aristocrates par les passants qui nous reprochaient de ne pas faire les choses convenablement et qui déclaraient qu'il fallait s'aligner au milieu de la rue, ce que nous nous hâtâmes de faire.

Le temps était beau. Toutes les lumières disposées sur les tables, toute cette population réunie dans la rue, les uns soupant, les autres circulant par curiosité, produisaient un effet tout nouveau. Pour le rendre plus brillant, il eût fallu illuminer les maisons, car, dans les quartiers à hôtels, les rues étaient trop sombres.

Après notre souper, nous priâmes Mlle de Lannoy de nous mener voir quelques quartiers de Paris plus populeux et plus gais que le nôtre. Dans les rues à boutiques, les tables étaient réunies sans interruption; quelques-unes étaient décorées d'un toit de feuillage et tout cet ensemble produisait un fort bel effet. Mais la franche gaieté manquait à cette fête; l'inquiétude se manifestait sur presque tous les visages. Des hommes mal mis parcouraient la ville, buvant, chantant, criant et effrayant les bons bourgeois qui n'avaient pas l'air très rassurés de leurs éclats de gaieté. Dans les rues les plus pauvres, le peuple avait mieux conservé son humeur enjouée et toute expressive. Au moment où nous passions, un savetier, dans la toilette la plus négligée de ses jours ordinaires, se lève de table, s'approche tout en riant de notre gouvernante et l'embrasse. C'est pour le coup qu'elle nous répéta, en nous ramenant promptement à notre maison, « qu'on n'aurait jamais vu pareille chose sous l'ancien régime »!

Mon frère, au spectacle de l'humiliation de notre gouvernante, me regarda avec malice (car la pauvre Mlle de Lannoy était bien laide), et Eugène soutenait

que cet homme avait deviné sa fierté et ne l'avait embrassée que pour la corriger un peu. Moi, je lui disais : « Je suis bien contente d'être petite, car ce vilain homme m'aurait peut-être embrassée aussi. » — « Je ne l'aurais pas permis », répondait mon frère en se redressant de toute la hauteur de sa taille de douze ans.

J'ai encore le souvenir tout présent de quelques fêtes de cette époque. Elles étaient grandes et imposantes, mais, depuis, j'ai remarqué bien plus de gaieté parmi le peuple. Sa puissance alors n'était pas sans inquiétude ; sa misère était extrême et l'enivrement qui avait existé du temps de la Fédération avait fait place à une terreur qui se communiquait du plus haut rang au plus bas ; car la terreur réagissait alors sur ceux mêmes qui frappaient et qui, souvent, n'étaient cruels que par crainte.

Je revenais un jour de chez la princesse de Hohenzollern avec sa plus jeune femme de chambre, qui nous ramenait rue Saint-Dominique où nous logions (1).

(1) Ni M. Frédéric Masson, si admirablement documenté pourtant sur tout ce qui concerne cette époque, ni Mme d'Arjuzon n'ont déterminé la maison que Joséphine habita pendant trois ans rue Saint-Dominique et où nous savons qu'habitait aussi son amie Mme Hosten. Nous croyons avoir été plus heureux. En effet, les actes principaux que l'on possède, ordre d'arrestation de Mme Hosten, ordre de perquisition chez Joséphine, ordre d'écrou de celle-ci, etc., portent toujours comme indication soit 43, rue Saint-Dominique (ancienne numérotation dite royale), soit 953 même rue (nouvelle numérotation dite sectionnaire). Or, ces deux numéros s'appliquent bien à une seule et même maison. M. Maurice Dumolin, à la compétence éclairée duquel nous devons des remerciements, a démontré que le numéro 43 royal était l'un de ces hôtels construits par les Jacobins au Sud de leur couvent (aujourd'hui Établissements de l'artillerie de Saint-Thomas d'Aquin), le long de la rue Saint-Dominique et qu'ils louaient à des particuliers. Cette maison était exactement la deuxième après l'avenue conduisant à l'église des Jacobins (aujourd'hui rue Saint-Thomas-d'Aquin) en allant vers Saint-Ger-

Mon frère était resté à ses leçons. Au détour d'une rue, nous vîmes tout à coup une troupe d'hommes assez nombreuse s'avancer de notre côté au son d'une musique bruyante. Tout le monde semblait s'être retiré pour ne pas se trouver sur leur route. Les portes et les fenêtres des maisons furent à l'instant fermées à leur approche et les portiers eux-mêmes n'étaient pas attirés par la curiosité en dehors des hôtels. Effrayées, la jeune femme de chambre et moi, de nous trouver absolument seules dans la rue, nous n'osions ni retourner sur nos pas,

main-des-Prés, et occupait l'emplacement de la partie Est du numéro 226 actuel du boulevard Saint-Germain (on sait que, de la rue du Bac à la rue des Saints-Pères, les maisons paires de ce boulevard sont les maisons de l'ancienne rue Saint-Dominique ou celles qui les ont remplacées). Elle se trouvait entre l'hôtel de Broglie (42 royal, 954 sectionnaire) et l'hôtel de Bourbon-Busset d'Orouer (44 royal, 952 sectionnaire), et était encore occupée en 1790 par le comte Esterhazy qui payait un loyer de 7 000 francs. Le 9 juin 1791, cette maison fut vendue au sieur Barbier, rue des Bourdonnais, 22, pour 130 000 livres. Ce fut peut-être à ce moment que Mme Hosten et Mme de Beauharnais la louèrent. Cette dernière dut s'y installer à son retour de Fontainebleau en octobre 1791. — Le seul point qui reste à expliquer est que, à la même époque, diverses pièces donnent comme domicile à Joséphine une maison de la rue de l'Université, ce qui tendrait à faire croire que son hôtel avait double issue sur cette rue et sur la rue Saint-Dominique. En adoptant notre proposition, cette hypothèse ne peut plus être retenue, car le couvent des Jacobins empêchait toute communication du n° 953 de la rue Saint-Dominique avec la rue de l'Université jusqu'à laquelle, d'ailleurs, il ne s'étendait pas. Peut-être Joséphine, en indiquant ce deuxième domicile, se faisait-elle adresser ses lettres chez des amis. — L'identification de la maison de Joséphine sur l'emplacement du 226 actuel du boulevard Saint-Germain est de nouveau confirmée par cette indication relevée sur la dénonciation anonyme qui provoqua l'arrestation de Mmes de Beauharnais et Hosten : « Cette dame Hosten a un domicile à Croissy et un à Paris, rue Saint-Dominique, n° 43, *à côté de la grille des ci-devant Jacobins* » — En tous cas, l'adresse donnée par Fourmestraux (47, rue de l'Université) est de pure fantaisie. C'est celle de Fanny de Beauharnais, et encore celle-ci ne s'y installa-t-elle que postérieurement.

ni aller en avant, et nous nous réfugiâmes dans l'enfoncement d'une porte cochère. J'ignore encore ce qu'était cette troupe. Je me rappelle seulement avoir vu passer une bande d'hommes, les bras nus, chantant *Ça ira* et *la Marseillaise*, et portant en triomphe une statue de la Liberté. J'étais fort petite, mais leur aspect furieux, dont je ne me rendais pas compte, me faisait trembler. Je devins plus effrayée encore lorsque je les vis s'arrêter en face de moi et, avec les imprécations les plus violentes, vouloir enfoncer une porte, demander des échelles, accuser hautement les propriétaires de la maison d'être des aristocrates et les menacer de la lanterne, parce qu'en passant ils avaient remarqué une Vierge sculptée sur le fronton de la maison. Les échelles furent à l'instant apportées de je ne sais où, et, à coups de sabre, ces furieux mutilèrent la statue. Dans mes jeunes idées religieuses, cette profanation agit fortement sur mon esprit. Elle me fit oublier la frayeur que j'éprouvais il n'y avait qu'un instant, et elle appela ma commisération sur le sort terrible dont je voyais déjà les profanateurs tout prêts à être frappés. Ma pieuse imagination créait des peines pour ce sacrilège et je les plaignais de tous les malheurs que je supposais devoir fondre sur eux. Ils passèrent enfin et, au lieu d'aller rejoindre mon frère, je retournai chez la princesse lui raconter ce que je venais de voir. Elle me gronda de m'être fait accompagner par la jeune femme de chambre, car elle ne permettait jamais qu'à la plus âgée de me ramener.

La princesse était en surveillance chez elle, avec un gendarme. Elle élevait son jeune neveu, le prince de Salm (1), et une jeune Anglaise dont elle s'était chargée.

1) Le prince de Salm avait eu quatre enfants dont trois mou-

Tous quatre, trop enfants pour nous rendre compte des événements qui se passaient autour de nous, nous causions sur ces grandes terrasses du palais de Salm avec la joie et l'abandon du jeune âge. Cependant, à l'heure où, chaque jour, nous voyions de loin le peuple se rassembler sur la place Louis XV et entourer une estrade élevée que nous devinions bien être un lieu de supplice (1), alors nous détournions les yeux, nous rentrions dans l'appartement, tristes, oppressés. Nos larmes coulaient même en pensant que des malheureux expiraient. Mais que nous étions loin d'imaginer que nos parents dussent éprouver le même sort ! Sûrs de leur innocence, nous attendions impatiemment le moment de leur délivrance.

La princesse éprouva vers ce temps un chagrin bien vif qui redoublait encore ses craintes pour tout ce qui nous était cher. Une jeune Polonaise, la princesse Lubomirska, âgée de vingt-cinq ans et dans tout l'éclat de la beauté, était venue passer quelque temps à Paris (2). La princesse l'avait logée au palais de Salm. Avec l'imprudence de la jeunesse, elle avait sans doute laissé échapper quelques mots désapprobateurs. Elle fut arrêtée et périt aussitôt sur l'échafaud.

rurent en bas âge. Le seul survivant était Frédéric-Ernest-Othon de Salm-Kyrburg, né le 14 décembre 1789, qui succéda à son père et mourut sans enfants. Napoléon le combla de faveurs.

(1) La guillotine fonctionna sur la place de la Révolution, ci-devant place Louis XV, jusqu'au 21 prairial an II. A ce moment, sur les réclamations des commerçants de la rue Saint-Honoré, on décida son transfert sur la place Saint-Antoine, en face de l'ancienne Bastille, mais, quatre jours plus tard, cette décision fut rapportée.

(2) Rosalie Chodkiewick, princesse Lubomirska, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire le 3 floréal an II (22 avril 1794). Elle était née en 1770 en Ukraine polonaise, avait épousé Alexandre-Louis Lubomirski et fut impliquée dans l'affaire d'Eprémesnil.

Une solennité de la Révolution qui a surtout laissé quelques traces dans ma mémoire, c'est la fête de l'Être suprême (1).

La Convention, sur la proposition de Robespierre, venait de reconnaître l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. Un jour avait été indiqué pour célébrer magnifiquement cette reconnaissance. Toutes les personnes que nous voyions alors s'en réjouissaient. Nous avions un maître d'écriture qui était très jacobin et un maître d'histoire et de langues qui était très royaliste. Mais, dans ce moment, malgré le dissentiment de leurs opinions, tous deux parlaient de Robespierre avec le même enthousiasme. Il était alors président de la Convention nationale et l'on assurait qu'il allait, ce jour-là, se faire reconnaître roi, ouvrir toutes les prisons et rétablir l'ordre et la religion. Enfin, je me rappelle que tout le monde semblait attendre cette fête comme devant amener la fin de tous les maux (2).

Malgré la détresse du temps, nous n'éprouvions aucune privation réelle parce que, tous les mois, M. Henry, banquier de Dunkerque (3), nous envoyait une somme fixe qu'il tirait ensuite par Londres sur ma grand'mère, restée à son habitation de la Martinique. Cette position

(1) Cette fête fut célébrée le 20 prairial an II (dimanche 8 juin 1794).

(2) « L'intitulé de la fête à l'Être suprême, dit l'abbé Grégoire, portait une espèce de consolation dans des cœurs à qui souriait l'espérance du retour prochain à la religion » (GRÉGOIRE, *Histoire des sectes*, Paris, Baudoin, 1828, in-8°, t. I, p. 114). — Cf. AULARD, *le Culte de la Raison et de l'Être suprême* (1793-1794), Paris, Alcan, 1892, in-16, et Albert MATHIEZ, *Autour de Robespierre*, Paris, Payot, 1925, in-8°, p. 95.

(3) Ce banquier, associé à M. Vanhée, s'appelait non Henry, comme porte le manuscrit mais Jean-Marie-Joseph Emmery. Né à Dunkerque le 16 janvier 1754, il avait été élu le 29 août 1791 député à la Législative; membre du Corps législatif de l'an XIV à 1815, chevalier de l'Empire, il mourut à Dunkerque le 11 février 1825.

permettait à notre gouvernante, pendant l'absence de notre mère, de nous continuer tous les petits soins auxquels nous étions habitués.

Ce jour-là, pour me mener à la fête, on me para d'une robe de linon blanc, d'une grande ceinture bleue, et on laissa tomber mes cheveux bouclés sur mes épaules. La femme de chambre de ma mère me disait en m'habillant : « Il faut vous faire bien belle aujourd'hui, car nous allons peut-être entendre dire que votre père et votre mère sont délivrés de prison, et vous pourrez aller les embrasser. » A cette douce idée, je sautais de joie.

Lorsque nous fûmes arrivés aux Tuileries, nous vîmes tous les députés de la Convention descendre un grand escalier de bois, construit auprès de la grande salle du milieu, dans le jardin, tous en habits habillés, tête noire (1). Un seul marchait en avant et se distinguait des autres par sa coiffure poudrée : « C'est Robespierre, criait-on de toute part. Il est le seul qui ait de la poudre. Écoutons, écoutons ce qu'il va dire. » Nous n'entendîmes rien. Les députés s'approchèrent du grand bassin du milieu qu'on avait mis à sec et où on avait élevé des statues de bois qui représentaient l'athéisme et différentes autres fictions (2). Toutes étaient entourées

(1) Le 17 prairial, la Convention avait décidé « que ses membres paraîtraient à la fête avec les attributs des représentants en mission : ceinture tricolore, chapeau rond surmonté de trois plumes tricolores ; le reste du costume était à volonté » (AULARD, *loc. cit.*, p. 307). L'escalier avait été construit contre le pavillon de l'Unité (pavillon de l'Horloge) ou pavillon central des Tuileries.

(2) « Au bas de l'amphithéâtre s'élève un monument où sont réunis tous les ennemis de la félicité publique ; le monstre désolant de l'Athéisme y domine ; il est soutenu par l'Ambition, l'Égoïsme, la Discorde et la Fausse Simplicité qui, à travers les haillons de la misère, laisse entrevoir les ornements dont se parent les esclaves de la royauté. Sur le front de ces figures on lit ces mots : seul espoir de l'Étranger ». (*Plan de la fête de l'Être suprême...* par DAVID. Réim-

de matières inflammables. On donna une mèche allumée à Robespierre qui y mit le feu. A l'instant tout fut anéanti et il s'éleva en l'air des tourbillons de feu et de fumée.

Un morceau de flammèche brûlante vint tomber sur moi et me brûla la poitrine. Ma robe de linon prit feu et on eut de la peine à me sauver et à me rapporter à notre hôtel. Pour combler mes épreuves de la journée, aucun espoir de délivrance ne fut donné aux prisonniers et je restai blessée et souffrante, au lieu du bonheur que j'attendais.

Un jour, une femme inconnue se présenta chez nous, voulant nous emmener avec elle, mon frère et moi, et sans s'expliquer davantage. Mlle de Lannoy ne voulut pas y consentir. Cette femme montra alors un mot de l'écriture de ma mère, qui l'y autorisait. Ma gouvernante balançait encore, redoutant quelque subterfuge. Enfin, elle finit par céder.

La femme nous conduisit dans la rue de Sèvres, au fond d'un jardin. Elle nous fit monter mystérieusement dans la maison du jardinier, nous recommandant le plus profond silence. En face était un grand bâtiment, dont une fenêtre s'ouvrit. Mon père et ma mère y parurent (1). Pleine de surprise et d'émotion, je jetai un

pression de l'ancien *Moniteur*, t. XX, p. 653). — Pour la description de la fête, cf. G. Lenotre, *Robespierre et la mère de Dieu*, *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1926, p. 587.

(1) La reine Hortense se trompe certainement en parlant de la rue de Sèvres. Le couvent des Carmes et ses jardins couvraient une partie du vaste îlot formé par la rue de Vaugirard, la rue Cassette, la rue du Vieux-Colombier, la rue du Cherche-Midi, la rue du Regard. La partie de la rue du Cherche-Midi avoisinant le carrefour de la Croix-Rouge pourrait à la rigueur donner lieu à une confusion, car elle se confond avec le prolongement de la rue de Sèvres, mais elle était bordée de maisons qui ne pouvaient avoir de vues sur l'enclos des Carmes (Cf. Fromageot, *la Rue du Cherche*

cri ; j'étendis les bras vers mes parents ; ils me firent signe de me taire, mais une sentinelle, placée au bas du mur, nous avait entendus et appelait. L'inconnue nous emmena alors promptement.

Nous sûmes, depuis, que la fenêtre de la prison avait été murée impitoyablement (1). Ce fut la dernière fois que je vis mon père. Peu de jours après il n'existait plus (2).

Midi, Paris, 1920, in-8°). — Les hôtels de la rue du Regard étaient trop loin et. d'ailleurs, leur vue était bornée par des bâtiments occupant à peu près l'emplacement de l'actuelle rue d'Assas. Parmi les hôtels de la rue Cassette, de l'hôtel d'Hinnisdal, on ne pouvait apercevoir que le mur Nord de l'église, des autres hôtels on n'avait que des vues très obliques sur le grand bâtiment du couvent. On arrive donc à cette conclusion, basée sur l'examen du plan de Paris par Verniquet (1790) et la reconstitution de l'état des lieux anciens par Sorel (*le Couvent des Carmes sous la Terreur, loc. cit.*), que l'enclos où Hortense et Eugène furent conduits dut être le jardin des Filles du Saint-Sacrement dont l'entrée se trouvait rue Cassette. Ce jardin était séparé de celui des Carmes par un mur, parallèle au grand bâtiment de ce dernier couvent. C'est en escaladant ce mur que purent s'enfuir les rares ecclésiastiques qui échappèrent aux massacres de septembre. L'hypothèse que nous formulons est encore appuyée par un détail du plan de Verniquet, qui montre, à chaque extrémité du mur clôturant le jardin des Filles du Saint-Sacrement, du côté des Carmes, deux petits bâtiments symétriques qui pouvaient servir d'habitation ou de dépôt aux jardiniers.

(1) Un témoin, Coittant, transféré le 7 thermidor aux Carmes, c'est-à-dire dans les tout derniers jours de la Terreur, donne ce détail : « Les fenêtres sont bouchées aux trois-quarts, de sorte qu'on ne reçoit le jour que d'en haut et encore le peu d'ouverture qu'elles ont est-il grillé avec de forts barreaux. » (*Mémoires sur les prisons*, Paris, Baudoin frères, 1823, 2 vol. in-8°, t. II, p. 130).

(2) Il périt le 7 thermidor (*Note de la reine Hortense*). — En réalité, Beauharnais fut guillotiné le 5 thermidor an II (23 juillet 1794). Il avait été impliqué, avec quarante-huit de ses co-détenus, dans le complot dit des Prisons. Sorel publie (*loc. cit.*, p. 249) l'acte d'accusation de Fouquier-Tinville, daté du 4 thermidor. Le lendemain quarante-cinq des accusés sur quarante-neuf furent condamnés à mort. Ils furent exécutés le même jour sur la place de la Nation, dite alors du Trône renversé, où la guillotine avait été transférée

Peu d'instants avant d'être conduit à la mort, mon père écrivit à ma mère la lettre que voici, dernier témoignage de sa tendresse pour nous et de son dévouement à son pays (1).

Je ne parlerai ni de mes regrets ni de mes larmes en perdant un père chéri. Ce souvenir est éternel ; le temps seul a pu affaiblir l'impression de la mort affreuse qu'il subit !...

L'effroi comme le malheur augmentaient autour de nous. La princesse de Hohenzollern était aussi au désespoir. Son frère, le prince de Salm, venait de périr le même jour que mon père (2). Nous passions toutes nos journées auprès d'elle à confondre nos douleurs. La princesse ne pensait qu'à quitter cette France où elle avait été élevée, qu'elle aimait tant, mais où elle éprouva un trop cruel chagrin pour ne pas la fuir. Nous allions donc la perdre.

On parlait aussi de s'emparer de tous les enfants des condamnés. Mon frère se sentait mon seul protecteur et même celui de ma mère. Déjà le sang-froid et l'énergie, qu'il a tant développés dans la suite, se montraient à travers sa grande jeunesse. « Je ne t'abandonnerai pas, » me disait-il, « sois tranquille. Je ne te laisserai pas

le 25 prairial, les habitants du faubourg Saint-Antoine n'en voulant pas dans leur quartier. — Cf. CAMPARDON, *le Tribunal révolutionnaire de Paris*, Paris, Plon, 1866, 2 vol. in-8°, t. I, p. 400, et H. WALLON, *le Tribunal révolutionnaire*, Paris, Plon, 1900, 2 vol. in-8°, t. II, p. 399.

(1) L'original de cette lettre, datée du 4 thermidor an II, est conservé dans les archives de S. A. I. le prince Napoléon. — Elle a été publiée par la Reine dans les *Lettres de Napoléon à Joséphine*, etc., *loc. cit.*, éd. Didot, t. I, p. 207, et éd. Garnier, p. 214.

(2) Le prince de Salm avait été compris dans la conspiration des Prisons comme Beauharnais. L'acte d'accusation de Fouquier-Tinville le traite de « prince allemand qui n'était, sous le masque du patriotisme, que l'agent caché de la coalition allemande contre la France ». Il fut exécuté sur la place du Trône le 5 thermidor an II.

enlever. Je me ferai soldat ; alors on n'osera faire aucun mal à ma sœur, à ma mère, et, pendant que je serai à l'armée et jusqu'à ce que notre mère nous soit rendue, tu iras à La Ferté-Beauharnais. » — « Toute seule, sans toi ! » m'écriai-je, « ah ! non, je ne pourrais pas rester ainsi. » — « Eh bien ! tu viendras avec moi ; tu n'auras pas peur des coups de fusil? » — « Non, je te le promets, » lui répondai-je avec courage.

Alors, ces projets enfantins, qui nous paraissaient si faciles à exécuter et si rassurants, chassaient les craintes du moment, mais ne chassaient pas la douleur du coup affreux qui venait de nous frapper et les inquiétudes cruelles que nous ressentions pour notre mère. Elle avait dû marcher à la mort avec mon père. Lorsqu'elle s'entendit appeler, elle tomba évanouie, dans un tel état de faiblesse qu'on ne put la transporter. « On viendra la prendre plus tard, » dirent ceux qui étaient chargés de ce terrible emploi (1). C'était le 5 thermidor. Le 9, la chute de Robespierre arrêta l'exécution et nous la conserva.

(1) En réalité, Joséphine ne comparut pas devant le Tribunal révolutionnaire.

LETTRE DE BEAUHARNAIS A JOSÉPHINE

Le 4 thermidor l'An II de la République
une et indivisible.

Toutes les apparences de l'espèce d'interrogatoire qu'on a fait subir aujourd'hui à un grand nombre de détenus sont que je suis la victime des scélérates calomnies de plusieurs aristocrates soi-disant patriotes de cette maison. La présomption que cette infernale machination me suivra jusqu'au tribunal révolutionnaire ne me laisse aucun espoir de te revoir, mon amie, ni d'embrasser mes chers enfants. Je ne te parlerai pas de mes regrets : ma tendre affection pour eux, l'attachement fraternel qui me lie à toi, ne peuvent te laisser aucun doute sur le sentiment avec lequel je quitterai la vie sous ces rapports.

Je regrette également de me séparer d'une patrie que j'aime, pour laquelle j'aurais voulu donner mille fois ma vie et que non seulement je ne pourrai plus servir mais qui me verra échapper de son sein en me supposant un mauvais citoyen. Cette idée déchirante ne me permet point de ne te pas recommander ma mémoire. Travaille à la réhabiliter en prouvant qu'une vie entière consacrée à servir son pays et à faire triompher la liberté et l'égalité doit, aux yeux du peuple, repousser d'odieux calomniateurs pris surtout dans la classe des gens suspects. Ce travail doit être ajourné, car, dans les orages révolutionnaires, un grand peuple qui combat pour pulvériser ses fers doit s'environner d'une juste méfiance et plus craindre d'oublier un coupable que de frapper un innocent.

Je mourrai avec ce calme qui permet cependant de s'attendrir pour ses plus chères affections, mais avec ce courage qui caractérise un homme libre, une conscience pure et une âme honnête dont les vœux les plus ardents sont pour la prospérité de la République.

Adieu, mon amie. Console-toi par nos enfants, console-les en les éclairant et surtout en leur apprenant que c'est à force de vertus et de civisme qu'ils doivent effacer le souvenir de mon supplice et rappeler mes services et mes titres à la reconnaissance nationale. Adieu ; tu sais ceux que j'aime ; sois leur consolateur et prolonge par tes soins ma vie dans leur cœur. Adieu, je te presse, ainsi que mes chers enfants, pour la dernière fois de ma vie contre mon sein.

Alexandre B...

CHAPITRE II

AU LENDEMAIN DE THERMIDOR
LE DIRECTOIRE
(1794-1799)

Libération de Joséphine. — Hoche et Eugène. — La pension de Mme Campan. — Dîner chez Barras. — Le général Bonaparte. — Mariage de Joséphine. — Pendant la campagne d'Italie. — Retour de Bonaparte et de Joséphine. — Rue Chantereine. — Caroline Bonaparte. — L'expédition d'Égypte. — Voyage à Plombières. — Retour de Bonaparte. — Le 18 Brumaire.

Le régime de Robespierre avait cessé et notre mère ne nous était pas rendue, lorsqu'une dame remarquable par sa beauté vint nous voir. C'était Mme de Fontenay, depuis Mme Tallien (1). Elle nous caressa, nous rassura par des paroles consolantes et surtout par la promesse de s'intéresser à notre mère. En effet, quelques jours après, elle nous fut rendue (2). Tallien s'était occupé de sa liberté. Il avait montré beaucoup de tête, et lorsque, plus tard, il demanda à ma mère, comme une grâce, de recevoir la femme qu'il

(1) Teresia Cabarrus était sortie de la Petite-Force le 12 thermidor an II.

(2) Joséphine fut libérée, l'une des premières parmi les prisonnières, le 19 thermidor an II (6 août 1794). M. Frédéric Masson ne croyait pas que Mme de Fontenay ait été pour quelque chose dans la liberté de Joséphine (Cf. *Joséphine de Beauharnais, loc. cit.*, p. 241). Le texte de la Reine confirme en tous cas son opinion que Joséphine ne connaissait pas Mme de Fontenay avant cette époque.

venait d'épouser et qui, peut-être, à ce moment fixait trop tous les regards, pouvait-elle lui faire éprouver un refus?

Le général Hoche, ami de mon père, dont il avait partagé la captivité, faillit périr en même temps que lui. Une circonstance particulière le sauva. Le grand prétexte dont on se servait alors pour grossir la liste des gens condamnés à mort était de supposer des conspirations de prison. Ce fut ainsi que mon père et tant d'autres furent frappés à la fois. Par un excès de sévérité envers le général Hoche, on l'avait mis dans un cachot à part au lieu de l'enfermer avec les autres prisonniers. Cet isolement fit son salut (1). A sa sortie de prison, après le 9 thermidor, il rentra au service, demanda mon frère et l'emmena à l'armée de la Vendée dont il venait d'avoir le commandement (2). Le général pensait que, pour former les hommes, on ne saurait les exercer trop jeunes. Aussi, malgré l'âge de mon frère, qui avait à peine treize ans, ne lui épargnait-il aucune fatigue, l'employant sans cesse comme simple ordonnance, l'exposant à tous les dangers. Tel fut le début d'Eugène dans sa carrière militaire et, sans doute, ces premières et rudes leçons lui apprirent-elles à connaître le soldat et plus tard à s'en faire aimer.

(1) Hoche, arrêté le 22 germinal an II et d'abord incarcéré aux Carmes, fut transféré le 27 floréal à la Conciergerie, où le prétexte de la conspiration des Prisons ne fut pas mis en œuvre contre les détenus, car on n'aurait pu le faire sans découvrir Fouquier-Tinville qui avait la surveillance directe de ce lieu de détention. Hoche fut mis en liberté le 17 thermidor.

(2) Hoche fut nommé le 4 fructidor an II (21 août 1794) commandant en chef de l'armée des côtes de Cherbourg. Ce premier contact d'Eugène avec le métier militaire n'a pas laissé de trace dans son dossier des *Archives administratives de la Guerre*. Dans ses *Mémoires*, le prince dit qu'il remplit pendant plusieurs mois les fonctions d'officier d'ordonnance (*Mémoires, loc. cit.*, t. I, p. 31).

Mais ce qui était instruction pour lui devenait un sujet d'effroi pour ma mère. D'ailleurs ses études n'étaient pas encore achevées. Elle le rappela et nous mit à Saint-Germain où deux maisons d'éducation venaient de s'établir (1). Celle où j'entrai était dirigée par Mme Campan, (première femme de l'infortunée Marie-Antoinette.) Frappée en même temps que ses maîtres, restée sans appui, sans fortune, mais d'un haut mérite, elle cherchait dans la supériorité de ses talents et de son esprit une noble indépendance.

C'est entre de telles mains que j'eus le bonheur d'être remise. Je trouvai dans Mme Campan la bonté, la tendresse éclairée d'une mère, encore plus occupée de former nos cœurs que de cultiver nos talents (2).

(1) Mme Campan (Jeanne-Louise-Henriette Genet, née à Paris le 6 octobre 1752, d'abord lectrice de Mmes Victoire et Sophie, entrée en 1774 au service de Marie-Antoinette dont elle devint première femme de chambre, épouse de Pierre-Dominique-François Bertholet-Campan, maître de la garde-robe de la comtesse d'Artois) avait longtemps résidé à Croissy, mais antérieurement au séjour de Joséphine dans cette localité. Elles avaient néanmoins de nombreuses relations communes qui durent fixer le choix de Mme de Beauharnais. Ruinée par la Révolution, Mme Campan avait, en 1794, ouvert une pension à Saint-Germain, d'abord rue de Poissy, transférée bientôt (1er juillet 1795) dans l'hôtel de Rohan, rue de l'Unité. Cet établissement s'appelait : Institution nationale de Saint-Germain. — Tout à côté de l'hôtel de Rohan, un Irlandais, M. Patrice Mac Dermott, avait loué le couvent des Ursulines où il avait établi le Collège irlandais. Il avait fait l'éducation du fils de Mme Campan et ce fut chez lui qu'Eugène fut placé.

Eugène et Hortense entrèrent, l'un au Collège irlandais, l'autre à l'Institution nationale en fructidor an III (août-septembre 1795). — Cf. C. d'Arjuzon, *Hortense de Beauharnais, loc. cit.*, p. 81, et Louis Bonneville de Marsangy, *Madame Campan à Ecouen, étude historique et biographique*, Paris, Champion, 1879, in-8°.

(2) Les lettres de Mme Campan à Hortense ont été publiées sous ce titre : *Correspondance inédite de Madame Campan avec la reine Hortense*, publiée avec notes et introduction par J.-A.-C. Buchon, Paris, Levavasseur, 1835, 2 vol. in-8°.

Elle nous montrait cependant la nécessité d'en avoir par les exemples qu'elle mettait sous nos yeux. Les malheurs de la reine de France, dont elle nous entretenait souvent, me faisaient une impression profonde. J'étais frappée à la fois et des maux que cause la calomnie et des revers dont le plus haut rang ne préserve pas. La conduite de certains émigrés, qu'on voyait sur le sol étranger s'humilier plutôt que de vivre de leur travail, m'instruisait de cette vérité que, pour mettre son indépendance à l'abri du sort, il faut s'assurer d'avance de ce qui la donne : le caractère et les talents.

Je travaillais donc pour en acquérir, quoique j'eusse trop de cette facilité naturelle qui détourne de l'application. Je mettais une persévérance qu'animait encore le souvenir d'une mère en prison, d'un père sacrifié. Mon imagination était encore si frappée qu'elle me présentait sans cesse quelque chose de menaçant et prêt à fondre sur moi. Je cherchais avec une espèce d'exaltation le moyen de le surmonter, et je jouissais de l'idée de ne m'abaisser jamais.

Il est vrai que, dans d'autres moments, l'avenir se présentait à moi sous un aspect moins effrayant.

Une jeune nièce de Mme Campan, Adèle Auguié (1), du même âge que moi, d'une douceur angélique, était devenue mon amie intime et la dépositaire de toutes

(1) Adélaïde-Henriette-Joséphine dite Adèle Auguié, née à Paris le 11 janvier 1784, était l'une des trois filles (les deux autres devinrent la maréchale Ney et Mme Gamot, plus tard comtesse de la Ville) de Pierre-César Auguié et d'Adélaïde-Henriette Genet, sœur de Mme Campan. Mme Auguié était décédée à Paris le 8 thermidor an II. Mlle Auguié, qui resta toute sa vie la meilleure amie d'Hortense, épousa, le 11 avril 1807, à Paris, le général de Broc dont elle devint veuve le 11 mars 1810. Elle mourut accidentellement à Aix en Savoie au cours d'un voyage, en accompagnant la Reine et sous les yeux de celle-ci, le 10 juin 1813.

mes pensées. Je faisais avec elle le roman de ma vie. « Je serai heureuse, » lui disais-je quelquefois. « Je veux me préparer d'avance à tous les événements. La vertu sera ma première passion et, avec elle, on peut tout souffrir. Je veux être aimée du mari que le sort me destine. Je veux former mon caractère et le rendre capable de supporter tous les défauts qu'un homme peut avoir. S'il est léger, je le ramènerai ; s'il est jaloux, je lui sacrifierai mes moindres plaisirs, et je le guérirai. »

La plupart de nos récréations se passaient dans de pareils entretiens, et ces idées, à mesure que j'avançais en âge, prenaient sur moi le plus grand empire. Quoique moins exaltée, mon amie les partageait. Je lui avais communiqué toute la vivacité de mes impressions ; elles étaient devenues les siennes.

Je m'étends avec plaisir sur ces premières années de ma jeunesse, seul temps heureux de ma vie. Jamais je n'exerçai une plus véritable royauté que celle que mes compagnes s'étaient plu à m'accorder. Quelle en était la raison? Rien alors ne faisait prévoir l'élévation de ma famille. Étaient-ce quelques talents brillants qui font effet dans une pension comme dans le monde? La plus avancée à la musique, au dessin, à la danse, la plus vite à la course, la première au travail comme au jeu, avais-je ainsi mérité cette espèce de petit empire? Non ; je crois plutôt que je le devais à ce désir d'être aimée, dont mon cœur était plein et qui pénétrait dans toutes mes actions. Je redoutais tant la jalousie, qui exclut l'affection, que je cherchais à me faire pardonner la moindre apparence de supériorité (1). Je ne

(1) J'avais seule dans la pension un beau voile de dentelle, que je n'ai jamais voulu porter et que je cachais même aux regards de mes compagnes pour ne pas leur inspirer d'envie *(Note de la reine Hortense)*.

pouvais souffrir qu'une maîtresse me donnât pour exemple aux autres. J'aurais voulu me rendre coupable de peur d'humilier celle qu'on accusait, et je parvenais toujours à la justifier. On m'accordait aussi la plus grande confiance. S'élevait-il une discussion entre deux pensionnaires? Elles venaient me consulter et se soumettaient à ma décision. Entrait-il parmi nous une jeune personne embarrassée, sans maintien et qui était un objet de ridicule? Je la prenais sous ma protection. Alors les railleries cessaient (1).

Chaque pensionnaire était chargée à son tour du soin de tenir la classe propre et rangée. Je voulais, comme les autres, m'acquitter de ce devoir. L'empressement de mes compagnes ne me le permit jamais ; on se disputait ma tâche et je paraissais accorder une grâce en désignant celle qui devait me remplacer. C'était une bien vive jouissance pour moi que cet attachement universel, mais peut-être m'a-t-il trop habituée au besoin d'être aimée et estimée. Quel désappointement dans le monde de ne plus retrouver que de vains témoi-

(1) Ce que dit ici Hortense est confirmé par les notes que Mme Campan lui donnait sur le bulletin du 1er germinal an VI (publié par C. D'ARJUZON, *loc. cit.*, p. 118) : « La citoyenne Eugénie *(sic)* Beauharnais est douée des qualités les plus précieuses : elle est bonne, sensible et toujours prête à obliger ses compagnes ; son humeur est égale. Elle aurait tout ce qu'il faut pour bien faire si elle était un peu moins étourdie ». — D'autre part, dans ses *Souvenirs inédits* (dont un fragment a été publié par Mme D'ARJUZON, *loc. cit.*, p. 316), une autre nièce de Mme Campan, Mlle Pannelier d'Arsonval, plus tard baronne Lambert, écrivait : « Mme de Beauharnais connaissait à peine à cette époque le général Bonaparte, sa position ne la mettait nullement en évidence ; on ne peut donc pas dire que c'était pour lui faire sa cour et par flatterie qu'Hortense devint en peu de temps l'idole de la pension : professeurs, maîtresses, pensionnaires, femmes de service, c'était à qui l'aimerait le mieux et, loin de se prévaloir de ce succès général, elle n'en était que plus gracieuse et plus aimable. »

gnages, surtout quand on est devenue trop sensible à l'indifférence qui ne prend pas la peine de juger ou à la légèreté qui vous accuse! J'avouerai cependant que la préférence marquée dont j'étais l'objet ne m'avait inspiré qu'un désir : celui de la mériter. Mais, plus tard, elle a pu nuire, comme un défaut même, à mon bonheur intérieur parce que, faisant bien, j'espérais retrouver cette même déférence et je me persuadai trop qu'elle m'était due.

Ma mère n'avait pu se décider à nous éloigner d'elle, mon frère et moi, qu'en nous faisant revenir à Paris fort souvent. A l'un de ces voyages elle nous annonça qu'elle allait dîner chez le directeur Barras, et qu'elle nous y mènerait. « Comment, ma mère? » m'écriai-je avec vivacité, « tu vois ces gens-là ! Tu oublies donc les malheurs de notre famille? » — « Ma fille, » me répondit-elle avec cette douceur qui ne la quittait jamais, « tu ne songes pas que, depuis la mort de ton père, je n'ai été occupée qu'à réclamer le reste de sa fortune, qu'on croyait perdue pour vous. Ne dois-je pas de la reconnaissance à ceux qui m'ont aidée et protégée? (1) »

Je sentis ma faute. J'en demandai pardon et je suivis ma mère au Directoire, établi au palais du Luxembourg. La société réunie par Barras était fort nombreuse. Tallien et sa femme étaient les seules personnes que j'y connusse. A table, je me trouvai placée entre ma mère et un général qui, pour lui parler, s'avançait toujours avec tant de vivacité et de persévérance qu'il

(1) Joséphine avait été nommée tutrice des enfants Beauharnais avec Étienne-Jacques-Jérôme Calmelet comme subrogé tuteur par sentence du juge de paix de la section Fontaine-Grenelle du 27 germinal an III (16 avril 1795). — Les enfants furent mis en possession de l'héritage de leur père par décision du Bureau du Domaine national, en date du 2 fructidor an III (19 août 1795). (*Archives de la Seine*, Fonds des Domaines, carton 635, dossier 2997).

me fatiguait et me forçait de me reculer. Je considérai ainsi, malgré moi, sa figure qui était belle, fort expressive, mais d'une pâleur remarquable. Il parlait avec feu et paraissait uniquement occupé de ma mère. C'était le général Bonaparte. Son empressement auprès d'elle tenait beaucoup à un fait que je dois rapporter (1).

A la suite des troubles du 13 vendémiaire parut un ordre qui défendait à tout particulier de conserver des armes chez lui (2). Mon frère, révolté à l'idée de se séparer du sabre de son père, courut à l'audience du général Bonaparte, commandant alors la division de Paris (3), et lui dit qu'on le tuerait plutôt que de le lui faire rendre. Il s'exprima avec tant de chaleur que le général en fut touché, lui accorda sa demande et s'informa du nom de sa mère, ajoutant qu'il serait heureux de connaître celle qui inspirait de si nobles sentiments à son fils (4).

(1) D'après M. Frédéric Masson, qui a eu communication de cette partie des *Mémoires de la reine Hortense*, ce dîner chez Barras eut lieu au Luxembourg le 1er pluviôse an IV (21 janvier 1796), anniversaire de la mort de Louis XVI.

(2) Cet ordre est du 22 vendémiaire an IV (14 octobre 1795).

(3) Plus exactement commandant en second l'armée de l'Intérieur.

(4) Dans ses *Mémoires*, t. I, p. 31, Eugène raconte de la même manière le même fait : « Je fus moi-même l'occasion de sa première entrevue avec ma mère. A la suite du 13 vendémiaire un ordre du jour défendit, sous peine de mort, aux habitants de Paris de conserver des armes. Je ne pus me faire à l'idée de me séparer du sabre que mon père avait porté et qu'il avait illustré par d'honorables et d'éclatants services. Je conçus l'espoir d'obtenir la permission de pouvoir garder ce sabre et je fis des démarches en conséquence auprès du général Bonaparte. L'entrevue qu'il m'accorda fut d'autant plus touchante qu'elle réveilla en moi le souvenir de la perte encore récente que j'avais faite. Ma sensibilité et quelques réponses heureuses que je fis au général lui firent naître le désir de connaître l'intérieur de ma famille, et il vint lui-même le lendemain me porter l'autorisation que j'avais si vivement désirée. Ma mère l'en remercia avec grâce et sensibilité. Il demanda la permission de

Au reste, quelle que pût être la cause de ces attentions marquées du général, elles firent naître en moi l'idée que ma mère pourrait se remarier, et cette idée m'attrista. « Elle ne nous aimera plus autant », disais-je à mon frère, en lui faisant part de mes remarques.

Quand le général vint chez ma mère, il s'aperçut de l'espèce de froideur que nous avions pour lui. Il fit quelques frais pour la dissiper, mais d'une façon qui ne lui réussit pas près de moi. Il se plaisait à me tourmenter, disant du mal des femmes, et plus je mettais de chaleur à les défendre plus il les attaquait vivement. J'allais faire ma première communion. Il me soutenait que j'étais dévote, et quand je lui répondais : « Vous l'avez bien faite ; pourquoi ne la ferais-je pas? », il riait aux éclats de m'avoir fâchée et moi, ne devinant pas qu'il voulait s'amuser, je traitais sérieusement tout ce qu'il disait et je concevais de lui une mauvaise opinion.

Chaque fois que je revenais de Saint-Germain, je le trouvais plus assidu auprès de ma mère. Il semblait être l'âme de sa petite société qui se composait de Mmes de Lameth (1), d'Aiguillon (2), de la Gallisson-

revenir nous voir et parut se plaire de plus en plus dans la société de ma mère ». — Ces deux témoignages, celui d'Hortense et celui d'Eugène, remettent définitivement au point la légende selon laquelle le sabre de Beauharnais, déjà confisqué, se serait trouvé par hasard sur la table de Bonaparte qui l'aurait remis à l'instant au jeune homme.

(1) Mme Charles de Lameth, née Marie-Anne Picot de Chateaumorand, était la fille unique d'un ancien militaire, planteur de Saint-Domingue, établi négociant à Bayonne. Elle mourut en septembre 1825, ne laissant qu'une fille, Jenny, mariée à Scipion de Nicolaï. — Cf. marquise DE LA TOUR DU PIN, *Mémoires d'une femme de cinquante ans*, Paris, Chapelot, 1913, in-8°, t. I, p. 276, et *Notes et souvenirs de Théodore de Lameth*, publiés par Eugène WELVERT, Paris, Fontemoing, 1914, in-8°, p. 41.

(2) Jeanne-Victoire-Henriette de Navailles, mariée le 1er fé-

nière (1), Tallien et quelques hommes. Sa conversation était toujours marquée de quelques traits et, jusqu'aux histoires de revenants qu'il racontait quelquefois, il avait l'art de les rendre intéressantes par l'originalité de ses récits. Enfin, il paraissait si admiré du petit cercle que je ne pus cacher à ma mère les craintes qui m'occupaient. Elle les combattit faiblement. Je versai des larmes en la priant de ne pas se remarier, surtout à un homme dont la position l'éloignerait de nous. Mais le général avait déjà plus d'empire que moi. Je sais pourtant que mon chagrin avait rendu ma mère longtemps incertaine. Elle ne résista plus quand elle le vit prêt à partir. Il venait d'être nommé général en chef de l'armée d'Italie. Elle l'aimait. Comment se séparer de lui? Elle consentit à unir son sort au sien.

Mme Campan fut chargée de nous apprendre cette nouvelle, que ma mère n'avait pas eu la force de nous annoncer elle-même, songeant à la peine qu'elle nous causerait (2). J'en fus, il est vrai, profondément affligée. Mme Campan chercha à me calmer, me montra les avantages de ce mariage pour mon frère. Il serait heureux de servir son pays. Il ne pourrait mieux le

vrier 1785 à Armand-Désiré de Vignerot du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon. Veuve le 4 mai 1800, elle épousa en secondes noces Alexandre-François-Louis, comte de Girardin, et mourut le 7 juin 1818.

(1) Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu déterminer avec précision quelle était cette Mme de La Gallissonnière, mais il s'agit probablement de la femme d'Augustin-Félix-Élisabeth Barrin de La Gallissonnière (1757-1828), député de la noblesse d'Anjou aux États Généraux, émigré, rentré en 1801, plus tard général de division (13 août 1814). Elle en avait eu deux filles qui devinrent la comtesse de Mauléon et la comtesse J. H. G. de Bellissen.

(2) Eugène, dans ses *Mémoires*, t. I, p. 32, dit : « Toute la splendeur qui depuis environna Napoléon, alors général Bonaparte, n'a pu me faire oublier toute la peine que je ressentis quand je vis ma mère décidée à former de nouveaux liens ». — Le mariage eut lieu à Paris le 9 mars 1796 (19 ventôse an IV).

faire que sous la protection d'un général, son beau-père. D'ailleurs ce général n'avait en rien trempé dans les horreurs de la Révolution. Il en avait, au contraire, été victime. Sa famille était ancienne et honorable en Corse. Sous tous les rapports cette alliance paraissait convenable.

Je me rendis à ces raisons. L'intérêt de mon frère et la certitude que mon beau-père était étranger au crime qui avait conduit mon père à l'échafaud me firent envisager ce mariage sous un aspect moins triste, lorsque le départ de ma mère pour l'Italie renouvela tout mon chagrin.

Ma cousine germaine, Émilie de Beauharnais (1), dont elle s'était chargée à l'émigration de son père, fut mise en pension avec moi, et Jérôme Bonaparte (2), jeune frère du général, avec Eugène. Ensuite elle rejoignit son époux (3).

Peu de temps s'était écoulé et déjà les journaux retentissaient des victoires de mon beau-père. Chaque jour, Mme Campan voulait m'en lire le récit, mais je me retirais sans rien entendre. Alors elle me rappelait, me forçait à l'écouter et me disait : « Savez-vous que votre mère vient d'unir son sort à celui d'un homme extraordinaire? Quels talents ! quelle valeur ! A chaque instant

(1) Émilie-Louise de Beauharnais, née à Paris le 28 janvier 1781, était la fille du marquis François de Beauharnais, frère aîné d'Alexandre, et de sa première femme, Françoise-Marie de Beauharnais, sa cousine germaine (fille du comte Claude de Beauharnais). Elle épousa le 18 mai 1798 Lavallette et mourut à Paris le 18 juin 1855. On connaît l'admirable rôle joué par elle lors de l'évasion de son mari, sous la Restauration.

(2) Jérôme entra au Collège irlandais, où il resta peu de temps, en germinal an IV (mars-avril 1796).

(3) Bonaparte partit le 21 ventôse an IV (11 mars 1796). A son tour Joséphine quitta la rue Chantereine, pour le rejoindre à Milan à la fin de juin 1796.

de nouvelles conquêtes ! » — « Madame, » lui répondis-je un jour, d'un grand sérieux, « je lui laisse toutes ses conquêtes, mais je ne lui pardonnerai jamais celle de ma mère ». Ce mot fit rire Mme Campan. Elle le répéta. Tout Paris l'apprit. Les personnes du faubourg Saint-Germain s'enthousiasmaient pour moi et me supposèrent des opinions politiques que j'étais bien loin d'avoir.

Depuis longtemps Mme Campan me pressait d'écrire à mon beau-père. Je m'y étais toujours refusée. Pouvais-je exprimer un sentiment que je n'éprouvais pas? Cela m'était impossible et je ne devais pas non plus dire toute la peine que m'avait causée ce mariage. J'avais trouvé beaucoup mieux de ne pas écrire. Comme Mme Campan l'exigea, je me soumis. Ma lettre ne renfermait qu'une idée, dont voici à peu près le sens : « J'ai appris votre mariage avec ma mère. La chose qui m'a le plus étonnée, c'est que vous, à qui j'ai entendu dire tant de mal des femmes, vous vous soyez décidé à en prendre une (1). » Le général me répondit une assez longue lettre d'une écriture extrêmement difficile à lire et indéchiffrable pour tout le monde. Ce ne fut que sous le Consulat que Bourrienne, secrétaire du Premier Consul, me fit connaître tout ce qu'elle contenait d'aimable (2).

(1) C'est à cette lettre que Bonaparte fait allusion en écrivant à Joséphine, le 5 floréal an IV (24 avril 1796), six semaines après son départ : « J'ai reçu une lettre d'Hortense. Elle est tout à fait aimable. Je vais lui écrire. Je l'aime bien et je lui enverrai bientôt les parfums qu'elle veut avoir » (publiée par Frédéric MASSON dans *Madame Bonaparte*, Paris, Ollendorf, 1920, in-8°, p. 25, d'après le recueil de Charles TENNANT, *A tour through parts of the Netherlands*, Londres, Longman Hurst Rees, 1824, 2 vol. in-8°, t. II, p. 451).

(2) On trouvera à la fin de ce volume cette lettre du général Bonaparte, datée du quartier général de Milan, 22 prairial l'an IV (10 juin 1796), dont l'original est conservé dans les archives du prince Napoléon et qui était restée jusqu'à présent inédite.

Vers ce temps, je fis ma première communion avec la ferveur d'un jeune cœur qui porte autant d'exaltation que de pureté dans toutes les actions de sa vie. Mon frère fit la sienne le même jour. Tous les dimanches il venait passer deux heures avec moi dans l'appartement de Mme Campan. C'est un plaisir dont je devais bientôt être privée, car le général Bonaparte le fit venir à l'armée d'Italie comme son aide de camp. Qu'il me fut cruel de me séparer d'un frère si tendrement chéri (1) !

L'amitié de mes compagnes, l'affection de Mme Campan purent seules me consoler. Cette dernière remarquait avec peine la vivacité de toutes mes impressions. Elle mettait tous ses soins à fortifier ma raison contre ce qu'elle appelait un excès de faiblesse, m'apprenait de bonne heure à me méfier de moi, à maîtriser cette exaltation que je pourrais par la suite apporter dans mes sentiments. Heureusement que je mettais à tout le même feu. J'étais habituellement très gaie, très rieuse même, ce qui tempérait beaucoup le mal qu'aurait pu me faire cette activité, cette chaleur de cœur. Je semblais disposée à ne laisser échapper aucune occasion de sentir ; rien ne glissait sur moi, tout y pénétrait profondément.

Dans les vacances toutes les mères venaient chercher leurs filles. Seule, je semblais n'avoir pas de famille,

(1) Le dossier du prince Eugène aux *Archives administratives de la Guerre* contient le brevet provisoire de sous-lieutenant à la suite du 1er régiment de hussards, daté du 12 messidor an V, et signé par Bonaparte. On y trouve aussi une demande adressée par Berthier au ministre, le 15 messidor an V, pour faire confirmer cette nomination et ratifier l'emploi d'aide de camp de Bonaparte, qui avait été confié le même jour à Eugène. Enfin ce dossier contient le brevet de sous-lieutenant établi à la suite de cette démarche, signé par le ministre Scherer et daté du 22 brumaire an VI.

et le cœur gros, souvent, je m'attendrissais sur moi. J'étais injuste, car il n'arrivait pas un général, un aide de camp apportant des dépêches ou des drapeaux d'Italie qu'il ne fût chargé de commissions, de mille souvenirs de ma mère. Mon beau-père lui-même m'envoya par ses aides de camp Marmont et Lavallette des montres et des chaînes de Venise (1). Tout devait me prouver que j'étais présente à leur pensée et que mon isolement n'avait rien que de naturel.

Mon grand-père habitait Fontainebleau (2). La princesse de Hohenzollern avait quitté la France peu de temps après la mort de son frère, le prince de Salm. Personne ne pouvait donc me faire sortir. Mme Tallien, il est vrai, avait désiré que je vinsse passer quelques jours près d'elle, mais je m'y étais refusée obstinément. Je sentais que ma place n'était pas là. Ma liaison intime avec les nièces de Mme Campan (3) me rendait moins

(1) Le fils de la reine Hortense possède encore une petite montre ronde envoyée par le général B. à cette époque (*Note écrite sur le manuscrit rouge des Mémoires par Napoléon III.*) — Une autre montre à répétition, émaillée et entourée de perles fines, apportée à Hortense en fructidor an IV par le duc Serbelloni, fut donnée plus tard par la Reine à la comtesse d'Arjuzon, née Hosten (C. D'ARJUZON, *Hortense de Beauharnais, loc. cit.*, p. 106).

(2) Voir plus haut, p. 10.

(3) En dehors d'Adèle Auguié (Mme de Broc), dont il a déjà été question, les deux nièces de Mme Campan dont Hortense parle ici, étaient : *a*) Aglaé-Louise, dite Eglé Auguié, née le 10 janvier 1782, qui épousa Michel Ney le 5 août 1803, devint maréchale de France, duchesse d'Elchingen, princesse de la Moskowa, et mourut à Paris, 8, rue d'Isly, le 2 juillet 1854. — *b*) Antoinette-Louise Auguié, née à Versailles le 10 avril 1780, filleule de Marie-Antoinette et de Louis XVI, mariée en premières noces à Charles-Étienne-Michel Gamot en 1798 et en secondes noces, en 1826, à César de la Ville de Villa-Stellone, baron de l'Empire. Elle mourut à Paris le 4 avril 1833. — Deux autres nièces de Mme Campan étaient aussi élevées à Saint-Germain : Agathe Rousseau, qui devint Mme Bourboulon de Saint-Elme, et Alexandrine Pannelier, plus tard baronne Lambert ;

pénible l'éloignement de ma famille et, quelquefois j'allais à Grignon (1), belle terre à M. Auguié.

Un jour, Mme Campan nous mena faire une partie de plaisir à Versailles, chez une de ses tantes. Le soir, il y eut un thé où furent invitées quelques personnes de la ville. Parmi elles, se trouva un poète dont la verve se monta sur nous et sur moi en particulier. Je fus peu sensible à son hommage, mais quelle fut ma surprise et je dois dire aussi mon chagrin (car j'en pleurai comme un enfant) lorsque, le lendemain, je retrouvai ses vers dans un journal. Mme Campan riait de mon désespoir : « Comment ! Madame, » lui disais-je en sanglotant, « c'est un flatteur qui veut faire sa cour à mon beau-père et qui me fait un mal affreux. Pour qu'une femme soit heureuse, il faut qu'elle soit ignorée, et voilà mon nom dans un journal ! Tout le monde va s'occuper de moi. Je serai connue, donc je serai malheureuse. » Et je recommençais à pleurer. Était-ce un pressentiment? Mme Campan s'aperçut bien que j'étais trop affectée pour continuer à plaisanter. Elle me dit avec attendrissement : « Oui, vous serez connue. Votre destinée le veut peut-être ainsi. Souvenez-vous de ne jamais rien faire de mal, car tout se sait dans le monde Plus la position est élevée, plus les actions sont jugées sévèrement. Résignez-vous donc au sort qui vous attend. Il sera heureux, n'en doutez pas, car vous serez vertueuse et satisfaite de vous. »

Pour revenir à mon poète, le mécontentement que

mais Hortense fut beaucoup moins liée avec ces dernières qu'avec Mlles Auguié.

(1) Commune de Thiverval (Seine-et-Oise). Ce château appartint plus tard au maréchal Bessières. L'École d'agriculture y est aujourd'hui installée. — Pierre-César Auguié, né à Figeac, fut, sous l'ancien régime, receveur général des duchés de Bar et de Lorraine et, sous le nouveau, administrateur des Postes. Il mourut en 1815 à 75 ans.

j'en éprouvais fut si vif que, quinze ans après, quand il m'envoya un ouvrage de lui avec une lettre fort aimable, en reconnaissant son nom, je jetai l'ouvrage et la lettre et m'écriai : « Ah ! le vilain homme ! il m'a porté malheur. »

Il est un sentiment trop négligé parmi les femmes et que Mme Campan s'appliquait surtout à cultiver en nous : l'amour de la patrie. Cette vertu essentielle a manqué à d'illustres Français. Que ne l'ont-ils possédée !... Ils auraient épargné à la France bien des malheurs que leur reproche l'histoire. S'il est doux d'aimer son pays, il est louable d'être sans cesse prêt à se sacrifier pour lui. Voilà ce que je me suis efforcée d'inspirer à mes enfants. Peut-être n'ai-je que trop réussi, si le sort les éloigne à jamais de cette France que je me suis plu à leur faire tant chérir !

Mme Campan mettait aussi un grand soin à former le caractère de ses élèves. Elle institua pour prix de sagesse une rose destinée à celle d'entre nous qui réunirait le plus de suffrages (1). Les élèves, les maîtres, les domestiques, tous étaient appelés à donner leur voix. Personne ne voulait concourir avec moi, et d'avance l'on me décernait le prix. Je l'obtins en effet. Ce succès, les larmes qu'il fit répandre, l'enthousiasme qu'il occasionna produisirent sur moi une des plus vives et des plus douces sensations de ma vie.

Trois mois après devait avoir lieu une nouvelle nomination. Les débats qu'elle fit naître mirent la pension dans un état de révolution, et voici le sujet grave qui divisait les esprits. Parmi les quatre concurrentes à la rose était une jeune personne remplie de talents, mais

(1) Ce prix, dit de bon caractère, consistait en une rose artificielle portée les dimanches par la lauréate (Cf. D'ARJUZON, *Hortense de Beauharnais, loc. cit.*, p. 96.)

d'un caractère difficile. L'espoir d'obtenir le prix l'avait rendue en peu de temps la plus douce et la plus complaisante des pensionnaires. Ma cousine Émilie de Beauharnais (1), sa rivale, n'avait aucun effort à faire. Sa bonté lui avait facilement gagné les cœurs, mais on se demandait : « Laquelle a le plus de mérite, de celle qui sait vaincre ses défauts, ou de celle qui suit son penchant naturel? » La question fut discutée avec la passion dont la jeunesse est susceptible, et le jour de la fête fût presque devenu un jour de combat si, pour mettre les partis d'accord, Mme Campan n'avait partagé le bouquet de roses et fait deux rosières au lieu d'une. Je restai neutre dans cette grande affaire. Ma voix paraissait trop appartenir à ma cousine.

Tandis que ma vie de pensionnaire s'écoulait, calme et paisible, au milieu de ces petits événements, il s'en passait de fort importants dans le monde. La paix de Campo-Formio venait d'être signée. Quelques affaires amenèrent à Paris mon grand-père et sa femme (2). Il désira me voir. Depuis longtemps je n'avais pas quitté Saint-Germain. J'arrivai à la nuit sur cette place où tant de monde avait péri (3). Le souvenir de mon père, sa fin tragique se retracèrent à ma mémoire. Je versai des larmes en silence au fond de la voiture. J'aurais eu honte de laisser apercevoir ma faiblesse ;

(1) Voir plus haut, p. 45.

(2) Il s'agissait d'obtenir la levée du séquestre mis sur ses biens à la suite de l'émigration de son fils aîné. Le marquis de Beauharnais, qui avait épousé Mme Renaudin à Fontainebleau en messidor an IV, donne comme adresse, dans ses pièces officielles, pendant ce séjour à Paris : 6, rue Chantereine (de la Victoire), ce qui tendrait à faire croire que Joséphine aurait, après son retour, offert l'hospitalité à son beau-père et à sa belle-mère, mais sa maison était bien petite. (Voir le dossier de la réclamation de Beauharnais aux *Archives de la Seine*, Fonds domaniaux).

(3) Place de la Révolution, ex-Louis XV (place de la Concorde).

j'ai toujours caché mes émotions. Je crois que plus elles sont profondes, plus on prend soin de les renfermer.

J'étais depuis peu de jours chez mon grand-père quand le général Bonaparte arriva d'Italie (1). Tout Paris retentissait de son nom. C'était à qui pourrait le voir, l'admirer. Il descendit dans la maison de ma mère, rue Chantereine, à laquelle on donna de suite le nom de rue de la Victoire (2). Mon grand-père nous conduisit un matin chez lui, ma cousine et moi. Quel changement dans notre petite maison si tranquille autrefois ! Elle était alors remplie de généraux, d'officiers. Les sentinelles avaient peine à repousser le peuple et les personnes de la société impatientes et avides de voir le vainqueur de l'Italie. Enfin, malgré la foule, nous pénétrâmes jusqu'au général qui était à déjeuner, entouré d'un nombreux état-major. Il m'accueillit avec toute la tendresse d'un père, me parla de mon frère qu'il venait d'envoyer à Zante, à Corfou, à Céphalonie, à Rome, porter la nouvelle de la paix, et m'annonça le prochain retour de ma mère (3). Peu de jours après, j'eus le

(1) Bonaparte arriva à Paris le 15 frimaire an VI (5 décembre 1797) à 5 heures du soir.

(2) Joséphine avait quitté le 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795) la rue Saint-Dominique pour s'installer rue Chantereine où elle avait loué le 30 thermidor an III (17 août 1795) un hôtel entre cour et jardin appartenant à la citoyenne Julie Carreau, épouse séparée de Talma. Cet hôtel, aujourd'hui détruit, avait son entrée sur l'emplacement du numéro 60 actuel de la rue de la Victoire et son jardin s'étendait jusque sur l'emplacement du 51 de la rue de Châteaudun. Il portait alors le numéro 6.

(3) A la suite de cette visite, Mme Campan écrivait à Caroline d'Hyenville (lettre publiée par C. d'Arjuzon, *Hortense de Beauharnais, loc. cit.*, p. 115) : « Le général, qui est arrivé avant la maman, a été si content de sa modestie, de son maintien, de ses talents, qu'il a désiré m'en faire ses remerciement : et m'a invitée à dîner ».

bonheur de la revoir et de venir habiter près d'elle (1).

Elle se plaisait souvent à me raconter ses voyages, les dangers qu'elle avait courus pendant la guerre, comment le général Wurmser envoya à sa poursuite et fit tirer sur sa voiture aux environs de Mantoue (2), comment aussi le général Bonaparte, lorsqu'il apprit cet événement, lui écrivit : « Wurmser payera cher les craintes qu'il vient de te causer » et, en effet, peu de jours après, de nouvelles victoires venaient confirmer les paroles du général.

Je me souviens encore que, m'entretenant des honneurs qu'elle avait reçus en Italie, elle me raconta la prédiction qu'une vieille négresse lui fit à la Martinique avant son mariage. Après lui avoir annoncé une destinée bien extraordinaire, deux mariages loin de la colonie, deux enfants de son premier mari, elle avait ajouté que le second l'éleverait si haut qu'elle serait plus que reine, mais qu'il aurait à redouter un prêtre qui chercherait à le perdre (3). Alors ma mère me fit remarquer que cette prédiction, qu'elle avait oubliée, venait de s'accomplir puisque la gloire des armées françaises l'avait placée en Italie plus haut qu'une reine. Elle était loin de prévoir que cette gloire dût l'élever encore. Néanmoins, elle m'avoua que la fin de cette prédiction lui inspirait une sorte de crainte involontaire et qu'elle ne verrait jamais sans trouble un prêtre placé trop près de son mari.

(1) Joséphine arriva à Paris, le 13 nivôse an VI (2 janvier 1798). Le traité de Campo-Formio avait reconnu le gouvernement des îles Ioniennes sous le nom de République des Sept-Iles. Voir le récit de la mission d'Eugène dans ses *Mémoires, loc. cit.*, t. I, p. 34.

(2) Cette scène se déroula le 25 juillet 1796. — Voir *Mémorial de Sainte-Hélène*, éd. Garnier, Paris. s. d., 4 vol. in-16, t. III, p. 169, et *Douze ans de ma vie* (1796-1808), par A.-R. Hamelin, *Revue de Paris* du 1er novembre 1926, p. 19.

(3) M. de Talleyrand ! !

M. de Talleyrand, alors ministre des Affaires étrangères, donna une fête au général (1). Ma mère m'y conduisit et j'y vis pour la première fois Mme de Staël. Elle s'était attachée aux pas du général, ne le quittait pas, le fatiguait tellement qu'il dissimulait peu, et peut-être pas assez, l'importunité qu'il en éprouvait (2).

Ma mère était forcée d'aller beaucoup dans le monde. Je préférais ne pas l'y suivre et passer mes soirées chez mon grand-père où se réunissaient ma cousine et Mlles Auguié. Louis Bonaparte, arrivé avant le général à Paris, se plaisait aussi dans notre intérieur et y venait souvent. Son attention paraissait se fixer sur moi, et je ne sais pourquoi je le redoutais. Je répétais à ma cousine que c'était sans doute pour elle qu'il était si assidu, et cette idée me plaisait.

Joseph Bonaparte arriva à Paris avec sa femme Julie, Caroline Bonaparte, sa sœur, et Désirée Clary, sœur de sa femme (3). Mon frère, qui avait terminé sa mission, les accompagnait. Il était parti encore enfant.

(1) Cette fête fameuse fut donnée le 14 nivôse an VI (3 janvier 1798) dans l'hôtel de Galliffet, rue du Bac, qui était alors le siège du ministère des Relations extérieures et qui est aujourd'hui l'ambassade d'Italie. Joséphine s'y montra de très mauvaise humeur. — Cf. *Journal et Souvenirs, Discours et opinions de S. Girardin*, Paris, Moutardier, 1828, 4 vol. in-8°, t. III, p. 143.

(2) Mme de Staël avait rencontré pour la première fois Bonaparte au cours de la visite qu'il avait faite à Talleyrand le lendemain même de son retour à Paris, le 16 frimaire an VI (6 décembre 1797). Il fit alors peu attention à elle. Elle le revit au bal du 14 nivôse. C'est là qu'à la question : « Quelle est la première femme du monde, morte ou vivante? » Bonaparte lui répondit en souriant : « Celle qui a fait le plus d'enfants ». (Cf. Paul GAUTIER, *Madame de Staël et Napoléon*, Paris, Plon, 1903, in-8°, p. 4 et 8).

(3) Joseph revenait de Rome où il était ambassadeur de la République française et d'où l'assassinat du général Duphot l'avait contraint de partir. Désirée Clary avait été fiancée à ce général.

Je le retrouvais homme ; je croyais voir en lui un véritable soutien.

Je comptais beaucoup me lier avec Caroline Bonaparte, à peu près du même âge que moi (1) et d'un caractère que je ne doutais pas devoir convenir au mien. Si l'intimité n'exista pas entre nous, ce fut la faute du général. Il me proposait trop souvent comme modèle à sa sœur, et faisait trop valoir mes faibles talents à ses yeux (2). Mais ce qui l'affligea surtout, ce fut le projet de la mettre avec moi chez Mme Campan. Vainement, je m'efforçai de lui persuader que rien n'était plus heureux que la vie occupée de Saint-Germain, que les plaisirs qu'on y goûtait valaient bien ceux de Paris. J'avais de la peine à la convaincre. Caroline connaissait déjà le monde et s'y plaisait. Enfin, malgré ses pleurs, il fallut obéir au général. Je pris beaucoup de soins pour lui rendre supportables les premiers moments de son arrivée. J'expliquais le retard de ses études, en le rejetant sur ses longs voyages. Je faisais valoir ce qu'elle savait (3). Je retouchais ses dessins pour qu'elle pût obtenir un prix. Jamais pourtant je ne

(1) Caroline, née à Ajaccio le 25 mars 1782, avait un an et quinze jours de plus qu'Hortense.

(2) Mlle Pannelier (baronne Lambert) confirme les paroles d'Hortense : « Elle entrait en pension tout à fait à contre-cœur. Son frère lui avait beaucoup vanté les talents d'Hortense et la lui donnait toujours comme modèle, en sorte qu'avant même de la connaître l'esprit de jalousie s'était éveillé en elle et, sans l'avoir vue, elle la détestait. Jamais ce sentiment n'a pu s'effacer entièrement » (C. D'ARJUZON, *Hortense de Beauharnais*, *loc. cit.*, p. 318).

(3) Mlle Pannelier dit : « Lorsqu'elle [Caroline] arriva en pension, elle n'avait aucune instruction ; elle ne savait même pas lire... Le général Bonaparte avait désiré que sa sœur apprît le dessin et la musique : pour les arts également, personne ne fut plus mal organisé que Caroline... Quant au dessin, elle avait adopté le paysage, mais il lui était impossible de faire une maison droite » (C. D'ARJUZON, *Hortense de Beauharnais*, *loc. cit.*, p. 84).

gagnai son cœur. Son éloignement pour moi la porta même à d'injustes plaintes. Elle m'accusa auprès du général de briller sans cesse à ses dépens et d'être la cause de petites humiliations que lui faisaient éprouver nos compagnes. Sensible à un procédé que j'étais loin d'avoir mérité, je voulus m'en expliquer avec elle. Sa franchise me désarma : elle convint de ses torts, me confia qu'elle aimait le colonel Murat, et qu'elle avait employé tous les moyens de retourner à Paris. Sa confiance me toucha ; dès ce moment, l'union se rétablit entre nous.

L'expédition d'Égypte se préparait, mais, avant son départ, le général Bonaparte voulut marier ma cousine, Émilie de Beauharnais. Elle était belle et douce comme un ange. Mille agréments joints à sa parenté donnaient du prix à une semblable alliance. Il offrit sa main au général Marmont, qui la refusa par la seule raison qu'elle était fille d'un émigré (1). M. Lavallette était recommandable par ses talents, par sa droiture et sa haute probité, distingué par son esprit et ses manières, sans l'être par son extérieur (2). Le général Bonaparte lui proposa ce mariage et il y consentit. Nous vîmes arriver un jour, à Saint-Germain, mon beau-père avec ma

(1) Lors de l'arrestation de Lavallette, après les Cent-Jours, Marmont défendit Émilie avec une courageuse fermeté. C'est grâce à lui qu'elle put approcher Louis XVIII qui la repoussa.

(2) Antoine-Marie Chamans Lavallette était né à Paris le 14 octobre 1769. Successivement volontaire dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, puis dans la Légion des Alpes, aide de camp de Baraguey-d'Hilliers puis de Bonaparte, nommé sous l'Empire directeur général des Postes, conseiller d'État, comte de l'Empire, il reprit ses fonctions à l'hôtel des Postes au retour de l'île d'Elbe. Arrêté après Waterloo, condamné à mort le 21 novembre 1815, il put s'évader grâce au dévouement de sa femme. Exilé, il ne put rentrer en France qu'en 1820 : Mme Lavallette était devenue folle. Lavallette mourut à Paris le 15 février 1830.

Page 26.

~~de rétablir entre nous~~
le général bonaparte lui propose ce mariage
~~et il y~~ consentit nous vîmes arriver un jour à St Germain
~~[illegible]~~ le général ~~bonaparte~~ seul ~~[illegible]~~ à
~~[illegible]~~ avec ma mère et mr
mon beau père
de lavalette nous étions à table le général voulut
assister à notre dîner le hasard fesait qu'une
pensionnaire était en pénitence ce qui arrivait bien
rarement; et cette grande pénitence était de dîner
seule à une petite table sans nappe, quelle
affreuse mortification de se montrer ainsi au vainqueur
de l'italie. le général la fit cesser bientôt en demandant
la grace ~~[illegible]~~ qui lui fut accordée la
coupable si cruellement punie était mlle [illegible]
le général visite toute la maison de St germain
s'informa des études, donna des conseils sur les travaux
il était absolument le même en mettant
la même gravité et la même importance à s'occuper
de ce qui pouvait convenir à des petites filles
que je l'ai vu souvent depuis décider des
questions les plus importantes, mme Campan resta
en admiration de la justesse de toutes ses
remarques. nous suivîmes ~~allames~~ Caroline ma cousine
et moi dans la forêt de St germain le général
et ma mère qui avaient apporté dans leur voiture
un dîner froid qui fut servi sur l'herbe, mme de lavalette
s'occupait beaucoup de ma cousine et le mariage fut
conclu huit jours.

[illegible]

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

PAGE AUTOGRAPHE DE LA REINE HORTENSE

(Au prince Napoléon.)



mère et M. Lavallette. Nous étions à table. Le général voulut assister à notre dîner. Le hasard faisait qu'une pensionnaire était en pénitence, ce qui arrivait bien rarement, et cette grande pénitence était de dîner seule à une petite table sans nappe. Quelle affreuse mortification de se montrer ainsi au vainqueur de l'Italie ! Le général la fit cesser bientôt, en demandant la grâce qui lui fut accordée. La coupable si cruellement punie était Mlle Zoé Talon, depuis Mme du Cayla (1).

Le général visita toute la maison de Saint-Germain, s'informa des études, donna des conseils sur les travaux qui convenaient aux femmes ; enfin il était absolument le même et mettait la même gravité et la même importance à s'occuper de ce qui pouvait convenir à des petites filles que je l'ai vu souvent depuis décider des questions les plus importantes.

Mme Campan resta en admiration de la justesse de toutes ses remarques. Nous suivîmes, Caroline, ma cousine et moi, dans la forêt de Saint-Germain, le général et ma mère qui avaient apporté dans leur voiture un dîner froid qu'on servit sur l'herbe (2). M. Lavallette s'occupa beaucoup de ma cousine, et le mariage fut conclu huit jours avant le départ pour l'Égypte (3), chez mon grand-père, sans appareil. Nous y assistâmes, Caroline et moi. Après la célébration, ma cousine me parut triste. Je commençai à soupçonner que cette union ne lui convenait pas. Je m'approchai d'elle avec

(1) La future maîtresse de Louis XVIII était née en 1784. Elle devait mourir en 1850.

(2) Voir le récit de toute cette journée dans les *Mémoires et Souvenirs du comte Lavallette*, Paris, Société parisienne d'édition, 1905, in-8°, p. 411.

(3) Émilie et Lavallette furent mariés le 18 mai 1798. Bonaparte était parti de Paris le 4 mai. Lavallette le rejoignit à la fin du même mois.

tendresse et les marques d'un vif intérêt lui arrachèrent l'aveu de l'amour qu'elle avait pour Louis Bonaparte (1). Je demeurai aussi surprise qu'affligée de sa confidence tardive et de l'impuissance où j'étais de remédier à une chose irrévocablement terminée. J'étais convaincue, si elle me l'eût dit à temps, de la possibilité de faire rompre, par mes instances auprès de ma mère, ce projet de mariage, et j'entrais d'autant plus vivement dans son chagrin que le comble du malheur, à mes yeux, était d'unir sa destinée à celle d'un homme qu'on n'aimait pas.

Ma mère alla conduire son mari et son fils jusqu'à Toulon où ils s'embarquèrent pour l'Égypte. Elle vint ensuite attendre aux eaux de Plombières le moment de les rejoindre. Une chute qu'elle y fit pensa lui coûter la vie. Se trouvant avec quelques personnes sur le balcon de la maison qu'elle habitait, les planches se rompirent et elle tomba de vingt pieds de haut sur le pavé. Croyant qu'elle allait mourir, elle m'envoya chercher à Saint-Germain (2). J'arrivai promptement et mes tendres soins lui rendirent la santé.

Vers la fin de notre séjour aux eaux, on parla de l'arrivée du directeur Reubell, avec ses deux fils, dont on disait beaucoup de bien (3).

(1) Napoléon, à Sainte-Hélène, a confirmé le mutuel amour de Louis et d'Émilie. Parlant à Gourgaud de Mme Lavallette, il disait qu' « il l'avait empêchée de se marier avec Louis Bonaparte parce qu'elle était fille d'émigrés » (GOURGAUD, *Sainte-Hélène*, Paris, Flammarion, s. d., in-8°, t. I, p. 489). On verra plus loin que, en 1816, Louis se souvenait encore de sa passion pour Émilie.

(2) Voir le récit de cet accident dans Frédéric MASSON, *Madame Bonaparte*, *loc. cit.*, p. 132. Mme de Cambis avait appelé Joséphine pour lui faire voir un petit chien qui passait dans la rue elle eut, dans la chute, une cuisse brisée; Joséphine s'en tira avec de fortes contusions dont le docteur Martinet la guérit.

(3) Reubell fut directeur du 11 brumaire an IV (1er novembre 1795)

Quelqu'un, faisant leur éloge devant moi, semblait y mettre une intention et me regardait fixement. J'en éprouvai du trouble. Trop jeune pour être mariée, la seule idée qu'on pouvait prétendre à ma main sans me convenir me déplaisait. « Ils tiennent le premier rang en France, » me disais-je ; « ma position paraîtrait assez d'accord avec celle qu'ils ont, mais je ne consentirai jamais à une telle union. Je veux entrer dans une famille de mon choix qui me promette plus de bonheur solide que d'éclat. Cette garde, ce tapage, ont quelque chose de bruyant qui ne saurait me séduire. » Cependant, ces jeunes gens qu'on m'avait tant vantés m'occupaient malgré moi. Le peu de romans qu'on m'avait laissé lire m'avaient appris que l'amour peut naître subitement (1). Je le redoutais sans le connaître, et comme je m'étais promis de n'en éprouver que pour celui que j'épouserais, je me défendais d'avance du sentiment dont je me

au 20 floréal an VII (14 mai 1799). — De ses deux fils, l'aîné, Jean-Jacques, né le 12 août 1777, embrassa la carrière militaire, parvint au grade d'adjudant-général chef de brigade (24 octobre 1798), fut nommé commandant des troupes de la Guadeloupe (18 avril 1803). Il fut autorisé le 2 novembre 1807 à passer au service du roi de Westphalie qui le nomma successivement général de brigade (8 décembre 1807) et général de division (25 décembre 1808). Passé en Amérique en 1809, il rentra au service de la France, comme maréchal de camp, le 26 février 1817, fut admis à la retraite le 24 septembre 1836 et mourut en laissant postérité de son mariage avec Esther-Anne Pascault. — Le second, François-Xavier, né le 6 janvier 1780, fut grenadier de la garde à cheval du Directoire, épousa la fille du marquis de Codouin et mourut au château de Pompignac (Gironde) sans enfants. Cf. Raymond GUYOT, *Documents biographiques sur J.-F. Reubell* (1747-1807), Paris, 1907, in-8°.

(1) Sur ce projet de mariage, cf. *Mémoires de Barras*, publiés par Georges DURUY, Paris, Hachette, 1896, tome III, p. 141. Aux avances de Barras prônant cette union, Reubell aurait répondu : « Nous sommes de bons Alsaciens. Nous ne sommes pas de force à nous mesurer en mariage avec une fille de Mme de Beauharnais et un beau-père Corse ». Mais Barras ment souvent.

croyais menacée. Je songeais à tous les moyens d'échapper au danger. Après bien des réflexions, je me décidai, quand ils me seraient présentés, à ne rechercher que leurs défauts et leurs désagréments. Enfin, on les annonça chez ma mère. Je ne dirai pas le trouble que j'éprouvai, mais il cessa bientôt. L'imagination d'une jeune personne s'élance toujours vers la perfection et va si loin au delà de la réalité que ce qui est bien ne lui paraît que médiocre. Aussi, rien dans ces messieurs ne me sembla digne de fixer mon attention. Je ris de ma peur et l'indifférence où leur vue me laissa leur valut un bon accueil.

Toute la famille du général Bonaparte était réunie à Paris. Lucien, membre du Conseil des Cinq-Cents, s était brouillé avec tous ceux qui la composaient, à cause de son mariage mal assorti. Ma mère était parvenue à le raccommoder avec le général Bonaparte, et sa femme était si bonne qu'on avait fini par la voir et l'aimer beaucoup (1).

Le général Bernadotte épousa Désirée Clary, sœur de Mme Joseph Bonaparte (2). Toutes ces personnes vivaient entre elles, fort retirées, et ne voyaient ma mère que rarement. Vers ce temps, elle acheta la Malmaison, qu'elle commença à embellir et où elle resta jusqu'au retour du général (3). Je venais tous les huit

(1) Le mariage de Lucien avec Catherine Boyer, avait été célébré à Saint-Maximin (Var) le 15 floréal an II (4 mai 1794). Aucun membre de la famille n'y avait assisté.

(2) Le 17 août 1798.

(3) L'acte d'achat de la Malmaison aux Lecouteulx du Moley est du 2 floréal an VII (21 avril 1799). — M. Jean Bourguignon a surabondamment prouvé (*Une visite à Malmaison*, Paris, Lechevalier, alb. in-8° oblong, p. 22) que, sous l'Empire, on appela constamment cette propriété : Malmaison, et non : la Malmaison. M. Frédéric Masson a toujours adopté cette première forme. Quoique la thèse de

jours passer une journée avec elle, et elle se plaignait à moi des procédés de la famille Bonaparte à son égard. Louis était revenu d'Égypte, et n'avait mis aucun empressement à venir la voir ; elle en fut affectée.

J'eus alors un grand chagrin. J'appris que mon frère avait été blessé à la tête sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Il tomba roide sur le coup. On le crut mort. Une bombe avait éclaté au milieu de l'état-major ; un éclat avait frappé mon frère (1). Le même jour, le colonel Duroc avait aussi été blessé très grièvement, et le général Bonaparte lui-même courut le plus grand danger. Un simple maréchal des logis des guides (depuis le général Daumesnil) s'élança intrépidement entre la bombe et le général, le saisit dans ses bras et lui fit un rempart de son corps. Mais le général, en voyant tomber mon frère, avait été trop ému pour songer à lui-même.

Enfin, le général Bonaparte débarqua à Fréjus au moment où il était le moins attendu (2). L'enthousiasme fut si grand que tous les habitants de la ville se por-

M. Jean Bourguignon, qui connait si bien l'histoire du Palais dont il est avec tant de succès le conservateur, soit indiscutable, comme la Reine écrit toujours sur ses manuscrits : *la* Malmaison, nous n'avons pas cru pouvoir, sans la trahir, modifier le nom du chateau tel qu'elle avait l'habitude de le prononcer.

(1) Eugène, dans ses *Mémoires*, t. I, p. 56, raconte un peu différemment sa blessure : « Je fus blessé d'un éclat de bombe à la tête au premier assaut qui fut très meurtrier et peu s'en fallut que je n'y restasse, car la même bombe qui m'avait renversé fit tomber un pan de mur sous les décombres duquel je restai quelque temps enseveli. Duroc fut blessé le même jour d'un éclat d'obus, mais beaucoup plus grièvement que moi, car il ne put reprendre son service de toute la durée du siège. Au bout de dix-neuf jours, je fus entièrement guéri ». Cet assaut eut lieu le 1er avril 1799. Cf. DE LA JONQUIÈRE, *l'Expédition d'Égypte*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1899, in-8°, t. IV, p. 351.

(2) Le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799.)

tèrent vers la frégate, y montèrent et rompirent par là les lois de la quarantaine.

La France, à cette époque, était si malheureuse, que tous les bras lui furent ouverts et que toutes les espérances se tournèrent vers lui. Je partis avec ma mère pour aller à sa rencontre. Nous traversâmes la Bourgogne où, à chaque ville, à chaque village, des arcs de triomphe étaient élevés. Lorsque nous nous arrêtions pour changer de chevaux, le peuple se pressait autour de notre voiture et nous demandait s'il était bien vrai que leur *sauveur* arrivât, car c'est le nom que la France entière lui donnait alors. L'Italie perdue, les finances épuisées, le gouvernement directorial sans force et sans considération, faisaient regarder ce retour comme un bienfait du ciel. La route, depuis Fréjus jusqu'à Paris, ne fut qu'une suite de triomphes qui devaient lui apprendre, ainsi qu'à ses ennemis, ce que la France attendait de lui. Aussi, à peine arrivé, tous les partis s'adressèrent à lui. C'était à qui changerait la forme du gouvernement et s'aiderait de ses talents.

Nous sûmes, à Chalon-sur-Saône, qu'il avait passé par le Bourbonnais et il était déjà dans la capitale lorsque nous y arrivâmes (1).

Nous étions restées à Paris, Caroline et moi, depuis

(1) La nouvelle du débarquement de Bonaparte à Fréjus éclata à Paris le 21 vendémiaire an VIII (13 octobre 1799). Prévenue par un billet d'Eugène, Joséphine partit immédiatement à sa rencontre avec Hortense par Sens, Joigny, Auxerre et Chalon. Mais, à Lyon, Bonaparte avait pris la route du Bourbonnais par Moulins, Nevers et Cosne. Joséphine dut aller jusqu'à Lyon. Tandis que son mari arriva à Paris le 24 vendémiaire an VIII (16 octobre 1799), Joséphine n'y revint que le 27. Cf. *Ephémérides moulinoises*, par Marcellin Crépin-Leblond et Claude Renaud, Moulins, Crépin-Leblon, 1926, in-4°, p. 351. — On remarquera que la reine Hortense ne parle pas ici de la réconciliation entre Bonaparte et Joséphine dans laquelle, ainsi que son frère, elle joua un rôle.

le retour du général, lorsque, le 16 brumaire, il nous renvoya tout à coup à Saint-Germain. Ma mère demandait encore quelques jours. Il fut inexorable. Nous étions loin de nous douter des événements du lendemain. Mais le général Murat, en vrai chevalier amoureux, nous expédia, dans la nuit du 19 brumaire, quatre grenadiers de la garde qu'il commandait. Ils étaient chargés de nous apprendre ce qui s'était passé à Saint-Cloud, et la nomination du général Bonaparte au Consulat.

Qu'on se figure quatre grenadiers frappant aux portes d'un couvent de femmes au milieu de la nuit ! L'alerte fut générale. Mme Campan blâma hautement cette manière militaire d'annoncer les nouvelles. Caroline n'y vit qu'une preuve de galanterie et d'amour.

CHAPITRE III

AUX TUILERIES ET A LA MALMAISON

(1799-1801)

Le Petit-Luxembourg. — Le mariage de Caroline. — Aux Tuileries. — Projets de mariage. — La campagne de 1800. — Gros. — La vie du Premier Consul. — Les attentats de l'an IX. — La rue Saint-Nicaise. — A la Malmaison. — Les savants. — Les généraux. — Les actrices. — La vie du Premier Consul à la Malmaison. — L'amour de Duroc. — La passion de Bourrienne. — Un incendie aux Tuileries. — Visite des souverains d'Étrurie. — La duchesse de Guiche. — La paix d'Amiens.

Après la révolution du 18 Brumaire, le Consul fut s'établir au Palais du Luxembourg et se voua entièrement aux affaires. Le premier soin de ma mère fut d'obtenir de lui la rentrée d'un grand nombre d'émigrés. Aussi, chaque matin, son salon était-il rempli des anciennes familles de France. Elles y ramenaient bientôt un père, un mari, un frère, empressés de témoigner leur reconnaissance à ceux qui leur rendaient leur patrie. Ma mère, qui m'avait fait venir près d'elle, me présentait sans cesse des parents dont je n'avais jamais entendu parler. Le nombre en devint si considérable qu'il me fut facile de m'apercevoir que nous devions à notre nouvelle position cet accroissement de famille.

Je fus menée par ma mère à un bal chez le frère de M. de Talleyrand, M. de Périgord (1), rayé tout récem-

(1) Archambauld-Joseph de Talleyrand-Périgord, né le 1[er] sep-



BONAPARTE

Dessin de RAFFET.

(Au prince Napoléon.)


CENTRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE BIBLIOTHÈQUE

ment de la liste des émigrés. Ce bal n'était composé que de ses compagnons d'infortune et d'une partie de la noblesse qui avait survécu aux malheurs de la Révolution. J'y vis pour la première fois MM. de Mun (1), de Gontaut (2), de Nicolaï (3), de Noailles (4), de Choiseul-Praslin (5), qui devinrent successivement mes prétendants. J'avoue que leur ton, leurs manières me plaisaient et j'étais difficile sur ce point, mais, avant tout, je voulais connaître les caractères et avoir la certitude qu'on m'épouserait pour moi. Trop jeune d'ailleurs pour me marier, je ne songeais qu'à retourner à Saint-Germain.

La vie désœuvrée du Luxembourg m'ennuyait beau-

tembre 1762, avait épousé, en 1778, Sabine Olivier de Senozan de Viriville, décapitée le 26 juillet 1794. Il devint duc de Talleyrand en 1817 et décéda le 3 mai 1838.

(1) Jean-Antoine-Claude-Adrien de Mun, né le 19 décembre 1773, petit-fils de Mme Helvetius, plus tard chambellan de l'Empereur, épousa le 26 février 1805 Henriette d'Ursel, fille du duc et de la duchesse née d'Arenberg. Marquis de Mun le 20 décembre 1817, il mourut le 24 avril 1843.

(2) Aimé-Charles-Zacharie-Élisabeth de Gontaut-Biron, né à Paris le 5 novembre 1776, mort à Paris le 14 février 1840, comte de l'Empire, chambellan de l'Empereur. Il épousa le 24 novembre 1812 Adélaïde-Henriette-Antoinette de Rohan-Chabot.

(3) Aymar-François-Marie-Christian de Nicolaï, né à Paris le 23 août 1777, mort le 14 janvier 1839, après avoir été comte de l'Empire et chambellan de l'Empereur. Il épousa en premières noces Alexandrine-Charlotte-Marie Malon de Bercy et en deuxièmes noces Ursule-Eugénie Maury.

(4) Antonin-Claude-Dominique-Just, comte de Noailles, duc de Mouchy, né à Paris le 25 août 1777, décédé le 1er août 1846 après avoir été comte de l'Empire, chambellan de l'Empereur et ambassadeur de France. Il épousa en 1803 Françoise-Xavière-Mélanie-Honorine de Talleyrand-Périgord.

(5) Charles-Raynald-Laure-Félix de Choiseul, duc de Praslin, comte de l'Empire, chambellan de l'Empereur, né à Paris le 24 mars 1778, mort à Paris le 28 juin 1841. Il épousa en 1803 Charlotte-Laure-Olympe Le Tonnelier de Breteuil. Son fils, marié à la fille du général Sebastiani, fut le héros de la tragédie que l'on connaît.

coup et me devint tout à fait insupportable quand ma mère me parla sérieusement de M. de Mun. Il avait une fortune immense dont il était déjà maître et, disait-on, beaucoup d'amour pour moi. Je croyais facilement à tous ses avantages. Je ne concevais pas son amour. « Il ne peut me connaître et il dit m'aimer. C'est donc un homme léger ou plutôt c'est la fille du Premier Consul qu'il recherche par ambition, par vanité sans doute. » Cette idée me fit l'éviter avec le plus grand soin. Il ne put jamais parvenir à m'adresser un mot et, après bien des prières, ma mère me permit de retourner à Saint-Germain.

Ma mère avait quelquefois entretenu le Consul de ses projets de mariage. Il s'était peu prononcé ; il trouvait convenable à cette époque d'unir ses frères et ses sœurs ou aux premières familles de France, pour les attacher au gouvernement, ou aux généraux dont les talents et la réputation élevaient si haut la gloire française. Il répondait à ma mère que ma grande jeunesse me permettait d'attendre et qu'une belle alliance ne me manquerait pas. Ses deux sœurs aînées lui avaient déjà causé du chagrin à cet égard. L'une, Élisa, avait préféré au général Berthier un jeune homme d'une bonne famille de la Corse, nommé Bacciochi, honnête, bon, mais qui ne réunissait pas tout ce que désirait le Consul (1). La seconde, Pauline, avait choisi le général Leclerc (2), et Caroline, la troisième, se déclarait ouvertement pour le général Murat.

Aucun de ces mariages n'avait plu au Consul ; aussi

(1) Le mariage d'Élisa et de Félix-Pascal Bacciochi avait été célébré civilement à Marseille le 1er mai 1797, religieusement à Bovisio-Mombello le 14 juin 1797.

(2) Le mariage de Pauline et de Victor-Emmanuel Leclerc avait été célébré à Montebello en septembre 1797.

refusa-t-il longtemps son consentement au dernier. On eut de la peine à lui faire signer le contrat, et il ne voulut pas assister à la célébration (1). L'humeur qu'il en conserva lui fit dire un jour à Mme Campan : « J'espère qu'au moins celle-là (en me montrant) se laissera marier. » Il avait un instant formé le projet d'unir sa sœur au général Duroc, qu'il estimait beaucoup. Ni l'un ni l'autre ne s'en soucièrent.

Les noces de Caroline se firent à Mortefontaine (2). J'y assistai. La joie, dont j'étais témoin, me fit faire de sérieuses réflexions. J'avais devant moi deux personnes parfaitement heureuses, puisque l'amour dans le mariage est le seul bonheur qu'une femme puisse envier. Mais est-il complet quand les parents désapprouvent notre choix? Pourrait-il en exister pour moi, si ma mère ne le partageait pas? D'un autre côté, se laisser conduire en aveugle, se soumettre par obéissance et se donner sans aimer, faisait naître en moi l'idée d'un sacrifice trop pénible pour y consentir jamais. J'aspirais donc à suivre à la fois le penchant de mon cœur et la volonté de ma famille, et, s'il était possible, à mettre ainsi tous les vœux d'accord. Alors, je me promis d'étudier, sans en avoir l'air, tous ces hommes qui cherchaient tant à me plaire, et qui y réussissaient si peu! Résolution ou plutôt présomption singulière dans une jeune personne de seize ans, de saisir presque au passage des caractères qui échappent souvent à la pénétration d'une longue expérience, mais je m'imaginais qu'un mot, qu'une impression dévoilait tout un sentiment! Pour juger, pour apprécier, j'attendais ce

(1) Le contrat de Caroline et de Murat fut signé au Luxembourg en la présence de Napoléon le 28 nivôse an VIII (18 janvier 1800).

(2) Le mariage civil fut célébré le 30 nivôse an VIII dans le temple décadaire du canton de Plailly, dont dépendait Mortefontaine.

mot. Je voulais surprendre cette impression. Mes observations étaient vaines. Rien de ce que j'entendais autour de moi n'arrivait jusqu'à mon cœur. Sans doute, j'étais hors du vrai. Je prétendais au sublime, et cette disposition qui me rendait difficile assurait par là même mon repos.

Paris semblait renaître. A la Terreur avaient succédé les bals, les fêtes et la plus grande gaieté. Le ton de la bonne compagnie n'y était pas encore revenu. Les fortunes de la France avaient passé entre les mains des fournisseurs ; ils faisaient les honneurs de la capitale et prodiguaient dans une seule fête un argent trop facilement acquis. Les étrangers, rassurés par le nouvel ordre de choses et curieux de voir la France après tant d'orages politiques, accouraient en foule. Ils n'étaient reçus familièrement que dans les salons de ces nouveaux riches. Ils se permettaient de ne juger que là les mœurs françaises et retournaient chez eux remplir leurs libelles de l'erreur de leurs jugements.

Cependant, la France prospérait, le gouvernement s'organisait. Les travaux étaient immenses ; le luxe, indispensable dans un grand État, reparaissait. Le Premier Consul, pour faire revivre les manufactures de Lyon et nous affranchir d'un tribut payé à l'Angleterre, nous défendait de porter de la mousseline et jetait au feu tout ce qui lui paraissait de fabrique anglaise. Quand ma mère et moi entrions fort parées, sa première question était toujours : « Est-ce de la mousseline que vous portez là? » On répondait souvent que c'était du linon de Saint-Quentin ; mais un sourire nous trahissait et, à l'instant, ses doigts partageaient en deux la robe étrangère (1). Ce désastre des toilettes se

(1) Sur la lutte du Consul contre les mousselines anglaises, voir Louis MADELIN, *la France de l'Empire*, Paris, Plon, 1926, in-16, p. 134.

répéta plusieurs fois, et il fallut en venir au satin et au velours. La mode acheva ce que le Consul avait commencé et ce qu'il n'eût pas obtenu sans elle, car les schals de Cachemire, malgré les fréquentes menaces de les brûler, survécurent à la proscription.

Le Consul était si mal logé au Luxembourg qu'il vint s'établir aux Tuileries (1). Peut-être aussi voulait-il habiter le palais des anciens souverains de la France. Je me rappelle la tristesse dont ma mère fut frappée les premiers jours de notre installation. Elle voyait partout cette pauvre reine Marie-Antoinette. Je l'y voyais aussi, tant Mme Campan m'avait entretenue de son infortune. Une réflexion de ma mère m'attrista : « Je ne serai pas heureuse ici, » me dit-elle. « J'éprouve de noirs pressentiments en y entrant (2). » Je cherchai à la distraire, mais sans y réussir. Le monde et surtout les bienfaits qu'elle répandait autour d'elle y parvinrent mieux que moi.

Quelque aversion que j'eusse fait paraître pour les mariages de pure convenance, c'était pourtant toujours à qui pourrait me marier ; les vieilles dames du faubourg Saint-Germain s'en occupaient avec une ardeur infatigable.

Mme de Montesson (3), qui m'avait prise en grande tendresse, voulait un jour me faire épouser le duc

(1) Le 30 pluviôse an VIII (19 février 1800).

(2) Tous les nouveaux occupants éprouvèrent la même sensation de tristesse. Rœderer raconte qu'un jour, peu après l'installation, il dit à Bonaparte : « Ceci est triste, général. — Oui, répondit-il, comme la grandeur » (*Œuvres du comte P.-L. Rœderer*, Paris, Firmin-Didot, 1853-1859, 10 vol. in-8°, t. III, p. 377).

(3) Charlotte-Jeanne Béraud de la Haye de Riou, née le 5 octobre 1738, veuve en 1769 du marquis de Montesson, avait épousé morganatiquement, le 23 avril 1773, Louis-Philippe, duc d'Orléans, mort le 18 novembre 1785, père de Philippe-Égalité. Elle mourut le 5 février 1806. Joséphine avait fait sa connaissance à Plombières.

d'Arenberg (1). Une autre fois, c'était un chef de chouans qui voulait faire sa paix avec le gouvernement et ma main devait en être le gage. Plusieurs jeunes nobles, dépossédés de leurs propriétés par l'effet des ventes nationales, attachaient à cette alliance le succès de leurs réclamations. Quelques généraux aussi se mirent sur les rangs. Macdonald fit faire des propositions. Le Premier Consul répondit qu'il voulait me marier à un jeune homme que je pusse aimer, et non à une personne qui serait presque mon père. Cette réponse me rendit le calme et la sécurité en me prouvant qu'il pensait un peu à mon bonheur. Elle effaça l'impression pénible qu'avait produite sur moi une conversation que j'avais eue avec mon frère. Je lui communiquais, peu de jours avant, mes idées sur un heureux avenir. « Ne t'abuse pas, ma chère Hortense », me disait-il ; « plus nous nous élevons, plus nous cessons de nous appartenir. Je te vois obligée de faire le mariage qui conviendra au Consul, à sa politique peut-être. Cesse donc de te créer d'avance une félicité chimérique ».

Ma mère, qui me traitait plutôt comme son amie que comme sa fille, ne me cachait aucune de ces démarches. D'ailleurs, il eût été facile de les deviner. Le matin, je restais par goût à m'occuper dans mon appartement. A chaque minute, on m'appelait de la part de ma mère. On me faisait apporter mes dessins ; on les vantait ; on

(4) La Reine commet certainement ici une confusion. Le titre de duc d'Arenberg était à ce moment porté par Louis-Engilbert-Marie-Joseph-Auguste, né en 1750, qui était aveugle et dont la femme, née de Brancas, ne mourut à Paris que le 10 août 1812. Ses frères étaient morts ou mariés. Ses fils, nés en 1785 et 1790, étaient trop jeunes pour qu'il pût être question de leur mariage. Peut-être s'agit-il du neveu du duc, Ernest-Engilbert-Louis-Marie-François, prince d'Arenberg, né à Paris le 25 mai 1777, marié en premières noces, le 2 avril 1800, à Marie-Thérèse de Windischgraetz.

les admirait. Un jeune homme me fixait avec attention. Je voyais de suite ce dont il s'agissait et j'en étais tous les jours plus contrariée.

Une fois, une vieille dame vint aux Tuileries ; ma mère était sortie. Elle demanda à me voir, me parla un temps infini de M. de Mun, de tous ses avantages. Plus je répétais que je ne l'épouserais pas, que je ne l'aimerais jamais, plus elle voulait me persuader que j'avais tort et que je devais y réfléchir davantage (1). Je pensai à son ascendant sur ma mère. Je m'effrayai de l'idée de quelque nouveau tourment à ce sujet, et je ne pus retenir mes larmes : « Votre parti de ne pas épouser M. de Mun est donc bien pris? » ajouta-t-elle alors. — « Oh ! bien pris, » lui répliquai-je. — « Eh bien ! j'en suis ravie ! » continua-t-elle. « Je venais tout exprès pour proposer à votre mère un mari qui vous conviendrait beaucoup mieux. » L'envie de rire me prit autant sur cette façon d'offrir un mari que sur les pleurs que j'avais versés si gratuitement.

J'avais sans cesse à soutenir de nouvelles attaques ; ma main semblait appartenir à tout le monde. Chacun se croyait le droit d'en disposer et, pour déguiser le véritable motif de tant d'empressement, il n'était sorte d'éloges qu'on n'allât chercher. J'avais montré du chagrin du mariage de ma mère : on en tirait la conséquence que j'étais une personne pensant bien. On répétait que le Premier Consul m'appelait sa petite chouane ; qu'un jour j'osai lui dire que l'habit de connétable lui irait beaucoup mieux que celui qu'il portait, enfin mille discours que chacun me prêtait selon ses sentiments

(1) Mme de Rémusat (*Mémoires*, Paris, Calmann Lévy, 1881, 3 vol. in-8°, t. I, p. 156) raconte que la résistance d'Hortense à ce projet provenait de ce que l'on s'était avisé de dire devant elle que M. de Mun avait été épris de Mme de Staël.

et, chose si difficile dans la vie, j'avais alors le bonheur de plaire à tout le monde (1). Ma mère jouissait de mes succès, et moi j'étais humiliée de cette espèce d'inquisition continuelle. Je lui en parlai vivement ; je la conjurai de me laisser retourner encore un an à Saint-Germain. Enfin, elle y consentit.

Le monde me sut gré de préférer une maison d'éducation, où j'étais simple pensionnaire, à un palais qu'on regarde toujours comme le centre des plaisirs et des succès. Mais à Saint-Germain se trouvaient mes véritables jouissances. J'y étais aimée pour moi. L'affection inspirait seule les éloges que j'y recevais. Ils me touchaient plus que ceux qui m'étaient prodigués à Paris par un sentiment si visiblement intéressé. Cependant ma mère était mécontente de mon absence. Six jours ne s'écoulaient pas sans qu'elle m'envoyât chercher. Elle pleurait à mon départ et, le plus doucement possible, me reprochait de me plaire loin d'elle, de lui préférer mes amies. Le Consul nous surprenait au milieu de ces discussions, riait de son chagrin et l'augmentait avec malice : « Tu crois donc avoir fait tes enfants pour toi? Songe qu'aussitôt qu'ils sont grands, ils n'ont plus besoin de leurs parents. Quand Hortense se mariera, elle appartiendra à son mari et tu ne seras plus rien pour elle. »

Je me récriais, mais il continuait avec plus de malice encore : « Les enfants aiment toujours moins leurs parents qu'ils n'en sont aimés. C'est dans la nature. Voyez les petits oiseaux. Aussitôt qu'ils peuvent voler, ils s'éloignent et ne reviennent plus. »

(1) « Cependant, chose assez bizarre, Mlle de Beauharnais, encore élève de Mme Campan, allait avec sa mère au plus grand nombre de nos bals et passait pour ne se plaire que dans notre société et détester les nouvelles grandeurs de son beau-père » (*Mémoires de Madame de Chastenay, loc. cit.*, t. I, p. 418).

Alors quelques larmes coulaient des yeux de ma mère. Il la prenait sur ses genoux, l'embrassait, et, avec un ton moitié plaisant, moitié sérieux : « La pauvre petite femme ! Elle est bien malheureuse ! Elle a un mari qui n'aime qu'elle et cela ne lui suffit pas ! C'est moi qui devrais me fâcher : tu aimes beaucoup plus tes enfants que moi. » — « Non, » répondait ma mère, avec un sourire, « tu ne saurais douter de mon attachement, mais sans avoir mes enfants près de moi, mon bonheur ne saurait être complet. » — « Que manque-t-il à ce bonheur? » ajoutait le Consul. « Tu as un mari qui en vaut bien un autre, deux enfants dont tu n'éprouves que de la satisfaction. Va, tu es née coiffée. » — « C'est vrai, » disait-elle. Et la gaieté succédait aux pleurs.

De semblables explications s'étant répétées, je sentis qu'il fallait attendre que ma mère elle-même me proposât de retourner à Saint-Germain. Plusieurs jours s'écoulèrent ; elle n'en parla plus et je restai définitivement.

J'occupais un appartement fort petit, qui tenait au cabinet de toilette de ma mère (1). Pour mettre le temps à profit, j'avais pris différents maîtres. Le Premier Consul me dit une fois d'un ton sévère : « Vous prenez des leçons d'anglais? » — « Oui, » répliquai-je, assez intimidée par la façon dont il me questionnait. — « Renvoyez votre maître. » — « Mais il montre à merveille. » — « Renvoyez-le, vous dis-je, c'est un espion. » — « Ce n'est pas possible. » — « Faites ce que je dis. Vous êtes une enfant qui ne comprenez rien à cela. » Je gardai le silence, convaincue que c'était une calomnie, et qu'un si vil métier n'allait pas avec

(1) L'appartement de Joséphine était au rez-de-chaussée du palais, sur le jardin, entre le pavillon de l'Horloge et le pavillon de Flore.

un air si honnête. D'ailleurs, que pouvait-il savoir chez moi?... J'eus de l'humeur; je crus qu'on me faisait commettre une injustice; je ne voulus pas reprendre un autre maître, de peur d'affliger celui qu'on me forçait de renvoyer, et j'abandonnai la langue anglaise.

Mon frère partit pour l'armée avec son régiment (1). Le Consul le suivit bientôt après (2), exécuta ce merveilleux passage des Alpes et gagna cette bataille de Marengo, qui redoubla en France l'enthousiasme qu'il inspirait déjà. Je laisse à penser nos inquiétudes et notre joie quand le Consul écrivait que mon frère s'était distingué. Pendant leur absence, nous habitions la Malmaison et tous les jeunes gens du faubourg Saint-Germain y revinrent assidûment. On recommença à parler de mariage.

Il ne fallait plus penser à M. de Mun, ma mère le voyait bien, mais M. de Gontaut, d'une figure agréable, frère cadet du duc de Biron (3), devait le remplacer. Il n'avait que dix-neuf ans et ne me déplaisait pas. Toutefois, quand je voyais toutes ses étourderies, ses enfantillages et que je revenais à cette idée qu'un mari doit être le conseil et le soutien de sa femme, j'accordais mal tant de légèreté avec l'accomplissement des devoirs les plus graves. Enfin, l'ayant trouvé un jour se roulant sur le tapis et jouant avec le petit chien de

(1) Eugène était depuis le 1er nivôse an VIII (22 décembre 1899) capitaine aux chasseurs à cheval de la Garde.

(2) Le Consul quitta Paris le 16 floréal an VIII (6 mai 1800).

(3) Erreur de la Reine. Le titre de duc de Biron s'était éteint avec le dernier duc, guillotiné le 12 nivôse an II et n'avait pas été relevé par la branche des Gontaut de Saint-Blancard, à laquelle appartenait Aimé-Charles-Zacharie-Élisabeth dont il a été question ci-dessus et qui d'ailleurs, né en 1776, avait vingt-quatre ans et non dix-neuf en 1800. — « Il est certain que Charles de Gontaut aurait pu l'épouser [Hortense]. Charles alors s'appelait Aimé; il était charmant » (*Mémoires de Madame de Chastenay, loc. cit.*, t. I, p. 418).

ma mère, il n'en fallut pas davantage : il fut perdu dans mon esprit.

L'arrivée du Premier Consul suspendit tous ces projets de mariage. Il était revenu fort affecté de la mort du général Desaix. Un soir, parlant de ce général à ma mère, quelques larmes échappèrent de ses yeux : « Quel homme distingué ! » disait-il. « Quelle perte pour la Patrie ! Je lui destinais Hortense. Elle eût été heureuse avec lui. Je le regrette vivement. » Ma mère jouissait de voir ces moments de sensibilité dans un homme supérieur, trop accusé d'en manquer. « On ne connaît pas Napoléon, » disait-elle. « Il est vif, mais il est bon. On le jugerait mieux s'il ne résistait pas autant à ces mouvements du cœur qu'il regarde comme des faiblesses. »

Un jour que nous étions à une fenêtre des Tuileries, le Consul aperçut un homme vêtu décemment et qui, d'un air assez embarrassé, tendait la main aux passants. Il lui fit porter quelque argent par Eugène. Nous suivions avec intérêt l'effet qu'allait produire ce bienfait sur le vieillard. Il donna des marques d'une si grande joie que le Consul s'écria : « Comme il est content de peu de chose ! Achevons de le rendre heureux. » Il le fit venir sur-le-champ, le questionna sur son état, sur sa misère, lui fit compter une forte somme et lui promit sa protection.

J'étais un jour fort enrhumée, et l'on m'avait fait un turban avec de la mousseline. Le Consul en me voyant, me dit : « Est-ce que nous avons apporté d'Égypte la mode des turbans ? Eh bien ! je puis vous donner des morceaux de cachemire pour en faire de véritables. » Il fit appeler son valet de chambre : « Ai-je encore », lui dit-il, « cette ceinture tricolore qu'on m'avait faite en Égypte ? »

« Oui, mon Général, » répondit Ambart (1). — « Eh bien ! allez la chercher. Je la portais à la bataille des Pyramides, » ajouta-t-il en se retournant vers ma mère. « Aussi a-t-elle été un peu noircie au feu et elle a vu de près les pestiférés. Tenez, Hortense, » me dit-il quand la ceinture fut apportée, « n'en ayez pas peur et faites-vous belle (2). »

Comme j'avais souvent entendu raconter par lui et par ceux qui l'avaient accompagné sa visite aux pestiférés de Jaffa, je pensai qu'il y avait un beau tableau à faire sur ce sujet. Gros, qui venait d'arriver d'Italie, était un matin aux Tuileries. Je lui parlai de mon idée. Il l'approuva et fit un tableau qui resta comme un de ses chefs-d'œuvre. Il fut exposé au Salon (3).

Mon frère arriva un matin, fort irrité contre le peintre qui avait représenté les aides de camp du général le suivant et portant leur mouchoir à leur bouche. « Personne mieux que moi, » me dit-il, « ne peut savoir comment s'est passée cette visite, puisque j'y étais, ainsi que les autres aides de camp du général. Nous n'étions certainement pas à notre aise, mais aurions-nous eu assez peu d'empire sur nous pour manifester une crainte quand le général, pour rassurer l'armée, montrait un tel courage et s'exposait autant? »

(1) Ambart, premier valet de chambre du Consul, qui, devenu neurasthénique, se retira avec une pension et fut nommé concierge de Meudon. Il fut remplacé par Hébert qui céda lui-même la place à Constant. — Cf. *Mémoires de Constant*, éd. Garnier, Paris, 4 vol. in-18°, t. I, p. 64.

(2) Cette ceinture fait encore partie des reliques réunies par le prince Napoléon, qui avait daigné en autoriser la reproduction dans le numéro spécial consacré par *la Sabretache* au centenaire de Napoléon, Paris, Plon, 1921, un album in-8°, planche III.

(3) Gros, qui venait d'accomplir une mission en Italie pour choisir les œuvres d'art que le traité de paix nous concédait, exposa les *Pestiférés de Jaffa* au Salon de 1804. Ce tableau est aujourd'hui au musée du Louvre. L'esquisse se trouve au château de Chantilly.

J'eus beaucoup de peine à persuader à mon frère que la peinture était nécessairement une langue imparfaite, qu'elle ne pouvait exprimer une idée que d'une certaine manière, et que, pour bien faire comprendre l'action courageuse du personnage principal, il avait fallu indiquer un sentiment différent dans les autres et, par conséquent, les sacrifier. Tous les aides de camp du Premier Consul partagèrent la belle indignation de mon frère contre le peintre et j'eus beaucoup de peine à les ramener aux nécessités de l'art.

Le travail absorbait le Consul tout entier. Il ne prenait de repos ni le jour ni la nuit. Tout était subordonné à ses occupations. Les heures du sommeil n'étaient pas plus fixes que celles des repas. Il semblait également pouvoir se passer de l'un et de l'autre. Il déjeunait toujours seul. Nous ne le voyions qu'au dîner. Si, par hasard, il descendait plus tôt et que ma mère fût encore à sa toilette, il se plaisait à la tourmenter, à critiquer sa coiffure; il en dérangeait les fleurs, les replaçait, soutenait qu'elles allaient beaucoup mieux ainsi que mises par le coiffeur, m'appelait en témoignage sur son bon goût, et cela d'un sérieux à faire rire.

Les jours où il était préoccupé de quelque affaire, il entrait d'un air sérieux, s'asseyait dans un grand fauteuil près de la cheminée ou se promenait dans la chambre sans faire attention à personne. « Pas encore prête? » était le seul mot qu'il eût dit. Le dîner se passait ainsi; il durait dix minutes. Quelquefois même il se levait de table avant qu'on eût servi le dessert. Ma mère le lui faisait observer. Il souriait, se rasseyait un instant et nous quittait de suite sans nous avoir adressé la parole. Quand il était dans cette disposition d'esprit, chacun tremblait devant lui. Personne n'eût osé l'interrompre dans la crainte de le distraire d'une pensée

grave ou de recevoir une réponse dure. Alors, on se disait entre soi : « Il est de bien mauvaise humeur aujourd'hui. Y a-t-il quelque chose de nouveau? » Et après s'être bien interrogé, on n'en savait pas davantage.

Nous allions assez souvent au spectacle. Le Consul préférait les tragédies de Corneille et de Racine. Il ne venait à l'Opéra que par complaisance pour nous. Le jour de la première représentation du ballet de la *Dansomanie* (1), mon frère, après m'avoir prévenue qu'il ne dînerait pas aux Tuileries, arriva à six heures avec tous les aides de camp. Je fus surprise et lui en fis la remarque. Il m'apprit qu'on devait assassiner le soir, au théâtre, le Premier Consul, qui voulait s'y rendre pour faire saisir les conspirateurs sur le fait, que toutes les mesures étaient prises mais que, pour plus de sûreté, ses aides de camp l'accompagneraient. Il me recommanda la plus grande discrétion, surtout avec ma mère, dont la frayeur contrarierait les projets du Consul. Qu'on juge de mes alarmes jusqu'au moment où, entrant à l'Opéra, je vis la tranquillité y régner comme à l'ordinaire ! Les conspirateurs avaient loué la loge au-dessus de la nôtre. Ils devaient assassiner le Consul à son entrée ou à sa sortie. On les arrêta pendant le spectacle. Ils furent jugés et condamnés. C'étaient des jacobins,

(1) La *Dansomanie* folie-pantomime en deux actes, du citoyen Gardel, musique de Bochsa, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la République et des Arts le 25 prairial an VIII (14 juin 1800). — La mémoire d'Hortense la trahit. Le programme de la représentation du 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800) au Théâtre de la République (Opéra, rue de la Loi, aujourd'hui rue de Richelieu, sur l'emplacement du square Louvois), comportait, non pas la *Dansomanie*, mais la première représentation des *Horaces*, tragédie lyrique en trois actes par Guillard, musique de Porta, et le ballet de *Pygmalion*.

nommés Ceracchi, Arena etc., qu'un de leurs complices avait dénoncés peu de temps avant (1).

On forma encore le projet d'attenter aux jours du Consul avec des fusils à vent (2). J'en étais informée et, durant toute la représentation, placée entre ma mère et le Consul, j'arrêtais sur chaque partie de la salle des regards inquiets et, si un homme tirait son mouchoir de sa poche, j'imaginais que c'était l'arme fatale qu'on allait diriger sur notre loge ; mais il n'est jusqu'au danger auquel on ne s'habitue à la fin et le peu de succès de quelques tentatives de ce genre acheva de nous donner de la sécurité.

Nous en sortîmes tout à coup. On annonçait depuis longtemps un oratorio d'Haydn, dont la musique devait produire le plus bel effet (3). Le jour de la représentation arriva et nous nous préparâmes à aller à l'Opéra (4). Le Consul, qui s'était assis au coin du feu après le dîner, ne paraissait pas disposé à sortir. Nous attendions toutes parées et impatientes qu'il se décidât. Ma mère le pressait : « Cela te distraira, tu travailles trop. » Le Consul fermait les yeux et ne répondait rien. Enfin, il nous dit que nous n'avions qu'à partir, qu'il resterait. Alors ma mère voulut lui tenir compagnie ;

(1) Arena, Demerville, Ceracchi et Topino-Lebrun, dénoncés par l'ancien député Raymond de Barennes et le capitaine Jacques Harel, furent condamnés à mort. Ils furent exécutés le 30 janvier 1802.

(2) On appelait ainsi des sortes de sarbacanes perfectionnées, que l'on nommait aussi aérotones. — Cf. BARDIN, *Dictionnaire de l'armée de terre*, t. II, p. 2438.

(3) La *Création du Monde*, oratorio de Joseph HAYDN, commencé en 1795, dont la première exécution avait eu lieu au début de 1798 au palais du prince de Schwarzemberg, à Vienne. Le programme du 3 nivôse portait : « Parodié et mis en vers français par le citoyen Ségur jeune, traduit de l'allemand et la musique arrangée par D. Steibelt », et annonçait que le prix des places serait doublé.

(4) 3 nivôse an IX (24 décembre 1800).

ce fut un combat entre eux qui se termina par faire mettre les chevaux aux voitures. Un moment avant de monter dans la sienne, le Consul critiqua la toilette de ma mère, et cette critique nous sauva la vie (1). Ayant voulu la communiquer à Caroline et à l'aide de camp Rapp, elle laissa perdre quelque temps, de sorte que notre voiture qui, toujours, suivait immédiatement celle du Consul, s'en trouva cette fois séparée par une petite distance. En entrant dans la rue Saint-Nicaise, une violente commotion se fit sentir. La voiture sembla s'enlever. Les glaces se brisèrent et tombèrent sur nous. « C'est contre Bonaparte, » s'écria ma mère, et elle s'évanouit. Nos chevaux, effrayés par le bruit, suffoqués par la poudre, s'étaient cabrés, avaient pris le mors aux dents et nous avaient emportés jusqu'à la grille des Tuileries.

Caroline, quoique avancée dans sa grossesse, conserva toute sa tête (2). Elle cherchait à rassurer ma mère. Elle avait vu un très grand feu. Une maison s'était écroulée. Ce ne pouvait être contre son frère. Mais ma mère répétait sans cesse : « C'est contre Bonaparte. » Je m'efforçais aussi de la calmer ! Je lui expliquais que notre voiture seule avait été attaquée, que la force de la commotion en était la preuve et que la méprise avait sauvé le Consul. Un morceau de glace me blessa légèrement à la main.

Rapp s'était élancé le premier dans la rue Saint-Nicaise. Il voyait des hommes, des femmes, des enfants morts ou blessés, des membres épars, des décombres

(1) Joséphine portait ce jour-là un shall qu'elle mettait pour la première fois et qui fut la cause du retard. Cf. *Mémoires du général Rapp*, Paris, Garnier, s. d., in-8°, p. 21.

(2) Elle accoucha de son fils aîné moins d'un mois plus tard, le 21 janvier 1801.

prêts à l'ensevelir, mais les cris des malheureux expirants ne purent l'arrêter. Il voulait joindre le Consul et tremblait de le trouver. Un des gardes de l'escorte, envoyé vers nous, dissipa nos craintes en nous apprenant que le feu n'avait éclaté qu'au moment où le Consul sortait de la rue et qu'il était arrivé sans accident à l'Opéra. Nous nous y rendîmes par une autre rue. Ma mère ne fut pas maîtresse de sa vive émotion en revoyant son époux, mais lui, calme et tranquille, pour tromper ses alarmes : « Qu'as-tu? » disait-il. « Qu'est-il donc arrivé? Ce n'est rien. » Et tout cela d'un sang-froid aussi grand que s'il n'avait pas deviné que c'était encore un coup dirigé contre lui. Rapp arriva et raconta les désastres de la rue Saint-Nicaise qu'il venait de parcourir. Le préfet de police (1) et le général Junot, gouverneur de Paris, vinrent rendre compte, à mesure qu'ils les apprenaient, des détails de cette horrible affaire. Le Consul les écoutait en silence, mais, lorsqu'il entendit combien de personnes avaient été trouvées mortes près de la charrette remplie de poudre : « Quelle horreur ! » s'écria-t-il avec force et avec l'accent du désespoir, « faire périr tant de monde, parce qu'on veut se défaire d'un seul homme ! (2). »

Le bruit de l'événement commençait à se répandre dans la salle. La crainte, la curiosité en avaient déjà fait sortir des spectateurs et la figure renversée de ma mère apprenait assez qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Enfin, la pièce terminée, nous

(1) Louis-Nicolas-Pierre-Joseph Dubois (1758-1845), préfet de police (il fut le premier titulaire de ce poste) depuis pluviôse an VIII. Il fut disgracié et remplacé par Pasquier après l'incendie de l'ambassade d'Autriche, le 10 octobre 1810.

(2) D'après le *Journal de Paris* du 10 nivôse, qui publie la liste des morts et des blessés, il y eut 32 victimes dont 7 morts, 20 blessés grièvement, 5 blessés légèrement.

retournâmes aux Tuileries, où s'étaient déjà réunies toutes les autorités et les personnes marquantes de la capitale. Je fus témoin de leurs débats, et chacun nommait le parti qu'il croyait capable d'avoir exécuté un tel crime. Le Consul et tous les ministres en accusaient les jacobins. Fouché soutint seul que le coup venait des émigrés et des royalistes, mais sans persuader personne. Comment, en effet, soupçonner d'un forfait les hommes qu'on avait vus si animés, avec raison, contre les excès des autres? Voulaient-ils ressembler à ceux qu'ils accablaient de leurs reproches et de leur mépris?

Quelque temps après, le cocher du Consul (1) vint, pendant que nous étions à table, donner les détails suivants : « Un de ses amis avait loué une remise à des hommes inconnus. Ils y tenaient une charrette qu'ils venaient visiter souvent. Le jour même de l'explosion, ils l'emmenèrent et ne reparurent plus depuis. » En buvant au cabaret, il avait eu tous ces renseignements qui, réunis à ceux que recueillit le ministre de la Police, mirent sur la voie et il ne resta plus de doute que les royalistes avaient formé et exécuté ce complot (2).

La vie que je menais aux Tuileries ne me causait que de l'ennui. J'aurais préféré la campagne. La Malmaison était un endroit délicieux. J'étais enchantée quand nous allions y passer quelques jours quoique, alors, il me fût difficile d'en jouir comme au temps où je m'y trouvais seule et où je pouvais, le matin, faire de grandes promenades dans le parc. A présent que la maison était remplie d'hommes, ces courses solitaires

(1) Ce cocher, nommé César, était ivre ce soir-là.

(2) Ce fut le 11 pluviôse (31 janvier 1801) que Fouché, triomphant, apporta à la Malmaison la preuve de la responsabilité des royalistes dans ce complot dont Saint-Réjant et Carbon avaient été les exécutants.

n'étaient plus convenables, je le sentais bien et, d'ailleurs, les bons conseils de Mme Campan, dont je faisais tant de cas, m'avertissaient toujours de ce que je devais éviter.

Les habitudes du Consul à la Malmaison étaient à peu près les mêmes qu'à Paris. Il travaillait constamment toute la matinée, seul ou avec ses ministres qui venaient de Paris. Il invitait à dîner des savants qui passaient ensuite la soirée et avec lesquels il aimait à causer. Ceux que j'y ai vus le plus souvent sont : Monge, Berthollet, Fourcroy, Volney, Laplace, Lagrange, Prony. Ceux d'entre eux qui étaient mariés venaient avec leur femme. Lemercier y vint aussi plusieurs fois et y lut des tragédies (1). Comme homme, c'était Monge que l'Empereur paraissait apprécier le plus et qu'il n'a jamais discontinué de voir entièrement. Plus tard, il m'en parla même pour être gouverneur de mes enfants. Volney n'y vint que sous le Consulat, mais, alors, il y venait beaucoup. Tous ceux qui avaient été en Égypte faisaient de ce savant un cas tout particulier. On reconnaissait que son voyage seul était la peinture exacte du pays et que Savary, autre auteur, n'avait écrit que des mensonges (2).

Volney était un républicain sévère et philosophe (3). Il se mettait toujours à table à côté de moi, me questionnait sur Saint-Germain et prenait plaisir à me faire causer sur toutes mes idées qu'il semblait approuver.

(1) Népomucène Lemercier.

(2) Volney avait publié avec un grand succès, en 1787, son *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années* 1783, 84 *et* 85, Paris, Volland, 2 vol. in-8°. — Nicolas Savary (qu'il ne faut pas confondre avec le duc de Rovigo), né à Vitré en 1750, mort en 1788, avait publié en 1785 ses *Lettres sur l'Égypte*, Paris, Onfroy, 3 vol. in-8° (réédition en 1798).

(3) Volney fut nommé sénateur le 24 décembre 1799. Il vota la déchéance de Napoléon en 1814.

J'ignorais alors le mérite de tous ces hommes distingués, et il ne m'est resté d'eux dans l'esprit que des conversations fort insignifiantes et proportionnées à mon jeune âge. Tout ce que je puis, par exemple, me rappeler de Volney, c'est que, lorsqu'il était assis près de moi à dîner, il me recommandait toujours avec beaucoup d'intérêt de ne pas manger trop de pain, parce que, disait-il, c'était une mauvaise nourriture, et que cela faisait le chyle épais. Je crois que c'est ce mot *chyle*, que je n'avais jamais entendu prononcer auparavant, qui a fixé en moi le souvenir d'un savant aussi célèbre. J'appris depuis que son attachement aux idées républicaines l'a déterminé à s'éloigner de nous au moment de l'Empire.

L'Empereur pourtant ne lui en voulut jamais ; il savait respecter toutes les opinions lorsqu'elles étaient consciencieuses et respectables, et je me souviens de l'avoir vu très affecté en apprenant, en 1812 ou 1813, un accident arrivé à Volney. Il se promenait tranquillement lorsqu'un taureau furieux vint l'enlever avec ses cornes et le jeter fort loin sur la prairie. J'avais vu l'Empereur affligé aussi à la nouvelle que M. de La Fayette (qui s'était, comme Volney, tenu à l'écart) s'était cassé la jambe en tombant sur la glace à la sortie d'un bal (1).

Tout ce qui avait du mérite était toujours recherché et apprécié par le Consul. Je ne comprends pas ce qui a pu faire dire qu'il en était jaloux. Il m'a toujours

(1) Le 23 février 1803, La Fayette, sortant du ministère de la Marine à Paris, glissa sur la glace et se cassa le col du fémur. Dix mois auparavant, il avait écrit à Bonaparte sa lettre du 20 mai 1802 qui, malgré l'éloge qu'il y faisait du 18 Brumaire et de la dictature, marqua la fin des relations entre les deux généraux (Cf. Étienne Charavay, *Le Général La Fayette*, Paris, *Société de l'Histoire de la Révolution*, 1898, in-8°, p. 388).

semblé au contraire qu'il s'appropriait toutes les gloires de la France en les rehaussant autant qu'il était en lui et en les plaçant en première ligne. Son pouvoir seul lui paraissait trop nécessaire à ses grands desseins et aux besoins de la France pour qu'il consentît à le partager ou à l'annuler. Au reste, par l'enthousiasme du peuple, par le respect et les manières de chacun avec lui, on voyait bien que rien ne lui était contesté. Il paraissait né pour commander aux autres hommes. Je l'ai toujours vu le même comme général, Consul et Empereur.

Ses généraux ne l'ont jamais tutoyé. Lannes, Berthier, Augereau, Lefebvre, aucun ne se serait assis devant lui. Il leur imposait plus qu'à tout autre car, outre sa supériorité personnelle dont aucun d'eux ne doutait, un grade supérieur a toujours en France mis une distance d'égards entre les hommes. J'ai vu Lannes, Bessières, Murat, furieux, jaloux l'un de l'autre, voulant quitter le Consul qui, selon eux, leur avait fait un passe-droit. J'ai été souvent dans la position de les raccommoder ensemble, mais, aussitôt que le général Bonaparte paraissait, personne ne disait plus un mot. Un air boudeur restait quelquefois quand la blessure avait été trop profonde. Le général, toujours au fait de ce qui se passait, devinait les impressions, et, par un mot ferme ou par un léger tirement d'oreille, fait avec bonté, rendait le mécontent aussi soumis qu'en son absence il avait été emporté.

Les savants paraissaient plus à leur aise avec le Consul, car il y avait toujours entre eux pleine liberté de discussion, mais ils se tenaient toujours debout devant lui, avides de ses paroles, l'écoutant parler avec une sorte d'admiration, et je suis sûre que la puissance de l'Empereur ne s'est fermement établie que par la conviction où chacun restait, après l'avoir entendu,

que son mérite était supérieur à celui de tous et que, si on avait à se laisser gouverner, ce ne pouvait être que par lui.

Le Consul honorait tellement toutes les supériorités que si un homme marquant ne pouvait venir le voir, malgré ses nombreuses occupations il trouvait le temps d'aller le chercher. Un jour, il sortit en voiture, seul avec ma mère et moi. Nous allâmes au Jardin des Plantes faire une visite à Daubenton qui habitait un petit pavillon donnant sur le jardin (1). Il paraissait excessivement vieux, était dans un [grand fauteuil à bras, et, malgré son] (2) grand âge, causait avec une grande présence d'esprit. Le général lui faisait beaucoup de questions sur Buffon.

J'ai toujours regretté de n'avoir pas gardé (ce qui m'eût été facile) une lettre de Beaumarchais, que le général Bonaparte reçut à son retour d'Italie. Elle était si flatteuse, si bien écrite, qu'il la lut tout haut à ma mère devant moi. Les éloges qui lui étaient alors donnés, avec toutes leurs amplifications, étaient si fréquents qu'on ne pouvait remarquer que ceux faits avec esprit et mesure et les compliments de Beaumarchais me frappèrent comme étant remplis de bon goût, mais sa lettre fut brûlée, comme tant d'autres.

Sous la République, où la vie de salon avait été complètement détruite, les républicains avaient voulu faire descendre la classe éclairée jusqu'aux habitudes et aux réunions populaires. Sous le Consulat, au contraire, le Consul, en rétablissant les rapprochements, voulut

(1) L'ancien collaborateur de Buffon était né le 29 mai 1716. Nommé par Bonaparte membre du Sénat conservateur le 3 nivôse an VIII, il mourut le 10 nivôse an VIII (31 décembre 1799).

(2) Ce membre de phrase ne se trouve que sur le second manuscrit et sur le manuscrit vert.

élever jusqu'à la bonne compagnie, si exclusive autrefois, tous les gens de mérite et de talent sans aucune distinction. Il eut de la peine, tant les mœurs aristocratiques étaient enracinées en France dans toutes les classes. Cependant, il l'essaya.

Les acteurs les plus fameux eux-mêmes furent successivement invités à dîner à la Malmaison. J'y vis tour à tour Talma, Mlle Raucourt, Mlle Contat, Mlle Fleury (1), artistes les plus distingués et qui avaient les meilleures manières. Mais on en fut blessé et le préjugé était si grand que ce fut autant la nouvelle société plébéienne que l'ancienne noblesse qui le trouva mauvais.

Cependant, aux Tuileries, un jour, le Consul invita à sa table deux invalides dont l'un avait plus de cent ans. Je me rappelle que c'était à un dîner où se trouvait la première ambassade russe (2). Un des jeunes princes de la légation, placé près de moi, me racontait qu'en passant en Allemagne chacun cherchait à les effrayer

(1) Françoise-Marie-Antoinette-Josèphe Saucerotte, dite Raucourt, née à Paris le 3 mars 1756, morte à Paris le 15 janvier 1815. — Louise-Françoise Contat, née à Paris le 16 juin 1760, morte à Paris le 9 mars 1813. — Marie-Anne-Florence Bernardy, dite Fleury, née à Anvers le 20 décembre 1766, décédée à Orly le 23 février 1818. Toutes les trois furent sociétaires de la Comédie-Française (Cf. *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français*, par G. Monval, dans l'*Amateur d'autographes*, Paris, Charavay, 1898-1899-1900 et L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*. Paris, Plon, in-8°, t. VII, 1911, p. 112).

(2) Il s'agit soit de la mission du général Sprengporten, envoyée par Paul Ier à Paris où elle arriva le 18 décembre 1800 et d'où elle repartit à la fin du même mois, emportant la lettre de Bonaparte au tsar du 21 décembre, soit, plus vraisemblablement, de celle de Kolytchef qui débarqua à Paris le 6 mars 1801. Après l'assassinat de Paul Ier, Kolytchef fut remplacé par Markof, présenté au Consul le 24 septembre 1801 (Cf. Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, Paris, Plon, 1912, 8 vol. in-8°; t. VI, p. 87 et suiv.).

sur leur témérité d'oser aller en France où l'on tuait tout le monde et que, sans y ajouter foi, il était étonné depuis qu'il y était de n'entendre parler que de bals et de fêtes.

Un jour, il arriva à la Malmaison une vieille femme qui paraissait avoir cent ans, mise comme du temps de Louis XV, avec un petit bonnet de tulle noir en bec de corbin, des demi-paniers et une robe d'étoffe brochée relevée dans ses poches. Le théâtre seul avait conservé jusque-là la tradition de ce costume dans les rôles de « vieilles », et jamais l'on n'eût imaginé que la personne qu'on avait devant les yeux était cette belle et fameuse actrice, Mlle Clairon, qui avait enchanté toute la France et qui, la première, avait mis de côté dans ses rôles le costume du jour pour introduire le costume réel de l'héroïne qu'elle représentait (1). « J'ai désiré voir un héros avant de mourir », dit-elle à ma mère en entrant, « et j'ai pensé, Madame, que vous ne me refuseriez pas ce bonheur. » En effet, ma mère la reçut très bien et elle fut invitée à passer une partie de la journée à la Malmaison pour attendre le moment de voir le Consul. Lorsqu'il arriva, elle le regarda avec une attention toute particulière et, dans le salon, lorsque quelqu'un lui interceptait, par hasard, la vue du Premier Consul, elle le priait de ne pas lui dérober ainsi le peu d'instants qu'elle avait à le voir. Il fut très gracieux pour elle et lui dit entre autres choses : « On parle tant de votre beau talent que je regrette beaucoup de ne vous avoir pas vue jouer, mademoiselle Clairon. » — « Et moi », reprit-elle vivement « j'en suis bien contente. » Tout le monde resta étonné et elle continua : « C'est que vous

(1) Claire-Josèphe-Hippolyte Léris, dite de la Tude, dite Clairon, était née à Condé le 25 janvier 1723. Elle mourut à Paris, rue de Lille, dans la gêne, le 9 pluviôse an XI (29 janvier 1803).

seriez bien vieux, citoyen Premier Consul, et que la France a besoin que vous soyez jeune longtemps. » Elle mourut quelque temps après cette visite, ayant reçu du Consul des secours dont elle avait grand besoin.

Quelquefois, le soir, quand le Consul n'avait prié personne à la Malmaison, il faisait apporter un livre nouveau et voulait me faire faire la lecture. J'étais si embarrassée de lire tout haut devant lui et son état-major que je ne voyais plus un mot. Alors, il me disait : « Mme Campan ne vous apprend donc pas à lire? » ce qui ne diminuait pas mon embarras. Un jour, il apporta *Atala* qui venait de paraître (1). Je m'en souviens comme d'une très rude épreuve par laquelle j'ai dû passer. Ces mots, si nouveaux pour moi, d'arbres, de sites, d'animaux dont ce livre est rempli et que je défigurais comme à plaisir, me causaient un malaise affreux. Si j'avais eu du courage, je les aurais prononcés au hasard et personne ne s'en serait aperçu, mais je m'arrêtais. J'avais l'air d'épeler et je paraissais si malheureuse que le Consul, après quelques pages, m'en fit rester là et ne me fit plus lire de livres romantiques. Un autre embarras me fut cependant réservé. Il me donna un jour à lui lire un rapport général de son ministre des Finances, rapport qui devait être présenté au Corps législatif. Il était tellement rempli de chiffres accumulés que j'avais autant de peine à m'en tirer que de ma lecture d'*Atala*. Il m'arrivait souvent de prendre une colonne pour l'autre et de substituer des centaines de millions à des centaines de mille francs ou de milliards. L'Empereur paraissait avoir tout cela dans sa tête, car il ne manquait jamais de me reprendre et de rectifier

(1) La première édition d'*Atala ou les Amours de deux sauvages dans le désert*, Paris, Migneret, XXIV-210 pages, in-12, est datée de l'an IX-1801. Elle parut au printemps de 1801.

mes erreurs et il finissait toujours par dire : « Mme Campan ne vous a donc pas appris à compter? » Je dois dire, pour la justification de Mme Campan et la mienne, que jamais colonnes de chiffres ne furent plus redoutables.

Après le dîner, le Consul prenait le bras de ma mère et se promenait longtemps avec elle. Je restais seule au milieu d'un état-major. D'abord embarrassée, je m'y habituai bientôt. J'avais senti qu'il fallait bannir une timidité qui eût porté ces jeunes gens à se mettre trop à leur aise avec moi, ou en ne me comptant pour rien ou en s'occupant trop de l'embarras qu'ils me causaient. Je pris avec eux l'air naturel d'une femme qui est chez elle et qui y donne le ton. Je dois rendre justice à ces militaires que la vie des camps avait laissés étrangers aux usages du salon : jamais il ne leur échappa un mot, une mauvaise plaisanterie qui pût m'effaroucher. Il est vrai que j'amenais moi-même la conversation sur le sujet le plus fait pour leur plaire. Je les interrogeais sur les campagnes d'Italie, sur celles d'Égypte. Je demandais le récit de leurs hauts faits. Je distribuais la louange et le blâme et j'allais jusqu'à donner des conseils sur tous les objets qui les touchaient. Je leur peignais comme je le sentais l'image du bonheur intérieur, le seul auquel ils dussent aspirer après tant de gloire. J'avais tellement leur confiance qu'ils me consultaient sur toutes les propositions de mariage qu'ils recevaient. L'un voulait me faire juger sa prétendue, l'autre n'en voulait une que de ma main, qui aurait, disait-il, la même façon de penser que moi et qu'il me priait sérieusement de lui choisir. Je jouissais d'un attachement et d'un respect dus à l'estime. Comme à Saint-Germain, j'étais fière d'inspirer des sentiments solides et d'autant plus flatteurs que mon

caractère seul semblait les avoir fait naître. Peut-être cette idée me donnait-elle un peu d'orgueil, mais elle fortifiait ma raison et le besoin de mériter ce qu'on voulait bien m'accorder.

Les militaires que leur service ramenait le plus souvent à la Malmaison étaient les généraux Bessières, Lannes, Clarke, Junot, Murat ; les aides de camp Le Marois, Caulaincourt, Rapp, Caffarelli, Duroc, Savary, Lauriston, Lacuée, Lebrun, Lefebvre et Bourrienne, secrétaire particulier du Consul. Mon frère, commandant des chasseurs de la garde, y était assidu (1). Louis Bonaparte, qui avait un régiment de dragons, y venait plus rarement (2). Lavallette était envoyé extraordinaire à Dresde (3). Sa femme s'était décidée avec peine à vivre avec lui. Un moment, elle avait espéré la rupture de son mariage au retour d'Égypte. Elle en avait parlé au général Bonaparte, ainsi que de son attachement pour son frère Louis. Ce dernier avait répondu qu'il trouvait ma cousine bien bonne et bien aimable, mais que, fût-elle libre, il ne l'épouserait pas, qu'elle était trop changée depuis sa petite vérole. Ma mère rapporta ces paroles à ma cousine qui en fut indignée. D'un autre côté, les soins de son mari, ses égards et tous ses bons procédés gagnèrent si bien son cœur qu'ils y firent naître le sentiment le plus vif pour celui qu'elle fuyait et, depuis, une union inaltérable fut le prix de ce retour.

La conduite de Louis envers ma cousine m'avait

(1) Eugène avait été nommé chef d'escadrons commandant les chasseurs à cheval de la Garde, le 29 messidor an VIII (18 juillet 1800).

(2) Louis avait été nommé chef de brigade du 5e dragons le 21 nivôse an VIII (11 janvier 1800).

(3) Il y avait été envoyé, muni de pleins pouvoirs, pour traiter de l'armistice avec l'Autriche (*Mémoires et Souvenirs, loc. cit.*, p. 236).

donné de la prévention contre lui. L'espèce de parenté qui nous liait me le faisait regarder comme un frère et je me permettais envers lui quelques épigrammes quand j'en trouvais l'occasion. Jamais il ne m'était entré dans l'idée qu'il pût être mon époux, qu'il pût même avoir la plus petite affection pour moi, mais, étant venu me dire adieu lors de son départ pour la Prusse, il me demanda la permission de m'embrasser, le fit avec tant d'émotion et sortit si précipitamment que je demeurai immobile à la place où il m'avait laissée (1). Je ne sais quel effroi me prit en croyant découvrir en lui un sentiment trop tendre.

De tous les jeunes gens qui m'entouraient, un seul osait prétendre à ma main : c'était le colonel Duroc. Le souvenir du projet que le Consul avait eu de le marier avec sa sœur lui donnait la pensée qu'il ne s'opposerait pas à son union avec moi. Je m'étais bien aperçue qu'il était plus embarrassé que d'autres en me parlant, plus assidu à la Malmaison, mais jamais un mot n'était venu trahir ses impressions. Murat lui arracha son secret et se mit en tête de faire réussir ce mariage « C'est une jeune personne romanesque », disait-il, « auprès de laquelle il faut longtemps soupirer avant de plaire. Cependant, il faut aussi se déclarer et lui

(1) Louis était parti pour Berlin, où il fut reçu par le Roi et le prince Louis, en vendémiaire an IX (octobre 1800). (Le congé illimité qui lui fut accordé par le ministre de la Guerre est daté du 13 vendémiaire an IX.) Dans ses *Documens historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, 1re édition à Londres, Lackington, 1820, 3 vol. in-8° ; 2e édition à Paris, Aillaud, 1820, 3 vol. in-8°, t. I, p. 102, Louis dit : « Bientôt on renouvela encore les sollicitations pour son mariage avec Hortense ; elles furent inutiles. Pour être en repos à cet égard, il embrassa avec ardeur l'idée de voyager et d'aller assister aux manœuvres de Potsdam ». De retour à Paris à la fin de janvier 1801, Louis, après un séjour à la Malmaison, rejoignit son régiment à Bordeaux en avril 1801 (germinal an IX).

apprendre qu'elle est aimée. » En effet, un jour que je revenais chercher un livre oublié au salon, Duroc s'approcha de moi d'un air tremblant, et lui-même me remit ce livre. Remontée chez moi, je l'ouvre, et j'y trouve une lettre. Que faire? La lire me paraissait une grande faute. Je redescends pour la rendre. Duroc n'y était plus : le Consul venait de l'envoyer en mission. C'est au moment de son départ qu'il avait osé se déclarer. Je portai la lettre dans mon secrétaire que je ne fermai pas, selon mon habitude, et je quittai ma chambre.

Le hasard voulut qu'à l'heure du dîner le Consul, qui se faisait souvent un plaisir de m'intimider, entrant dans le salon avec ma mère et m'y trouvant déjà, me dit : « Nous venons de votre chambre. Nous avons fouillé dans toutes vos affaires et lu tous vos billets doux. Ah ! c'est joli de recevoir ainsi de belles déclarations. » Je rougis, je balbutiai, j'oubliai que la plaisanterie n'était pas nouvelle. Je me croyais coupable : c'était assez pour avoir tout l'air de l'être. Incertaine de ma réponse, je sortis précipitamment, je courus au secrétaire : la lettre était encore toute cachetée. Je redescendis plus calme. Mon émotion n'avait pas échappé au Consul et à ma mère. Ils me dirent avec étonnement, quand je rentrai : « Est-ce que cela serait vrai? Vous avez des secrets? Vous avez fui bien vite chez vous. » Heureusement, le dîner vint mettre fin à mon embarras. Le soir même, ma mère fut instruite de tout. Duroc avait laissé un courrier à Murat pour attendre ma réponse. Je dis à Caroline que jamais je ne me prononcerais sans connaître l'opinion de ma mère, et je la priai de renvoyer cette fameuse lettre. « J'ignore », ajoutai-je, « qui le sort me destine, mais je n'aurai pas à me reprocher d'avoir lu une lettre

d'amour d'un autre que de celui qui doit être mon époux. » J'avouerai qu'avant de la rendre, j'avais bien envie de chercher à la lire sans l'ouvrir pour voir comment s'écrivait une déclaration, mais je résistai et je crus en avoir du mérite.

Duroc, sans être l'homme que mon imagination me représentait comme digne de toutes mes affections, ne me déplaisait pas. Je lui reconnaissais beaucoup de qualités. Son grand respect pour moi me faisait croire à ses sentiments. Que de fois pourtant, quand je l'écoutais, m'arrivait-il de dire : « Ce n'est pas encore cela. » Eh bien ! peut-être l'aurais-je épousé sans l'opposition formelle de ma mère. Le Consul n'en mettait aucune, mais elle n'y songeait qu'avec chagrin. Élevée avec les idées qu'avait généralement la noblesse, c'était à ses yeux se mésallier que d'entrer dans une famille qui n'en faisait pas partie (1). Le préjugé se cachait sous le soin qu'elle mettait à faire un même accueil à tout le monde. Il n'influait en rien sur une bonté qui s'étendait également à tous, mais rien ne lui semblait assez distingué pour sa fille. Quoique Duroc fût gentilhomme, elle eût voulu plus d'illustration, dans lui ou dans ses ancêtres. « Je ne pourrais m'habituer à t'entendre appeler Mme Duroc », me disait-elle. « Serait-il aimé de toi? J'en serais au désespoir. » Je rassurais ma mère. Je lui répétais que mon cœur était calme, ma position heureuse et que je ne désirais pas en changer.

J'éprouvai alors une peine qui peut-être n'aurait été qu'un jeu pour tant d'autres ; mais l'idée d'être cause d'une souffrance m'était insupportable. Je respectais tout ce qui tenait à l'affection. Je ne

(1) Duroc appartenait pourtant à la famille Michel du Roc, originaire d'Auvergne, qui avait été maintenue dans sa noblesse le 25 janvier 1699 et possédait le marquisat de Brion.

savais pas rire d'un ridicule qui prenait là sa source.

Bourrienne, secrétaire intime du Consul, était un homme assez âgé (1), très laid, spirituel, mais satirique, plus redoutable au salon, par cette facilité de trouver le malin côté des choses, que par sa place auprès du Consul. Tout à coup, il devint sombre, taciturne, ne parlait plus à personne, ne lisait que les *Nuits* d'Young, s'enfonçait seul le soir dans les bois. On le rencontrait souvent appuyé contre un arbre et pleurant. Le Consul même s'aperçut de cette maladie. Le docteur Corvisart fut consulté : il avoua qu'il n'y comprenait rien. Le général Bessières soutint malignement que deux choses au monde pouvaient seules le mettre dans cet état : une banqueroute (2) ou un amour malheureux. Ce fut un trait de lumière. Les habitants de Malmaison ne doutèrent plus de sa passion pour moi. On la traitait de folie, mais elle semblait si grave qu'on n'osait pas s'en moquer ouvertement. Ma mère m'en parla. Jamais pareille idée ne m'était entrée dans la tête. Je devins attentive et je pus me convaincre qu'elle n'était pas sans fondement, mais je n'eus pas plus tôt reconnu le mal dont j'étais la cause involontaire que je pris la ferme résolution de le guérir. Par quel moyen? La jeunesse ne doute de rien; la pureté de l'intention l'encourage; elle devrait sans cesse arriver au but, parce qu'elle y tend avec énergie et droiture. Je recherchai Bourrienne qu'à peine je regardais avant. Il me fut difficile d'entrer en conversation avec lui. Il me fuyait avec soin. Enfin l'occasion se présenta. Je com-

(1) Louis-Antoine Fauvelet de Charbonnière de Bourrienne était né à Sens (Yonne) le 9 juillet 1769, la même année que Bonaparte.

(2) Bessières faisait allusion aux spéculations financières de Bourrienne, qui n'étaient un secret pour personne et qui amenèrent son renvoi d'auprès le Premier Consul.

mençai par m'informer de sa santé : « Vous devez la soigner », lui dis-je, « pour votre femme et vos enfants (1). Voyez-vous votre médecin? » — « Il ne peut rien à mon état. » — « Alors vos amis y peuvent quelque chose. Si vous avez une peine morale, vous devez chercher des consolations près de votre femme. » — « Elle ignore ce que je sens. Personne au monde ne le sait. » — « Comment ! vous éprouvez un chagrin que personne ne partage et vous n'avez pas en vous de quoi le vaincre? » — « Cela vous étonne, Mademoiselle? Mais si vous aimiez vivement une personne que votre mère vous défendît d'épouser, que ressentiriez-vous? » — « Si j'étais aimée, mon chagrin même me serait cher. Il consolerait la personne qui souffrirait comme moi et je ne chercherais peut-être pas à cacher mon mal, puisqu'il pourrait faire du bien à quelqu'un, mais une peine que j'aurais seule, qui affligerait mes amis, qui m'empêcherait de remplir tous mes devoirs, j'en serais honteuse et je trouverais assez de force pour la surmonter. » Bourrienne me regarda fixement, me prit la main : « Vous me guérissez », me dit-il. « Je vous remercie. Vous me rendez un service que vous ne pouvez imaginer. » Depuis ce moment, il reprit ses habitudes, et pas un mot, pas un regard ne me montra désormais que je l'occupais plus que toute autre.

Je fus enchantée de cette guérison. J'étais étonnée d'inspirer de l'amour. Toujours naturelle, sans coquetterie, je désirais être aimée et je ne cherchais pas à plaire. La bienveillance que je portais à chacun était sans doute animée du désir de la louange, mais il venait encore s'y mêler un espoir, celui qu'une partie de cette

(1) Bourrienne avait épousé pendant son émigration, en 1793, Jeanne-Éléonore-Ernestine Conradi, dont il avait quatre filles.

louange parviendrait aussi à l'homme que le Ciel m'aurait destiné. « Il ne me connaît pas », me disais-je, « mais il saura que je suis aimée et il m'en aimera peut-être davantage. »

Au milieu du grand monde je n'oubliais pas mes anciennes compagnes. J'allais souvent les voir à Saint-Germain, ainsi que mon grand-père, retiré dans cette ville. Il y mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans, environné de notre respect, de notre tendresse et emportant nos justes regrets (1).

Ce qui m'a toujours donné le plus de force pour supporter toutes les contrariétés de la vie, c'est que l'imagination commence par m'exagérer le mal, et que, lorsqu'il se montre ensuite dans sa réalité, je le trouve au-dessous de la crainte qu'il m'avait inspirée, et il me reste toujours assez du courage que j'avais amassé pour faire face aux dangers et aux chagrins. Je me souviens d'une réprimande du Consul à laquelle je suis restée fort indifférente. J'occupais la dernière chambre de la façade des Tuileries qui donne sur le jardin (2). Un petit oratoire qui termine l'appartement et qui est à l'angle me servait de salon de travail. Il était si petit qu'à peine si deux personnes pouvaient y tenir. J'y copiai alors à l'huile un portrait de mon frère, fait par Gros, et tous mes papiers, tous mes dessins étaient par terre auprès du mur. Comme il faisait très froid dans

(1) Peu après le mariage de Joséphine et de Napoléon, le marquis de Beauharnais et Mme Renaudin, qui s'étaient épousés en juin 1796, s'étaient installés à Saint-Germain, 5, rue de Lorraine. C'est là que le marquis mourut le 18 juin 1800. Devenue veuve, Mme Renaudin loua l'hôtel de la Surintendance, rue de la Surintendance.

(2) La chambre d'Hortense, près du pavillon de Flore, était contiguë au cabinet de toilette de Joséphine, d'où, à travers un cabinet de lecture et une salle de bains, on parvenait à la chambre du Premier Consul et de Mme Bonaparte.


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

cet endroit, on venait d'y introduire un tuyau de chaleur qu'on ouvrait ou qu'on fermait à volonté. En partant pour la Malmaison j'avais oublié de le fermer. Le lendemain matin, le général Clarke vint à moi avec un visage renversé : « Vous savez le malheur qui vous est arrivé? » Je devins tremblante, pâle et ma pensée se porta tout de suite sur mon frère qui venait de partir avec son régiment : «Expliquez-vous», dis-je au général, en respirant à peine. — « Tous vos dessins sont brûlés », me dit-il, « toutes vos peintures sont noircies, sont perdues. Le feu a pris cette nuit dans votre petit cabinet. » Et il me regardait comme pour attendre l'effet qu'il allait produire. Moi, comme s'il m'eût annoncé une bonne nouvelle, je me sentis renaître et je lui dis en riant : « Ah ! que je suis contente et que vous m'avez fait peur ! » Au même moment, le Consul entra dans le salon, et, d'un air très sévère, me dit : « Comment avez-vous laissé des papiers près d'une bouche de chaleur? Le feu a pris cette nuit et, sans la sentinelle qui s'en est aperçue, vous étiez la cause de la perte des Tuileries. Tout le palais pouvait être réduit en cendres. » Je l'écoutais en souriant. Je ne pouvais prendre un air affligé, et plus il s'en apercevait, et plus il se fâchait en me remettant devant les yeux les désastres dont j'avais manqué d'être la cause. Mais toutes ses gronderies ne produisaient aucun effet et je me sentais si heureuse d'avoir échappé à un danger qui touchait mon cœur et que l'air du général Clarke m'avait fait redouter, que tout ce qui me prouvait bien que mon imagination m'avait trompée me causait une joie que j'avais de la peine à renfermer.

A cette époque, le roi et la reine d'Étrurie passèrent à Paris avant de se rendre en Toscane, dont le Consul

venait de les nommer souverains (1). C'était le premier trône que le Consul donnait et c'était le premier Bourbon qui reparaissait en France depuis la Révolution. Des ordres, alors indispensables, avaient été envoyés afin que partout, sur leur passage, ils fussent bien reçus et respectés. Ils ne firent aucune sensation. A Bordeaux, seulement, on manqua un peu d'égards. Ils s'étaient rendus au théâtre, où l'on chanta en l'honneur de la Reine des couplets composés sans l'avoir vue. Sa beauté y était vantée et le public fit de tels éclats de rire que ceux qui les entouraient en furent embarrassés, car la Reine, jeune, bonne et douce, était aussi fort laide (2). Je me suis rappelé souvent cette anecdote pour faire peu de cas des éloges de circonstance.

Le Roi était grand, bien fait. Des joues pendantes et de grosses lèvres ne donnaient aucune expression à sa figure. Il était sujet à des attaques d'épilepsie. Ils vinrent souvent à Malmaison. Le Consul ne s'occupa d'eux que la première journée. Trop de soins le rete-

(1) Louis, fils de Ferdinand, duc de Parme, était né le 5 juillet 1773. En vertu des stipulations des traités de Lunéville et de Saint-Ildefonse et en échange de la réunion du duché de Parme à la France, il reçut, le 21 mars 1801, la Toscane érigée en royaume d'Étrurie. Il avait épousé le 25 août 1795 Marie-Louise-Joséphine-Antoinette, fille de Charles IV, roi d'Espagne, née le 6 juillet 1782, morte le 13 mars 1824. Le roi Louis Ier d'Étrurie mourut le 27 mai 1803. Le Roi et la Reine arrivèrent à Paris au milieu de mai 1801 et quittèrent cette ville le 30 juin.

(2) « Le commissaire général de police à Bordeaux a eu la bêtise de laisser chanter des couplets en l'honneur du roi de Toscane. Comme il s'appelle Louis, cela a donné lieu à des allusions malveillantes » (Le Premier Consul à Fouché, 2 prairial an IX (22 mai 1801.) *Correspondance de Napoléon Ier*, Paris, Imprimerie impériale, édition in-4°, t. VII, p. 200). — Sur la « tournure et la figure hétéroclite » de la Reine, « sa personne passablement antiroyale avec sa bosse et sa hanche déjetée », voir Paul MARMOTTAN, *le Royaume d'Etrurie*, 1801-1807, Paris, Ollendorf, in-8°, 1896, p. 66.


CENTRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE BIBLIOTHÈQUE

naient ailleurs. Ma mère était malade. Je me trouvais donc seule, chargée de les recevoir. Ils n'étaient pas difficiles à amuser. Les promenades, la musique, les parties de barres, les petits jeux, tout les charmait, et, lorsque le Consul voulut parler d'affaires au Roi et lui donner des instructions pour régner, il le trouva tellement distrait qu'il me reprocha en riant de lui avoir fait oublier la royauté. Avant leur départ, il leur fit donner par ses ministres, Berthier et Talleyrand, deux fêtes brillantes, dont ils furent émerveillés, surtout par le contraste qu'ils trouvèrent entre le sérieux de la cour d'Espagne et l'éclat des plaisirs français (1).

Ma mère me présenta un jour à une dame qui arrivait d'Angleterre et qui ne vint qu'une fois à la Malmaison. C'était la duchesse de Guiche (2). Elle ne vit pas le Consul, et si elle espérait, comme je l'ai entendu dire depuis, de trouver un Monk dans Napoléon, elle dut ne pas être satisfaite de son voyage. J'étais trop jeune pour avoir su exactement des détails là-dessus : aussi je n'en donnerai pas. Je sus seulement que les royalistes se flattaient de voir la France, qui commençait à sentir le besoin d'un pouvoir permanent, oublier d'anciennes animosités et rappeler la famille des Bourbons.

Ce sentiment de l'insuffisance d'un pouvoir tempo-

(1) La fête donnée par Talleyrand eut lieu le 8 juin 1801 à Neuilly, dans le château dont il était locataire et qui fut plus tard l'habitation de Murat et de Louis-Philippe. Celle offerte au roi par Berthier fut donnée le 14 juin 1801 (*Moniteur* du 27 prairial an IX, p. 1111).

(2) Louise-Gabrielle-Aglaé de Polignac, fille de l'amie de Marie-Antoinette, avait épousé le 11 juillet 1780 Antoine-Louis-Marie de Gramont (1755-1836), qui était devenu duc de Guiche par brevet du 16 avril 1780. Elle mourut à Holy-Rood le 30 mars 1803. Cette visite qui eut lieu le 30 juin 1801 se rattache aux intrigues royalistes qui se tramaient autour de Joséphine. Voir Frédéric MASSON, *Madame Bonaparte*, *loc. cit.*, p. 235 et suiv. et LAS CASES, *Mémorial*, t. I, p. 219.

raire paraissait, en effet, agir alors sur les hommes de toutes les opinions. Les conspirations contre la vie du Consul, à laquelle semblaient s'attacher les destinées de la France, avaient donné une telle haine contre leurs auteurs que même les partisans de la République croyaient nécessaire de consolider la puissance du Consul de la République pour ôter tout prétexte aux ennemis de la Révolution de mettre constamment en péril le fruit de tant d'efforts. Les partisans d'un système monarchique le redemandaient aussi avec toutes les garanties et la force qui assurent sa tranquillité, et l'habileté du Consul leur paraissait seule propre à assurer sa durée sans craindre des réactions toujours funestes. La haute aristocratie, en partie émigrée, regrettait ses privilèges et sentait bien que les Bourbons seuls pouvaient les leur rendre, mais elle désespérait de ce retour.

Le Consul reçut un jour une généalogie faite avec beaucoup d'art et par laquelle on le faisait descendre de Louis XIV en ligne ainée et directe. Celui qui, pour mettre tout le monde d'accord, avait imaginé cette supercherie voulait prouver que le Masque de fer était un des fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, que Louis XIV n'était que le second fils, et encore né du cardinal de Richelieu. Ce Masque de fer, envoyé à l'île Sainte-Marguerite, y avait épousé, disait le généalogiste, une femme noble du pays. Son fils avait pris le nom de Bonaparte et s'était établi en Corse. Le Consul était donc, suivant lui, l'héritier légitime du trône de France. Le Consul s'amusa beaucoup de cette fable et en rit avec nous, mais il fut toujours plus fier de sa propre valeur que de toute origine qu'on eût voulu lui découvrir ou lui fabriquer (1). L'amour du peuple

(1) Napoléon se souvenait de cette fable à Sainte-Hélène. Cf. Las

pour sa personne était le meilleur de ses droits.

Jamais, dans le salon, il n'était question de la plus petite affaire politique. La seule qui nous intéressât était la paix, et nous étions toujours les dernières à l'apprendre. Lorsque celle de la Vendée eut lieu, les chefs qui vinrent à la Malmaison furent bien accueillis du Consul ; il semblait faire d'eux un cas particulier. Souvent je l'entendis louer ceux qui avaient soutenu leur cause avec tant de persévérance et blâmer les Bourbons de n'être pas venus se réunir à tant d'efforts honorables. Sous l'Empire, il dit une fois devant moi : « Je ne serais pas où je suis si les Bourbons s'étaient mis à la tête des Vendéens. »

Le colonel de Lauriston, aide de camp du Consul. envoyé en Angleterre, y fut reçu en triomphe et sa voiture traînée par le peuple dans les rues de Londres (1). La France sentit aussi l'enthousiasme qu'inspirait le rapprochement de deux grandes nations si longtemps ennemies. Le Consul lui-même, qui ne communiquait

Cases, *Mémorial*, t. III, p. 17. — On lit dans le *Journal des défenseurs de la patrie*, du 20 germinal an VIII (10 avril 1800) : « Quelques journaux prétendent que le bruit s'est répandu, parmi les habitants des campagnes de certains départements de l'Ouest, que le Premier Consul descend du fameux Masque de fer qui mourut à la Bastille et dont malgré les recherches historiques de Sainte-Foix, du jésuite Griffet, de Voltaire et de plusieurs autres écrivains, l'origine et le véritable nom sont encore un problème. Quoi qu'il en soit, on renouvelle dans les campagnes que cet illustre malheureux était frère aîné de Louis XIV ; que la couronne lui appartenait par droit de naissance, et l'on conclut que le Premier Consul a, par sa généalogie, des droits acquis à la suprême magistrature de la République française ». — Cf. A. Aulard, *Paris sous le Consulat*, Paris, Quantin, 1903 in-8°, t. I, p. 259.

(1) Le colonel Lauriston était allé porter à Londres la ratification des préliminaires de paix, signés le 9 vendémiaire an X (1er octobre 1801). La foule détela les chevaux et traîna sa voiture aux cris de « Vive Bonaparte ! ».

jamais son contentement, laissa échapper des marques de joie lors de la paix. Il s'empressa de nous annoncer cette heureuse nouvelle et envoya sur-le-champ faire tirer le canon. Ce fut la seule fois que je le vis informer quelqu'un, surtout des femmes, d'un événement politique.

J'ignore s'il avait ouvert les dépêches du ministère ou s'il devait les recevoir directement, mais, au dîner, M. de Talleyrand arriva de fort mauvaise humeur, tout déconcerté, comme un homme dont la vanité trompée vient de perdre un succès. Il était assez piquant, en effet, pour un ministre des Relations extérieures de n'avoir appris la nouvelle de la paix que par le canon des Invalides. Pour le consoler de ce petit désagrément, le Consul, tout en riant, s'occupait de lui avec un soin marqué.

CHAPITRE IV

MADAME LOUIS BONAPARTE
(1802-1804)

Démarche de Bourrienne. — Le mariage d'Hortense. — Le 3 janvier 1802. — Premiers nuages. — Voyages de Louis. — Naissance de Napoléon-Charles. — Jalousie de Louis. — La conspiration de George. — Le duc d'Enghien.

La santé de ma mère l'obligea d'aller aux eaux de Plombières (1). Je l'y accompagnai ainsi que ma cousine, revenue de Dresde avec son mari (2). Pendant notre séjour, on nous donna beaucoup de fêtes et de bals. Je trouvai bien, là encore, quelques prétendants, mais non pas d'une position assez élevée pour m'inquiéter, car je redoutais toujours qu'on me parlât de mariage. Comme je l'ai déjà dit, je rêvais la perfection ; cependant, je l'avoue, je commençais à reconnaître qu'elle était difficile à rencontrer. Je quittai Plombières avec de vifs regrets et de tristes pressentiments. Il me semblait que je jouissais de mes derniers moments de liberté et de bonheur. Je prévoyais qu'à mon retour on s'occuperait de me marier. J'avais dix-sept ans, et

(1) Joséphine partit pour Plombières le 18 messidor an IX (7 juillet 1801). Elle était de retour à Malmaison, après s'être arrêtée à Nancy, vers le 20 thermidor (8 août).

(2) Lavallette avait été rappelé de Saxe après la victoire de Hohenlinden et l'armistice avec l'Autriche qui rendaient sa mission sans objet.

ma mère qui, à cet âge, avait déjà ses deux enfants, me croyait trop vieille pour attendre plus longtemps.

A peine arrivée, elle en parla au Consul qui entra dans ses vues et ajouta qu'un seul parti était sortable : c'était son frère Louis. « Nous n'aurons peut-être pas d'enfants », dit-il. « J'ai élevé Louis, je le regarde comme mon fils. Ta fille est ce que tu chéris le plus au monde. Leurs enfants seront les nôtres. Nous les adopterons, et cette adoption nous consolera de n'en pas avoir. Mais il faut que les jeunes gens se trouvent heureux de notre plan. » Ma mère fut ravie de la proposition du Consul. Elle comblait ses désirs et charmait surtout son cœur par l'idée de me conserver auprès d'elle.

Bourrienne me demanda un jour une audience et me parla en ces termes (1) : « Je suis chargé de vous

(1) « Je viens de lire les *Mémoires* de Bourrienne. Il s'y place vis-à-vis du Consul, de ma mère et de nous dans une position qu'il n'eut jamais. Seulement, au moment de mon mariage, il est évident qu'il fut chargé de m'en parler. Ce fut la seule fois qu'il se trouva mêlé à nos intérêts de famille, et il ne dit pas un mot de la manière dont il fut chargé de cette petite négociation près de moi. Simple secrétaire du général Bonaparte, qui avait des généraux et des aides de camp autour de lui, Bourrienne ne l'accompagnait nulle part et ne pouvait être près de lui au 18 Brumaire. Il n'a jamais imaginé de faire des observations au général qui ne les lui aurait pas permises. A Paris, il ne dînait pas avec nous, et à la Malmaison, il arrivait rarement qu'il y dînât, parce que sa femme et ses enfants venaient s'établir à Rueil pendant les voyages et, aussitôt son travail fait avec le Consul, il allait les rejoindre. Le Consul invita deux ou trois fois Mme de Bourrienne à dîner à la Malmaison. — On comprend que cette position était toute secondaire et que M. de Bourrienne recevait des ordres et non des confidences. Il est impossible avec un air d'impartialité d'imaginer autant de mensonges qu'il n'en a mis dans ses *Mémoires*. Même pour les choses les plus insignifiantes, ses souvenirs sont infidèles et sa perfidie se cache sous un air de bonhomie. Il n'a jamais dû prendre de notes. Pourquoi a-t-il menti sur moi qu'il a voulu bien traiter? C'est qu'il se souvenait des plaisanteries faites sur lui alors, ou qu'il voulait, en se disant confident, faire oublier le petit ridicule qu'il s'était

proposer une chose que votre mère et le Consul désirent vivement. Ils veulent vous unir au colonel Louis Bonaparte. Il est bon, sensible. Il a des goûts simples. Il appréciera tout ce que vous valez et c'est le seul époux qui puisse vous convenir. Cherchez autour de vous; qui voudriez-vous épouser? Le moment est venu d'y songer sérieusement. Personne jusqu'à présent ne vous a plu et si votre cœur s'arrêtait à un choix qui ne fût pas agréé de vos parents, consentiriez-vous à leur désobéir? Vous aimez la France. Voudriez-vous la quitter? Votre mère ne pourrait supporter la pensée de vous voir unie à un prince étranger qui vous séparerait d'elle pour toujours. Son malheur, vous le savez, est

donné à la Malmaison. J'ai dit toute la vérité sur lui. Le Consul le renvoya parce qu'il faisait des affaires d'argent et prit à sa place M. de Méneval qui était aussi simple et aussi honnête homme que l'autre était important et intrigant. Ce dernier cherchait à persuader qu'il était indispensable au Consul par son talent de rédaction : il suffit de lire ses *Mémoires* pour juger de sa médiocrité, et qu'il n'était, comme tant d'autres, qu'un manœuvre près de Napoléon » *(Note de la reine Hortense)*.

Cette note a été rédigée postérieurement à la rédaction des *Mémoires* (1820) et elle est transcrite en marge du manuscrit rouge. — Les *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration* parurent en 1829, à Paris, chez Ladvocat, 10 vol. in-8°. — Au moment où Hortense rédigeait cette protestation, on ignorait encore que ces *Mémoires* étaient dus au marquis de Villemarest, qui avait eu à sa disposition la valeur seulement de trois volumes de notes de Bourrienne et avait ajouté tout le reste. Dès leur apparition, ils donnèrent lieu à des protestations très vives et en 1830 parurent, à Paris, chez Heideloff, 2 vol. in-8° intitulés : *Bourrienne et ses erreurs volontaires ou involontaires ou observations sur ses Mémoires*. A. Bulos y avait réuni les réfutations de Joseph, Gourgaud, Cambacérès, etc., etc. (Cf. QUÉRARD, *les Supercheries littéraires dévoilées*, édition Daffis, Paris, 1882, in-8°, t. I, p. 570, et surtout *Napoléon et ses détracteurs*, par le prince NAPOLÉON, Paris, Calmann Lévy, 1887, in-12, p. 105). — Le chapitre consacré par Bourrienne au mariage d'Hortense se trouve au t. IV de ses *Mémoires*, p. 314.

de ne plus espérer d'enfants. Il est en vous de le réparer et d'en prévenir peut-être un plus grand. Sachez qu'on ne cesse de former des intrigues autour du Consul pour l'amener au divorce. Votre mariage est seul capable de resserrer et de raffermir des nœuds dont dépend le bonheur de votre mère. Hésiteriez-vous à le faire? »

J'avais laissé parler Bourrienne sans l'interrompre. J'apprenais pour la première fois qu'il était en mon pouvoir de contribuer au repos de ma mère. Comment m'y refuser? Mais j'avais besoin de m'accoutumer peu à peu à l'idée d'unir mon sort à celui d'un homme que je n'aimais pas vivement. Un tel parti exigeait de mûres réflexions. Je demandai huit jours pour les faire et promis une réponse à Bourrienne au bout de ce temps.

Mon frère venait de partir pour Lyon avec son régiment. Il devançait le Consul. Je ne pouvais m'aider de ses conseils et, d'ailleurs, je sentais bien que c'était à moi à prendre une décision. Il s'agissait de sacrifier mes idées romanesques au bonheur de ma mère. Je ne pouvais balancer. Ce sacrifice avait même quelque chose qui me plaisait. On est si content de soi quand on s'oublie pour les autres et surtout pour une mère! Je fus arrêtée un moment : « Est-il bien », me disais-je, « d'épouser un homme qui ne semble pas réunir à nos yeux tout ce qui peut fixer? Porte-t-on même en soi tout ce qu'il faut pour le rendre heureux, quand l'amour ne vient se mêler à rien de ce qu'on éprouve? »

Ma raison répondait que Louis Bonaparte ne me déplaisait pas, que sa conduite envers ma cousine n'avait été que de la légèreté (1), que je l'aimerais

(1) Sur l'amour de Louis Bonaparte pour Eugénie de Beauharnais, voir plus haut p. 58. Dans une lettre à Caroline, datée d'Albano, 16 octobre 1816, et publiée par M. CLARETIE, *l'Empire, les Bonaparte et la Cour*, Paris, Dentu, 1871, in-12, p. 31, l'ex-roi de Hollande dit à

sans doute puisqu'il était bon, que je m'étais créé un être parfait qui n'existait pas, que l'expérience m'avait appris que c'était une erreur de mon imagination, qu'il fallait renoncer à mon roman et qu'un sort assez doux m'était encore promis dans l'attachement et l'estime d'un mari et dans l'accomplissement de mes devoirs. Me voilà donc irrévocablement décidée, mais non sans que mes songes de bonheur ne vinssent quelquefois se retracer à ma mémoire et sans qu'une larme involontaire ne m'apprît que j'y tenais encore plus peut-être que je ne le croyais. Les huit jours expirés, Bourrienne eut ma réponse, mais, chose extraordinaire, depuis le jour où je la donnais, je devins calme. Toute mon agitation semblait avoir passé à ma mère. Trop instruite de mes idées pour ne pas soupçonner le motif de mon adhésion, elle pleurait continuellement. Son regard semblait me dire : « Tu te sacrifies pour moi. » Je vis qu'il fallait la consoler par mon air satisfait (1).

Mme Campan vint à la Malmaison. Elle me parla du caractère de Louis Bonaparte, généralement estimé et

sa sœur : « Songez que vous saviez mon attachement pour Mme de Lavallette ». Il dit la même chose à Hortense elle-même dans une lettre du 14 septembre 1816, publiée par le même auteur, p. 32.

(1) On sait que la préoccupation constante de la reine Hortense a été de protester contre les bruits qui attribuaient son mariage aux intrigues de sa mère. Lorsque le *Mémorial* parut, elle s'éleva contre les paroles que Las Cases mettait, à ce sujet, dans la bouche de l'Empereur, et elle publia, pour étayer ses dires, les *Lettres de Napoléon à Joséphine et Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille.* — La version de Louis est notamment exposée dans des modèles de déclaration que, lorsqu'il pensait de nouveau au divorce, en 1816, il voulut faire souscrire à Mésangère, à Caroline, à d'autres encore, et que tous refusèrent de signer. Voir le texte proposé à Caroline dans Édouard WERTHEIMER, *Documents inédits sur le divorce projeté entre le roi Louis Bonaparte et la reine Hortense, Revue historique*, t. LXI, mai-août 1896, p. 62). — Voir également la lettre de Louis à Hortense, datée d'Albano, 14 septembre 1816, et citée plus haut.

capable à ses yeux de me rendre heureuse. Son opinion me fit plaisir. Je lui laissai cependant entrevoir une crainte qui me préoccupait : « Louis me paraît bon, humain », lui dis-je, « mais je n'aime pas ce mépris qu'il affecte pour les femmes et qui m'a souvent choquée dans ses discours. Celle qu'il épouserait n'en souffrira-t-elle pas? » — « Mon cher ange (c'est le nom qu'elle me donnait), les jeunes gens élevés dans les camps connaissent peu les femmes estimables. Il est tout simple qu'ils aient mauvaise opinion de notre sexe, mais personne n'est plus propre que vous à la détruire. Il sentira mieux le prix d'une épouse vertueuse puisqu'il les croit si rares, et vous jouirez d'une conversion qui sera votre ouvrage. » J'avais de la vanité. Elle me persuada tout ce que me disait Mme Campan, et je ne fus plus tourmentée du défaut qui m'avait frappée dans celui qui allait être mon époux.

Nous retournâmes à Paris. Le Consul fit revenir son frère, alors à son régiment (1). Ils causaient ensemble dans la chambre de ma mère lorsque j'y entrai par hasard. J'entendis ces mots que prononçait le Consul : « C'est une jeune personne douce et vertueuse. » Je me retirai promptement. Le cœur me battait. Je devinai que le Consul parlait de notre mariage et que, sans doute à cette occasion, il faisait mon éloge. En effet, peu de jours après, notre union fut décidée. C'était une grande joie dans le palais, surtout parmi les aides de camp. Ils se félicitaient de ce que je ne m'éloignais pas, et de ce qu'ils pourraient toujours me consulter sur leurs plus chers intérêts. Ils avaient craint qu'on ne me mariât à un prince étranger. Un bruit populaire me

(1) Après avoir pris part avec Leclerc à la campagne de Portugal et avoir fait une cure à Barèges, Louis revint à Paris en vendémiaire an X (fin septembre 1801).

destinait le duc de Cumberland ou l'archiduc Charles, mais sans fondement : il ne pouvait alors en être question.

Lucien Bonaparte, veuf depuis peu de temps, avait désiré ma main. Le Consul la lui refusa avec vivacité. Il en prit de l'humeur et chercha, comme je l'ai su plus tard, à dissuader Louis de son union avec moi (1). J'ignore ce qu'il lui dit, mais Louis me parut soucieux. Il trouvait peu le moment de me parler seul : j'étais toujours dans le salon avec du monde et je ne recevais personne chez moi. Il m'écrivit une lettre de vingt pages, espèce de compte rendu de sa vie. Elle avait été longtemps occupée d'une passion pour une jeune personne nommée Sophie (2). Il m'en faisait le détail, ainsi que celui de ses goûts, de ses habitudes. Le bonheur que lui offrait notre union était mêlé de craintes, car il voyait, disait-il, tout le monde à mes genoux et ne concevait pas qu'un intérieur simple pût me convenir. Il m'engageait aussi à lui confier toutes les particularités de ma vie. Il m'eût été difficile de lui en donner de remarquables ; je me bornai à lui dire, en lui rendant sa lettre comme il l'avait désiré, « que depuis longtemps ma vie lui était connue et que, pour mes goûts, ce n'était pas dans une position brillante que je plaçais le bonheur ». Il me répondit : « Si vos succès et le grand

(1) Voir YUNG, *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, Paris, Charpentier, 1882, 3 vol. in-8°, t. II, p. 266 et 268. — « Les motifs [dit Lucien] qui m'éloignèrent de ce mariage sont d'ailleurs trop intimes pour que je puisse les développer dans le texte de mes *Mémoires*. Disons seulement qu'ils furent d'une grande influence sur les événements de ma vie » (YUNG, t. II, p. 268).

(2) Ce nom est vraisemblablement un nom supposé. Signalons que dans les *Poésies du comte de Saint-Leu*, Florence, Piatti, 1831, 2 vol. in-8°, on trouve, t. II, p. 273, une pièce dédiée à « Sophie C... » mais il ne s'agit presque certainement pas de la même personne.

monde ne vous ont pas gâtée, vous devez être un ange, car il n'y a pas de milieu : vous êtes ou toute bonne ou toute mauvaise. » Je souris et le remerciai du compliment. Je ne pouvais supposer que, dans l'alternative, son jugement ne me fût pas favorable. Au milieu de cette confiance qu'il sembla m'accorder, il garda le silence sur son attachement pour ma cousine. J'en eus un peu de peine que je cachai pour ne pas l'embarrasser et puis je pensai que ma cousine avait pu s'abuser et que cet amour n'avait été qu'un songe (1).

Le Consul ne m'avait pas encore dit un mot de mon mariage. Il m'en parla un jour et ce fut de cette seule façon : « Eh bien ! Louis vous fait donc la cour? Cela vous convient ainsi qu'à votre mère. Allons ! Je donne mon consentement. » Ma mère ne pouvait se décider à fixer le jour de notre mariage. Elle était en larmes chaque fois qu'il en était question. Le Consul la consolait, se moquait d'elle et, pressé d'aller à Lyon où l'appelait la Consulta de Milan qui venait régler avec lui l'organisation de la République italienne, il arrêta que je me marierais sous deux jours. J'étais souffrante. Je priai ma mère d'en obtenir encore deux. Le Consul les accorda, quoique contrarié de retarder un voyage dont tous les préparatifs étaient faits.

Louis, qu'on n'avait pas instruit de ce changement

(1) Louis a écrit : « Sa sœur Caroline était à la célèbre pension de Mme Campan, à Saint-Germain. Il y allait souvent ; il y rencontrait une amie de sa sœur dont le père avait émigré depuis le commencement de la Révolution. Il s'intéressait vivement à elle, estimait les qualités de son cœur et de son esprit et la trouvait la plus belle personne qu'il eût vue » (*Documens historiques, loc. cit.*, t. I, p. 70). Sur cet amour, Louis a également écrit un roman : *Marie ou les peines de l'amour*, par Louis BONAPARTE, Paris, Arthus Bertrand, 1800, 2 vol. in-8° (Bibliothèque nationale, Réserve, Y²18). — Ce roman devint, lors d'une deuxième édition parue en 1814 à Paris chez Arthus Bertrand, 3 vol. in-8°, *Marie ou les Hollandaises*.

de dispositions, arriva chez ma mère. Ce délai fut une affaire pour lui. Il ne pouvait comprendre que le jour pris pour une telle cérémonie pût se changer. Il se perdait à en chercher les motifs. Lorsqu'il apprit que c'était sur ma demande, il ne dit plus rien et eut l'air de renfermer un sentiment pénible. Ma mère lui avait proposé de nous établir près d'elle aux Tuileries (1). Il ne le voulut pas et le Consul nous donna le petit hôtel de la rue de la Victoire, trouvant tout naturel que de jeunes mariés voulussent avoir leur maison et être libres chez eux (2).

(1) Jusqu'à son mariage, Louis avait habité les Tuileries, dans la cour de l'Orangerie.

(2) Au moment où vont commencer les récits des démêlés conjugaux de Louis et d'Hortense, il est intéressant de rappeler l'opinion autorisée de l'Empereur sur le ménage : « Louis était un enfant gâté par la lecture de Jean-Jacques. Il n'avait pu être bien avec sa femme que très peu de mois. Beaucoup d'exigence de sa part, de l'étourderie de la part d'Hortense : voilà les torts réciproques. Toutefois ils s'aimaient en s'épousant, ils s'étaient voulus l'un et l'autre... Hortense, si bonne, si généreuse, si dévouée, n'est pas sans avoir eu quelques torts avec son mari ; j'en dois convenir en dehors de toute l'affection que je lui porte et du véritable attachement que je sais qu'elle a pour moi. Quelque bizarre, quelque insupportable que fût Louis, il l'aimait et, en pareil cas, avec d'aussi grands intérêts, toute femme doit toujours être maîtresse de se vaincre, avoir l'adresse d'aimer à son tour » (*Mémorial, loc. cit.*, éd. Garnier, t. II, p. 331).

Une autre fois, Napoléon dit encore à Las Cases : « Louis a de l'esprit, n'est point méchant ; mais, avec ces qualités, un homme peut faire bien des sottises et causer bien du mal. L'esprit de Louis est naturellement porté au travers et à la bizarrerie. Il a été gâté encore par la lecture de Jean-Jacques... » (*Mémorial*, t. III, p. 511).

D'autre part, M. Frédéric Masson, qui n'est pas suspect de partialité quand il s'agit des frères de l'Empereur, a ainsi dépeint ce caractère : « Ce jeune homme taciturne... cache sous ces apparences un amour-propre inquiet, jaloux, souffrant comme sa personne, une nstabilité qui le rend incapable de régularité dans la vie... une manie des persécutions qui lui enlève à des heures toute conscience du réel et qui, par accès, inspire à son esprit parfaitement honnête plein de droiture, imbu et convaincu de l'idée de devoir, des actes



LOUIS BONAPARTE

Dessin de GIRODET

(Au prince Napoléon.)



La douleur de ma mère contrastait avec mon air tranquille. Plus je la voyais pleurer, plus je trouvais de force pour paraître satisfaite. J'étais contente de l'absence de mon frère. Vis-à-vis de lui, je n'aurais pu dissimuler. Il aurait deviné que mon bonheur n'était pas parfait. Je me serais attendrie sur moi en rencontrant son regard, et j'avais besoin de rassembler toute mon énergie pour prononcer ce *oui* qui me semblait être un consentement à un état calme et doux, mais un renoncement à cette félicité si vive et si pure que j'avais rêvée depuis que je me connaissais.

Le 3 janvier 1802, ma nourrice entra dans ma chambre. Elle avait appris que mon mariage se célébrait le soir (1) et, pour me complimenter la première, elle accourait de son village (2). Elle m'embrassa avec cette tendresse campagnarde que les villageoises conservent toujours à ceux qu'elles ont nourris de leur lait. J'ignore quel sentiment m'oppressa ; je fondis en larmes et ne pus cacher un moment de désespoir qui m'effraya moi-même. A cette vue, la joie de cette pauvre femme se

d'une duplicité surprenante qui, par un phénomène très commun, lui paraissent, en conscience, irréprochables » (*Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. I, p. 365).

(1) Les bans furent publiés le 21 frimaire an X (12 décembre 1801) et le contrat passé aux Tuileries le 13 nivôse (3 janvier 1802). C'est le lendemain seulement (et non le jour même, comme le dit Hortense et comme l'a dit Louis), c'est-à-dire le 14 nivôse an X (4 janvier 1802), que le mariage fut célébré aux Tuileries, à neuf heures du soir, devant Huguet de Montaran, maire du Ier arrondissement. L'acte a été publié par C. D'ARJUZON, *Hortense de Beauharnais, loc. cit.*, p. 301.

(2) Cette nourrice était Mme Rousseau, née Marie-Madeleine Maussienne, qui avait gardé Hortense pendant deux ans chez elle à Chelles (Seine-et-Marne). Elle était la mère de Vincent Rousseau, valet de chambre de la Reine à laquelle il fut fidèle jusque dans l'exil et qui mourut en 1842 à Arenenberg, dont le prince Louis l'avait nommé régisseur.

changea en chagrin ; mais je me remis promptement et rappelai tout mon courage.

La journée se passa assez tristement à choisir, à distribuer divers bijoux à tous les domestiques du palais. Ils les recevaient, les larmes aux yeux, et m'exprimaient le regret de ne plus me servir. Il y a toujours là de quoi attendrir, mais ma force était revenue et j'étais disposée à recevoir toutes les impressions sans en être émue.

Mon mariage devait se célébrer en famille. Les consuls Cambacérès, Lebrun, le général Bessières et M. Lavallette étaient nos témoins (1) ; ma mère m'avait fait faire une robe des plus élégantes, toute garnie de fleurs. Le Consul m'avait donné une parure de diamants. Tout était prêt pour ma toilette. Je trouvais ridicule de me faire si belle. Je ne voulus mettre que des perles, une robe de crêpe blanc et seulement le bouquet de fleurs d'oranger. Aurais-je été si simple si j'eusse été plus satisfaite? C'est ce que j'ignore.

Le Consul vint nous chercher pour nous conduire dans les grands appartements où la municipalité était réunie. Nous montons par son petit escalier avec ma mère. Louis veut nous suivre. Le Consul l'engage à passer par le grand escalier. Cette circonstance a l'air de le contrarier. On nous marie. Ma mère seule est en larmes ; j'ai si peur de dire ce *oui* d'une voix faible et tremblante, que je le prononce plus haut et plus fort qu'il n'eût fallu peut-être. Nous nous rendons rue de la Victoire (2), où le cardinal Caprara, arrivé depuis

(1) En dehors des personnages cités, ont signé l'acte de mariage : Lucien Bonaparte, Joachim Murat, Joseph Fesch, Jean-Marie Portalis. Par contre, Lavallette n'y figure pas.

(2) Le cortège arriva vers onze heures du soir, rue de la Victoire, où le cardinal Caprara attendait depuis neuf heures. L'autel avait été dressé dans le grand salon du rez-de-chaussée.

peu en France pour les affaires de la religion, nous attendait dans une chapelle provisoire (1). Il nous donne la bénédiction nuptiale. Murat et Caroline la reçoivent en même temps que nous, car, à l'époque de leur mariage, le culte catholique n'était pas encore rétabli (2). J'éprouvai une impression pénible de voir cette double union. Cet autre ménage est si heureux ! Ils s'aiment tant ! Est-ce superstition ? Est-ce pressentiment ? Mais je crains que d'un côté se trouve tout le bonheur, et tout le malheur de l'autre. Cependant je me rassure. Toute la famille m'embrasse. On me répète tant : « Vous serez heureuse, Louis est si bon ! » que j'aime à me persuader qu'on dit vrai. On me conduisit dans un salon auprès d'une corbeille magnifique. Je n'y fis nulle attention. Ces bagatelles me touchaient peu, mais mon mari parut affecté de cette indifférence. Dès que je m'en aperçus, je tâchai de réparer ma faute.

Le lendemain, nous allâmes déjeuner aux Tuileries. Le Consul me fit quelques plaisanteries (3). Ma mère pleura encore. Pour la distraire, il lui parla de son voyage de Lyon, lui demanda ce qu'on disait dans le public. « On assure », reprit-elle, « que tu y vas pour te faire élire roi d'Italie. » Le Consul répondit en riant : « Il a fait des Rois et n'a pas voulu l'être (4). »

(1) Cf. Pierre DE LA GORCE, *Histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, Plon, 5 vol. in-8º, 1923, t. V, p. 342.

(2) Ils s'étaient mariés civilement à Plailly le 20 janvier 1800.

(3) La légende qui fait partir Louis et Hortense pour Baillon, immédiatement après leur mariage, est donc controuvée.

(4) Le Premier Consul faisait allusion, en l'estropiant, à ce vers de la tragédie d'*Œdipe*, de Voltaire (acte II, scène IV) :

J'ai fait des souverains, et n'ai point voulu l'être.

Le 29 mai 1801, au cours d'une représentation d'*Œdipe* au Théâtre-Français, à laquelle le roi d'Étrurie assistait, ce vers avait été souligné par les applaudissements des assistants.

Dans la soirée, mon mari demanda à ma mère le nom de toutes les personnes qui nous étaient alliées. Il avait trouvé ridicule que notre mariage n'eût pas été annoncé selon l'usage, et, sans consulter son frère, il fit, au nom de ma mère et de la sienne, des billets de part qu'il envoya dans tout Paris (1). Le Consul l'apprit et entra en colère : « De quoi vous mêlez-vous? » dit-il à mon mari. « Si j'avais voulu suivre les usages reçus, j'eusse fait ces billets en mon nom. Ne suis-je pas votre père? N'est-ce pas ma belle-fille que vous avez épousée? De quel droit faites-vous écrire ma femme sans ma permission? Vous devriez savoir que ma qualité de Premier Consul voulait que les autorités françaises et les ambassadeurs étrangers fussent prévenus et assistassent à ce mariage, qui ne s'est fait ainsi entre nous que pour prévenir l'embarras d'une cérémonie. Ils ne sauront à quoi attribuer le motif de cet oubli et ne supposeront pas qu'il vient de vous. Vos sottises retombent sur moi. Vous ne sauriez être indépendant, je ne le souffrirai pas. » Nous fûmes affectés de la réprimande sévère du Consul. Mon mari eut peine à lui pardonner une scène faite devant moi, car il me répéta souvent depuis « que son frère était bien le chef de la République, mais qu'il n'était pas le chef de sa famille, que Joseph était l'aîné ».

Le Consul partit avec ma mère le troisième jour de mon mariage (2). Mon isolement m'attrista. J'allais me trouver avec mon mari, dont je connaissais à peine le caractère. Je m'étais bien aperçue que peu de chose

(1) Ces billets étaient ainsi rédigés : « Madame Bonaparte la mère a l'honneur de vous faire part du mariage de son fils, le chef de bataillon Louis Bonaparte, avec Mlle Hortense Beauharnais. — Paris, 13 nivôse, an X. » (Archives du prince Napoléon.)

(2) Le Premier Consul partit pour Lyon, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1802, après minuit.

le froissait ; mais j'avais pris la ferme résolution de réunir mes efforts pour le satisfaire en tout et le rendre heureux autant qu'il dépendait de moi. L'avenir s'offrait à moi sous un autre aspect. Il me laissait entrevoir une existence calme et paisible.

« Si j'ai des enfants », me disais-je, « je porterai là tous mes soins, toute ma tendresse. C'est bien assez pour absorber la vivacité de mes sentiments. » Mon unique étude allait être de plaire à mon mari, de cultiver mes talents, de conserver une bonne réputation. Autant j'avais cherché un homme parfait que je pusse aimer, autant j'allais éviter d'en rencontrer jamais un qui pût me causer la moindre impression. Si le hasard me le présentait, j'aurais la force de le fuir. J'irais plutôt confier ma faiblesse à mon mari. Ne doit-il pas être mon conseil, mon guide, mon meilleur ami? Toutes ces réflexions me rassuraient sur l'avenir et me promettaient une vie pleine d'intérêt, exempte de trouble et d'agitation.

Je me souvenais des plaisanteries de Mme Campan sur ce qu'on appelle la lune de miel : « Les premiers jours d'une union », disait-elle, « sont toujours purs et sereins. Pendant un mois entier, le mari, tout soins, toute galanterie, ne connaît pas l'humeur. Bientôt un nuage s'élève et c'est toujours pour une toilette. On doit sortir. Monsieur, déjà prêt, remarque qu'il attend longtemps, ose le dire vivement. Madame s'étonne. Elle est émue. Elle va pleurer. On l'embrasse, on la rassure, mais la scène recommence le lendemain. On ne console plus et la lune de miel est passée. » Cette petite histoire n'avait pas été perdue pour moi ; dans le désir de prolonger cette lune de miel au delà du terme fatal, je m'étais habituée à m'habiller si vite que j'ai constamment été forcée d'attendre tout le monde. Voilà comme je travaillais déjà à épargner à mon mari les

moindres contrariétés, aussi scrupuleuse sur les petites choses que j'étais attentive aux plus grandes. Comment ai-je si peu réussi?

J'étais mariée depuis quatre jours. J'essayais un corset dans ma chambre à coucher. Louis entra. Je mis en rougissant un fichu sur mon cou et j'interrompis ma toilette. Il voulut y assister. Je refusai. Il insista. Je devins plus embarrassée et il sortit avec humeur. Quand je le revis, loin de me parler avec douceur et de me confier ce qui avait pu le blesser, il me dit d'un ton sévère : « Savez-vous, Madame, qu'on ne doit pas avoir de retenue avec son mari? Que voulez-vous que pensent les femmes qui vous entourent? Elles iront dire partout que vous ne m'aimez pas et qu'on vous a forcée de m'épouser. » Je ne savais que répondre. Mes idées étaient bouleversées. Comment prévoir une semblable querelle? Je demeurai immobile d'étonnement et de crainte.

Le Consul nous avait permis d'habiter la Malmaison pendant son absence (1). Nous nous décidâmes à y aller, malgré la saison rigoureuse. Adèle Auguié m'y accompagna. Nous passions nos journées à nous promener dans les bois couverts de neige et les soirées à lire au coin du feu. Un ami de Louis, officier dans son régiment, vint passer quelque temps avec nous. Il était assez gauche. Assis pendant notre lecture à une table composée de différents jeux, il les essayait tous l'un après l'autre sans pouvoir réussir à aucun. L'envie de rire nous prit. Louis, qui venait de commencer un roman, s'arrêta,

(1) On remarquera que, parmi ses griefs contre Louis, la Reine ne parle pas de la singulière scène relatée par Mme de Rémusat, au cours de laquelle le mari aurait éclairé sa femme sur toutes les faiblesses que la rumeur publique reprochait à Joséphine. — Cf. Mme de Rémusat, *Mémoires, loc. cit.*, t. I, p. 158.

nous reprocha de nous moquer de lui, ce qui nous rendit promptement notre sérieux. Par malheur, nos yeux se retournèrent vers le jeune officier qui ne pouvait parvenir à ôter un anneau du baguenaudier. Nous éclatâmes de nouveau sans que rien pût nous arrêter, ni l'air mécontent de mon mari, ni nos efforts pour nous contraindre. Tout augmentait ce fou rire, qui se changea bientôt pour moi en larmes amères. Quand nous fûmes seuls, mon mari me dit d'un grand sérieux : « Pour qui me prenez-vous? Croyez-vous que je veuille vous servir de jouet? Je vous préviens que des femmes galantes peuvent seules se permettre de rire de leur mari et de le compter pour rien, et je m'éloignerais de vous plutôt que de me laisser humilier à ce point. » Je ne peindrai point mon désespoir. Je voyais en un instant s'évanouir toute idée de bonheur et même de repos. Je ne pouvais concevoir le caractère qui se montrait à moi. Il m'effrayait pour l'avenir.

Coupable d'un enfantillage bien excusable à mon âge, de quelle façon étais-je traitée? Que faire pour contenter un homme que si peu de chose blesse? Je n'avais jamais calculé une action ni pesé une parole. Tout était approuvé par ceux qui m'entouraient. Je ne demandais plus à être louée, mais j'avais besoin d'être mieux comprise; mille pensées funestes vinrent me jeter dans un état nouveau pour moi. J'eus une attaque de nerfs. Les larmes seules me soulagèrent. Mon mari, ému et attendri, chercha à me consoler, mais le mal était fait. Louis ne m'inspira plus que de la crainte. Je n'osais plus rire; je n'osais plus parler devant lui; je le voyais toujours prêt à se fâcher, et, toujours remplie du désir de le rendre heureux, je n'en connaissais plus le moyen.

Mme Campan nous donna une petite fête à Saint-

Germain. Elle avait fait peindre par Isabey mille circonstances de mon enfance. J'entrais chez elle comme simple pensionnaire ; plus grande, je prenais diverses leçons ; ensuite, un jeune homme se présentait pour m'épouser ; enfin c'était toute l'histoire de ma vie arrangée en véritable lanterne magique. A chaque tableau une de mes compagnes chantait un couplet. Plusieurs, en exprimant les regrets de mon absence, se mirent à pleurer. Une, entre autres, dit tout bas à Mme Campan : « Je ne puis regarder son mari quand je songe qu'il nous enlèvera son affection et qu'elle ne pensera plus à nous ! » Mme Campan crut faire plaisir à Louis de lui répéter un propos qui prouvait de l'attachement pour sa femme. Il garda le silence. Je l'imitai. Je contraignis jusqu'aux tendres émotions que faisait naître en moi le témoignage de sentiments si vrais, tant je le voyais effarouché de ce qu'il était si naturel à mes compagnes de m'exprimer et à moi de ressentir. Quelques mots m'avertirent de la gêne où il s'était trouvé : « On m'a fait jouer là un sot rôle », me dit-il en rentrant. Depuis, il ne retourna jamais à Saint-Germain et montra de l'éloignement pour Mme Campan.

Voilà comment se passa pour moi cette lune de miel, ce premier mois qu'on assure être le plus heureux de la vie. Eh bien ! ce mois si pénible fut encore un des moins malheureux de la mienne. L'espoir, au moins, ne m'était pas ravi. Je nourrissais toujours je ne sais quelle idée de calmer ce caractère inquiet par l'assiduité de mes complaisances.

Ma mère revint avec le Consul (1). Elle me questionna beaucoup sur mon intérieur. Je répondis que j'étais heureuse, que je n'avais qu'à me louer de mon mari.

(1) Le 31 janvier 1802 vers 6 heures et demie du soir.

Elle fut satisfaite. C'était tout ce que je désirais. J'aurais cru d'ailleurs commettre une faute de me plaindre de celui à qui mon sort était irrévocablement lié. Le cœur d'Adèle était le seul où je vinsse déposer toutes mes craintes sur l'avenir qui me menaçait. J'attendais du secours de ces doux épanchements. Je cherchais à me fortifier en m'appuyant sur une amitié si sincère.

Depuis son retour, ma mère me fixait souvent avec attention. Ses yeux semblaient chercher dans les miens les premiers symptômes d'une grossesse qu'elle se plaisait à me prédire et qui bientôt fut déclarée. Mon mari, ma mère et le Consul en ressentirent une grande joie. Ce dernier me répétait qu'il espérait que je n'aurais pas une fille, qu'il la recevrait mal. Pour moi, c'était un enfant que je demandais au Ciel. Mes vœux s'arrêtaient là. Comme alors je copiais la tête d'un jeune enfant d'après Greuze, je me figurais que le mien aurait quelques traits du modèle charmant que j'avais sous les yeux, et plus tard, soit illusion, soit réalité, je retrouvai de la ressemblance.

A cette époque, le Concordat fut signé et la religion catholique rétablie en France. Le jour de Pâques (1), le Consul se rendit à Notre-Dame en grande cérémonie. De notre côté, nous y assistâmes dans une tribune. A compter de ce moment, la messe eut lieu tous les dimanches et fêtes aux Tuileries.

Adèle était fille de M. Auguié, ancien receveur général des Finances (2). Elle avait deux sœurs aînées que j'aimais tendrement. L'une, Antoinette, filleule du roi et de la reine de France, épouse de M. Gamot (3),

(1) 28 germinal an X (18 avril 1802).

(2) Voir plus haut p. 49.

(3) Charles-Étienne-Michel Gamot, né en 1768, mort en 1820, successivement commerçant à Saint-Domingue, banquier à Paris, admi-

unissait à un haut degré l'esprit, les talents et les vertus. Elle aurait fait l'ornement du monde, mais la position de son mari, l'éducation de ses enfants, les soins actifs d'une bienfaisance qui la conduisait souvent jusque dans les greniers auprès des malheureux, avaient borné sa vie à la pratique de si nobles devoirs. Eglé, la seconde sœur d'Adèle, était remplie de bonté, de sensibilité et d'agréments. Nous la mariâmes au général Ney et je suis restée constamment liée avec elle.

Rien ne me plaisait tant que la société de ces amies ; nous avions arrangé trois fois par semaine une soirée de dessin, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, et nous donnions aux leçons d'Isabey, notre maître, une application très sérieuse jusqu'à dix heures que nous prenions le thé. Mon mari et Eglé, qui n'avaient jamais dessiné, se trouvaient les moins avancés de l'école. Leurs paysages étaient quelquefois l'objet de nos plaisanteries et ils en riaient eux-mêmes les premiers. Un jour que ma voiture n'arrivait pas, je priai le père d'Adèle de me reconduire. Louis me fit encore une querelle, du plus grand sérieux, de n'avoir pas dit : *nous*. Il lui semblait que je l'eusse compté pour rien. Je m'excusai sur le peu d'habitude de prononcer ce *nous* si nouveau pour moi et je sentis redoubler la crainte de le blesser.

Quand le beau temps nous ramena à la Malmaison, nous y jouâmes la comédie. Parmi les officiers du Consul se trouvaient de très bons acteurs, mais souvent, au moment de la représentation, l'amoureux ou le valet était envoyé en mission et notre spectacle était suspendu (1). Mon mari, qui remplissait

nistrateur général des droits réunis, plus tard préfet de l'Empire à Mende puis à Troyes.

(1) « Eugène Beauharnais, qui excellait dans les rôles de valet, et

bien ses rôles, paraissait se plaire à ces divertissements.

Notre intérieur s'était accru de la réunion de plusieurs femmes distinguées par leurs agréments. Tous les militaires attachés au Consul s'étaient mariés. Le général Lannes avait épousé une jeune personne de Paris, belle et bien élevée (1) ; le général Bessières la fille d'un gentilhomme de son pays, bonne, douce et pieuse (2). Je venais d'unir au général Savary Mlle de Faudoas, qui m'était alliée, élevée à Saint-Germain et d'une beauté remarquable (3). Le colonel Caffarelli avait épousé Mlle d'Ecquevilly (4), le général Junot Mlle de Permon (5). Les quatre dames du Palais, que le Consul venait de nommer, étaient citées pour leur fortune et

sa sœur Hortense étaient les principaux acteurs, non seulement par le rang mais aussi par le talent. Après eux venaient Bourrienne, Lauriston, Denon et quelques dames et officiers de la maison du Premier Consul » (*Mémoires pour servir à l'Histoire de Napoléon Ier depuis* 1802 *jusqu'à* 1815, par le baron DE MÉNEVAL, Dentu, 1894, 3 vol. in-8, t. I, p. 139). — « Hortense a joué hier Rosine dans le *Barbier de Séville* avec son intelligence ordinaire » (Napoléon à Joséphine, Malmaison, 12 messidor an XI, 1er juillet 1803, dans *Lettres de Napoléon à Joséphine*, éd. Garnier, p. 40).

(1) Lannes avait épousé en premières noces, en 1795, Jeanne-Jacqueline-Barbe Méric ; il divorça le 26 août 1799 et épousa, au château de Dornes (Nièvre) le 16 septembre 1800, Louise-Antoinette-Scholastique Gueheneuc, née à Paris le 26 mars 1782, fille d'un administrateur des forêts. La première duchesse de Montebello mourut à Paris le 3 juillet 1856 (Cf. L.-M. POUSSEREAU, *Histoire du maréchal Lannes*, Nevers, Vallière, 1910, in-16, p. 62).

(2) Bessières avait été uni le 26 octobre 1801 à Marie-Jeanne Lapeyrière qui mourut à Paris le 1er juin 1840.

(3) Savary épousa le 27 février 1802 Marie-Charlotte-Félicité de Faudoas-Barbazan de Seguenville, née à Saint-Domingue le 28 novembre 1784, morte à Paris le 8 août 1841.

(4) Caffarelli avait épousé, le 26 avril 1799, Julienne-Blanche-Louise d'Hervilly (et non d'Ecquevilly). Elle mourut le 5 avril 1854.

(5) La célèbre duchesse d'Abrantès, née Laure-Adélaïde-Constance Saint-Martin de Permon. Elle mourut en 1838.

leur bonne réputation. C'étaient Mmes de Luçay (1), de Talhouet (2), de Lauriston (3) et Rémusat (4). Cette dernière tenait sa place de la recommandation de ma mère. Fille de M. de Vergennes, d'un esprit brillant, elle sortit tout à coup, par sa nomination et celle de son mari à la place de préfet du Palais, de l'état de gêne où la Révolution avait jeté sa famille.

Je ne mettais jamais de rouge parce que j'avais de très belles couleurs, mais, un jour que nous avions joué la comédie, j'en avais la figure tellement couverte que je ne savais plus comment l'ôter. Ma femme de chambre m'indiqua une crème de rose de ma mère. Je courus à son cabinet de toilette où elle était seule à se déshabiller. Je me lavai le visage et je retournai de suite dans ma chambre. Mon mari venait de rentrer. Ma femme de chambre lui disait où j'étais ; je le lui répétai, mais

(1) Jeanne-Charlotte Papillon d'Auteroche avait épousé, le 24 avril 1786, Jean-Baptiste-Charles Le Gendre de Luçay, plus tard comte de l'Empire et préfet du Palais. Elle mourut le 11 juillet 1845.

(2) Élisabeth-Françoise Baude de la Vieuville, née le 4 décembre 1764, mariée le 12 juin 1783 à Louis-Céleste-Frédéric, marquis de Talhouet. Elle mourut le 5 décembre 1814.

(3) Claudine-Antoinette-Julie Le Duc, décédée à Paris le 14 janvier 1873, mariée à Jean-Alexandre-Bernard Law, marquis de Lauriston, plus tard maréchal de France.

(4) Claire-Élisabeth-Jeanne Gravier de Vergennes (6 janvier 1780-16 décembre 1821) était la seconde femme (mariage en février 1796) d'Augustin-Laurent Rémusat, avocat général à la Cour des Aides de Provence, successivement préfet du Palais, comte de l'Empire, premier chambellan de l'Empereur, maître de sa garde-robe, surintendant des théâtres de Paris. Le ménage était en effet gêné quand Joséphine, qui avait connu Mlle de Vergennes au temps où elle villégiaturait à Croissy avec Mme Hosten, nomma Mme de Rémusat d'abord dame pour accompagner, puis dame du Palais. Peu de gens ont reçu autant de marques de faveur et autant de bienfaits de la famille impériale. On peut, en lisant les *Mémoires* de Mme de Rémusat, voir jusqu'où peut aller l'ingratitude. — Cf. le prince Napoléon, *Napoléon et ses détracteurs*, *loc. cit.*, p. 131.

il ne prononça pas un mot. Le lendemain il écrivit dans ma chambre et sortit après avoir laissé sur la table ses feuilles éparses. Sans doute elles étaient à mon intention, mais la pensée de les lire ne me serait pas venue. J'aurais cru commettre une indiscrétion. Je restai donc avec mon air ordinaire, éloignée de penser qu'il pût avoir rien contre moi. Quelques heures après, il revint et me dit d'un ton fort naturel : « Je viens de commander mes chevaux. J'ai besoin de visiter les travaux de ma petite campagne de Baillon (1). » — « Irai-je avec vous? » lui dis-je ». — « Non, je veux faire tout arranger. Je serai sans cesse avec mes ouvriers. Il vaut mieux rester ici. Vous me reverrez bientôt. D'ailleurs votre mère ferait les hauts cris. » Je gardai le silence et je l'embrassai à son départ.

Deux ou trois jours s'étaient écoulés. Je pensai qu'une surprise lui causerait du plaisir. J'en parlai à ma mère qui l'approuva en exigeant de moi la promesse de revenir le surlendemain, jour auquel j'invitai Adèle et sa sœur à souper avec moi à mon passage à Paris. Mon mari me reçut avec étonnement et me traita avec froideur. Cependant, au moment du départ, il voulut me retenir. Je lui représentai que ma mère serait inquiète et j'ajoutai que Mlles Auguié m'attendaient pour souper. A cette idée d'un souper de pensionnaires auquel il n'avait pas l'air d'ajouter foi, il sourit et quand ma

(1) Louis Bonaparte avait acheté, le 9 pluviôse an IX (29 janvier 1801), et payé 65 000 francs à Mme de Mongelas, une petite propriété qui avait appartenu au mari de Mme de Pompadour. C'était une maison très simple, flanquée de deux tourelles, perdue dans les bois et située à Baillon (Seine-et-Oise), sur la lisière de la forêt du Lys et sur la rivière la Thève, non loin de Chantilly. Le Premier Consul racheta cette propriété à Louis, moyennant 90 000 francs, le 1er pluviôse an XI (21 janvier 1803) et la donna à Moncey.

voiture fut avancée, monta dedans avec moi, voulant d'abord ne me conduire que jusqu'au bout de l'avenue et finissant par m'accompagner jusqu'à Paris où il se trouva tout surpris et comme embarrassé de ne voir que deux jeunes personnes à m'attendre.

Le lendemain, il repartit sans avoir avec moi la plus petite explication. Je devais croire que sa campagne l'amusait et je ne pouvais imaginer la cause de sa froideur. Quelques jours se passèrent ainsi. Le Consul s'informa pourquoi Louis ne revenait pas, trouva ridicule qu'après si peu de temps de mariage un mari s'éloignât d'une jeune femme qu'il devait aimer. J'ignore s'il croyait à quelque querelle entre nous, mais il l'envoya chercher et, aussitôt son arrivée, le fit entrer dans son cabinet où, après quelques instants, il nous appela, ma mère et moi : « Comment, Hortense, » me dit-il en me voyant, « votre mari vous adresse de justes reproches? Vous que je croyais si douce ! Oubliez-vous les devoirs qui vous sont imposés? » — « Qu'ai-je fait? » m'écriai-je, « je n'en ai aucune idée ! » — « Votre mari se plaint de ce que, à vos soirées de dessin, vos amies et vous n'avez pour lui nulle considération, que vous le tournez en ridicule et qu'il ne trouve aucun de ces égards auxquels il s'attendait. » — « Quoi? » repris-je en sanglotant, « peut-il me croire capable de m'oublier à ce point? Si je ris quelquefois, doit-il supposer que c'est de lui? Que ne me parle-t-il avec confiance? Que ne m'apprend-il ce qu'il désire? Je suis prête à lui sacrifier tous mes plaisirs. » — « En effet, » dit le Consul en s'adressant à Louis, « pourquoi cacher ce qui vous blesse? » — « Eh ! comment le montrer? » dit mon mari. « Aussitôt que je lui parle, elle se met à pleurer. » Il achevait à peine que le Consul, entrant en colère, s'écria : « Allez ! vous n'êtes pas digne d'avoir une femme comme celle-là.

Vos reproches la touchent. Elle pleure et, loin d'en être ému, vous en êtes irrité !... Vous ne sentez donc pas le bonheur de devenir père? » A ces mots, la plus vive émotion trahit toute sa douleur de ne pas l'être. Ma mère en tressaillit. Il ajouta plus doucement : « Jouissez au moins de cette preuve de son amour. Vous devriez être à ses genoux à la soigner, à la chérir, et c'est vous qui lui faites du mal. Ah ! Louis, vous que je croyais bon, sensible, je ne vous reconnais plus ! » La colère du Consul avait arrêté mes pleurs. Je n'en voulais plus à mon mari d'avoir été injuste. Je le plaignais d'être si humilié. D'ailleurs, je sentais bien qu'une scène pareille allait plutôt aigrir son caractère que l'adoucir. Aussi la gêne et la contrainte ne firent-elles qu'augmenter dans notre intérieur.

Quoique d'une santé très forte, mon mari avait une main qui se desséchait, s'affaiblissait et lui causait de l'inquiétude (1). Il voulut aller prendre les eaux de

(1) On a attribué l'origine des maladies du roi Louis à une cause spéciale, en s'appuyant sur une phrase, d'ailleurs assez ambiguë, prononcée par Napoléon à Sainte-Hélène. Le docteur Cabanès a fait justice de ces bruits : « Jusqu'en 1796, il (Louis) avait présenté toutes les apparences d'une constitution robuste ». A cette époque il fit plusieurs chutes de cheval assez graves. « Dès lors, ajoute le docteur Cabanès, commencèrent à apparaître des rhumatismes à la main droite, suivis bientôt d'une sorte de paralysie atrophique, qui réduisit le membre à une immobilité presque complète. » Le docteur Cabanès, faisant allusion aux bruits relatés plus haut, conclut : « Rien, à nos yeux, ne démontre cette spécificité. Nous n'y découvrons rien autre chose que les effets progressifs de la diathèse rhumatismale » (Docteur CABANÈS, *Légendes et curiosités de l'histoire*, 2e série, Paris, Albin Michel, 1914, in-12, p. 43 et 62, et 5e série, Paris, Albin Michel, s. d., in-12, p. 209). — Dans ce dernier ouvrage, le docteur Cabanès publie, p. 214, un certificat délivré à Louis par Corvisart et Hallé, daté du 26 pluviôse an X, où ces médecins constatent « une espèce d'aridure ou dessèchement déjà très sensible des deux mains et qui s'étend visiblement à une partie des deux avant-bras ». — Cf. aussi *Les Rois frères de Napoléon Ier*, par le baron

Barèges dans les Pyrénées. Le Consul se récria encore sur l'inconvenance de ce voyage, sur les propos qu'il ferait tenir. « On dira donc que j'ai donné à ma belle-fille un mari infirme et valétudinaire ! » Mais il finit par céder parce que son frère ne cédait jamais.

Louis voulut m'emmener avec lui. Ma mère s'y opposa et m'inspira même de l'effroi en me montrant et les suites funestes d'un si long voyage dans mon état de grossesse et mes devoirs envers l'enfant à qui j'allais donner le jour. J'étais combattue entre ces devoirs et celui d'obéissance que je devais à mon mari. Pour lui, il exigeait que je déclarasse formellement à ma mère et au Consul mon désir de l'accompagner, n'importe ce qui pourrait m'en arriver. « Permettez-moi », lui dis-je, « de demeurer neutre et de ne faire que votre volonté quand vous l'aurez déclarée. » Souvent, au milieu de la nuit, il me réveillait pour m'arracher le consentement de le suivre partout, quand même il annoncerait ne le pas vouloir.

Ce commencement de grossesse, joint à un besoin de sommeil nécessaire à mon âge, me causait une vive impatience, que je parvenais pourtant à dissimuler. Je lui représentais doucement que j'avais bien envie de dormir. Il avait l'air de s'en inquiéter peu, me répétait qu'il était l'homme du monde le plus malheureux, qu'il m'adorait, que je ne l'aimais pas puisque je ne lui sacrifiais pas ma mère et de vaines considérations, qu'on ne faisait pas une fausse couche pour voyager

du Casse, Paris, Germer-Baillière, 1883, in-8°, p. 91, et *Louis Bonaparte en Hollande*, par André Duboscq, Paris, Emile-Paul, 1911, in-8°, p. 63. Ce dernier auteur conclut de son étude : « Ainsi, symptômes décrits, remèdes demandés, remèdes ordonnés nous confirment dans notre opinion touchant le caractère dit scrofuleux de la maladie sans addition d'élément tuberculeux ou syphilitique ».

dans une bonne voiture. « Je vous suivrai », lui répétai-je, « quelque opposition qu'y mette ma mère et mon accoucheur, mais, s'il doit m'arriver un malheur, laissez-moi, en n'obéissant qu'à vos ordres, la consolation de ne pas me le reprocher. » Il ne lui vint pas à l'idée de remettre son voyage des eaux et il partit après avoir renoncé à m'emmener avec lui. Il pleurait beaucoup en me quittant (1). Ses larmes m'attendrirent. Quelqu'un qui m'aurait dit que je n'aimais pas mon mari tendrement m'eût paru mon plus grand ennemi.

Un moment suffit pour me détromper. Jamais je n'oublierai le sentiment pénible dont je fus oppressée quand j'entendis rouler cette voiture qui l'entraînait loin de moi et quand je sentis que je respirais plus librement. « Grand Dieu ! » m'écriai-je, saisie d'une affreuse émotion, « celui qui doit être l'âme de ma vie, mon mari s'éloigne de moi et j'en ressens de la joie ; je suis donc bien coupable ! Il a raison : je ne l'aime pas, » et mes larmes coulaient en abondance. Alors je fis le vœu de lui rendre par les soins, par les prévenances, par l'obéissance la plus scrupuleuse, ce que mon cœur ne pouvait lui donner. J'en pris la ferme résolution pour racheter autant qu'il était en moi cette faute inévitable pourtant de n'avoir pas d'amour pour celui qui cherchait si peu à m'en inspirer.

Je fus m'établir près de ma mère pendant l'absence de mon mari. Ses lettres froides et contraintes m'apprenaient assez qu'il était malheureux, que son imagination s'était créé un autre bonheur que celui que je pouvais lui offrir. Aussi mon cœur battait-il chaque fois qu'on m'apportait de ses nouvelles et, chaque fois, je

(1) Louis se mit en route le 10 ventôse an X (1er mars 1802) pour rejoindre son régiment à Joigny. Il repartit de Joigny le 18 floréal (8 mai) pour Bagnères-de-Bigorre où il arriva au début de prairial.

me faisais un reproche de ne pas savoir comment le rendre heureux.

Il y avait à Saint-Germain une jeune Espagnole, fille de M. Hervas. C'était un fort riche parti. Le Consul y songea pour le colonel Duroc et me dit de m'occuper de ce mariage (1). Je le fis avec plaisir. Il m'avait montré de l'attachement. Je m'en souvenais. Contribuer à son bonheur était une reconnaissance naturelle. Un jour que je lui vantais les agréments de sa prétendue et que je lui parlais de l'intérêt qu'inspirait une jeune personne de treize ans, de la douce obligation pour lui de la rendre heureuse, il me répondit : « Je sens tout le bien qui m'arrive, mais tout cela n'est pas vous. » Ce fut le seul mot de sa vie qui me rappela ses premiers sentiments, car je restai toujours beaucoup plus liée avec sa femme qu'avec lui : il allait même jusqu'à m'éviter, de crainte que le Consul ne lui supposât un reste d'affection qui aurait pu l'entraîner à trahir les secrets qu'il lui confiait. Lorsque Mlle Hervas apprit que son mari avait été amoureux de moi, elle dit : « S'il a aimé Hortense, cela prouve son bon goût. S'il en a été aimé, cela prouve son mérite. » On voit qu'elle avait été élevée à Saint-Germain où l'on me gâtait toujours. Elle ne cessa de m'accorder la plus grande confiance et je lui ai constamment porté la plus tendre amitié.

Je n'avais pas de plus grand plaisir que de retourner à Saint-Germain, jouer, courir avec mes compagnes

(1) Marie de Las Nieves-Luisa-Rita-Dominica de Hervas, née à Madrid le 5 août 1788, fille du célèbre banquier, épousa Duroc le 9 août 1802. Veuve, elle se remaria, le 10 mars 1831, au général Charles-Nicolas, baron Fabvier, et mourut à Paris le 9 décembre 1871. (A. DEBIDOUR, *Le général Fabvier*. Paris, Plon, 1904, in-8°, p. 50).

et quelquefois aussi je m'amusais à partager leurs leçons. Un jour que je rentrais chez Mme Campan, toute victorieuse d'un bon cachet que je venais de gagner et que je m'étais fait délivrer, j'y rencontrai une belle dame du faubourg Saint-Germain. Mme Campan s'empressa de lui dire de n'être pas scandalisée, que ses pensionnaires n'avaient pas la taille aussi ronde que celle qui paraissait devant elle, que j'étais mariée et que je préférais mes anciennes compagnes aux cercles de la Cour. La dame ouvrait de grands yeux et ne pouvait comprendre cet enfantillage. On en parla à Paris. Mon mari m'écrivit pour m'en faire des reproches et ma mère me représenta vivement le danger de courir dans mon état de grossesse. Je fus obligée de renoncer à ces visites.

Ma mère fut à Plombières pour sa santé et me laissa faire les honneurs de la Malmaison. Toutes les jeunes femmes restées avec moi étaient grosses aussi. Nos matinées se passaient dans le même appartement à broder de petits bonnets pour les enfants que nous attendions et à causer de tous nos projets sur eux. A six heures seulement nous descendions au salon. Le Consul venait dîner et, dans la soirée, quand il ne travaillait pas, faisait des parties d'échecs avec moi. Il était si distrait que je le gagnais toujours, ce qui m'avait donné la réputation d'un grand talent. La vérité est que le Consul, assez faible à ce jeu, était toujours plus occupé de ses affaires que de toute autre chose. Habituellement peu galant, plutôt sérieux que gai, il faisait peur à toutes nos jeunes dames qui n'osaient répondre que oui ou non aux phrases courtes qu'il leur adressait. Aussi ma mère ne s'effraya-t-elle pas de voir les plus jolies personnes habiter près de son mari et peu de chose sur ce point l'aurait effarouchée, car sa tendresse était vive et inquiète.

Les dimanches on faisait venir des chanteurs de Paris. Dans le nombre se trouva une demoiselle Rolandeau (1), jolie actrice. J'ignore si le Consul y fit attention, mais je reçus de ma mère une lettre remplie de reproches. Elle avait appris que cette actrice était venue à la Malmaison et j'aurais dû l'en empêcher, disait-elle. Cela pourtant ne me regardait guère. Ma mère souffrait et ne calculait pas. Elle quitta les eaux subitement et j'entendis souvent le Consul la blâmer d'avoir sacrifié les soins de sa santé, le moyen peut-être d'avoir encore des enfants, aux mouvements d'une jalousie inconsidérée.

On donna un bal à la Malmaison à l'occasion de je ne sais quelle fête. Je dansai une seule fois, et, le lendemain, je vis dans un journal des vers où l'on parlait de ma grossesse avancée et de ma danse (2). Je m'en plaignis à Bourrienne. La louange dans ce genre me touchait peu et je ne pouvais souffrir ces articles qui occupaient le monde de moi. Bourrienne me dit d'un air mystérieux : « Ne vous plaignez pas, c'est sans doute fait à dessein. Vous ne lisez pas toutes les méchancetés des journaux anglais. Il est peut-être nécessaire que ceux de France les repoussent. » Je ne comprenais pas le rapport de quelques vers sur moi avec la poli-

(1) Louise-Philippine-Joséphine Rolandeau, née à Paris en 1771, fit presque toute sa carrière de soprano au théâtre Feydeau et aux Italiens. Elle mourut brûlée vive, le feu ayant pris à sa robe, en mai 1807.

(2) « Il a été joué à la Malmaison pour la fête du Premier Consul, le 15 août, une petite pièce du citoyen Duval, faite avec beaucoup de talent. Mme Louis Bonaparte y a joué, quoique grosse de sept mois et, après la pièce, elle a dansé plusieurs contredanses » (*Journal de Paris* du 29 thermidor an X). Le même numéro contenait un *Impromptu fait le 27 thermidor en voyant danser Madame Louis Bonaparte, enceinte de sept mois*, signé L... — Cette fête eut lieu le 15 août 1802. Voir BOURRIENNE, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. V, p. 210.

tique. Je le priai de s'expliquer. Jamais il ne le voulut et seulement bien longtemps après, je sus que les journaux anglais m'avaient fait accoucher quand je n'étais encore grosse que de sept mois.

Cependant le temps de mes couches approchait. La maison que j'habitais était trop petite. Le Consul m'en donna une autre, fort jolie, petite aussi, et avec un jardin délicieux (1). Je fus m'y établir et attendre le retour de mon mari.

La naissance d'un enfant du nom de Bonaparte était alors un événement intéressant pour la France. Le Consul était nommé Consul à vie (2), mais il n'avait pas de fils. L'ordre qu'il avait rétabli le faisait chérir chaque jour davantage et semblait annoncer déjà le désir de fixer dans sa famille le pouvoir suprême.

Les petits moyens mis en usage près du peuple préparent souvent de grandes et lointaines résolutions. Je demeurai fort surprise lorsque ma nourrice vint de son village (3) m'annoncer que je devais accoucher au mois d'octobre et que j'aurais un fils qui gouvernerait la France. Je ris de son talent à lire dans l'avenir,

(1) Le Premier Consul avait acquis, au nom d'Hortense et de Louis, par acte du 8 thermidor an X (27 juillet 1802), l'hôtel de Mlle Dervieux, ancienne maîtresse du comte d'Artois, qui avait été construit par Bellanger. Il appartenait à ce moment à Mlle Lange, devenue Mme Simon. Voir sa description dans C. d'Arjuzon, *Madame Louis Bonaparte*, Paris, Ollendorf, 1901, in-8°, p. 84, et dans Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, *loc. cit.*, t. II, p. 159. Cet hôtel portait alors le n° 16 de la rue de la Victoire et occupait l'emplacement de la Synagogue actuelle. On consultera avec intérêt, à la Bibliothèque nationale, département des Estampes (Topographie de Paris, IXe arrondissement), une très intéressante collection de plans et de vues de cet hôtel, précieuse non seulement pour l'étude de la disposition des appartements mais pour celle de leur décoration.

(2) 14 thermidor an X (2 août 1802).

(3) Voir plus haut, p. 113.

et je lui dis qu'en effet je croyais accoucher dans le mois qu'elle me désignait. Enchantée de ce qu'elle entend, elle me montre un petit almanach appelé *Mathieu Laensbergh*, répandu dans les villages, qui prédisait la pluie, le beau temps et les événements remarquables. Il y était annoncé, en effet, qu'un enfant naîtrait au mois d'octobre, qu'il gouvernerait le plus beau pays de l'Europe (1). La pauvre femme venait s'informer si je réaliserais la promesse du faiseur d'almanachs. Je pensai que le prophète était la police et j'ai su depuis que tous les gouvernements usent de ces petites précautions pour insinuer d'avance dans l'esprit du peuple ce qu'il convient de lui faire espérer ou craindre. Celle qu'on prenait alors pouvait donner l'idée entièrement confirmée plus tard que l'intention du Consul était d'adopter mon fils, si j'en avais un.

On m'avait donné un préjugé : c'est que les enfants étaient lourds et sujets à de fortes maladies si la mère ne se faisait pas saigner pendant sa grossesse. Quoique d'une santé parfaite, je tourmentais mon accoucheur sur ce besoin imaginaire d'une saignée. Déjà, pour une promenade où j'avais été mouillée, je m'étais fait donner au bras un coup de lancette, mais la veine était si peu visible que le chirurgien ne réussit qu'à la seconde fois. Cette saignée, indifférente peut-être dans une autre situation que la mienne, attaqua mes nerfs. Le hasard fit que mon mari arriva le jour même. Son air froid me surprit, m'affligea, quoique j'eusse découvert que je ne l'aimais pas ; si je ne songeais plus au bonheur pour moi, j'avais encore la volonté d'en procurer à un autre. Quelque décourageant que fût un caractère si

(1) *Almanach journalier pour l'année... avec les véritables prophéties de M. Laensbergh, mathématicien.* A Liège, petit in-32. L'Almanach de 1802 n'existe ni à la Bibliothèque nationale ni à celle de l'Arsenal.

peu fait pour le goûter, je redoublai d'efforts, toujours vainement. Ils me devenaient même funestes en aggravant mon état de souffrance.

J'avais calculé avec mon accoucheur (1) à peu près le terme de mes couches. Il me dit que, très souvent, une femme avançait de quinze jours ou trois semaines, surtout si c'était un garçon et qu'il ne serait pas étonnant que j'accouchasse à une époque qu'il me désigna et qui se trouvait justement le 1er octobre. Comme je m'étais mariée le 3 janvier, j'aurais pu accoucher après neuf mois moins trois jours de mariage. Je courus tout étonnée et en riant faire part de cette nouvelle à mon mari (2), mais lui, d'un air terrible, me dit : « Si cela était, je ne vous reverrais de ma vie (3). » — « Comment? » m'écriai-je avec l'accent du désespoir, « auriez-vous quelque soupçon sur moi? » — « Non. Je sais ce qu'il en est ; mais c'est pour ce qu'on dirait (4). » Qu'on juge de mes craintes et en même temps du plaisir avec lequel je vis écouler les premiers jours d'octobre ; mais, après avoir couru le risque d'être livrée à la calomnie par celui qui devait me protéger contre elle, je me sentis atteinte d'un coup funeste. Je me voyais toujours sans guide, sans appui sur cette terre, n'ayant

(1) Jean-Louis Baudelocque.

(2) Louis, revenant de Barèges, était arrivé à Paris au début de vendémiaire an XI (fin septembre 1802).

(3) La Reine avait d'abord écrit : « J'irais me jeter dans l'eau ».

(4) Allusion aux calomnies répandues par les libelles anglais sur les relations du Consul et d'Hortense avant le mariage de cette dernière. Le néant de ces accusations a été catégoriquement prouvé. Il l'est encore par le ton même des lettres de Napoléon à Hortense publiées plus loin. A ce propos, l'Empereur a dit à Sainte-Hélène : « Louis savait bien apprécier la nature de ces bruits ; mais son amour-propre, sa bizarrerie n'en étaient pas moins choqués et il les mettait souvent en avant comme prétexte » (*Mémorial*, édit. Garnier, *loc. cit.*, t. II, p. 332).

plus de secours qu'en moi seule et de consolation qu'en ma conscience.

Le Consul revint avec ma mère d'un voyage qu'ils avaient fait à Rouen et au Havre (1) ; je les accompagnai au Louvre où se trouvaient exposés, pour la première fois, tous les objets de l'industrie française. Le consul Cambacérès me donnait le bras ; les étrangers s'y pressaient de toutes parts ; la foule y était immense. Fatiguée, je m'assis longtemps dans une boutique où se trouvait M. Fox, alors à Paris, et pour lequel le Consul professait hautement de l'estime.

Le 9 octobre, il y eut encore aux Tuileries un grand cercle auquel j'assitai (2) et le 10, juste neuf mois après le temps où j'étais seule avec mon mari à la Malmaison, je sentis des douleurs si vives que mon frère, qui était venu me voir, courut avertir ma mère. Elle arriva de Saint-Cloud et me prodigua les soins les plus tendres. Mon mari ne me quitta pas non plus un seul instant et leur joie éclata lorsqu'à 9 heures du soir je mis au monde un garçon. Ma garde, mes femmes s'écrièrent : « Voilà notre Dauphin ! » Ces cris me déplurent ainsi qu'à mon mari, qui les fit cesser promptement (3).

Le Consul vint me voir deux jours après. Il paraissait très content que j'eusse un garçon. Pour moi, mon

(1) Hortense commet ici une erreur. Le voyage de Normandie n'eut lieu qu'après la naissance de son fils. Partis de Paris le 7 brumaire an XI (29 octobre 1802), le Premier Consul et Mme Bonaparte étaient de retour le 23 brumaire (14 novembre).

(2) D'après SCHUERMANS, *Itinéraire général de Napoléon Ier*, Paris, Picard, 1908, in-8°, cette réception diplomatique aurait eu lieu aux Tuileries le 7 octobre.

(3) L'acte de naissance de Napoléon-Charles fut dressé le 23 vendémiaire (15 octobre) par M. Isidore Brière-Mondétour, maire du IIe arrondissement. Cet enfant, devenu prince royal de Hollande, mourut à La Haye le 5 mai 1807.

bonheur était inexprimable. Je ne permettais pas que le berceau de mon fils quittât un instant ma chambre. Je l'avais toujours sur mon lit. Je regardais dormir cet enfant ; je le contemplais ; je regrettais vivement de ne pas le nourrir, mais mon mari, ma mère s'y étaient opposés et m'avaient représenté la difficulté d'être bonne nourrice avant vingt ans. L'intérêt de mon fils, tout m'imposait silence ; mes soins, d'ailleurs, n'en eussent été ni plus constants ni plus tendres. Lorsque je commençai à retourner dans le monde, s'il ne pouvait venir avec moi, je restais. Je souffrais d'en être éloignée une minute. Mon mari partageait cette adoration (1). Comme il suivait alors un régime qui le forçait de ne pas sortir de chez lui, il fallait que son fils fût toujours dans sa chambre. Cet enfant animait seul notre intérieur, qui, du reste, était toujours aussi froid et aussi triste. Adèle venait quelquefois le matin. C'était mon unique société.

Les aides de camp du Consul s'étaient bien aperçus que leurs visites chez moi ne plaisaient pas, puisque la porte leur était sans cesse fermée. Ils m'accusaient de hauteur comme si j'en avais donné l'ordre, comme si mon élévation, plus grande de jour en jour, m'empêchait de les recevoir avec la même bonté. Quelque pénible que me fût cette opinion, je la supportais sans rien dire. J'aimais mieux être mal jugée que de laisser découvrir une jalousie qui, ce me semble, nous aurait donné un ridicule à tous les deux. Cependant leurs

(1) Voir une lettre de Mme Campan, sans date, publiée dans *Correspondance inédite de Madame Campan avec la reine Hortense, loc. cit.*, t. I, p. 214 : « On m'a dit que M. Louis avait fêté avec grâce et sensibilité la mère de son cher petit ; j'en ai été ravie ; elle l'aura été aussi sûrement ; son cœur est sensible ; il aura été très ému ; mais je la connais bien, cette maman du cher Napoléon au berceau : l'aura-t-elle témoigné? »

jeunes femmes ne m'en regardaient pas moins comme leur conseil et leur amie et j'eus plus d'une fois l'occasion de réunir des ménages un moment divisés. Si j'en faisais part à mon mari pour lui rendre un compte scrupuleux de mes démarches, il prenait l'air mécontent. Cette déférence, cette considération pour moi semblaient lui être à charge.

Un jour, le Consul arriva chez moi avec ma mère (1). Contrarié de n'y point trouver mon mari, il ne dit rien et se promena seul dans le jardin. Ma mère m'apprit qu'il était venu dans l'intention de demander notre fils qu'il voulait adopter. Cette idée m'effraya, mais, résignée à remettre à la Providence les destinées de cet enfant, je n'osais pas avoir une volonté. Le soir, Caroline me dit que la famille, instruite des projets du Consul, les combattrait avec force, que ses frères avaient plus de droits que mon fils, qu'ils les soutiendraient. Que d'ennemis déjà pour un pauvre enfant encore au berceau ! J'en parlai à mon mari qui m'assura que jamais il ne consentirait à céder son fils et il me montra une lettre par laquelle il en faisait la déclaration à son frère avec le conseil de divorcer comme seul moyen d'arranger les choses. Je demeurai toute confuse pour mon mari, toute agitée pour ma mère que je vis le soir pleine de tristesse et d'abattement. Elle m'apprit aussi que toute la famille voulait engager le Consul à se séparer d'elle. Quant à lui, pour la première fois, il me traita en personne raisonnable, me parla de son désir d'adopter un héritier et me parut blessé de la lettre de Louis. Je lui demandai de rester neutre dans une telle circonstance

(1) Cette visite du Premier Consul et de Joséphine chez Louis est du 17 germinal an XII (7 avril 1804). Cf. Masson, *Napoléon et sa famille*, t. II, p. 370, et *Mémoires du comte Miot de Mélito*, Paris, Michel Lévy, 1858, 3 vol. in-8°, t. II, p. 178.

et d'obéir à un mari effrayé, peut-être avec raison, de toutes ces haines qui s'élevaient déjà autour d'un enfant. Le Consul garda un moment le silence et le rompit en disant : « Je ferai une loi qui me rendra au moins maître de ma famille (1). »

Comme Louis craignait de passer l'hiver à Paris, il fut décidé que nous irions en Italie, ce que le Consul permit, à condition que le voyage se ferait avec quelque cérémonie. Les dames qui devaient me recevoir dans chaque ville étaient déjà désignées, les cadeaux que je devais leur faire étaient achetés, nous n'avions plus qu'à partir (2). Ma mère me donna pour dame Mme de Boubers, fille du chevalier de Folard (3), restée sans fortune après les malheurs de la Révolution, distinguée par ses vertus et son courage. Mon mari ne put supporter de voir une personne dans notre intérieur. J'avais beau lui représenter que notre position l'exigeait ainsi, il accusait toujours son frère de chercher à le tourmenter ; il ne comprenait pas qu'il ne fût pas le maître de voyager à son gré et, quand il fut question d'emmener son fils et que son frère s'y opposa, à cause de l'extrême jeunesse d'un enfant qu'on regardait comme intéressant pour la France, mon mari

(1) L'article 4 du titre II du sénatus-consulte du 28 floréal, an XII (18 mai 1804) donna à Napoléon le droit d'adopter les enfants et petits-enfants de ses frères, après qu'ils auraient atteint l'âge de dix-huit ans accomplis. L'article 10 disait : « Un sénatus-consulte règle le mode de l'éducation des princes français ».

(2) Ce projet de voyage en Italie est du début de 1803 (nivôse an XI). Mme Lambertini, de Bologne, devait accompagner Hortense à Gênes, Lucques, Florence, Rome et Milan.

(3) Agnès-Cunégonde de Folard, nièce de l'écrivain militaire, avait épousé François-Jérôme, comte de Boubers-Bernatre, d'une famille établie depuis longtemps à la Guadeloupe. Elle fut successivement « dame pour accompagner » la princesse Louis, puis gouvernante de ses enfants et enfin sous-gouvernante du roi de Rome.

ne put contenir sa colère. Tous ces petits détails le rendaient si malheureux que je ne savais comment le calmer. L'idée de laisser son fils chez son frère le révoltait ; enfin les pleurs qu'il me vit répandre, au moment où j'allais me séparer de cet être chéri, parurent le décider à renoncer à l'Italie et à partir seul pour consulter les médecins de Montpellier (1). Il me dit très naturellement qu'il ne me laissait que pour garder son fils chez lui. Cette raison me parut bonne; j'y souscrivis. Était-ce un piège? car, depuis, il en tira le motif d'un reproche. Il interpréta contre une mère les pleurs qu'elle avait donnés au regret de quitter son fils. Je ne l'aimais pas, disait-il, puisque je ne l'avais pas suivi et que je lui avais préféré mon enfant. Cependant, c'était lui qui avait tout décidé. Il m'écrivit pourtant avec assez de tendresse, mais ses lettres étaient toujours remplies de sentences, de recommandations que je ne pouvais m'expliquer.

A son départ, il me défendit d'une manière très solennelle d'aller sous aucun prétexte m'établir à Saint-Cloud, lorsqu'on s'y rendrait, et d'y coucher jamais (2). J'objectai que ma mère le trouverait bien extraordinaire. Je demandai quelle raison lui donner : « Aucune », répondit-il, « vous n'êtes plus une enfant. Une femme mariée doit rester chez elle; vous pouvez y aller dîner, mais si vous y restez, je vous préviens que je me sépare de vous. » Je ne pus en tirer aucun autre éclaircissement. Je réfléchissais à la conduite que je tiendrais, aux excuses que j'alléguerais à ma mère, qui,

(1) Arrivé à Joigny le 7 mars 1803, Louis en repartit le 12 mars. Le 20 mars il était à Toulouse et le 1er avril à Montpellier. Il ne revint à Paris que le 23 fructidor (10 septembre).

(2) Le Premier Consul s'installa à Saint-Cloud le 10 avril 1803 et y resta jusqu'à son départ pour le Nord (24 juin 1803).

je n'en doutais pas, voudrait m'avoir près d'elle. Enfin, je crus tout mettre d'accord en prenant tant de maîtres que toute ma matinée, à Paris, était occupée par la harpe, le piano, le chant, la peinture. J'allais dîner à Saint-Cloud avec mon fils qui ne me quittait pas et je revenais le soir sous prétexte de prendre mes leçons le lendemain matin. Ma mère n'osa rien dire, quoique, plusieurs fois, elle me vit partir par le plus mauvais temps, malgré ses instances pour me retenir.

Cependant, un jour que le Consul, voulant mener une calèche à six chevaux, avait accroché et avait été jeté à vingt pas, la frayeur de ma mère fut si grande que sa santé en fut altérée. Elle me pria de rester (1). Que faire? Menacée par un mari, suppliée par une mère, partagée entre la crainte et un devoir, je ne savais que décider, lorsque ma mère s'écria en pleurant : « Ma fille ne m'aime plus ! » — « C'est tout simple », ajouta le Consul, « Hortense s'amuse à Paris. Nous sommes vieux, et l'on s'ennuie avec nous. » J'étais au supplice ; la pensée de ma mère que je ne l'aimais plus et que j'aurais sacrifié à quelque plaisir le bonheur de la soigner, me fut si insupportable que j'oubliai toute prudence et avouai la défense de mon mari. « Comment », dit le Consul se levant avec vivacité, « votre mari vous a fait une pareille défense? Quelle en peut être la raison? Est-ce dans les libelles anglais qu'il va puiser ses leçons?... Écrivez-lui qu'il n'a pas le pouvoir de séparer une fille de sa mère. Loin de son mari, où peut-on être mieux qu'auprès d'un tel soutien? Une femme d'une conduite aussi pure que la vôtre a le droit de parler avec fermeté et de ne pas se laisser imposer des

(1) Cet accident est relaté dans la *Gazette de France* du 21 floréal an XI (11 mai 1803). Il eut lieu le 18 floréal (8 mai). Dans la voiture se trouvaient Joséphine, Hortense, Caroline et Cambacérès.

obligations si ridicules. » Je sentis bientôt la faute que mon indiscrétion m'avait fait commettre. D'un côté, la colère que je voyais éclater contre Louis me désespérait ; de l'autre, ma mère, qui ne savait cacher aucune de ses impressions, alla se plaindre à toutes ses dames du Palais de la bizarrerie de mon mari qui me défendait de demeurer près d'elle. Le monde l'apprit bientôt ; il en tira les conséquences qu'il voulut. Le vrai est ce qui l'occupe le moins. Le piquant, le nouveau, voilà tout ce qu'il faut à la curiosité de cette foule d'indifférents qui peuplent la société. Mon mari, instruit que je n'avais pas observé ses ordres, ne m'écrivit plus que des lettres très froides. Un voyage que le Consul et ma mère firent en Belgique vint mettre fin à ce sujet de discorde (1).

Deux jeunes Tascher, cousins de ma mère, arrivèrent de la Martinique au moment de son départ (2). Elle ne savait qu'en faire et me pria de m'en charger. Je

(1) 5 messidor an XI (24 juin 1803) — 23 thermidor an XI (11 août 1803).

(2) La Reine doit commettre ici une confusion. Les deux Tascher étaient déjà à Paris en octobre 1802, puisque l'aîné s'engagea au cours de ce mois. L'absence de Joséphine à laquelle il est fait allusion ne doit donc pas être le voyage en Belgique dont il vient d'être parlé, mais le voyage en Normandie du Premier Consul et de Mme Bonaparte (7-23 brumaire an XI, 29 octobre-14 novembre 1802). Le premier de ces deux cousins germains de Joséphine était *Charles*-Marie-Robert-Rose-Anne Tascher de La Pagerie, né à Fort-Royal (Martinique) le 31 décembre 1782. Engagé au 9e dragons le 18 vendémiaire an XI (10 octobre 1802), brigadier le 28 nivôse an XI, sous-lieutenant le 26 messidor an XI, passé avec son grade aux grenadiers à cheval de la garde consulaire le 18 fructidor an XI ; lieutenant en second au corps devenu Garde impériale le 1er vendémiaire an XIII, rayé des contrôles le 16 février 1807 ayant été nommé chef d'escadron adjoint à l'état-major de la Martinique par décret du 26 avril 1806. Il épousa, le 11 avril 1807, Céline-Élisabeth-Joséphine Soudon de Rivecourt, née au Saint-Esprit en 1793, fut membre du Comité consultatif de la Martinique en 1821, devint aveugle en 1832 et mourut à Paris le 6 mai 1849. Sa femme décéda au Vauclin

soignai le plus jeune qui était souffrant. Pour l'aîné, qui avait déjà dix-huit ans, j'eus la prudence de ne pas le prendre chez moi. Le caractère de mon mari m'était déjà trop connu. Il fut logé à mon ancien hôtel et, tous les jours, il venait me voir.

le 15 août 1852 (*Archives administratives de la Guerre*). — Le second de ces jeunes gens était Jean-*Henri*-Robert Tascher de La Pagerie, né au Fort-Royal (Martinique) le 24 juin 1785, soldat au 11e chasseurs à cheval le 21 germinal an XI (11 avril 1803), sous-lieutenant au 8e dragons le 11 fructidor an XI, employé à l'état-major du palais du gouvernement le 4 nivôse an XII, lieutenant le 9 mars 1806, passé à ce moment au service de Naples où il devint maréchal de camp. Réadmis au service de France comme colonel le 23 janvier 1814, aide de camp du roi Joseph le 19 février 1814, il fut nommé maréchal de camp le 25 novembre 1814. Il mourut à Paris le 17 janvier 1816, laissant de son mariage avec Marie-Marcelle-Adèle Clary une fille qui fut la baronne de Montbrun.

Robert-Marguerite Tascher de La Pagerie, oncle de Joséphine et père de ces deux jeunes gens, avait deux autres fils qui vinrent également en France mais postérieurement à leurs aînés. C'étaient : 1° Pierre-Claude *Louis*-Robert Tascher de La Pagerie, né à la Martinique le 1er avril 1787, élève à l'École militaire de Fontainebleau le 23 ventôse an XIII, sous-lieutenant au 4e de ligne le 19 avril 1806, lieutenant et aide de camp de Junot le 9 février 1807, capitaine le 13 octobre 1807, aide de camp du prince Eugène le 10 juin 1809, chef d'escadron le 9 juillet 1809, colonel le 15 mars 1814, démissionnaire le 31 janvier 1818. Il passa ensuite au service de Bavière puis fut, sous le Second Empire, sénateur et grand maître de la maison de l'Impératrice Eugénie. Il mourut à Paris le 3 mars 1861. Il avait épousé le 10 août 1810 la princesse de la Leyen ; 2° Louis-Robert-Nicolas-Rose, dit *Sainte-Rose*, né à Saint-Pierre le 21 janvier 1792, sous-lieutenant au service de l'Italie le 30 septembre 1813, lieutenant le 4 avril 1814, mort au Havre le 25 décembre 1823. — Louis et Sainte-Rose s'embarquèrent à la Martinique en même temps que leur sœur Stéphanie, la future duchesse d'Arenberg, en mai 1803, sur le brick le *Dard*, furent faits prisonniers par les Anglais en vue de Brest, conduits à Portsmouth et il fallut une énergique intervention du Consul pour obtenir leur délivrance. Ils arrivèrent enfin à Calais le 30 thermidor an XI (18 août 1803). Un dernier fils de Robert-Marguerite, Joseph-Calixte-Louis-Robert-Numa, ne semble pas avoir quitté la Martinique.

Les aides de camp du Consul se séparant pour la première fois de leurs jeunes femmes me les recommandèrent avec cette confiance qu'ils me gardaient toujours. Elles venaient régulièrement passer les journées avec moi. Leurs enfants, de l'âge du mien, étaient de la réunion et faisaient notre occupation principale. Nous allions souvent toutes ensemble au spectacle ou à la promenade et chacune reprenait ensuite son trésor. Nous visitâmes aussi les environs de Paris [accompagnées de M. Auguié, père d'Adèle, et de mes deux cousins] (1). Je me croyais tellement obligée de répondre de la conduite de nos jeunes femmes qu'à une fête que donna Mme de Luçay, à Montmorency, j'osai en blâmer une des airs de coquetterie qu'elle avait montrés à un jeune Russe qui fit l'aimable près de nous toutes. Je lui parlai de son mari, de ses devoirs, et elle écouta mes conseils comme ceux d'une mère. Au reste, jamais réunion ne fut plus pure et plus innocente que la nôtre : soigner nos enfants, recevoir des lettres des voyageurs était notre unique intérêt. Je possède encore la petite relation que nous envoya le colonel Savary de toutes les réceptions faites au Consul et à ma mère pendant leur voyage.

La conduite et les agréments des jeunes femmes qui nous entouraient étaient cités avec tant d'éloges qu'ils impatientèrent quelques belles dames de Paris. Mme Hamelin (2), célèbre et redoutable par son esprit

(1) Le lambeau de phrase entre crochets, intercalé dans le manuscrit vert, n'a pas été recopié sur le manuscrit rouge.

(2) La célèbre muscadine, Jeanne-Geneviève-Fortunée Lormier-Lagrave. était, comme Joséphine, originaire des Antilles. Née à Saint-Domingue en 1776, mariée en 1792 au fournisseur général des armées Hamelin, elle mourut à Paris le 29 avril 1851. — Cf. André GAYOT, *Une ancienne muscadine, Fortunée Hamelin*, Paris, Emile-Paul, 1909, in-8°.

satirique, répondit à quelqu'un qui lui vantait les mœurs de la Cour du Consul : « Comment voulez-vous que ce soit autrement? Toutes ces jeunes femmes viennent de se marier. Elles adorent leurs époux. Voilà un beau mérite ! Attendez quelques années avant de juger, et vous m'en direz des nouvelles. » L'indignation fut générale dans notre réunion en entendant la prédiction de Mme Hamelin. Chacune répondait de la faire mentir. En effet, une seule, par la suite, donna lieu de parler d'elle et, je l'avoue, ce fut celle qui avait été coquette à Montmorency.

Le Consul et ma mère revinrent de la Belgique après avoir recueilli partout les témoignages du plus vif enthousiasme. Je continuais à aller dîner tous les jours aux Tuileries avec mon fils. Le Consul le faisait placer au milieu de la table et le laissait toucher à tout. Il lui donnait du vin, du café, et, quoiqu'il le fît souvent pleurer en lui pinçant les joues ou en l'embrassant trop fortement, il était parvenu à s'en faire aimer et il n'entrait pas dans le salon que mon fils ne lui tendît les bras, ce qui paraissait lui faire plaisir et, même dans les moments de ses plus grandes affaires, éclaircissait son visage sombre. Un jour, entre autres, qu'il y avait réception le matin chez ma mère (1) où les femmes, à cette époque, étaient présentées au Consul avant d'être admises aux grands cercles, nous attendions depuis quelques instants qu'il descendît. Mon fils était dans les bras de sa nourrice. Le Consul parut avec un air très préoccupé qui nous fit penser que la conversation ne serait pas longue. En effet, il se promena sans rien dire. Mon fils, qui s'ennuyait de rester en place, lui tendit les bras. Il s'en aperçut, le prit et continua sa

(1) 22 ventôse an XI (dimanche 13 mars 1803).

promenade. Nous le suivions des yeux ; il me semblait si distrait que je craignais qu'il n'oubliât le précieux fardeau qu'il portait. Cependant, lorsqu'il en était fatigué, il le rendait à sa nourrice, toujours sans dire un mot. Impatient de se sentir en place, l'enfant recommençait à crier, à tendre de nouveau les bras. Il le reprenait et cet exercice dura une demi-heure sans qu'une seule parole ait été proférée. Enfin, on vint annoncer que les ambassadeurs étaient réunis. Nous entrâmes dans le salon. Le Consul dit quelques mots aux dames, mais on le vit bientôt près de Lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, et toute la salle entendit les reproches sanglants qu'il lui adressa. Il parlait des traités rompus par les Anglais, de la mauvaise foi de leur cabinet. Je ne puis me rappeler ses expressions, mais le ton dont il les accompagna rendit tout le monde muet d'étonnement et de crainte, car la colère lui avait fait oublier l'assemblée. Ma mère continuait à parler aux dames et cherchait à couvrir sa voix par quelques paroles affectueuses pour atténuer le mauvais effet qu'elle redoutait d'une discussion aussi vive (1).

De retour dans le cabinet, le Consul parut comme débarrassé d'un grand poids. Sa colère s'était évanouie. C'étaient ma mère et moi qui avions pris le visage sérieux. « Eh bien ! » nous dit-il, presque en riant, « qu'avez-vous? Qu'est-ce qu'il y a? » Ma mère lui adressa de doux reproches : « Tu as fait trembler tout le monde ; on te croira méchant ; les dames qui ne te connaissent pas, qui se faisaient un si grand bonheur de te voir, que veux-tu qu'elles pensent? Au lieu d'être aimable et bon pour elles, tu vas parler politique. Ce

(1) Combien le récit d'Hortense semble plus près de la vérité que celui de Mme de Rémusat ! Cf. *Mémoires, loc. cit.*, t. I, p. 119.

n'était pas le moment. » — « Elles m'ont donc entendu? » reprit le Consul. « C'est vrai, j'ai eu tort. Je ne voulais pas descendre aujourd'hui. Talleyrand m'a dit des choses qui m'ont donné de l'humeur et ce grand flandrin d'ambassadeur est venu se mettre devant mon nez. » Tout Paris retentit le lendemain de cette scène. Elle annonçait la fin de la paix. En effet, les hostilités reprirent quelque temps après.

Pour user de représailles envers les Anglais qui, sans avertissement préalable, s'étaient emparés des frégates françaises, le Consul donna l'ordre de garder comme prisonniers de guerre tous les Anglais qui voyageaient en France (1). Cette mesure nous parut si peu loyale qu'elle nous désola. Nous ne pûmes lui cacher la peine que nous en ressentions pour lui. « Ce qui n'est pas grand et noble ne doit jamais venir de toi », lui dit ma mère. Il la prit entre ses bras, l'embrassa et nous répondit : « Vous êtes des enfants. »

Le Consul était plus sensible à la critique qu'il ne voulait le paraître. Comme il pesait mûrement avant d'exécuter, sa volonté en devenait inflexible et cependant, quand ses résolutions ne se rencontraient pas dans cette ligne droite qui commande l'approbation universelle, il leur trouvait un côté faible qu'il croyait fortifier par l'air irrévocable qu'il prenait. Sa loi était-elle exécutée, plus il avait paru inébranlable, plus il redevenait facile. C'était le moment de lui demander une grâce. L'accorder n'était plus alors montrer de la faiblesse, seule chose qu'il redoutait. Il ne cédait plus qu'au désir d'obliger et de faire oublier sa sévérité. Ma mère, qui

(1) Arrêté du 2 prairial an XI (22 mai 1803) qui visait les Anglais enrôlés dans la milice et âgés de 18 ans au moins. — L'embargo mis par le gouvernement britannique sur les navires français datait du 16 mai 1803.

le vit dans une de ces heureuses dispositions, sollicita pour un Anglais [dont notre famille avait reçu quelques services à la Martinique] (1), la permission de rester à Paris. Il l'accorda. Encouragée par cette première grâce, j'intercédai aussi pour un autre Anglais qu'on m'avait présenté comme malheureux d'aller s'enfermer à Fontainebleau (2). Sur-le-champ, les deux ordres furent écrits par Eugène qui se trouvait là et signés par le Consul même, ce qui fut si heureux pour nos protégés que, grâce à cette signature, jamais on ne les inquiéta dans aucune circonstance.

Quelque temps après, mon mari revint de Montpellier, toujours froid avec moi et sans m'en dire la cause (3). Cet état de gêne, pénible et affligeant sans doute, avait pourtant quelque chose de préférable à ces reproches continuels qui troublaient mon sommeil et attristaient mes journées. L'amour que je ressentais pour mon fils remplissait mon cœur et je n'osais plus me plaindre de la destinée, puisque je savais où placer un sentiment aussi exalté et aussi pur. Si j'eusse aimé passionnément mon mari, un peu de fierté, joint à la justice que je me serais rendue, aurait pu, je crois, prolonger longtemps le genre de vie que nous menions. Mais le souvenir de ses larmes, au moment du départ, la triste certitude qu'il m'inspirait plus d'effroi que d'amour, me rendaient coupable à mes propres yeux de laisser durer une situation dont je souffrais peut-être moins que lui. Plus je me trouvais tranquille d'être séparée,

(1) Phrase intercalée dans le manuscrit vert et non recopiée sur le manuscrit rouge.

(2) Les « otages » devaient être envoyés à Fontainebleau, Valenciennes ou Orléans.

(3) La *Gazette de France* annonce son retour à Paris le 23 fructidor an XI (10 septembre 1803).

plus je crus de mon devoir de faire quelques avances pour me rapprocher, mais que ce premier pas me coûtait ! Que dire à un homme dont l'air glacé semblait me repousser en m'accusant ? Je tirai ma force de ma répugnance même. Lorsque j'ai reconnu qu'une chose est bien, dût-elle me coûter excessivement, un sentiment exalté me la fera toujours faire. Je dis donc à mon mari qu'il se jouait de son bonheur et du mien, que ses doutes éternels sur mon affection étaient une erreur aussi bien qu'une injure. La contrainte que m'imposait ma démarche, le trouble où elle me jetait, tout me fit répandre des larmes que l'amour aurait bien pu s'approprier. Louis en fut ému et, cependant, il me répondit : « Nous resterons séparés. Je suis plus heureux comme cela. »

J'ignore ce qui lui passa par la tête, mais, malgré la tendresse qu'il me marqua, il s'éloigna de moi précipitamment et dans une extrême émotion. Je restai seule, aussi satisfaite de moi que si j'eusse fait la plus belle action du monde. Ma conscience était en repos. Je n'étais plus la cause de notre mésintelligence. Je revis le lendemain mon mari avec un calme dont il ne put cacher sa surprise. Il me regardait toujours, croyait découvrir quelque chagrin dans mes yeux et n'y trouvait que la sérénité que procure le contentement de soi. Sans cesse occupée de mon fils, je riais, je dansais avec lui, et ne paraissais pas plus triste qu'avant notre explication. Quelques jours se passèrent ainsi. Enfin il m'annonça que, décidément, il voulait se raccommoder avec moi. Il ne me sembla que bizarre alors, mais, depuis, quand j'ai connu son malheureux caractère, si méfiant, je n'ai plus douté des soupçons que mes avances lui avaient donnés et que mon calme avait détruits : « Vous m'aviez assuré », lui répondis-je, « que

vous étiez plus heureux loin de moi. Je ne puis l'oublier. Soyons amis, mais ne parlons plus de rapprochement. » Il me quitta en colère et courut annoncer à sa famille qu'il voulait se séparer de moi. A cette nouvelle mon frère, ma mère, le Consul, Lucien, tout le monde s'occupa de nous réunir et le concours de tant d'efforts y parvint encore cette fois. Le seul grief de Louis fut que je ne l'aimais pas assez.

Il éprouva à cette époque une grande contrariété. Le Consul le nomma général de brigade (1). Jamais je n'ai vu un homme se tourmenter davantage. Il accusait son frère de le désobliger à dessein. La même scène eut lieu lorsqu'il fut nommé conseiller d'État (2). J'avais beau lui dire, pour le consoler, qu'il n'entrait rien que de naturel dans les intentions de son frère qui ne pouvait même deviner son malheur d'un avancement dont tant d'autres se trouveraient heureux, toutes ces raisons restaient sans effet. Il aimait son régiment, et son chagrin fut si vif de le quitter que le Consul lui en laissa le commandement avec son nouveau grade. Sa brigade était à Compiègne; nous y fûmes passer l'hiver; j'emmenai mon fils et Mme de Boubers (3). Des revues, de beaux bals qu'on me donna,

(1) Louis fut nommé général de brigade le 3 germinal an XI (24 mars 1803). Le 24 germinal (14 avril 1803), il écrivait à son ami Mésangère : « Que fait l'avancement à celui qui a assez de bon sens pour se bien trouver au milieu de braves gens qu'il aime et desquels il est bien vu? Je n'ai jamais redouté qu'une place, celle que je ne méritais pas « (*Lettres de Louis Bonaparte, roi de Hollande, à Mésangère (de Valence)* publiées par le baron DE COSTON, Lyon, Louis Brun, 1889, in-8°, p. 33). — Louis fut plus tard nommé général de division le 20 germinal an XII (10 avril 1804).

(2) Louis fut nommé conseiller d'État (section de législation) le 24 germinal an XII (14 avril 1804).

(3) Hortense alla s'installer à Compiègne le 9 frimaire an XII (1er décembre 1803). Louis et sa femme habitèrent, 9, rue des Dome-

des réceptions continuelles furent les seules choses marquantes de notre séjour.

J'avais vu chez ma mère tant de monde que j'avais pris l'habitude de recevoir. Personne ne posséda comme elle le talent de parler à chacun sur ce qui pouvait lui plaire. Un si bon modèle avait dû m'apprendre à m'occuper des autres. C'était d'ailleurs un devoir de ma position. Je le savais et je cherchais à le remplir de mon mieux. Toute la noblesse du pays, les employés, les militaires venaient régulièrement chez moi. Je me faisais un scrupule de parler à chacun indistinctement ; jusqu'aux plus petits officiers que je questionnais sur leurs campagnes. Ces marques de simple politesse et de bienveillance déplurent à mon mari. Il fallut y renoncer. Sa jalousie s'étendait à tout. Le Consul, qui savait que la ville de Compiègne m'avait prise en affection, désirait que je fisse un mariage dont on lui avait parlé, ce qui aurait produit un bon effet. Il promettait de doter le militaire qui était aimé sans être riche. Jamais mon mari ne voulut consentir à ce que je me mêlasse de cette affaire. Tout ce qui me faisait remarquer lui était désagréable. Il m'avait réduite à être embarrassée de bien faire, car, de ma part, le bien le choquait comme le mal aurait pu le faire.

Je devins grosse à Compiègne de mon second enfant.

liers, l'hôtel dit des Relations extérieures, qui avait été construit vers 1747 par les Gabriel pour M. de Marigny (Cf. Ferdinand Bac, *l'ancien Hôtel des Relations extérieures à Compiègne*, dans l'*Illustration* du 5 juin 1926, p. 571). C'est par une erreur typographique que l'on fait dire à M. Ferdinand Bac que Louis occupa cet hôtel avant son mariage, car il ne vint à Compiègne, comme colonel du 5e dragons, que postérieurement à son union avec Hortense. Ce régiment, d'ailleurs, était arrivé à Joigny, pour y tenir garnison, en janvier 1802, au moment même du mariage, et il ne vint occuper la caserne de Compiègne qu'en septembre et novembre 1803.

Mon mari me disait souvent : « Je ne vous demande qu'une chose : c'est que cet enfant me ressemble. » — « Comment faire? » lui répondais-je. — « Si vous m'aimez, si vous pensez à moi, il me ressemblera. Alors je vous adorerai et je serai l'homme du monde le plus heureux. » Je ne pouvais m'empêcher de sourire à ce désir exprimé d'une manière si sérieuse, et néanmoins l'importance qu'il y mettait me troublait quelquefois pour l'avenir. Son vœu fut exaucé mais il ne put en juger que longtemps après, car, rarement, à sa naissance un enfant a quelque trait marqué.

La conspiration de George nous ramena promptement à Paris (1). La ville offrait un aspect tout nouveau. Elle semblait en état de siège. La garde du Consul était placée de distance en distance autour des murs. On ne se promenait que jusqu'aux barrières. Les Parisiens accouraient tous à ce spectacle. Ils se montraient curieux, surpris, mais non pas inquiets ni mécontents, quoique privés d'une partie de leurs plaisirs. Ils savaient d'ailleurs qu'on ne cherchait que les coupables, et les fêtes, les bals se succédaient dans l'intérieur comme à l'ordinaire.

Toutes les nuits, après avoir fait leur ronde autour de la capitale, les militaires revenaient danser comme si rien n'avait troublé la tranquillité. Au bout de quelque temps les conjurés furent tous arrêtés. Le général Murat venait d'être nommé gouverneur de Paris.

J'avais été assez liée au commencement de mon mariage avec Mme Moreau, fille de Mme Hulot, propriétaire à l'Ile-de-France (2). Elle avait beaucoup de

(1) Hortense fut avertie de la découverte du complot par une lettre de Joséphine datée du 17 pluviôse an XII (7 février 1804). Cf. C. d'Arjuzon, *Madame Louis Bonaparte*, *loc. cit.*, p. 179.

(2) Le mariage avait été célébré le 18 brumaire an IX à la mairie

talents, une jolie figure, mais de la prétention, de la roideur même et surtout de l'ambition. Je me souviens qu'un jour, après de longues excuses pour refuser un bal auquel elle me priait d'aller, je finis par lui dire que cela ne convenait pas à mon mari (1). Elle se récria vivement sur tant de condescendance, me dit qu'elle me trouvait trop bonne, que jamais le général Moreau ne s'aviserait de lui défendre un plaisir aussi innocent, et sa mère, qui était présente, ajouta : « Quand une femme sait s'y prendre, elle fait toujours ce qu'elle veut de son mari. Ah ! notre ménage est beaucoup plus en ordre que le vôtre. » Je rapporte ce fait parce que je pense que, dans la conspiration de Moreau, la belle-mère eut une telle influence sur son gendre. Le mariage de sa fille lui avait tourné la tête. Elle s'imaginait que tous les honneurs lui étaient dus et, quoique le Consul fût le premier de la République, elle se croyait le droit de le traiter légèrement (2). Elle arriva une fois à la Malmaison sans être invitée. Son gendre commandait alors l'armée du Rhin. Le Consul dont la tenue, dans tous les temps, n'a jamais permis la familiarité, fut étonné de cette façon d'agir. J'ignore s'il était instruit des

du IIIe arrondissement de Paris. Decaen parle d'un projet de mariage, conçu par le Premier Consul, entre Hortense et Moreau, Thibaudeau d'un projet du même genre entre Moreau et Caroline. Cf. PICARD, *Bonaparte et Moreau*, Paris, Plon, 1905, in-8°, p. 295.

(1) L'un des griefs de Moreau était l'abstention systématique de toute la famille Bonaparte à un bal donné par lui, le 11 pluviôse an XI (31 janvier 1803), dans son bel hôtel du 50 de la rue d'Anjou (démoli par le percement du boulevard Malesherbes). Cf. FABRE DE L'AUDE, *Mémoires et souvenirs d'un pair de France* (par LAMOTHE-LANGON), Paris, Guyot, 1829, in-8°, t. III, p. 70.

(2) Lors de la cérémonie du rétablissement du culte à Notre-Dame, Mme Hulot avait pris avec sa fille les places réservées à Joséphine. Cf. CHAPTAL, *Mes souvenirs sur Napoléon*, Paris, Plon, 1893, in-8°, p. 264.

propos tenus dans cette maison sur son compte, mais, en entrant dans le salon, il salua sans dire un mot à Mme Hulot. Au dîner, moi qui n'étais pas encore mariée et qui cédais toujours ma place près de lui quand il y avait une étrangère de distinction, il m'appela ainsi qu'une autre dame et nous fit asseoir à ses côtés. Mme Hulot resta seule au bout de la table. Ma mère avait beau lui parler pour effacer l'impression que devait produire l'accueil sec et froid du Consul, elle ne parvint pas à affaiblir l'effet de cette petite mortification, et Mme Hulot en fut si humiliée que, le soir, elle ne put s'empêcher de dire à ma mère : « Le grand homme a bien peu d'empire sur lui. » Depuis, elle lui voua une haine éternelle.

Peut-être est-ce malgré lui que Moreau était devenu l'ennemi du Consul. Sa belle-mère et sa femme avaient exaspéré son caractère naturellement faible et doux (1). On l'appelait encore grand républicain, au moment où il complotait avec les ennemis de la France, mais c'est le titre que prenaient alors ceux qui se déclaraient contre le Consul et cependant, hors Carnot et La Fayette, véritables caractères républicains, je n'en connais pas qui ne se soient franchement attachés au système de Napoléon tant qu'il a été heureux. C'est quand la fortune a été changeante qu'ils se sont rappelé qu'ils étaient enfants de la Révolution et se sont plaints d'avoir été enchaînés. On cite qu'à un dîner chez lui, il [Moreau] voulut faire à son cuisinier le don d'une casserole d'honneur pour tourner en ridicule la noble récompense des sabres d'honneur

(1) Les témoignages abondent qui confirment cette opinion d'Hortense. Méneval dit que Mme Hulot, « envieuse et tracassière, soufflait la discorde » (MÉNEVAL, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. I, p. 181).

que le Consul venait de distribuer à son armée (1).

La maison de Mme Moreau était la plus élégante de Paris. Elle donnait de très beaux bals auxquels assistait le faubourg Saint-Germain. Elle s'était étroitement liée avec les personnes connues par leur haine contre le gouvernement.

Lorsque le général Moreau fut arrêté (2), des cris s'élevèrent dans tout le faubourg. Le Consul fut accusé de jalousie, et les conjurés inspirèrent le plus puissant intérêt. Je sais bien que les crimes politiques méritent toujours quelque indulgence. Mais ceux dont l'assassinat est le but, n'ont-ils donc rien dont la morale doive se révolter? Les principaux personnages dans ce complot étaient les généraux Moreau, Lajolais, Pichegru, George, MM. de Polignac et de Rivière. Ces derniers, nouvellement débarqués d'Angleterre, marquants par leur nom, faisaient regarder à certains salons le projet d'assassiner le Consul comme une chose de bonne compagnie. Aussi leur condamnation à mort parut-elle extraordinaire. J'ignore si l'opinion des autres se communique davantage quand la passion la répand, ou si, le Consul n'ayant pas été frappé, tout mon intérêt se portait sur les malheureux qui allaient l'être, mais ces condamnations me pénétrèrent de douleur. Nous n'étions plus occupés que des moyens d'obtenir leur grâce.

Il fut convenu avec ma mère que j'amènerais à Saint-Cloud la fille du général Lajolais, que Caroline se char-

(1) Cette scène eut lieu, non pas, comme le croit Hortense, à l'occasion de la distribution de sabres d'honneur, mais à celle de la création de la Légion d'honneur. Elle est racontée dans une relation d'un agent secret de Louis XVIII, datée du 25 janvier 1803. Voir REMACLE, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat*, Paris, Plon, 1899, in-8°, p. 238.

(2) Il fut arrêté le 25 pluviôse an XII (15 février 1804) sur le pont de Charenton, alors qu'il revenait de sa campagne de Grosbois.

gerait de la sœur d'un autre condamné et qu'elles iraient se jeter aux pieds du Consul. Je ne puis écrire sans émotion l'état dans lequel j'étais. Le souvenir de mon père mourant sur l'échafaud, sans que personne ait pu implorer pour lui, m'attendrissait et me faisait encore plus compatir au sort de l'infortunée que je menais avec moi. L'espoir d'arracher un homme au supplice, la crainte de ne pas réussir me troublèrent de tant de sentiments divers que j'arrivai à Saint-Cloud toute en larmes, plus agitée mille fois que ma jeune compagne qui me regardait même avec étonnement. Les passants devaient se méprendre sur celle de nous deux qui allait prier pour son père. Ma mère fut inquiète de mon état. Le Consul en fut ému et s'empressa de me tirer d'affliction en m'accordant la grâce que je lui demandais (1). Caroline réussit aussi pour son protégé (2). Ma mère s'était chargée des plus coupables. Le Consul résista pour MM. de Polignac et de Rivière. Ils étaient aides de camp du comte d'Artois, envoyés d'Angleterre pour assassiner le chef du gouvernement français. Il pensait qu'une grâce encouragerait de pareilles missions ; mais ma mère ne cessa de le tourmenter jusqu'à ce que sa douleur ait obtenu ce que la politique refusait (3).

(1) Frédéric-Joseph-François-Michel de Lajolais vit sa condamnation à mort commuée en quatre ans de détention. Enfermé d'abord au fort de Bellegarde, il fut transféré en fructidor an XII au château d'If, où il mourut le 28 septembre 1808. De son mariage, célébré à Wissembourg le 27 novembre 1786, avec Catherine-Élisabeth Oberlin, il avait eu une fille unique qui mourut sans postérité. En août 1814, sa veuve qui habitait à Paris, 26, rue Louis-le-Grand, obtint de Louis XVIII une pension extraordinaire de 3 000 francs (*Archives administratives de la Guerre*). — Cf. *Mémoires et souvenirs du comte Lavallette, loc. cit.*, p. 251.

(2) Caroline s'était chargée de la grâce de Bouvet de Lozier.

(3) Le nombre des condamnés qui furent exécutés le 6 messidor

Moreau n'avait pas été condamné à mort. Sa femme demandait qu'on le laissât partir pour l'Amérique ; elle vint me trouver. Elle était malheureuse ; je m'attendris avec elle ; j'intercédai et le Consul accorda tout sans difficulté (1).

Je logeais fort près de Caroline qui avait acheté l'hôtel Thélusson, rue Cerutti (2). Nous y allions tous les jours, mon mari et moi. Un soir (3) elle me dit, d'un air fort triste : « On vient d'emmener à Vincennes le duc d'Enghien et, cette nuit, on doit le juger. » Cette nouvelle me glaça d'effroi. Toujours étrangers à la politique, nous ne pouvions rien comprendre à cette arrestation, mais un membre de la famille des anciens souverains de la France saisi, conduit à Paris, jugé en une nuit, nous paraissait un événement sinistre, et sous le gouvernement du Consul qui avait séché tant de larmes, fermé tant de plaies, cette sévérité nous désespérait pour lui. Il était trop grand à nos yeux pour avoir besoin de rigueur.

Le lendemain, je me rendis de bonne heure à la Mal-

an XII (25 juin 1804) sur la place de Grève et parmi lesquels figurait George Cadoudal fut réduit à douze.

(1) Ernest Daudet, *L'Exil et la mort du général Moreau*, Paris, Hachette, 1909, in-16, p. 93.

(2) Le 22 nivôse an X (12 janvier 1802), Murat avait acheté le bel hôtel Thélusson, qui s'étendait, avec ses jardins, de la rue de Provence à la rue de la Victoire et dont l'entrée principale, située sur la première de ces rues, était dans l'axe de la rue Cerutti (aujourd'hui rue Laffitte), qui, alors, ne s'étendait que du boulevard à la rue de Provence. Cet hôtel a disparu lors du percement de la rue Lafayette.

(3) Le 20 mars 1804 (29 ventôse an XII). Le duc d'Enghien, arrivé à Paris le 20 mars, entre 2 et 3 heures de l'après-midi, fut écroué à Vincennes à 5 heures et demie. Louis commet une erreur quand, dans ses *Documens*, il dit qu'il était à ce moment à Compiègne et qu'il vint de suite à Paris avec sa femme, sans pouvoir sauver le duc (t. I, p. 109).

maison. J'y trouvais ma mère dans la consternation la plus grande. Elle venait d'apprendre que le duc d'Enghien avait été fusillé le matin à la pointe du jour et sa douleur était extrême, autant pour la victime que pour le Consul (1). « Voilà la premiere faute de Napoléon », disait-elle. « Sa gloire était si pure ! Qui a pu lui donner un semblable conseil? Si je l'avais su à temps, je l'en aurais détourné. L'air affligé qu'il a eu en m'apprenant cette nouvelle me fait voir que cet ordre n'a pu venir de lui, mais, lorsqu'il m'a vue pleurer, il s'est écrié avec force : « Tu veux donc me voir assassiner? »

Ma mère ne cessait de répéter : « Qui donc a pu l'influencer? » Je me taisais et je partageais ses sentiments, lorsque Caulaincourt entra. Il venait de remplir une mission à Strasbourg et à Carlsruhe et arrivait à l'heure même : « Vous savez l'affreuse nouvelle? » lui dit ma mère. — « Laquelle, Madame? » — « Le duc d'Enghien a été fusillé. » — « Grand Dieu ! » s'écria Caulaincourt. « Est-il possible ! Est-ce que le Consul m'aurait employé pour quelque chose là dedans? » Et des larmes lui tombèrent des yeux. « Mais d'où venez-vous donc? » dit ma mère. — « De remplir une mission auprès de Strasbourg, de porter une lettre à Carlsruhe. Je n'en sais pas davantage. » — « Ayant appris », reprit ma mère, « que vous étiez du côté du Rhin, j'ai craint que vous ne fussiez chargé d'un aussi funeste emploi. » — « Plût à Dieu que j'en eusse été chargé ! » s'écria Caulaincourt avec force, « j'aurais fait prévenir ce jeune prince. Je ne puis oublier que j'ai été élevé avec lui, que j'ai été son menin, et si le Consul m'eût donné un pareil ordre, je ne l'aurais exécuté qu'en sauvant le prince. » J'ai entendu ce que je rapporte.

(1) Cf. *Mémoires* du prince Eugène, t. I, p. 91.

Comment se fait-il donc que le monde ait mis tant d'acharnement à accuser Caulaincourt? La vérité n'est-elle pas plus facile à croire que le mensonge? Je joins ici ce que j'ai appris par la suite sur cette affaire.

Un chouan condamné à mort avoua, pour obtenir sa grâce, tout ce qu'il savait de la conspiration. Il dit que Moreau avait vu à Paris George et un autre personnage qu'on ne connaissait pas, mais auquel on portait le plus grand respect. A cette époque on crut que c'était un prince de la maison de Bourbon. Le duc d'Enghien habitait près du Rhin ; il faisait de fréquentes absences ; il entretenait des liaisons en France avec les ennemis du gouvernement ; les assassins débarquaient d'Angleterre sur les côtes ; la vie du Consul était sans cesse attaquée. Ceux qui avaient coopéré à la Révolution redoutaient le retour d'une famille qu'elle avait dépossédée du trône. Ils formaient le gouvernement, et ce gouvernement était menacé. Tous ces motifs décidèrent de l'arrestation du duc d'Enghien. Le général Ordener passa dans des barques avec un fort détachement (ce fut lui-même qui me le raconta) ; il amena le duc d'Enghien à Paris. Le tribunal qui le jugea fut composé de plusieurs colonels et présidé par le général Hulin. Savary n'assista au jugement que comme curieux ; il ne faisait pas partie du conseil, mais, son régiment étant de service à Vincennes (1), il s'y rendit par précaution. Le général Murat, gouverneur de Paris (2), donna des ordres pour cet objet. Il les reçut de M. de

(1) Savary était alors colonel de la gendarmerie d'élite qui avait envoyé un détachement de 40 hommes à Vincennes mais il reçut de Murat le commandement des troupes qui allaient s'y réunir. Cf. *Correspondance du duc d'Enghien*, publiée par le comte Boulay de la Meurthe, Paris, Picard, 1908, 4 vol. in-8°, t. II.

(2) Murat avait été nommé gouverneur de Paris, en remplacement de Junot, le 24 nivôse an XII (15 janvier 1804).

Talleyrand, resté chez lui jusqu'à 4 heures du matin. Le colonel Savary, allant à la Malmaison rendre compte de ce qui s'était passé, rencontra Réal, préfet de police (1), que le Consul envoyait interroger le prisonnier et qui fut très étonné d'apprendre qu'il n'existait déjà plus. Savary trouva le Consul bien plus frappé encore que Réal de la précipitation de cette exécution. Il s'écria, dit Savary : « C'est un crime inutile », et n'en parla plus (2).

Les salons de Paris retentirent de détails imaginaires sur lui et sur Caulaincourt. Ce dernier, disait-on, avait amené le prince dans sa voiture et lui avait fait subir d'indignes traitements ; l'autre avait commandé qu'on le fusillât en lui faisant mettre une lanterne au cœur et sans permettre qu'il communiquât ses dernières volontés. Tous ces récits étaient faux et venaient évidemment de M. de Talleyrand qui, pour détourner les soupçons, répandait des détails odieux et voulait faire oublier l'action par l'horreur même dont il l'environnait.

L'antique noblesse de M. de Talleyrand et ses anciennes liaisons lui avaient toujours conservé une influence immense sur le faubourg Saint-Germain, et, ministre sous la République, ministre sous le Consulat, ministre sous l'Empire, prêtre marié, tout lui fut pardonné. Il eut absolution plénière. Aussi ne lui reprocha-t-on jamais la mort du duc d'Enghien dont il était un des principaux auteurs, tandis que Caulaincourt et Savary, qui en étaient innocents, en eurent constamment le blâme. Ma mère répétait qu'un jour elle avait

(1) Réal n'était pas préfet de police, mais par un décret du 11 pluviose an XII (1er février 1804) il avait été « spécialement chargé de l'instruction et de la suite de toutes les affaires relatives à la tranquillité et à la sûreté intérieures de la République. »

(2) Cf. *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'Empereur Napoléon*, Paris, Bossange, 1828, 8 vol. in-8°, t. II, p. 66.

entendu dire à l'Empereur, fâché contre M. de Talleyrand : « Je le trouve plaisant de faire ses honneurs à mes dépens. Est-ce que je connaissais le duc d'Enghien? Est-ce que je voulais le faire mourir? »

Je demeure convaincue, par la connaissance que j'ai du caractère de l'empereur Napoléon, que tout en ayant été prévenu par la rapidité de cette mort, il ne cherchera jamais à s'en justifier. Comme la faiblesse est ce qu'il avouerait le moins, il dira, je suis sûre : « J'ai fait telle chose ; j'avais le droit de la faire (1). » J'ajoute, à l'appui de cette opinion, ces paroles qu'on m'a rapportées de lui : « Appartient-il à une famille de commettre des crimes impunément? Et cependant tous ont été jugés. J'ai pardonné à beaucoup de ceux qui ont voulu me frapper, mais je n'ai pu faire grâce à tous ceux qui voulaient trahir la France en lui ramenant un ordre de choses qui faisait son malheur. »

Au reste, dès ce moment, tous ceux qui avaient concouru à la Révolution se rattachèrent franchement au Consul. « Ce ne sera plus un Monk », se dirent-ils. « Voilà des gages. On peut compter sur lui. » La suite m'apprit ces détails ; je les laisse à juger. Pour nous, le duc d'Enghien, immolé à la fleur de l'âge, était la victime intéressante d'une politique dont nous ignorions la cause, mais dont l'effet nous désolait.

Toutes ces circonstances amenèrent un grand événement. La destinée de la France, affermie par le Consul, semblait désormais se confondre avec la sienne et tenir

(1) Dans son testament (15 avril 1821) l'Empereur dit, en effet : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français... Dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même. » Cf. GOURGAUD, *Sainte-Hélène, loc. cit.*, t. I, p. 189, et LAS CASES, *Mémorial, loc. cit.*, t. II, p. 375.

à sa vie. Il ne manquait plus que de la stabilité pour l'avenir. On créa l'Empire. Le Consul fut nommé Empereur de la République française (1) et la nouvelle dynastie, établie dans sa famille, ne comprenait que Joseph et ses enfants, Louis et ses enfants.

Lucien fut exclu parce qu'il venait de se lier à une femme qui ne convenait pas au Consul auquel il avait donné sa parole de ne pas l'épouser. La naissance d'un fils lui fit oublier sa parole et braver le mécontentement de son frère (2).

A ce sujet nous eûmes, Caroline et moi, une sévère réprimande du Consul. Ce fut pendant un voyage de ce dernier à Boulogne que Lucien avait pris le moment pour se marier et en faire part à toute la famille, ainsi qu'à ma mère qui était restée à Saint-Cloud, et qui sentit qu'elle ne devait rien répondre sans en avoir reçu l'autorisation du Consul. Mais, pour mon mari, il me dit : « Joseph est l'aîné de nous tous ; ce qu'il fera, je dois le faire », et, sans consulter le Consul dont pourtant on devinait bien la violente opposition, le mariage fut reconnu puisque c'était une chose faite, disait-on. Lucien vint donc nous voir avec sa femme qui était réellement d'une beauté remarquable. Nous allâmes une fois, mon mari et moi, lui rendre sa visite. Dans ma position, je ne devais avoir aucune volonté que celle de mon mari. Je fis donc ce qu'il avait décidé. Mais le Consul, lorsqu'il revint, ayant appris cette reconnaissance, en fit les reproches les plus vifs à chacun de ses frères. J'ignore ce qu'il dit aux autres, mais un

(1) 28 floréal an XII (18 mai 1804).

(2) Devenu veuf le 14 mai 1800 de C. Boyer, Lucien avait épousé Alexandrine de Bleschamp, épouse divorcée de M. Jouberthou, le 26 octobre 1803. Le mariage religieux avait été célébré au Plessis-Chamant le 15 juin 1802, d'après l'*Almanach impérial* de 1815.

matin où Caroline et moi nous étions chez ma mère, il s'emporta contre nous avec une vivacité que je ne lui avais jamais vue. Il nous reprocha d'avoir appelé du nom de sœur une femme dont la réputation n'en était pas digne, nous dit que, non seulement nous avions manqué à ce que nous devions à lui, comme chef de la famille, mais aussi à ce que nous nous devions à nous-mêmes. « Comment ! » disait-il en se promenant dans le salon sans même nous regarder, « je veux rétablir les mœurs et l'on m'amène une telle femme dans ma famille ! Je suis le chef d'une nation à laquelle je dois compte non seulement de mes actions mais des exemples que je lui donne. Je ne souffrirai pas qu'elle ait à imiter des vices au lieu des vertus qu'elle a le droit d'attendre de ceux qu'elle élève et qu'elle place à sa tête. Le peuple français est moral. Ses chefs doivent l'être aussi. Assez longtemps la France a été gouvernée par des grands qui se croyaient tout permis. Qui ne marche pas avec moi est contre moi. J'ai des devoirs et je les remplirai. Je serai inexorable. En vérité, je regrette de ne pas être bâtard. Je devrais l'être, moi, car personne ne me comprend, » et il sortit sans nous dire adieu.

[Jérôme, à son exemple [de Lucien], s'était marié, sans permission, à une jeune Américaine des États-Unis (1). Ma mère intercéda pour eux, mais le Consul resta inexorable, disant que ceux de sa famille qui ne voudraient pas le reconnaître comme en étant le chef cesseraient d'en faire partie.] (2).

(1) Jérôme avait épousé Élisabeth Paterson, à Baltimore, le 24 décembre 1803. Ce mariage fut annulé par décret impérial du 2 mars 1805 et par acte de l'Officialité de Paris du 6 octobre 1806. — Cf. *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine*, Paris, Dentu, 1861, 7 vol. in-8°, t. I, p. 138.

(2) Ce paragraphe ne se trouve que sur le manuscrit vert.

CHAPITRE V

LA PRINCESSE LOUIS

(1804-1806)

L'Empire. — L'intérieur de la princesse Louis. — M. Tascher. — Quelques fous. — M. de Flahaut. — Saint-Leu. — La maison de la princesse Louis. — Naissance de Napoléon-Louis. — Le sacre. — Baptême de Napoléon-Louis. — Mme Duchatel. — Éléonore. — La vie à Saint-Leu. — A Saint-Amand et au camp de Boulogne. — Mariage d'Eugène. — Mariage de Stéphanie de Beauharnais. — Un séjour à Grignon.

Le Consul a-t-il bien ou mal fait d'établir l'Empire? Voilà une question que je ne me permettrai pas d'examiner. Je rapporterai ce que j'ai vu.

Tous les partis se réunirent à lui. Les plus difficiles à vaincre, les républicains, ne rougirent pas de s'associer à l'Empire. Si le caractère fort de Napoléon les alarmait pour la liberté devenue leur idole, sa dynastie nouvelle les rassurait du moins pour l'égalité. Avec un homme qui était tout par lui-même, le mérite seul devait parvenir. D'ailleurs, l'éclat des honneurs que répand la couronne acheva de séduire ceux qui ne voyaient que de la justice dans les récompenses offertes.

Les nobles cherchèrent aussi et trouvèrent de la sécurité autour du trône. L'habitude des Cours, une politesse plus recherchée sembla leur donner des succès qui inspirèrent de la jalousie. Ce fut à tort. Voulant terminer la Révolution, en conserver les bienfaits, en

faire oublier les crimes, l'Empereur ne pouvait exclure la noblesse qui, malgré ses fautes, faisait partie des Français, qui, à cause de ses malheurs, devait être consolée. Il a toujours tenu la balance égale sans leur rendre jamais ni privilèges ni influence.

Quant aux souverains étrangers, ils virent une espèce de garantie dans ce retour aux formes royales, mieux en harmonie avec le système de l'Europe menacé par les idées démocratiques, et ils suspendirent un instant le projet de troubler un pays qui ne voulait plus être divisé. De sorte qu'il ne parut plus d'ennemis autres que l'Angleterre par rivalité, quelques royalistes par anciens souvenirs et quelques républicains par caractère.

On aura peine à croire qu'aussi intéressée que je devais l'être à tous ces nouveaux événements, ils m'occupaient fort peu. Mon malheur intérieur s'augmentait tous les jours. Que faire pour rendre heureux un homme qui ne savait pas l'être? Je voulais toujours y parvenir ; tous mes soins, toute ma vie étaient là ; le reste me devenait indifférent. Aussi fus-je très étonnée, un jour que Caroline, entrant chez moi, m'apprit, la première, les nouvelles qui circulaient sur l'élévation du Consul à l'Empire. « On dit », ajouta-t-elle, « que Joseph et Louis sont nommés seuls dans le sénatus-consulte. Comment ! tes enfants seront princes, héritiers du trône de France et les miens, leurs cousins, ne seront rien? Jamais je ne souffrirai cette injustice. Je les élèverai à soutenir leurs droits et à les reconquérir. »

Je comprenais peu la colère de Caroline, dont le mari n'était que beau-frère du Consul, mais je voyais des ennemis pour mes enfants et je m'en tourmentais. Vainement, pour la consoler, je lui exprimais tous mes

doutes sur sa nouvelle ; rien ne la calmait. Sa sœur Élisa partageait ses sentiments et les animait encore. Elles en firent tant de bruit que leurs plaintes arrivèrent aux oreilles du Consul qui dit un jour : « En vérité, à entendre mes sœurs, ne dirait-on pas que j'ai frustré ma famille de l'héritage du feu roi, notre père (1) ? » Ce propos courut Paris et fut trouvé fort piquant.

Cependant les sœurs de l'Empereur furent créées princesses et eurent leur maison d'honneur, aussi bien que moi et la princesse Joseph (2).

Un matin que j'étais allée voir ma mère à Saint-Cloud, je la trouvais entourée de toutes les autorités qui la complimentaient comme Impératrice des Français. Alors seulement et à cette vue, j'appris que les craintes de Caroline venaient de se vérifier. Je ne m'explique pas encore l'indifférence avec laquelle je regardais un si grand événement. C'est sans doute qu'il apportait peu de changement à ma position déjà si élevée ; c'est sans doute que mes chagrins étaient ma seule et grande affaire. Il fallut pourtant recevoir

(1) Ce mot fut prononcé à Saint-Cloud, au dîner de famille, le 28 floréal an XII (18 mai 1804). Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.* t. II, p. 401.

(2) Sénatus-consulte du 28 floréal an XII et note du *Moniteur* du 30 floréal an XII (20 mai 1804). — La maison de la princesse Louis fut composée de M. d'Osmond, évêque de Nancy, aumônier, des abbés Bertrand et de Lamblardie, chapelains, de Mme de Viry, née Mareste de Rochefort, dame d'honneur, de Mmes de Boubers née de Folard, Mollien née Dutilleul, de Villeneuve née Guibert, de Chaussegros de Lery née Kellermann, dames pour accompagner, de M. d'Arjuzon, premier chambellan, du colonel de Caulaincourt, premier écuyer, de M. Turgot, écuyer cavalcadour, de M. Desprez, secrétaire des commandements, de M. Dalichoux-Sénégra, intendant, de M. Robert Villars, bibliothécaire, de MM. Leroux, médecin ordinaire, Assaliny, chirurgien ordinaire, Dufau, pharmacien ordinaire, Raguideau, notaire (*Almanach impérial* pour l'an XIII).

toutes les autorités et tous les ambassadeurs étrangers qui venaient avec les félicitations de leurs souverains.

Ce nom de cousin que j'allais donner dorénavant à toutes les têtes couronnées de l'Europe ne flattait pas plus mon amour-propre que la réponse à tant de compliments ne préoccupait mon esprit. Dans une grande salle, où tous les yeux se tournaient vers moi, j'éprouvais de la timidité, mais, dans les audiences particulières, j'allais toujours au-devant de l'embarras des autres. J'en excepte une entrevue assez extraordinaire avec le Prince-Primat (1). J'étais à l'attendre dans mes grands appartements lorsque le feu prit à un de mes salons. La chambre de mon fils était au-dessus. J'y cours et le ramène. Le feu éteint, le prince arrive, mais, au premier mot que je lui adresse, ma frayeur, l'effort que j'avais fait pour la cacher aux yeux de la nourrice de mon fils me firent fondre en larmes. L'étonnement du prince fut extrême. Plus il cherchait à savoir la cause de mes pleurs, moins je pouvais la lui dire, et, depuis, nous avons ri fort souvent ensemble de l'étrange réception que je lui avais faite.

Je ne m'aperçus de l'élévation de notre position nouvelle qu'à la sévérité plus grande de mon mari à éloigner indistinctement tout le monde, sous le prétexte des convenances et de l'étiquette. Des deux jeunes Américains, cousins de ma mère, l'un avait été mis en pension (2) ; le plus grand, bon, doux, mais sans beaucoup

(1) Charles-Théodore-Antoine-Marie, baron de Dalberg, né le 8 février 1744, archevêque-électeur de Mayence le 25 juillet 1802 et archi-chancelier de l'Empire germanique le 27 avril 1803, prince de Ratisbonne, devenu Prince-Primat de la Confédération du Rhin le 12 juillet 1806, décédé le 10 février 1817.

(2) Chez M. Gay-Vernon.

d'esprit, était entré soldat dans la Garde. Rien n'excluait de ce rude commencement et l'Empereur était encore plus sévère pour ceux qui faisaient partie de sa famille (1). C'était beaucoup, pour lui, de ne l'avoir pas placé d'abord dans la troupe de ligne. Le pauvre Tascher, forcé de partir de grand matin, trouvait pénible pour un Américain et surtout pour un cousin de l'impératrice de France, de débuter par ce laborieux apprentissage, qu'adoucissait pourtant la permission de venir quelquefois chez moi.

A ce propos je ne puis passer sous silence un trait de la jalousie de mon mari. Un Américain m'écrivit que, s'il n'avait sur-le-champ vingt-cinq louis, il allait se jeter dans la Seine. Je fis appeler mon cousin ; il était absent, mais le soir, à l'Opéra, devant mon mari, devant ma mère, je le pris à part dans le petit salon pour le charger des informations et de l'argent. Comme j'avais oublié la lettre, il devait de bonne heure, avant d'aller à la caserne, venir la prendre le lendemain matin chez moi. Il n'y avait là qu'un mystère innocent, dont j'aurais instruit mon mari sur-le-champ s'il m'avait interrogée, mais, ayant appris par d'autres que, le lendemain, Tascher était venu avant notre réveil, il lui interdit l'entrée de sa maison.

Je ne pus concevoir pendant quelque temps pourquoi, en se levant, mon mari regardait dans tous les salons et refermait toutes les portes avant d'aller à son appartement. Bientôt j'en appris la raison. Ma femme de chambre vint une fois, toute en larmes, me rapporter que le matin elle se trouvait enfermée dans sa chambre, qu'elle voyait bien que mon mari se méfiait

(1) Voir plus haut, p. 142. En réalité, Tascher s'était engagé au 9e dragons, mais il était passé dans la garde des consuls onze mois plus tard, ce qui constituait encore une entorse au règlement.

d'elle, qu'une honnête femme ne pouvait supporter une pareille injure. Je ne pouvais la calmer ; elle se trouvait plus offensée que moi de ces soupçons. Bientôt elle s'attendrit et s'écria : « Ah ! Madame, moi qui ne vous ai pas quittée depuis votre sortie de Saint-Germain et qui vous connais mieux que personne, croyez-vous que je ne voie pas tout ce que vous souffrez sans en rien dire? Votre courage m'inspire de la vénération et, sans mon attachement pour vous, je ne resterais pas un jour dans une maison où l'on oserait m'accuser de complaisance. » Cette femme, d'une bonne famille de Saint-Quentin, n'avait jamais servi que Mlle d'Orléans, n'avait pu la suivre, et Mme de Montesson me la donna quand je sortis de Saint-Germain. Son frère était capitaine dans la Garde et fort estimé (1). Ce qu'elle me disait, joint à tant de singularités de mon mari, m'apprit enfin que la méfiance qu'il avait de moi était d'un genre bien outrageant. Jamais je n'avais pu m'arrêter à cette idée ; elle me causa un chagrin, une humi-

(1) Ce détail permet d'identifier la femme de chambre dont il vient d'être parlé. Il s'agit de Mlle Bayeux (Mme Charles) qui effectivement avait un frère, Alexandre-Constant Bayeux, né à Saint-Quentin le 13 février 1775, fils de Pierre-Nicolas-Simon Bayeux et de Marie-Marguerite Cadot. Bayeux, enrôlé au 11e hussards le 28 février 1794, avait été nommé brigadier le 12 septembre 1796, maréchal des logis le 22 août 1799. Il passa avec son grade dans les chasseurs à cheval de la garde des Consuls le 9 avril 1800. Maréchal des logis en chef le 6 août 1801, sous-lieutenant le 13 octobre 1802, lieutenant en second le 23 septembre 1804, en premier le 18 décembre 1805, capitaine le 16 février 1807, il fut nommé chef d'escadron de la Vieille Garde (lieutenant-colonel dans la ligne) le 23 octobre 1811, mis en non-activité le 1er septembre 1815 et retraité le 7 avril 1824. Plus tard maire de la Ferté-sous-Jouarre, il mourut dans cette ville le 4 avril 1833. Il avait épousé le 26 mai 1810, Louise-Reine Legros, fille d'un ancien payeur-général de l'armée de Naples, qui lui apportait en dot 100 000 francs, plus un trousseau de 12 000 francs (*Archives administratives de la Guerre*).

liation dont ma fierté fut offensée. Moi qui aimais la vertu avec passion, je me croyais à l'abri du soupçon. Par quels moyens regagner une opinion à laquelle on attache tant de prix? Veiller sur la moindre démarche, de crainte de malignes interprétations, n'adresser jamais un reproche, n'avoir rien à cacher, conserver la vérité, la pureté pour mobile de ses actions, voilà le parti que je pris. L'expérience m'a démontré qu'il ne fut pas encore le meilleur.

Pour revenir à mon cousin, la porte lui fut fermée. Il se plaignit à ma mère. Ma mère en parla au Consul qui fit sentir à mon mari le ridicule de refuser sa protection à ce jeune homme, de le jeter dans la mauvaise compagnie en l'abandonnant, d'en laisser mal penser au public après l'avoir admis chez soi : « Voulez-vous », répondit mon mari à son frère, « que je reçoive un homme qui vient tous les jours chez moi à 7 heures du matin avant que personne ne soit éveillé? » Ma mère me répéta cette réponse, dont la malignité me montra un ennemi déclaré dans celui que le Ciel semble donner pour protecteur.

Je n'imaginais pas alors que la passion pût emporter si loin de la vérité. Sans me permettre le plus léger reproche que j'aurais regardé comme humiliant pour lui, je ne pus m'empêcher de lui dire avec franchise que, s'il ne lui convenait pas que je reçusse mon cousin le matin, au moins il ne pouvait manquer à mes cercles où venait tout Paris sans nuire à ma réputation : « Voulez-vous », reprit-il brusquement, « qu'il vienne pour que je lui passe mon épée au travers du corps? » Voilà toute la réponse que j'ai pu en obtenir, et il fallut me résigner à être calomniée.

L'oncle de ma mère, père de MM. Tascher, vint mourir à Paris sans qu'il me fût possible de lui donner

le plus petit soin (1). Une autre Américaine, cousine de ma mère, Mme Sainte-Catherine d'Audiffredi (2), demanda à me voir pour me recommander ses enfants

(1) Robert-Marguerite, baron Tascher de La Pagerie, né au Carbet (Martinique) le 17 mars 1740, mourut à Paris le 15 mars 1806 dans le petit hôtel Bonaparte de la rue de la Victoire. Il est inhumé dans l'église de Rueil. Capitaine de port à la Martinique, il avait épousé le 26 juin 1770 Jeanne-Louise Le Roux-Chapelle, qui mourut à Saint-Pierre le 6 décembre 1822.

(2) Cette cousine a échappé à M. de Brotonne et à la plupart des historiens de Joséphine. Catherine-Louise-Jeanne-Élisabeth des Vergers de Sanois, fille de Jean-François-Joseph et d'Élisabeth Hodebourg, et par conséquent nièce de Mme Tascher et cousine germaine de Joséphine, avait épousé Jean-Jacques-Catherine-Alexandre, dit Sainte-Catherine d'Audiffredi, fils de Louis-Joseph et de Marie-Charles Roblot *(Archives du Ministère des Colonies, État civil)*, et petit-fils de Joseph-Arnaud d'Audiffredi qui était venu se fixer à la Martinique à la fin du dix-huitième siècle et était issu de la famille d'Audiffret, originaire de Barcelonnette (Cf. Chaix d'Est-Ange. *Dictionnaire des familles anciennes ou notables*. Évreux, Hérissey, 1904, in-8°, t. II, p. 56). — Sainte-Catherine d'Audiffredi, né à la Martinique le 15 juin 1775, entré au régiment de la Martinique en qualité de sous-lieutenant le 1er août 1789, lieutenant au même régiment le 15 septembre 1795, capitaine adjoint à l'état-major de l'armée de la même colonie le 2 septembre 1803, chef de bataillon au même état-major le 26 avril 1806.

En 1805, Sainte-Catherine vint en France, apportant cette lettre de sa tante Tascher à l'Empereur, lettre jusqu'à présent *inédite* :

« Aux Trois Ilets, le 25 mars 1805.

« Sire, Mon neveu Sainte-Catherine d'Audiffredi, qui m'est cher et qui a toutes les qualités militaires que Votre Majesté sait apprécier mieux que personne, m'engage à faire une démarche auprès d'elle qu'aucun autre ne pourrait exiger de moi. Je connais son attachement à votre personne. Les merveilles de votre vie militaire lui ont monté l'imagination et votre conduite politique le rend, de Votre Majesté, le sujet le plus dévoué.

« La manière distinguée avec laquelle il a servi son pays l'a fait sortir de la milice de la colonie où il commandait en qualité de chef de bataillon pour passer avec le même grade dans la ligne. Cette faveur lui a été accordée par le général Villaret pour récompenser ses services. J'ose vous prier de confirmer cette nomination et

avant de mourir. J'y courus et, à mon retour, lorsque, toute frappée de ce visage pâle et défiguré, je racontais à Louis les détails de cette scène déchirante dont je

de l'attacher à votre personne. Vous trouverez en lui, Sire. la fidélité et le dévouement dont les monarques font le plus grand cas, et la bravoure, la fermeté, la grandeur d'âme qui plaisent tant aux héros. C'est la mère de votre épouse qui vous supplie de distinguer et de protéger un neveu qu'elle chérit, et je désire que cette recommandation ait quelque prix aux yeux de Votre Majesté que j'honore et que je respecte de toute mon âme.

« J'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté, Sire, la très humble et très obéissante servante,

SANOIS DE LA PAGERIE,

Napoléon se contenta de confirmer Sainte-Catherine dans son grade de chef de bataillon et, après la mort de sa femme (1806), cet officier retourna à la Martinique.

La mère de Joséphine étant morte aux Trois-Ilets, le 2 juillet 1807, Sainte-Catherine fut chargé, le 5 juillet, d'une nouvelle mission par le capitaine général de l'île. De cette mission, Audiffredi explique le but dans une lettre datée de Paris, 31, rue Caumartin, le 16 février 1808, adressée à l'Empereur et où il expose qu'il « a été employé à la Martinique où Votre Majesté lui a permis qu'il se rendît après la mort de son épouse. Par ordre du général Villaret, il s'est rendu en France le 5 septembre pour annoncer à Sa Majesté l'Impératrice la triste nouvelle de la mort de sa respectable mère dont il était honoré de la confiance et de l'amitié en qualité de neveu. Mais un ordre, dicté par la crainte d'affecter trop sensiblement le cœur de l'Impératrice, ne permit point à Sainte-Catherine d'Audiffredi de lui communiquer cette fâcheuse nouvelle. En respectant, comme il le devait, cet ordre de Sa Majesté il en attend un autre dans une tranquillité qui l'accable ». Il demandait ensuite une place dans les armées. En effet il fut, le 11 mars 1808, attaché à l'état-major général de Berthier, puis, le 10 avril 1808, à l'état-major de Murat, commandant en chef l'armée d'Espagne. Il mourut de la fièvre à Pina, en Aragon, le 22 mars 1810. Les documents inédits ci-dessus sont extraits du dossier de S. C. d'Audiffredi aux *Archives administratives de la Guerre*, classement général. — Le jeune page Louis-Charles-Alexandre, dit Sainte-Catherine d'Audiffredi, né aux Trois Ilets le 13 avril 1799, que nous retrouverons à la Malmaison en 1815, était son fils. En mourant Mme d'Audiffredi laissait en outre deux filles : Élisabeth-Françoise, dite Alix, née aux Trois Ilets, le 13 avril 1798 et José-

venais d'être témoin, il me répondit avec un sourire sardonique : « Vous êtes allée là avec tant d'empressement qu'il y avait sans doute autre chose que des objets pénibles. » Il faisait allusion à mon cousin qui se trouvait aussi au pied du lit de la mourante. Cette remarque, au moment d'une émotion si profonde et si vraie, me donna mauvaise opinion de Louis.

Si mon cousin eût pu me plaire, n'était-ce pas là le moyen de m'y faire penser un peu? Mais il n'en fut rien, et heureusement le monde ne m'accusa pas, plus juste en cela que mon mari n'était sage. Depuis, je ne revis plus mon cousin qui, après plusieurs campagnes, retourna s'établir à la Martinique.

Jamais Louis ne calculait ce que ses bizarreries pouvaient laisser croire et dire de moi. Cela lui était égal, et plus je mettais de douceur à faire ses volontés, plus il devenait exigeant. Un jour, je restai fort tard au lit, étant un peu souffrante; il le savait; à 4 heures, je m'habillais dans mon cabinet de toilette donnant sur l'antichambre. Mon mari arrive, trouve un domestique qui, un instant avant, voulant remettre quelque chose chez moi, n'avait pu entrer et qui lui dit que la porte était fermée. Aussitôt Louis monte chez lui, redescend par un escalier dérobé et, quoiqu'il me vît seule avec une femme de chambre, m'habillant tranquillement, il passe vite, cherche dans ma chambre, dans le salon, dans le jardin, partout. Le lendemain, le valet de chambre est renvoyé impitoyablement sans

phine, née en 1806. La première fut nommée élève gratuite d'Écouen le 6 novembre 1807, entra dans cette maison le 17 novembre 1807, devint élève payante le 29 juillet 1811 (pension payée par Joséphine). La seconde, nommée élève pensionnaire le 11 août 1811, entra à Écouen le 1er octobre 1811. L'une et l'autre quittèrent la maison Napoléon le 17 août 1814 (*Archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur*, dossiers d'Écouen).

qu'on pût découvrir de quoi il était coupable. Longtemps après seulement, j'appris que la rencontre de ce domestique à ma porte était un des torts les plus graves qui m'étaient imputés.

Causant avec Adèle, devenue Mme de Broc (1), il opposait ce trait comme preuve convaincante aux reproches que lui faisait mon amie de m'avoir rendue injustement malheureuse : « J'ai trouvé à sa porte un valet de chambre en sentinelle. » — « Mais », disait Adèle, « vous êtes entré chez elle. Y avez-vous vu quelqu'un? » — « Non, certainement. On se sera enfui par le jardin. On avait de meilleures jambes que moi. » — « Mais comment croire à des choses que vous n'avez pu voir? Toujours même appartement, même volonté que la vôtre, accompagnée sans cesse d'une femme vertueuse comme Mme de Boubers, quelle preuve pouvez-vous avoir contre elle? » — « Ah! si j'avais des preuves, croyez-vous que je l'eusse souffert? Mais il s'est vu tant de choses des femmes! N'en est-il pas qui, près de leur mari, n'ayant qu'un même lit, se sont relevées lorsqu'il dormait pour aller à des rendez-vous? » — « Ah »! s'écria Mme de Broc, « arrêtez! Je n'ai jamais lu de mauvais livres, et, s'ils vous ont

(1) Adèle Auguié épousa le 11 avril 1807, à la mairie du X[e] arrondissement de Paris, Armand-Louis de Broc, né à Villaufourier (Maine-et-Loire) le 16 février 1772, dragon au 2[e] régiment le 31 mai 1788, sous-lieutenant le 15 octobre 1789, lieutenant le 27 avril 1792, capitaine le 23 mai 1792, chef d'escadron le 1[er] thermidor an III, major au 5[e] dragons le 16 brumaire an XII, colonel aide de camp du prince Louis le 13 prairial an XII, colonel du 13[e] dragons le 28 vendémiaire an XIII, général de brigade en Hollande en août 1806, grand maréchal du Palais du roi de Hollande le 7 juillet 1806, rentré au service de la France le 18 octobre 1808, général de brigade le 3 mars 1809. Le général de Broc mourut à Milan, à la Grande Auberge Impériale, le 11 mars 1810, à 6 heures du soir, d'une fièvre maligne *(Archives administratives de la Guerre)*.

gâté, vous ne méritez pas une femme comme la vôtre. »

Cette conversation, lorsque Adèle me la répéta plus tard, m'expliqua ce que je n'avais jamais pu comprendre. Souvent j'avais cru que mon mari, chose, il est vrai, assez surprenante pour un militaire, avait peur des voleurs, tant il examinait avec inquiétude les plus petits recoins de notre appartement et faisait tout fermer avec soin par son valet de chambre qui emportait la clef et ne revenait que le lendemain.

Que les rangs élevés attirent les regards et se trouvent exposés aux louanges et aux critiques des hommes, rien de plus naturel ; que mon malheur intérieur ait excité le vif intérêt de quelques personnes, qu'il ait amené le jugement sévère de quelques autres, je le conçois. Mais comment la folie est-elle aussi venue s'attacher à moi?

Un jeune Prussien fut envoyé à Paris pour alimenter une gazette de Berlin de tous les morceaux remarquables de notre littérature. Il se logea rue Saint-Lazare et, sans doute, de sa fenêtre il me voyait souvent dans mon jardin jouer avec mon fils et le porter dans mes bras (1). Cette vue l'enthousiasmait comme si l'élévation pouvait changer les habitudes d'une mère. Au lieu d'écrire sur la littérature, il parla de moi longuement. Il me suivait partout et la plus petite aumône était racontée avec tant de détails et d'exaltation que son rédacteur lui écrivit qu'il n'avait pas été envoyé à Paris pour l'entretenir de moi, que, s'il ne continuait plus son journal, il fallait suspendre sa correspondance. Ce fut en vain. La tête de ce jeune homme lui parut tellement troublée qu'il en prévint sa famille. On l'envoya chercher : il était fou.

(1) Le jardin de l'hôtel de la rue de la Victoire s'étendait jusqu'aux abords de la rue Saint-Lazare. Il est superflu de rappeler que la rue de Châteaudun n'existait alors pas.

Un chevalier d'Arzac, émigré rentré, m'a suivie constamment pendant six années. Aux promenades, aux spectacles, à la Malmaison, il était partout sur mes pas. Un jour, il arrêta le Consul pour lui remettre une pétition dans laquelle il lui demandait sa belle-fille en mariage. Une autre fois, comme j'entrais la première dans la voiture, au lieu de m'y voir suivie de ma mère, je vis cet homme que les valets de pied retiraient par son habit. Quelque temps on le prit pour un espion. Il n'était que fou. Conduit à Charenton, les médecins déclarèrent que sa seule folie était de me croire sa femme en Dieu et de m'écrire continuellement. Il parlait toujours de moi comme devant être réunie à lui dans le Ciel ; sa famille le rappela à Lyon (1). J'ignore ce qu'il est devenu.

Un Monsieur de Livry avait fait peindre un tableau représentant une femme, les mains étendues sur sa poitrine ; les ongles des mains étaient d'une grandeur démesurée ; il avait juré de n'épouser que le modèle dont les belles mains ressembleraient à ce tableau et il envoya ce portrait à ma mère pour me l'offrir comme ayant rencontré son idéal (2). Cependant sa manie

(1) On trouvera quelques détails sur ce personnage dans un livre où l'on est tout étonné de rencontrer parfois un renseignement exact et intitulé : *Mémoires sur la reine Hortense, aujourd'hui duchesse de Saint-Leu,* recueillis et publiés par le baron W.-F. Van Scheelten, Paris, Canel, 1833, 2 vol. in-8°, t. I, p. 157. — La *Liste des émigrés* renferme un assez grand nombre de d'Arzac dont plusieurs originaires de Lyon ou de la région lyonnaise.

(2) Hortense portait les ongles fort longs. « Elle avait de jolis pieds, des mains très blanches avec des ongles bien bombés et rosés, dont la beauté lui avait mérité l'attention spéciale de M. le chevalier de Livry » (*Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès,* édition Garnier, t. II, p. 415). — Voir également Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* Paris, Plon, 1867, in-8°, p. 33, article Alvimare, qui raconte que ce dernier, professeur de harpe, dut insister auprès d'Hortense, lorsqu'elle commença à jouer de cet instrument,

n'alla pas jusqu'à demander cette main qu'il cherchait toujours à voir lorsque j'étais au spectacle.

Chaque fois qu'on me plaisantait sur ces folies dont on prétendait que j'étais cause, je répondais que, précisément parce qu'ils étaient fous, [ces individus] avaient fait attention à moi, et c'était bien la vérité. Heureusement mon mari ne s'inquiéta pas de ces passions connues de tout Paris, et, à en juger par tout le reste, ce fut chose extraordinaire.

Mais j'aurais de la peine à peindre la tristesse qui tous les jours s'emparait de moi davantage. L'idée que je n'avais pas l'estime de mon mari, moi à qui ce sentiment avait toujours été si nécessaire, me donnait quelquefois un désespoir qui bientôt faisait place au désir de conquérir ce que je me croyais dû. J'ignorais que la passion, tant qu'elle existe, n'a ni calculs ni retours. Au reste, n'ayant rien de mal à cacher, toujours calme, ne riant plus, renfermant les plaintes prêtes à s'échapper, j'étais malheureuse, mais sans éprouver encore ce tourment, le plus pénible de tous puisqu'il faut combattre non seulement contre les autres mais encore contre soi-même. Le sort me réservait cette dernière épreuve.

Depuis mon mariage, lorsqu'un jeune homme agréable par sa figure, par ses manières, s'approchait de moi, la crainte qu'il pût me plaire ou m'occuper un instant me mettait sur mes gardes. Au bal j'étais recherchée, entourée souvent d'une manière à m'embarrasser. On montait sur les chaises pour me voir danser. La danse me plaisait trop par elle-même pour que je ne fusse pas contrariée de cet empressement et de ces exclama-

pour qu'elle voulût bien consentir à diminuer la longueur de ses ongles.

tions. M. de Flahaut, jeune homme du même âge que moi, étourdi, agréable (1), dans un moment d'enthousiasme se mit un jour à m'applaudir ; j'en fus piquée ; cette marque bruyante d'approbation me sembla de mauvais ton. Je m'approchai de sa mère et la priai de prévenir son fils que je dansais pour m'amuser et pas du tout pour être applaudie.

Le lendemain, ils vinrent tous deux me demander pardon. Mme de Flahaut était une femme d'esprit. Rayée de la liste des émigrés par les soins de ma mère, elle nous était fort attachée (2). Son fils avait embrassé

(1) Auguste-Charles-Joseph de Flahaut de la Billarderie, né à Paris, rue de Grammont, le 21 avril 1785, était fils de Charles-François de F. de la B. et d'Adélaïde-Marie-Émilie Filleul. Toutefois l'opinion publique lui attribuait pour véritable père M. de Talleyrand. Ingénieur hydrographe surnuméraire au dépôt général de la marine le 23 septembre 1799, il s'engagea au corps des hussards volontaires le 24 mars 1800. Passé au 5e dragons (régiment de Louis) le 19 mai 1800, brigadier le 18 mars 1801, sous-lieutenant le 25 mars 1801, aide de camp de Murat le 21 octobre 1803, il fut promu, tout en conservant cette fonction, lieutenant le 16 novembre 1803, capitaine le 10 février 1806. Chef d'escadrons au 13e chasseurs à cheval le 15 janvier 1807, aide de camp de Berthier le 21 juillet 1808, colonel le 13 mai 1809, général de brigade le 4 décembre 1812, aide de camp de l'Empereur le 26 janvier 1813, général de division le 24 octobre 1813. En non-activité le 1er septembre 1814, il reprit ses fonctions d'aide de camp au retour de l'île d'Elbe, fut nommé pair de France le 2 juin 1815, commandant la 9e division de cavalerie le 1er juillet 1815. En congé le 28 juillet 1815, démissionnaire le 28 mai 1817, il fut réintégré dans les cadres le 14 novembre 1830. Louis-Philippe le nomma pair de France le 19 novembre 1831, ambassadeur à Vienne le 9 septembre 1841. L'Empire le fit sénateur le 31 décembre 1852, grand chancelier de la Légion d'honneur le 27 janvier 1864. Il mourut à Paris le 1er septembre 1870. — Cf. *Archives administratives de la Guerre* et Frédéric Masson, *Jadis*, 2e série, Paris, Ollendorf, 1906, in-16, p. 267.

(2) Adélaïde Filleul, née le 14 mai 1761 à Paris, avait épousé M. de Flahaut de la Billarderie le 30 novembre 1779. Elle avait émigré en septembre 1793, tandis que son mari, victime d'un dévouement héroïque, était guillotiné à Boulogne. Rentrée en

l'état militaire à quinze ans ; mon mari l'avait placé dans son régiment et le protégeait beaucoup (1). Ensuite Murat le prit pour aide de camp. Il était reçu familièrement dans nos maisons et sa légèreté, malgré ses talents et son extérieur prévenant, ne me l'avait fait remarquer que comme un jeune homme agréable, mais pas du tout dangereux. Il venait souvent voir mon mari et croyait me devoir une visite en sortant. Comme j'aimais à m'occuper le matin, souvent je la refusais, excepté lorsque je prenais ma leçon de chant. Ayant le même maître, nous chantions ensemble des duos. Une fois qu'on me l'annonça, je le croyais dans mon antichambre et je dis avec un peu d'humeur : « Répondez que je ne reçois pas. » Il était derrière le valet de chambre et m'entendit. J'en fus confuse ; je cherchai à m'excuser, mais son air chagrin me frappa. Il semble qu'on redoute davantage de causer un moment de souci à un homme qui rit toujours. Tout à coup, il cessa de paraître chez moi. Je crus que mon impolitesse en était cause. Comme il ne me plaisait pas, c'était bien évident, je ne me fis aucun scrupule de le rechercher et de détruire une fâcheuse impression sur mon compte. Je le rencontrai chez Caroline où je lui fis des reproches polis. Il y répondit en assurant être venu chez moi et ne m'avoir pas trouvée. Je ne vis là qu'une

France en août 1797, elle avait épousé, le 17 octobre 1802, dom José-Maria de Souza Botelho Mouraõ et Vasconcellos. Elle mourut le 19 avril 1836 (Cf. Baron DE MARICOURT, *Madame de Souza et sa famille*, Paris, Émile-Paul, 1907, in-8°).

(1) Voir le livre du Earl of KERRY, *The First Napoléon, some unpublished documents from the Bowood papers*, London, Constable, 1925, in-8°, p. 218, qui contient plusieurs lettres de Louis à Mme de Souza et à M. de Flahaut. La première est datée du 18 août 1800. Dans une autre lettre du 16 mai 1801 (p. 327), Louis donne à la mère de longs détails sur les débuts du fils dans son régiment et sur la protection qu'il lui accordait.

défaite et pour m'en éclaircir je fis demander à mon portier la liste des personnes inscrites. Son nom s'y trouva, en effet, très souvent. Je n'y comprenais rien. Les énigmes occupent tant qu'on ne les a pas devinées. Je voulus savoir le mot de celle-ci et je découvris enfin que mon mari, sans en rien dire, avait donné l'ordre de ne pas laisser entrer ce jeune homme. Cette jalousie me parut encore plus bizarre que les autres : un jeune homme si peu fait pour me plaire, puisqu'il ne me paraît que léger, auquel j'ai fait même des impolitesses ! Mais lui va me croire fausse, coquette peut-être, car je l'engage à venir et ma porte lui est toujours fermée ! Il est pénible de donner mauvaise opinion de soi ; cette affaire me préoccupait. Enfin, à un bal, pendant le souper, il vint derrière ma chaise et me fit ses plaintes d'avoir été renvoyé au moment où d'autres entraient, d'avoir reçu une humiliation qu'aurait dû lui épargner l'ancien attachement de sa famille pour la mienne. J'étais émue, embarrassée. Je crus le consoler en lui disant : « Ce n'est pas ma faute, mais, je vous en prie, ne venez plus. » Je sentis bien vite mon imprudence, car, avec une expression qui m'étonna, il s'écria qu'il était heureux que la défense ne vînt pas de moi et il ajouta avec une sensibilité touchante : « Vous ne me verrez plus, car l'idée que je pourrais être la cause d'une peine pour vous me serait insupportable. »

Je laisse à penser l'impression que j'éprouvai. Un homme avait pu comprendre la jalousie de mon mari et j'avais commis la faute de la lui laisser deviner ! D'un autre côté, un étourdi, qui ne devait être rien pour moi, m'avait montré un véritable intérêt : me fuir, respecter mon repos, c'était m'aimer comme je l'entendais. Je demeurai surprise pour la première fois de ma vie d'être mécontente de moi et de trouver dans un

jeune homme du monde un sentiment dont la pureté me satisfaisait. Malgré moi, j'y pensais souvent. Mon frère nous donna un déjeuner à sa campagne de la Jonchère (1). La réunion était nombreuse. Une jeune comtesse polonaise devait partir le lendemain (2). Son chagrin ne se pouvait cacher : elle aimait M. de Flahaut et le quittait. Elle paraissait au désespoir. Lui-même, les larmes aux yeux, ne pouvait renfermer sa peine. J'en fus attendrie : « Il est susceptible d'aimer, il souffre, il m'intéresse. Je m'étais trompée de le juger léger ; il m'a montré de l'amitié ; il aura la mienne ; il la mérite et je puis m'y livrer puisque, amoureux d'une autre, il est sans danger pour moi. »

Pendant un voyage de l'Empereur à Boulogne (3), Caroline vint se consulter avec moi pour lui souhaiter

(1) Eugène avait acheté, moyennant 40 000 francs, le 24 germinal an IX (14 avril 1801), le pavillon de la Jonchère, commune de Bougival (Seine-et-Oise). Il agrandit ce domaine, puis le revendit 50 000 francs à Napoléon le 5 avril 1810. Trois jours plus tard, l'Empereur en fit donation au général Bertrand, le futur grand-maréchal de Sainte-Hélène (*le Château de la Jonchère*, par Maurice Bérard, Paris, Bonvalot-Jouve, 1907, in-8°).

(2) M. de Flahaut, on le sait, aima longtemps la comtesse Anna Potocka, née Tyszkiewicz en 1776, morte à Paris le 16 août 1867, mariée en premières noces en 1802 au comte Alexandre Potocki, en deuxièmes noces au comte Dunin Wonsowicz. — Mais il ne peut s'agir d'elle ici. Flahaut ne lui fut présenté, à Varsovie, qu'en novembre 1806, et la comtesse ne vint à Paris qu'en 1810, au moment du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. La scène contée par Hortense est évidemment antérieure à cette première date. La Reine fait probablement allusion à la même femme que Mme Potocka, disant dans ses *Mémoires* : « J'avais entendu parler de M. de F... comme d'un homme très séduisant qui avait inspiré une grande passion à une de mes compatriotes les plus distinguées » (*Mémoires de la comtesse Potocka*, publiés par Casimir Stryienski, Paris, Plon, 1896, in-8°, p. 100).

(3) 29 messidor an XII (18 juillet 1804) : départ pour Boulogne, le nord de la France, la Belgique, la rive gauche du Rhin. Retour à Saint-Cloud le 20 vendémiaire an XIII (12 octobre 1804).

sa fête. Depuis une lettre que je lui adressai à l'occasion de son mariage (1), je ne lui avais pas écrit, et nous fîmes ensemble deux lettres à peu près semblables. La réponse à celle de Caroline, dictée à un secrétaire, avait seulement sa signature. La réponse à la mienne était charmante et tout entière de la main de l'Empereur (2). Caroline, piquée de la différence, se plaignit d'être traitée moins bien que moi ; elle ne m'accusait pas, mais, avec raison, un peu de jalousie se mêlait à son chagrin.

Ma mère était allée prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. L'Empereur, après son voyage de Boulogne, devait aller la rejoindre et visiter avec elle la Belgique et les bords du Rhin. Ma mère se fit aimer à Aix-la-Chapelle comme partout. L'Empereur, à son arrivée dans cette ville, y fut reçu avec le plus grand enthousiasme (3). On lui savait gré d'avoir fait revenir les reliques qui, depuis Charlemagne, faisaient la gloire d'Aix-la-Chapelle. Le chapitre et la ville crurent ne pouvoir mieux prouver leur reconnaissance qu'en offrant à celui qu'ils regardaient comme un nouveau Charlemagne un objet qui avait appartenu à leur glorieux fondateur. C'était un talisman que Charlemagne portait toujours sur lui dans les combats et qu'on retrouva encore à son col lorsque son tombeau fut ouvert, en l'année... (4).

(1) « Je n'entends pas plus parler d'Hortense que si elle était au Congo. Je lui écris pour la gronder » (Napoléon à Joséphine, Ostende, 26 thermidor an XIII (14 août 1804), *Correspondance*, t. IX, p. 593).

(2) Voir aux annexes cette lettre jusqu'à présent inédite, dont l'original, autographe signé, est conservé dans les archives du prince Napoléon. Elle est datée de Pont-de-Briques, 27 thermidor an XII (15 août 1804).

(3) 15 fructidor an XII (2 septembre 1804).

(4) La Reine a laissé cette date en blanc. Le tombeau de Charle-

Ma mère désira qu'on ajoutât à cette offrande un morceau de l'os du bras de Charlemagne que l'on conserve dans une châsse, une petite figure sculptée de la Vierge qu'on suppose être un ouvrage de saint Luc puis un morceau des quatre grandes reliques (1). Je possède encore tous ces objets.

Pendant leur voyage en Belgique, l'Empereur et l'Impératrice y reçurent la visite de tous les princes et princesses des petits États d'Allemagne qui voulaient rattacher leurs intérêts à la politique française ; il leur semblait que ce titre d'Empereur venait de donner plus de poids et de fixité à la puissance du chef de la nation française. Ils trouvaient plus simple aussi de venir visiter un Empereur, de dépendre de lui, de chercher dans son influence une protection naturelle dans laquelle ils pouvaient avoir plus de confiance que dans l'autorité précaire d'un chef passager, succédant à des gouvernements divers, pour n'avoir pas peut-être plus de stabilité qu'eux.

L'Empereur vit ces princes à Mayence, passa ses troupes en revue et, devant eux, fit commander les manœuvres par Eugène (2). On ne manqua pas d'en

magne avait été ouvert une première fois en 1000 par Othon III, qui le laissa intact, puis en 1165 par Frédéric Barberousse qui s'empara de l'épée, du diadème et du siège de marbre sur lequel le corps était assis, enfin en 1215 par Frédéric II qui recueillit les restes de l'Empereur et les déposa dans une châsse d'or (Max Billard, *Napoléon au tombeau de Charlemagne*, Paris, Bergier, 1905, in-8°). L'ouverture du tombeau par Napoléon, racontée par Marco Saint-Hilaire, n'est qu'une légende forgée de toutes pièces. Le talisman dont parle ici la Reine appartenait naguère encore à l'impératrice Eugénie qui, après la guerre de 1914, en a fait don à la cathédrale de Reims.

(1) Ces quatre grandes reliques étaient une robe de laine de la Vierge, les langes de l'enfant Jésus, le drap qui ceignait les reins du Christ sur la croix, le mouchoir qui enveloppait la tête de Jean.

(2) Cette manœuvre, à laquelle prirent part les quatre régiments

conclure qu'il y aurait une alliance prochaine entre mon frère et quelqu'une des familles souveraines de l'Allemagne, qui s'étaient empressées de venir rendre leurs hommages à l'Empereur, tant la puissance impériale avait été rapide à prendre son rang dans l'opinion même de ses ennemis !

A cette époque mon mari alla à Plombières pour sa santé, et, de là, à Turin pour y présider le Collège électoral (1).

Pour moi, fort avancée dans ma grossesse, [je ne pus l'accompagner et je restai à Paris] (2).

J'aurais mené une vie assez paisible si, déjà, elle n'eût été agitée par ce sentiment qui commençait à troubler mon repos. J'étais loin de m'en rendre compte. Si quelqu'un causait avec moi, j'amenais la conversation sur les impressions de ceux qui aiment ; j'avais peur de sentir ce que je redoutais tant et, lorsque l'on me peignait l'amour avec sa passion et ses extravagances, je respirais et je me disais : « Quel bonheur ! ce n'est pas de l'amour que j'éprouve. »

J'allais tous les jours au bois de Boulogne avec Mme de Boubers, mon fils et souvent M. Lavallette. M. de Flahaut y venait régulièrement à cheval ; quelquefois même nous nous promenions à pied avec lui. Je ne le recevais plus chez moi, mais il se trouvait

de cavalerie de la garnison, eut lieu dans l'après-midi du 8 vendémiaire an XIII (30 septembre 1804).

(1) Louis avait été nommé président du collège électoral du département du Pô, par décision du 18 thermidor an XII (6 août 1804). Ce collège était convoqué pour le 8 fructidor (*Moniteur universel* du 19 thermidor an XII, p. 1414). Louis ne fut nommé gouverneur général des départements au delà des Alpes que par un décret rendu à Milan le 24 floréal an XIII (*Moniteur universel* du 7 prairial an XIII, 27 mai 1805, p. 1026).

(2) Phrase intercalée dans le manuscrit vert et non reproduite sur le manuscrit rouge.

toujours où j'étais et ne manquait jamais l'occasion de me parler de ses sentiments. Alors ma mauvaise opinion commençait à revenir ; je croyais qu'on ne devait aimer qu'une fois dans sa vie ; il me semblait léger pour cette jeune Polonaise dont l'affliction m'avait touchée, et cette idée me mit en garde contre lui. S'il me parlait d'elle avec estime et sensibilité, je me rapprochais et devenais son amie ; s'il m'entretenait de son amour pour moi qui durait depuis longtemps, disait-il, et que sa liaison avec la Polonaise n'avait pu détruire, je me détournais ; il redevenait à mes yeux l'homme léger qui ne voulait que plaire et que séduire. Je le rencontrais presque tous les jours. D'aussi loin que j'apercevais son cheval gris, le cœur me battait et je ne croyais pas aimer encore ! Me demandait-il où je serais le lendemain, je répondais que je n'en savais rien ; dire autrement m'eût paru donner un rendez-vous. Cependant, je ne le voyais pas moins partout où j'allais.

La princesse Caroline avait à Neuilly une belle campagne (1). Elle m'engageait à y venir souvent. On

(1) Plus exactement à Villiers (la paroisse dont dépendait Neuilly portait alors ce nom). Murat y avait acheté en l'an VIII la propriété de Mme de Bullion, née Petitjean de Menarchet, qu'il agrandit en 1802. L'habitation se trouvait dans l'axe de la rue Gide (actuellement commune de Levallois-Perret). Le 12 ventôse an XII (3 mars 1804), Murat avait également acheté le château de Neuilly, construit en 1751 par le comte d'Argenson, qui avait été habité par Talleyrand et qui fut plus tard la résidence de Louis-Philippe. Il avait réuni les deux parcs, mais il ne s'installa au château de Neuilly où il avait entrepris de très importantes réparations qu'au cours de l'été de 1805. Les Murat conservèrent ces deux châteaux jusqu'en 1808, époque à laquelle, par suite de leur renonciation à leurs domaines en France, Neuilly et Villliers firent retour à la couronne. Cf. C. Leroux-Cesbron, *le Château de Neuilly*, Paris, Perrin, 1923, in-8°. — M. Paul Marmottan a publié plusieurs articles sur Neuilly dans le *Bulletin de la commission historique et artistique de Neuilly*, 1908 et 1909.

faisait des promenades sur l'eau et l'on dansait le soir. Une fois elle me dit toute affligée : « Vois l'humeur de ce jeune M. de Flahaut. Je veux le forcer à danser ; il s'y refuse obstinément. Oblige-le à le faire, je t'en prie. » J'appelai M. de Flahaut qui m'apprit que, le matin au déjeuner, devant les domestiques, Caroline l'avait plaisanté sur ses courses assidues aux mêmes lieux où je me trouvais, qu'il avait répondu vivement, mais que la pensée que de semblables discours pouvaient me nuire et me menaçaient de méchanceté le mettait au désespoir. Je fus touchée de cette marque d'affection. Je lui dis de danser et il le fit. Caroline, qui voulait essayer si j'avais plus de pouvoir qu'elle sur un jeune homme de sa maison (1) dont elle se regardait comme la protectrice, eut la conviction qu'un mot de moi avait fait plus que ses prières de toute une soirée. De ce jour, elle ne négligea rien pour reprendre un empire qu'elle n'avait pas dû perdre ; elle affecta de l'intérêt, voulut le guérir d'un amour qui ferait son malheur, me dépeignit à lui comme une personne bonne, douce, mais trop froide pour ressentir rien de tendre, assez vaine pour traîner à ma suite une adoration dont je me moquerais bientôt, et d'ailleurs si malheureuse par la jalousie de mon mari qu'il serait coupable d'accroître mes tourments. Jamais un mot de moi n'avait laissé voir à M. de Flahaut le plus petit intérêt. On lui en témoignait tant alors pour le guérir qu'il évita ma présence et ne se montra plus à moi nulle part. J'en fus d'abord étonnée et je passai si vite de l'étonnement à la douleur qu'il me sembla, pour la première fois, que je lisais dans mon cœur. Ce que j'y découvris m'effraya. L'ascendant impérieux que me

(1) On a vu que M. de Flahaut était alors aide de camp de Murat.

révélait ma souffrance même me dominait trop pour ne pas être répréhensible. Il fallait le vaincre ; c'est la seule chose qui m'occupa.

Adèle venait d'arriver d'un petit voyage qu'elle avait fait en Suisse avec sa sœur. Je me jetai dans ses bras en pleurant et lui appris le trouble qui m'agitait. Elle s'affligea avec moi et nous convînmes de rechercher ensemble tous les défauts, toutes les imperfections de celui que je n'aurais jamais dû remarquer. Sous le prétexte de m'envoyer une romance nouvelle, il m'écrivit une lettre remplie de sentiment et de délicatesse. Je n'y répondis pas et je la déchirai après l'avoir montrée à Adèle. Comme elle nous avait paru fort bien, pour suivre notre plan, nous décidâmes qu'elle n'était pas de lui, qu'il avait eu recours à sa mère, qu'une femme pouvait seule s'exprimer ainsi, et qu'on voulait sans doute faire de moi une héroïne de roman dont on croyait la séduction facile. Vaines remarques ! Je souffrais. Mon cœur était oppressé ; je priais Dieu avec ferveur ; j'étais atteinte et pourtant j'espérais encore. Je m'étudiais avec soin, cherchant un remède aussi fort que le mal. Un jour, je me crus mieux. Il y avait longtemps que je n'étais allée à Neuilly. Je m'y rendis. Caroline était dans l'île. Je restai au clair de lune à l'attendre ; elle arriva, donnant le bras à M. de Flahaut. A cette vue, tout mon sang se porta vers mon cœur. De son côté, elle parut si troublée de ma présence que j'en fus surprise. Pour lui, plus il chercha à me parler, plus je l'évitai, mais l'effort que je fis sur moi-même, l'émotion si vive que j'éprouvais m'apprit la vérité tout entière. J'aimais. Cette conviction achevait mon malheur.

Je partis dans un trouble extrême. Arrivée chez moi, au lieu de me coucher, je me livrai à de tristes réflexions. Je regrettais que mon mari ne fût pas près de moi,

qu'il ne fût pas revenu, ainsi que je l'en avais vivement prié lorsque j'éprouvai ma première crainte d'aimer. J'aurais voulu lui confier mon chagrin ; j'y étais décidée : il m'aime, il le dit au moins, il comprendra ma douleur, il m'aidera à surmonter un sentiment trop tendre et à fuir les dangers qui y sont attachés. J'étais absorbée par ces pensées quand, tout à coup, un homme entra dans ma chambre. Je jetai un cri, prête à me trouver mal. C'était mon mari (1) : « Ah ! que vous m'avez fait peur ! » furent les seuls mots que je pus prononcer. Je ne conçois pas comment la vue d'un homme m'apparaissant subitement, la nuit, moi seule dans mon appartement, n'avançât pas le terme de mes couches. J'étais loin d'attendre mon mari qui devait rester quelque temps encore à Turin et qui avait prié toute la ville à dîner encore le jour de son départ. Cependant, sans qu'on sache pourquoi, il part, laissant un de ses aides de camp faire les honneurs à sa place ; il voyage nuit et jour, descend de sa voiture près du boulevard, laisse ses officiers, entre à pied et furtivement chez lui. Tout le monde dort dans la maison ; seule je veille. Une femme de chambre est dans la pièce à côté. Il ne souffre pas qu'elle m'avertisse, sans égards pour ma position, malgré le danger d'une fausse couche, m'exposant à tout pourvu qu'il me surprenne.

L'excès de méfiance que me prouvait cette démarche irréfléchie arrêta les épanchements d'un cœur qui, un instant auparavant, demandait celui d'un ami pour y déposer ses chagrins. Toutefois, je cachai sans peine l'impression pénible que me causait une telle façon d'arriver. J'avais désiré ce retour ; j'y comptais pour

(1) Louis avait quitté Turin le 14 fructidor an XII (1er septembre 1804) et, voyageant sous le nom de général de Saint-Laurent, arriva à Paris le 21 fructidor (8 septembre 1804).

me préserver du danger. Mon mari parut surpris de me trouver encore levée. Je lui parlai de ma visite à Neuilly, de la tristesse qui s'emparait de moi, de mon désir d'aller à la campagne où je le priai de me conduire sur-le-champ. Qu'avec peu de chose, il eût appris mon secret !

Avant son départ, Louis avait acheté les deux châteaux de Saint-Leu. L'un avait été au duc d'Orléans, qui s'en était défait avant la Révolution. L'autre, plus ancien, appartenait à un vieux Président (1). Ce dernier fut abattu et les deux parcs réunis, agrandis. Des rivières creusées firent de cette campagne un des plus jolis lieux de la France. Ce fut là que nous nous rendîmes pour passer les derniers temps de ma grossesse.

Une belle nature m'a toujours fait une impression extraordinaire. Je ne trouvai pas de bonheur à Saint-Leu, mais plus de calme. Satisfaite de moi pour avoir eu la force de quitter Paris, je jouissais de cette verdure riante et de ce paysage enchanteur. Tout me rappelait que j'aimais encore, mais tout me prouvait aussi qu'il était possible de me vaincre, puisque j'avais su fuir au moment où je ressentais l'effet de cet empire nouveau sur mon âme.

(1) Le premier de ces châteaux contigus avait été acheté 264 000 francs au conseiller du roi Droin, président-juge des fêtes foraines à Joinville. Le second avait appartenu au duc de Chartres qui, en 1780, y avait installé Mme de Genlis ; ce dernier avait été payé 200 000 francs à un sieur Homberg. Louis avait fait ces deux acquisitions avec une somme de 600 000 francs que l'Empereur lui avait donnée le 3 messidor an XII. Le château de Saint-Leu, considérablement agrandi et embelli par Louis et Hortense, fut démoli après 1830 lorsque le prince de Condé y eut trouvé la mort. — Sur les accroissements successifs de Saint-Leu, voir H. THIRRIA, *la Marquise de Crenay*, Paris, Plange, 1898, in-16, p. 6. Voir également aux *Archives nationales*, O². 1221, un *État et description du Château de Saint-Leu-Taverny et de ses dépendances*, dressé le 15 mars 1811 par l'intendant Massey et l'*Inventaire du Mobilier* au 21 février 1811.

Lorsque j'allais me rendre à Saint-Leu, j'avais reçu une lettre de M. de Flahaut. Pour m'écrire il avait pris le nom de sa mère. Son chagrin paraissait grand d'apprendre mon départ. Il ne voulait qu'un mot de moi pour me consacrer sa vie. Je ne fis aucune réponse et je montai en voiture.

Caroline vint me voir. Sa conversation fut toute sur le bonheur d'aimer et d'être aimée. Cette passion autrefois si vive pour son mari paraissait s'être calmée. Elle vantait alors les charmes d'une liaison pure et laissait ainsi facilement deviner les sentiments qui l'agitaient. La vanité blessée peut donc aussi mener à l'amour? Le croirait-on? Aussitôt que je la vis atteinte du même mal que moi, elle m'intéressa. « Peut-être », me disais-je, « ne se reproche-t-elle pas d'aimer. Aussi pourra-t-elle donner plus de bonheur que moi. Je ne dois pas regretter une affection qui ferait mon malheur et celui d'un autre. »

Ma mère revint avec l'Empereur de la Belgique (1). Nous retournâmes à Paris. Nous avions un nouvel hôtel, rue Cerutti, car mon mari, nommé connétable, ne pouvait recevoir dans notre petite maison de la rue de la Victoire (2). Pendant notre séjour à Saint-Leu,

(1) L'Empereur arriva à Saint-Cloud dans la matinée du 12 octobre 1804. Joséphine y était depuis cinq jours.

(2) Louis avait acheté d'un sieur de Lannoy, dans la rue Cerutti (précédemment rue d'Artois, aujourd'hui rue Laffitte), le 13 prairial an XII (2 juin 1804) l'hôtel Bollioud de Saint-Julien, construit par Moreau en 1772, qui se composait d'une vaste cour au fond de laquelle se trouvait un bâtiment élevé seulement d'un rez-de-chaussée et d'un étage et flanqué de deux autres petits corps de bâtiments. Les jardins s'étendaient jusqu'à la rue Taitbout (emplacement des numéros 34, 36 et 38 actuels). Cet hôtel, qui porta à partir de 1805 le numéro 7 de la rue Cerutti (*Dictionnaire des rues de Paris*, par J. DE LA TYNNA, Paris, chez l'auteur, 1812, in-8°) et qui fut ensuite le numéro 17 de la rue Laffitte, a été démoli en 1899 pour la percement de la rue Pillet-Will dont il occupait l'emplacement. — Voir à la Bibliothèque natio-

il avait fait une nouvelle distribution dans mon appartement. Les murs étaient exhaussés du côté des voisins, une sentinelle placée dans le jardin au bord de ma fenêtre; mes femmes de chambre ne pouvaient plus arriver jusqu'à moi que par le salon, ce qui fit tant rire notre service que mon mari finit par laisser ouvrir de nouveau la porte qui donnait chez mes femmes. Je ne disais pas un mot sur tout cela. J'étais d'accord avec lui. Il me semblait, à présent, que plus il m'entourait de gardes, de verrous, plus il me servait. Non qu'il me fût jamais entré dans la tête de pouvoir oublier mes devoirs au point de recevoir un homme chez moi, mais plus j'y voyais d'obstacles, plus j'étais satisfaite.

Ma maison, nommée par l'Empereur, se composait de Mme de Viry, dame d'honneur (1), de Mmes de Villeneuve (2), de Léry (3), de Seyssel (4),

nale, Estampes (Topographie de Paris, IXe arr., rue Laffitte) une série de photographies et de dessins de cet hôtel pris lors de sa démolition.

(1) Jéromine de Mareste de Rochefort avait épousé à Paris, le 15 septembre 1783, François-Marie-Joseph-Justin de Viry, d'abord ambassadeur du roi de Sardaigne, plus tard comte de l'Empire, chambellan de l'Empereur et sénateur. Elle mourut à Paris le 17 mars 1839.

(2) Apolline-Charlotte-Adélaïde de Guibert, mariée le 12 avril 1795 à François-René Vallet de Villeneuve, plus tard comte de l'Empire, chambellan du roi de Hollande, sénateur sous le second Empire et chambellan de Napoléon III. Née à Paris le 15 décembre 1776, elle mourut à Chenonceaux le 29 novembre 1852. Elle était la fille de l'écrivain militaire. Mme de Villeneuve et les trois personnes qui suivent avaient le titre de « dame pour accompagner ».

(3) Marguerite-Cécile Kellermann, fille du duc de Valmy, avait épousé le 7 juin 1801 François-Joseph d'Estienne de Chaussegros de Léry, officier du génie, général de brigade le 4 août 1799, général de division le 1er février 1806. Née à Metz le 15 mars 1773, elle mourut le 12 août 1850.

(4) Christine Salmatoris de Rossillon, qui, d'après Révérend, avait épousé Jacques-Victor-Thomas de Seyssel, marquis d'Aix, maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs à la cour

Mollien (1). Je conservai une place pour Adèle Auguié. Mme de Boubers était gouvernante de mes enfants, Mmes de Boucheporn (2) et de Mornay (3), sous-gouvernantes. J'eus pour écuyer M. Turgot (4) et pour chapelain l'abbé Bertrand (5), qui avait été notre instituteur à Saint-Germain. M. d'Osmond, évêque de Nancy (6), était notre aumônier, et les premiers officiers de mon mari étaient le général Noguès (7), MM. de Caulain-

de l'Empereur, avait été nommée « dame pour accompagner » en remplacement de Mme de Boubers, devenue gouvernante des enfants du prince Louis.

(1) Adèle-Rosalie Collart-Dutilleul, mariée en août 1802 à Nicolas-François Mollien. Elle fut plus tard dame d'honneur de la reine Marie-Amélie. Née à Paris en 1784, elle mourut le 26 février 1878.

(2) Marie Tinot avait épousé, en 1803 René Bertrand de Boucheporn, plus tard préfet du palais du roi de Hollande et baron de l'Empire.

(3) Françoise-Amable-Aloïse de Boissonnière de Mornay appartenait à une famille fixée depuis plusieurs générations à Saint-Domingue. Elle épousa plus tard le comte de Mailly-Couronel.

(4) Anne-Étienne-Michel Turgot, marié à Anne-Louise le Trésor. Il était le neveu du ministre de Louis XVI.

(5) L'abbé Bertrand avait été gouverneur des enfants de Mme Pannelier, sœur de Mme Campan, puis professeur et aumônier de l'Institution dirigée par cette dernière à Saint-Germain. Il suivit la reine Hortense en exil et fut précepteur du prince Louis-Napoléon.

(6) Charles-Antoine-Eustache d'Osmond, évêque de Comminges en 1785, de Nancy en 1807, archevêque de Florence en 1810, de nouveau évêque de Nancy en 1814. Né à Saint-Domingue le 6 avril 1754, mort à Nancy le 27 septembre 1823. Il était l'oncle de la comtesse de Boigne et était apparenté aux Tascher par sa mère, née Cavelier de la Garenne.

(7) Jean-François-Xavier Noguès, né à Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées) le 3 décembre 1769, engagé volontaire le 5 novembre 1791, lieutenant au 2e bataillon des Hautes-Pyrénées le 2 mars 1792, capitaine de grenadiers au même bataillon le 4 avril 1792, chef de bataillon le 10 brumaire an II, chef de brigade le 5 prairial an III, général de brigade le 9 thermidor an VIII, aide de camp du prince Louis le 9 vendémiaire an XIII, général de division le 1er février 1805, aide de camp du roi de Hollande et gouverneur de La Haye le 19 juin 1806, grand-veneur le 7 juillet 1806, décédé au

court (1), de Broc, d'Arjuzon (2), de Villeneuve (3). Un M. de Sénégra (4), dont il fit son intendant, passait pour son ami, sans doute parce qu'il servait sa passion. Il avait la haute police de la maison et, dans aucun pays, je crois, elle ne fut mieux organisée. Cet homme avait de moi une frayeur extrême. Je devais être souvent le sujet de ses recherches. Aussi n'osait-il pas me regarder, quoique je le traitasse comme tout le monde. Les autres aides de camp n'étaient remarquables que par le peu d'agréments de leur personne. Mon séjour à Saint-Leu me fit seul connaître tous ces messieurs dont aucun ne mettait le pied chez moi. Mes dames, seules, faisaient leur service tour à tour. Mon écuyer ne venait que dans les moments de cérémonie.

château de Montus (Hautes-Pyrénées) le 9 janvier 1808 *(Archives administratives de la Guerre).*

(1) Auguste-Jean-Gabriel de Caulaincourt, frère du duc de Vicence, était chef de brigade au 19e dragons depuis le 24 août 1801 et fut nommé aide de camp du prince Louis le 9 juin 1804. Autorisé à passer au service de Hollande le 5 juin 1806, il fut désigné comme grand écuyer de la couronne de Hollande le 21 juin 1806. Réadmis au service de la France comme général de brigade le 10 février 1808, il fut nommé général de division le 7 septembre 1809 et fut tué, étant commandant du 2e corps de cavalerie, le 7 septembre 1812, à la bataille de la Moskowa. (Cf. Noël Charavay, *les Généraux morts pour la patrie*, 2e série. Paris, Charavay, 1908, in-8o, p. 91).

(2) Gabriel-Thomas-Marie Darjuzon, fils d'un fermier général, né à Paris le 1er février 1761, mort le 9 décembre 1851. Il fut comte de l'Empire, chevalier d'honneur de la reine de Hollande, pair de France. Il avait épousé, le 28 avril 1795, Agnès-Françoise-Pierre-Paschal Hosten, nièce de cette Mme Hosten, née de Lamothe, avec laquelle Joséphine habitait pendant la Terreur, 953, rue Saint-Dominique.

(3) M. Vallet de Villeneuve, mari de Mme de Villeneuve, dont il est question ci-dessus, était né à Paris le 7 juin 1777. Il mourut le 12 février 1863.

(4) M. Dalichoux de Sénégra était un commerçant de Toulouse que Louis avait pris en amitié pendant son séjour dans cette ville.

J'accouchai le 11 octobre 1804 d'un second fils, peu de jours après mon arrivée à Paris (1), et, selon l'usage établi, l'archichancelier Cambacérès et toutes les autorités restèrent dans le salon à côté de ma chambre. Ma mère accourut de Saint-Cloud au premier signe de souffrance et ne me quitta pas un moment. Mon mari, je dois le dire, me prodigua aussi les soins les plus tendres. Dans ces circonstances, son caractère semblait changer, mais, le danger passé, il redevenait sombre et soupçonneux.

Des réjouissances, de grandes aumônes aux hôpitaux signalèrent la naissance d'un second héritier du trône (2), car, l'Empereur et le prince Joseph n'ayant point d'enfants, les miens étaient appelés à succéder. Lorsqu'il fallut donner les noms à mon fils, son père écrivit sur le registre : Louis, nom qu'il voulait lui faire porter. L'Empereur l'effaça de sa main, prétendant que tous les enfants de sa famille s'appelleraient Napoléon et que ce nom serait le premier (3). Mon mari, forcé d'y consentir, ne m'entretint durant toute ma fièvre de lait que de l'usurpation d'un tel pouvoir et de l'exigence d'un frère aîné qui voulait être maître de tout. Déjà,

(1) Napoléon-Louis, plus tard prince royal de Hollande et grand-duc de Berg et de Clèves, naquit rue Cerutti le jeudi 19 vendémiaire an XIII (11 octobre 1804) à 2 heures et demie de l'après-midi. Grand-duc de Berg et de Clèves du 3 mars 1809 au 1er décembre 1813, il épousa à Florence, le 23 juillet 1826, Charlotte-Napoléone, fille du roi Joseph, et mourut à Forli le 17 mars 1831. Voir *la Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre, loc. cit.*, et Guido Bellenghi, *Napoleone-Luigi Bonaparte*, Firenze, Vallechi, s. d., in-8°.

(2) On distribua notamment des secours à deux cents mères sortant de faire leurs couches à la Maternité. Louis fonda en outre, à Saint-Leu, un hôpital desservi par les Filles de la Charité.

(3) L'acte de naissance fut dressé par Brière Mondétour, maire du IIe arrondissement, en l'hôtel de la rue Cerutti, le 2 brumaire an XIII, à midi, en présence de l'Empereur et de l'Impératrice.

pour mon premier enfant, il avait été longtemps à ne vouloir l'appeler que du nom de Charles au lieu de celui de Napoléon. Ces petites contrariétés le rendaient plus froid avec moi. Comme je ne partageais pas des mécontentements que je ne comprenais pas pour si peu de chose, il était tenté de m'en croire l'auteur et me montrait plus d'aigreur. Si le bonheur est toujours un bien précieux, il est un besoin indispensable dans ces moments où une pauvre femme, condamnée à gémir sur son lit de douleur, encore ébranlée des souffrances affreuses que la nature lui a infligées, cherche, dans tout ce qui l'environne, l'intérêt, le repos, la bonté. Il semble que la Providence ne la destine à une si cruelle épreuve que pour lui faire mieux goûter le charme des douces affections et des tendres soins. Sa faiblesse est plus grande, ses sensations plus profondes ; moins susceptible de les combattre avec la raison, elle devient un enfant, pleurant au moindre mot, sensible au plus petit accueil, mais sans énergie pour supporter les peines morales. C'est alors que le malheur, s'il existe, s'empare d'elle tout entière et y laisse des traces ineffaçables. Tel est l'état dans lequel je me suis trouvée. Ma santé qui, jusqu'alors, avait résisté commença à s'altérer.

Ma garde, femme âgée mais très soigneuse, avait entendu, en me veillant, quelqu'un venir souvent à ma porte. Elle avait voulu s'assurer qui c'était, mais inutilement. On s'était toujours enfui du côté de l'appartement de mon mari. Elle me dénonça la curiosité de mes domestiques et m'apprit seulement que Louis osait encore me soupçonner, car quel autre que lui serait venu la nuit à ma porte? Enfin cette inquiétude, qu'il ne pouvait vaincre, lui fit mettre un lit dans ma chambre. Toute ma maison en fut attendrie. Ma pauvre

garde aussi disait en pleurant : « Quel bon mari ! Vouloir être lui-même la garde-malade de sa femme ! Ah ! quel excellent mari ! » Je ne répondais rien, mais quelles furent mes pensées, quand je découvris que c'était l'effet d'une crainte aussi ombrageuse qu'indiscrète.

Je devais m'endormir à 9 heures. Il ne rentrait du spectacle qu'à 11. Le lendemain, son valet de chambre venait l'avertir qu'il était 7 heures du matin. Mon sommeil en était interrompu chaque fois, et chaque fois je me disais : c'est la méfiance au lieu de l'intérêt qui veille près de moi et qui trouble mon repos. Le soir, lorsqu'il ne sortait pas, il jouait aux échecs avec M. Lavallette ou M. Mollien (1). Pour moi, qui commençais à me lever, assise près de leur partie, je lisais ou je dessinais malgré la faiblesse de mes yeux. Une fois, il dit en me regardant devant ces deux messieurs : « Les femmes, voici à toutes leur devise : courte et bonne. » Je me levai et j'allai dans ma chambre, suffoquant et hors de moi. Il s'en aperçut et me suivit : « Ah ! » lui dis-je, « j'ignore si ma vie sera courte, mais on ne pourra pas dire qu'elle a été bonne ! » Ce fut la première plainte que j'osai laisser échapper. Il se mit à rire et m'assura qu'il ne voulait pas m'adresser un tel compliment, que j'avais tort de le prendre pour moi, mais sa conduite ne démentait que trop ce langage.

Ma bonne constitution, jointe à ma jeunesse, me sauva des accidents presque inséparables d'une telle couche, mais une maladie de nerfs se déclara à cette époque. Je ne voulais plus nourrir, bien convaincue

(1) François-Nicolas Mollien, né à Rouen le 28 février 1758, directeur de la caisse d'amortissement, fut ministre du Trésor public du 27 janvier 1806 au 30 mars 1814 puis pendant les Cent-Jours. Il mourut à Paris le 20 avril 1850.

qu'avec tant d'agitations je ne pouvais donner qu'un mauvais lait à mon enfant, et celui dont il fallait me débarrasser se porta à ma tête, à ma poitrine. Quelquefois, je sortais d'un long assoupissement, toute effrayée de n'avoir pensé à rien. Ces absences me prouvaient trop la faiblesse de ma pauvre tête. Alors j'appelais mes enfants, je les considérais, je me répétais qu'ils avaient besoin de leur mère. Je priais Dieu de me donner du courage, et je croyais en retrouver.

Un jour, la maréchale Lannes m'amena ses enfants. Ils étaient pleins de force et de fraîcheur. Je demandai à mon médecin pourquoi le mien était si pâle. Il me répondit : « Ces enfants sont au régime. Le vôtre dîne toujours avec son père, mange tout ce qu'il veut, et sa santé s'en ressent. » Mon mari entra. Je lui fis part bien doucement des remarques du médecin, mais il reprit avec l'accent de la plus grande colère : « Vous voudriez que je ne le visse jamais », et tira la porte si violemment que mon lit en fut ébranlé. Ma garde apporta mon dîner. Je voulus cacher mon émotion. Je pris une cuillerée de soupe ; elle ne put passer et je me trouvai mal. Je ne rapporte ce fait que parce qu'il a eu la plus grande influence sur ma santé. Je passais des mois entiers sans manger et aussitôt que je me mettais à table, l'odeur seule des mets me faisait évanouir. Un peu de pain sec avec un peu de vin de Bordeaux m'a seul soutenue pendant un temps infini. Les médecins ne comprenaient rien à mon pouls. Le docteur Corvisart me dit un jour : « Vous êtes bien mal, mais je ne connais rien à votre état. Si vous avez quelque chagrin, avouez-le-moi. Les médecins sont comme des confesseurs ; ils doivent tout savoir, car autrement je pourrais vous donner des drogues qui deviendraient mortelles. » Je répondis que je n'avais rien et je me mis

à fondre en larmes ; il n'en demanda pas davantage et, depuis, ne me prescrivit jamais aucune ordonnance, quoiqu'il m'ait condamnée pendant dix années de ma vie.

La sévérité de mon mari ne faisait qu'augmenter. Il avait exigé de moi de n'aller sans lui nulle part, pas même chez ma mère. Il y avait six semaines que j'étais accouchée et je ne pouvais rien prendre sans me trouver mal. Mon accoucheur (1) arriva au moment où je n'étais pas revenue à moi. Il attribua à mes nerfs mon évanouissement et ordonna de me faire prendre l'air sur-le-champ. Mme de Boubers m'accompagna au bois de Boulogne où je rencontrai la princesse Caroline qui allait à Neuilly avec ses fils et sa gouvernante. J'entrai dans sa voiture. A son retour mon mari ne me retrouva plus chez moi. Il ne sait que penser, demande une voiture, suit mes pas et, ne me voyant pas au bois de Boulogne, se trouble davantage. Enfin, il me rencontre aussi bien escortée que je viens de le dire et ne m'a jamais pardonné d'être sortie sans l'en prévenir. C'est encore là un de ses grands griefs contre moi. Ma douceur augmentait peut-être ses défauts ; je l'ai souvent pensé depuis, mais je croyais le ramener par cette douceur même et, d'ailleurs, coupable à mes yeux d'un sentiment que je ne parvenais pas à étouffer, je me résignais davantage à toutes ses injustices.

A cette époque, il fut encore question de divorce. Un conseil fut assemblé et l'acharnement qu'y mirent les frères de l'Empereur fut si grand que, d'une discussion d'intérêt général, l'Empereur crut découvrir une animosité particulière de sa famille contre l'Impératrice (2). Aussi, au lieu de céder à leurs conseils,

(1) Baudelocque.

(2) Voir Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. II, p. 425 etsuiv.

forma-t-il le projet, non seulement de la faire couronner, mais même de la faire sacrer avec lui.

Le Pape arriva en France à cet effet, et l'on ne parlait que des préparatifs occasionnés par un si grand événement. Mon mari alla à Fontainebleau pour se trouver à l'entrevue de l'Empereur et du Pape (1). A Paris, Sa Sainteté logea au Pavillon de Flore. Je me rendis auprès de lui avec mon mari et mon fils. Cette figure vénérable, ce chef d'une religion qui ordonne tant de souffrir et de pardonner, tout m'inspira de l'émotion. Je crois que si mon mari n'eût pas été avec moi, je me serais prosternée en le priant de me donner du courage comme s'il eût été en son pouvoir de le faire.

Le Pape fut partout recherché, respecté, et il dut se convaincre que la Révolution française n'avait pas dû détruire une religion que la liberté de conscience établie rendait encore plus sacrée. Tous les jours, dans les galeries du Louvre (2), une foule immense allait recevoir sa bénédiction. Un seul jeune homme refusa avec arrogance de se mettre à genoux à son passage. Le Pape s'arrêta et lui dit avec beaucoup de douceur : « La bénédiction d'un vieillard ne fait jamais de mal. » Le jeune homme, touché, se prosterna. Voilà comme la plus douce des religions doit conquérir les cœurs.

Le 2 décembre 1804 (3), nous nous rendîmes aux Tuileries et de là en grand cortège à Notre-Dame. La foule immense du peuple accourue sur notre passage, les acclamations d'usage, la présence du Chef de l'Église venu de si loin, ces cardinaux italiens, cette armée

(1) 4 frimaire an XIII (25 novembre 1804).

(2) On avait terminé, à l'occasion du séjour du Pape, les travaux de la grande galerie reliant le musée au pavillon de Flore.

(3) Journée du sacre : 11 frimaire an XIII.

tant de fois victorieuse, ces présidents de province représentant leurs départements, ces princes étrangers, cette cour si brillante, tout concourut à rendre cette cérémonie une des plus imposantes qu'on puisse voir. Ma mère se fit admirer de tout le monde par sa grâce et sa dignité. Il y avait eu de grandes discussions pour porter le manteau impérial (1). Les sœurs de l'Empereur s'y refusèrent ; enfin il fallut s'y résoudre ou ne pas paraître à la cérémonie. La princesse Joseph et moi furent les seules qui montrèrent de la bonne volonté. En entrant dans l'église, ma mère avait perdu l'anneau venant du Pape et qu'il devait bénir. Sa superstition aurait pu en tirer un mauvais augure. Mon frère retrouva cet anneau et le lui remit. Je le possède encore.

Peu de jours après, l'Empereur distribua les aigles au Champ-de-Mars (2). On avait discuté au Conseil si l'on ne changerait pas la cocarde tricolore qui avait amené tant de discordes en France et autorisé tant de crimes ; mais des victoires sans nombre l'avaient rendue nationale, et l'Empereur fut le premier à reconnaître qu'elle était l'emblème de la régénération française, qu'elle devait entourer ses aigles pour les faire toujours craindre au dehors et respecter au dedans.

Les cérémonies se succédaient si rapidement que nous n'avions pas un moment à nous. Le matin nous recevions de nombreuses présentations d'étrangers et de Français. Mon mari, comme connétable, avait tous les jours des généraux, des colonels à dîner. Nous engageâmes aussi tous les présidents de canton de la

(1) Cf. *Mémoires du comte Miot de Melito, loc. cit.*, t. II, p. 235 et suiv.

(2) 14 frimaire an XIII (5 décembre 1804). Cette cérémonie avait d'abord été fixée au lendemain même du sacre, mais la fatigue de Joséphine la fit remettre au surlendemain.

France (1). Par un hasard fort remarquable, un ballon perdu, lancé à une des fêtes, tomba à Rome et y porta la nouvelle du couronnement vingt-quatre heures après (2).

Mon premier enfant avait été baptisé par le cardinal Caprara. L'Empereur voulut faire baptiser par le Pape celui qui venait de naître. La cérémonie se fit à Saint-Cloud (3). C'était la première fois que le Pape officiait pour une telle chose. Aussi avait-on déployé le plus grand appareil. Mon fils criait beaucoup; voilà tout ce qui m'occupait. Une distinction aussi marquée affecta vivement Caroline. Elle venait d'accoucher d'une fille (4) et avait espéré faire baptiser son enfant en même temps que le mien. Je le désirais pour elle. L'Empereur ne le voulut pas, et, naturellement, elle dut être un peu jalouse de moi.

(1) Présidents des Assemblées de canton organisées par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X. Les Parisiens les avaient surnommés les Chinois (*Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais impérial*, par L.-F.-J. DE BAUSSET, Paris, Baudoin, 1827, 4 vol. in-8°, t. I, p. 25).

(2) Ce ballon avait été lancé du parvis Notre-Dame le soir de la fête offerte par la ville de Paris à l'Empereur et à l'Impératrice (25 frimaire an XIII, 16 décembre 1804). Au départ, il portait un aigle et une couronne impériale formés de trois mille verres de couleurs et il mit quarante-six heures à faire le trajet de Paris au lac de Bracciano, sur les bords duquel il tomba. Cf. l'Empereur au Pape, Milan, 4 prairial an XIII (24 mai 1805), *Correspondance*, t. X, p. 541, et L. SAZERAC DE FORGE, *la Conquête de l'air*, Paris, Berger-Levrault, 1907, in-8°, p. 14.

(3) Cette cérémonie eut lieu le 3 germinal an XIII (24 mars 1805), à 4 heures de l'après-midi, dans la galerie du château de Saint-Cloud, transformée en chapelle. Le parrain fut l'Empereur et la marraine Madame Mère. Cf. D'ARJUZON, *Madame Louis Bonaparte*, *loc. cit.*, p. 300. La relation officielle de la cérémonie est reproduite dans Ph. DE SAINT-ALBIN et Armand DURANTIN, *le Palais de Saint-Cloud*, Paris, Librairie centrale, 1864, in-8°, p. 140.

(4) Louise-Julie-Caroline Murat, la dernière des quatre enfants de Caroline, née à Paris le 22 mars 1805. Elle épousa, le 25 octobre 1825, le comte Jules Rasponi et mourut à Ravenne le 1er décembre 1889.

Ces fêtes, où la présence de l'Empereur était indispensable, l'avaient un peu distrait de l'habitude des affaires. Du moins, il paraissait davantage se livrer au monde et s'y plaire. Il était devenu galant, parlait plus souvent aux dames, mais pour arriver à une seule qui semblait l'occuper. Mme Duchatel (1), d'une taille moyenne et bien prise, d'une figure spirituelle, des cheveux noirs, de grands yeux bleu foncé d'une expression charmante, un nez assez long et très pointu, une bouche grande, mais montrant les plus belles dents du monde, un teint sans fraîcheur le matin mais éclatant le soir, voilà celle qui allait troubler le repos de ma mère (2). Elle venait d'être nommée dame du Palais. Au bal, le prince Murat ne la quittait pas et sa femme n'en paraissait pas inquiète. Mon frère me dit un jour que l'Empereur était amoureux de cette dame (3), que Duroc le lui avait confié, qu'il ne tra-

(1) Marie-Antoinette-Adèle Papin était née à Aire (Landes) le 4 juillet 1782 et mourut à Paris le 20 mai 1860. Elle avait épousé, en 1802, Charles-Jacques-Nicolas Duchatel qui, né à Saint-Pierre-de Tinchebray (Orne) le 29 mai 1751, avait trente ans de plus qu'elle. M. Duchatel qui, avant la Révolution, avait été directeur des domaines du Roi dans la généralité de Bordeaux, était entré au Conseil d'État le 24 décembre 1799. En 1801, il avait été nommé directeur général de l'enregistrement et des domaines et conserva ces fonctions jusqu'en 1815. Sa femme fut nommée dame du Palais le 1er messidor an XII (20 juin 1804). C'est d'elle que parle Mme de Rémusat sous le nom de Mme X... (*Mémoires*, t. II, p. 86) et M. Frédéric Masson, sous celui de Mme *** dans *Napoléon et les femmes. L'amour*, Paris, Ollendorf, 1897, in-16, p. 137.

(2) Mme de Rémusat dit qu'Eugène s'était, lui aussi, épris de Mme Duchatel.

(3) Il est piquant de rapprocher ce portrait de celui que fait de la même personne Mme de Rémusat : « Ses yeux bleus avaient toutes les impressions qu'elle voulait leur donner, hors celle de la franchise, parce que je crois que les habitudes de son caractère la portaient à une assez grande dissimulation. Son nez aquilin était un peu long, sa bouche charmante, ornée de belles dents qu'elle

vaillait plus et parlait d'elle sans cesse ; que si Murat s'en occupait, ce n'était pas pour lui. Nous eûmes tous deux la crainte que l'Impératrice ne s'en aperçût. Elle eût été frappée d'un coup si cruel que nous nous promîmes bien de réunir nos efforts pour le détourner.

La maréchale Ney, toujours liée avec moi, était de service comme dame du Palais avec Mme Duchatel. Elle avait bien vu à qui s'adressaient ces soins plus marqués, ces discours plus fréquents de l'Empereur. Ma mère commença à montrer une inquiétude dont elle craignit de voir l'effet retomber sur elle. Je la conjurai, si l'Impératrice l'accusait à faux, de la laisser dans son erreur, puisqu'il serait facile de l'en désabuser, tandis que si ses soupçons se fixaient sur celle qui était vraiment aimée, elle n'aurait plus d'incertitude et par là plus de bonheur.

Par attachement pour moi, la maréchale cédait à mes désirs, mais toujours prête à se justifier et à déclarer la vérité. Pour ma mère, s'apercevant très bien que quelqu'un lui enlevait la tendresse de son mari, elle vivait en proie aux plus tristes pensées et si malheureuse que je ne savais plus que faire pour la consoler. En confiant à Louis le sujet de ce chagrin, je le priai de me laisser aller plus souvent chez l'Impératrice, ce qu'il m'accorda avec beaucoup de peine. J'étais journellement témoin de scènes pénibles. Les reproches de ma mère fatiguaient l'Empereur. Il se fâchait. Elle pleurait près de ses dames, qui la consolaient et répétaient partout le sujet de ses larmes. L'Empereur était repré-

montrait beaucoup. Sa taille moyenne avait de l'élégance, mais manquait un peu d'embonpoint... Elle ne montrait pas un esprit bien remarquable, mais elle ne manquait point de finesse ; elle était calme, un peu sèche, et difficile à émouvoir et encore plus à troubler » (*Mémoires, loc. cit.*, t. II, p. 87).

senté comme l'homme le plus séducteur, le plus immoral, et, lorsqu'il apprenait ces propos, sa colère éclatait de nouveau.

Cependant, ces larmes continuelles de ma mère, cette altération visible dans l'état de sa santé me désolaient au point que je me décidai à en parler à Murat : « Vous êtes attaché à l'Empereur », lui dis-je, « vous devez donc songer à son bonheur intérieur, et vous êtes peut-être la cause qu'il n'existe pas. En lui répétant les propos que l'on tient dans son palais vous l'irritez. Sa vivacité fait naître de nouvelles scènes et la tranquillité est bannie de cette union jusqu'alors si tendre et si heureuse. » Il se défendit mal, se contenta de répondre qu'il était dévoué à l'Empereur à la vie et à la mort et, le lendemain, à la chasse, il lui redit notre conversation qu'il tourna sans doute à son gré.

Il y avait cercle le soir. L'Empereur entra, me regarda d'un air sévère, affecta de parler aux deux dames qui étaient près de moi et passa sans me rien dire, sans même me saluer. A la fin de la soirée, au moment où l'on se retirait, il ne put y tenir. Lorsqu'il en veut à quelqu'un, il n'a jamais été en son pouvoir de le cacher. Il m'appela et nous eûmes la conversation suivante, tout le monde debout s'étant éloigné en attendant qu'elle finît : « Et vous aussi, Madame, vous êtes donc contre moi? » — « Moi, Sire, je ne puis jamais être contre vous. » — « Oh! c'est tout simple! C'est votre mère. » — « Je ne puis vous séparer d'elle dans le bonheur que je lui souhaite. » — « Mais vous allez vous plaindre de mes procédés envers elle. » — « Sire, on vous a mal répété ce que j'ai dit. Vous êtes le maître de faire ce que vous voudrez, mais les scènes dont je suis témoin entre vous font son malheur et le vôtre, et ceux qui en sont la cause veulent se rendre nécessaires,

mais ne vous aiment ni l'un ni l'autre. » — « Pourquoi n'aurais-je pas des amis qui me disent la vérité? » — « Les amis ne cherchent pas à augmenter le trouble d'un ménage. » — « Mais la jalousie de votre mère me donne un ridicule aux yeux de tout le monde. Il n'est pas de sottises qu'on ne débite sur moi. Croyez-vous que je ne le sache pas? La faute en est à elle. » — « Non, Sire, la faute en est à ceux à qui je le reproche. S'ils ne cherchaient pas à vous irriter au lieu de vous calmer, vous ménageriez la sensibilité de ma mère. Comment exiger d'elle plus de force que vous n'en avez? Elle souffre, elle se plaint ; c'est naturel et si ceux que vous croyez vos amis n'allaient pas vous rapporter ses plaintes ou si vous saviez prendre assez sur vous-même pour ne pas lui en témoigner de mécontentement, le bonheur, j'en suis sûre, renaîtrait parmi vous ; encore une fois, ne demandez pas d'elle plus de force que vous n'en avez. » — « Vous avez raison », me dit l'Empereur en se radoucissant tout à coup, « je vois que si je suis grand pour les grandes choses, je suis petit pour les petites, » et il me quitta.

Quelques jours après, il parla de moi devant plusieurs personnes et dit une chose trop flatteuse pour que je ne la rapporte pas. Voici sa phrase comme elle me fut redite : « Hortense raisonne si juste qu'on pourrait croire qu'elle ne sent rien, mais, lorsqu'on la connaît, on voit que c'est son sentiment qui la fait raisonner si juste. »

Un jour, me parlant de mon intérieur, il me dit en riant : « Louis aurait été fort heureux avec l'Impératrice. L'un aurait gardé la porte, l'autre la fenêtre. » Puis, en reprenant son sérieux : « Je sais, d'ailleurs, la manière dont vous vous conduisez et je vous assure que vous n'êtes pas une des femmes, mais une des per-

sonnes que j'estime le plus. » De semblables éloges, venant d'un homme si supérieur et qui louait si rarement, me consolèrent souvent de l'injustice des autres et, depuis, je me les suis rappelés avec orgueil pour trouver moins pénible le blâme dont on m'a tant accablée.

Sans être aussi orageux, l'intérieur de l'Impératrice n'en était pas plus heureux. Elle commençait à deviner l'objet des préoccupations de son mari. Elle n'en douta bientôt plus. Un soir, à la Malmaison, elle se plaignit de l'humeur de l'Empereur devant ses deux dames de service, la maréchale Ney et Mme Duchatel et, le lendemain, elle leur dit, en les regardant fixement : « Il est bien extraordinaire, Mesdames, que l'Empereur m'ait répété ce matin ce que je n'ai confié qu'à vous seules, hier au soir. » Mme Duchatel changea de couleur, et il n'y eut plus d'incertitude pour l'Impératrice. Son affliction fut si vive qu'elle détermina l'Empereur à rompre cette liaison et cette rupture était un sacrifice, car Duroc nous a raconté, à mon frère et à moi, que cet amour avait eu beaucoup de pouvoir sur l'Empereur.

Habitué à voir tout fléchir devant sa volonté, la résistance augmentait ses désirs, mais, trop maître de lui-même pour se laisser dominer par un sentiment, trop sévère sur les mœurs pour avouer hautement une liaison, il n'hésita pas à rompre celle qui avait déjà des inconvénients pour lui.

Afin de voir Mme Duchatel et de ne donner aucun ombrage à son mari, il sortit plusieurs fois à pied le soir, seul avec Duroc. Une fois qu'il se promenait avec elle à Villiers (1), campagne de Murat, on entend du bruit. Il craint d'être surpris et saute un mur d'une si

(1) Voir plus haut, p. 185.

grande hauteur qu'il courut risque de se blesser. Duroc, plus de sang-froid, n'osa pas l'imiter et tremblait sans cesse de le voir ainsi s'exposer. Il fut enchanté de la fin de cette liaison. J'ai su par Caroline que l'Empereur envoya un jour à Mme Duchatel son portrait enrichi de diamants magnifiques ; elle garda le portrait et renvoya les diamants, s'en trouvant offensée. Elle me dit encore qu'à une maladie que fit Mme Duchatel l'Empereur la chargea de redemander ses lettres qui, dit-on, sont des plus tendres. Cette dame les refusa constamment. J'ignore si elle les possède encore (1).

On parlait beaucoup des bals masqués de l'Opéra. « Comment », me dit l'Empereur (2), « votre mari ne vous a-t-il pas menée dans une loge voir ce spectacle? Il est réellement trop rigide. Vous irez une fois avec votre mère. » En effet, en sortant d'un grand cercle, l'Impératrice, que j'avais l'habitude de reconduire dans ses appartements, m'engagea à la suivre à ce bal. J'aurais voulu demander le consentement de mon mari. Quoique depuis longtemps il m'adressât à peine la parole, je sentais que, pour la première fois peut-être, il aurait lieu de se plaindre de moi. Cela me fut impossible : il était déjà parti. Le duc de Vicence (3) et M. de Bausset (4) avaient été désignés pour nous accompagner. Je donnais le bras à Mme de Boubers.

(1) Mme Duchatel se montra constamment fidèle à l'Empereur. A la Malmaison, au moment du départ pour l'île d'Aix, elle fut l'une des trop rares personnes qui tinrent à venir lui donner un dernier gage de respect et de fidélité. Sur son désintéressement, voir GOURGAUD, *Sainte-Hélène*, *loc. cit.*, t. II, p. 168.

(2) Sur le goût de l'Empereur pour les bals masqués, voir le *Mémorial*, édit. Garnier, *loc. cit.*, t. III, p. 139.

(3) Le général de Caulaincourt, qui était alors grand-écuyer, ne fut créé duc de Vicence que le 7 juin 1808.

(4) Louis-François-Joseph de Bausset était l'un des préfets des Palais impériaux depuis le 12 pluviose an XIII (1er février 1805.)

La vue des masques m'amusait, mais, comme aucun d'eux ne me parlait, je ne comprenais rien à leurs plaisirs et nous allions déjà remonter en voiture après deux tours de salle lorsqu'un masque, qui nous arrêta, voulut nous faire rentrer : « Comment », me dit-il, « on vous permet une distraction, ce qui est rare pour vous, et voilà comment vous en profitez ! Vous êtes une petite sotte. » Ce masque me fit peur ; nous revînmes aux Tuileries, où ma mère fut toute troublée de ne plus trouver l'Empereur. Un instant après, il reparut en domino et nous apprit qu'il était ce fameux masque qui s'était fait un plaisir de nous tourmenter, mais que, revenant si vite, nous avions déjoué ses projets. A mon retour je racontai toute l'aventure à mon mari, mais il ne répondit rien. Son mécontentement n'éclatait plus en reproches comme au commencement de notre mariage. Il s'annonçait alors par le silence le plus froid.

Quelques mois avant le départ de l'Empereur pour l'Italie, un page vint un matin nous prévenir, mon mari et moi, qu'il nous demandait. En nous voyant entrer, il nous déclara qu'il n'y avait plus à lui refuser, que sa politique exigeait qu'il adoptât notre fils aîné et qu'il le nommât roi d'Italie (1). Mon mari répondit qu'il ne consentirait jamais à ce que son fils fût plus que lui. L'Empereur s'emporta d'abord, se radoucit ensuite, voulut lui faire entendre que son enfant resterait en France jusqu'à sa majorité, qu'il aurait une maison française et une maison italienne, que c'était

(1) Cette scène eut lieu en pluviôse an XIII (janvier 1805). L'Empereur avait d'abord fait cette proposition à Joseph qui l'avait finalement repoussée. M. Frédéric Masson, dans *Napoléon et sa famille*, t. III, p. 18, a publié le projet de la Constitution envisagée. Le fils aîné de Louis devait régner sous le nom de Napoléon II. — Cf. également Miot de Melito, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. II, p. 256.

l'unique moyen d'éviter la guerre avec l'Autriche et de conserver l'Italie. Mais mon mari était inébranlable.

Alors, l'Empereur, s'abandonnant à sa colère, s'écria « qu'il était cruel pour lui d'avoir une famille qui partageait si peu ses travaux et ses peines, qu'on lui faisait sentir tous les jours le malheur de n'avoir pas d'enfant, qu'il aurait bien pu se passer de ses frères en mettant cette couronne sur sa tête, que, sans la crainte de la guerre, il l'aurait déjà fait, et qu'il serait heureux de n'avoir jamais rien à attendre et à espérer d'eux ». Ses raisons furent aussi inutiles que ses emportements, et il nous congédia sans avoir rien obtenu. Pendant toute cette conversation, je restai muette. Qu'aurais-je pu dire? De semblables scènes retombaient toujours un peu sur ma pauvre mère. Il semblait lui reprocher par un habituel ton d'impatience le malheur de ne pas avoir d'enfant. Cependant, il doutait parfois qu'elle en fût seule la cause. Pour fixer ses incertitudes, il lui vint à l'idée un singulier moyen ; il en parla à Murat et voici ce qui se passa à ce sujet.

La princesse Caroline protégeait une jeune personne nommée Éléonore de La Plaigne qui avait été élevée à Saint-Germain. Elle était fort belle, mais sans esprit et d'une famille si peu respectable que Mme Campan ne l'avait conservée dans sa maison qu'à la seule condition de n'en sortir que pour se marier (1). Un jour,

(1) Louise-Catherine-Éléonore Denuelle de La Plaigne, née le 13 septembre 1787, avait épousé à Saint-Germain, le 25 nivôse an XIII (15 janvier 1805), Jean-Honoré-François Revel, qui se disait capitaine au 15e dragons. Cet individu fut arrêté deux mois plus tard pour faux en écriture privée. Caroline et Mme Campan firent alors entrer sa femme dans une pension de Chantilly et son divorce fut prononcé le 29 avril 1806. Elle se remaria, le 4 février 1808, à Pierre-Philippe Augier, lieutenant, qui mourut en Pologne en décembre 1812 comme capitaine au 7e cuirassiers. Une troisième fois, elle convola

le père et la mère amenèrent pour époux à leur fille un militaire qui s'établit à Saint-Germain. La noce s'y fit en trois jours. Après le mariage le mari disparut, emportant tous les effets de sa femme. Touchée de son sort, Mme Campan, qui ne pouvait plus la reprendre et qui craignait qu'elle ne se perdît dans le monde, intéressa la princesse Caroline en sa faveur. Il fut convenu qu'elle irait vivre loin de Paris, dans une pension, jusqu'à ce qu'on pût faire annuler son mariage et, avec une dot, l'établir plus heureusement. Un an s'était écoulé lorsqu'on la vit tout à coup habiter seule un petit pavillon de Neuilly (1). Elle fit une fois le service de Dame d'annonce, un jour que l'Empereur y alla déjeuner. Depuis, jamais personne ne put la voir et chacun expliquait cet isolement à sa manière. On assurait que l'Empereur venait quelquefois à cheval de Saint-Cloud. Une année après, pendant la guerre de Prusse, elle accoucha d'un fils dont la princesse Caroline fit prendre soin (2). L'Empereur ne la revit qu'une fois à son retour et, assez méfiant sur les femmes, il lui arracha l'aveu que, pendant sa solitude à Neuilly, elle recevait souvent

avec Charles-Auguste-Émile de Luxbourg, major au service du roi de Bavière (25 mai 1814). Elle mourut à Paris, le 30 janvier 1868. — Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et les femmes, loc. cit.*, p. 165.

(1) On se souvient que les Murat habitaient le château de Neuilly.

(2) Charles, dit le comte Léon, est né le 13 décembre 1806 à Paris, 29, rue de la Victoire, dans un hôtel donné à sa mère par l'Empereur. Il fut déclaré à l'état civil comme fils de demoiselle Éléonore Denuelle, rentière, âgée de vingt ans, et de père absent. Il épousa à Paris, le 2 juin 1862, Françoise-Fanny Jouet, dont il eut trois fils et une fille, et mourut à Pontoise le 14 avril 1881. — Cf. *Intermédiaire des chercheurs*, t. XLIX, L, LI, LII, LXXXI, LXXXII; Max BILLARD, *Un fils de Napoléon Ier, d'après des documents inédits*, Paris, Berger et Chausse, 1909, in-8o ; P. GINISTY, articles dans le *Gil Blas* des 8 et 15 janvier 1894 et la *Liberté* du 7 mars 1900 : REVEL, *Bonaparte et Murat ravisseurs d'une jeune fille*, Paris, Michaud, 1815, in-12.

Murat et lui accordait quelques faveurs. Depuis ce temps, il resta toujours incertain s'il était le père de cet enfant, malgré les assurances qu'on lui en donnait (1).

Pour en revenir à mon récit, l'Empereur fut si choqué de la résistance de ses frères à entrer dans ses desseins (car Joseph refusait aussi tout ce qui pouvait l'éloigner de Paris) qu'il fit insérer dans le *Moniteur* cette belle lettre sur Eugène, où l'on découvrait autant d'estime et de tendresse pour lui que de ressentiment pour ses frères (2). Il le nommait vice-chancelier d'État, qui était une des plus grandes dignités du royaume. Mon frère reçut cette nomination à la tête de son régiment qu'il conduisait en Italie (3). L'Empereur y arriva bientôt avec l'Impératrice et ils se firent couronner roi et reine d'Italie (4). L'Empereur nous avait engagés à l'accompagner, mais mon mari refusa et nous fûmes nous établir à Saint-Leu.

Dans toutes les fêtes du couronnement j'avais eu

(1) Napoléon cependant se montra très généreux envers cet enfant. En 1814 il lui donna 12 000 livres de rentes ; en 1815, dix actions des Canaux valant 100 000 francs. Il lui légua 320 000 francs, et dans ses instructions à ses exécuteurs testamentaires (paragraphe 37) il dit : « Je ne serais pas fâché que le petit Léon entrât dans la magistrature si cela était dans son goût. » On verra réapparaître Léon au cours du récit de la Reine, en 1815, lors du dernier séjour de l'Empereur à la Malmaison.

(2) Cf. dans la *Correspondance*, t. X, p. 167, le message au Sénat conservateur et p. 168, la lettre à Eugène. Ces deux documents sont datés du Palais des Tuileries, 12 pluviôse an XIII (1er février 1805). Dans le message au Sénat, Napoléon disait : « Au milieu des sollicitudes et des amertumes inséparables du haut rang où nous sommes placés, notre cœur a eu besoin de trouver des affections douces dans la tendresse et la consolante amitié de cet enfant de notre adoption. »

(3) Eugène qui, jusqu'au 12 pluviôse an XIII, porta le titre de colonel-général des chasseurs, conduisait à Milan les détachements de cavalerie de la Garde Impériale qui devaient assister au couronnement.

(4) 6 prairial an XIII (26 mai 1805).

l'occasion de rencontrer souvent M. de Flahaut. Chaque fois, j'en avais éprouvé une impression pénible. Je l'évitais avec le plus grand soin et, un jour, à la promenade, qu'il approcha de ma voiture pour me parler, je donnai vivement l'ordre à mon cocher de partir, tant je redoutais d'entendre sa voix. Il fut si affligé de cette façon d'être à son égard que sa mère vint s'en plaindre à moi. Je répondis que je n'avais rien contre son fils, que c'était sans intention. En m'interrogeant moi-même, je trouvai qu'être mal c'était encore être trop bien. Après tant d'efforts, je me croyais guérie, mais, à mon grand regret, le mal que sa vue me causait encore m'apprenait que je ne l'étais pas. Je me promis de devenir naturelle comme avec tout autre. Au premier bal où je le rencontrai, je lui parlai ; ma voix était entrecoupée, et cependant j'étais satisfaite d'avoir eu sur moi quelque empire. Au second, je le fis inviter à danser. Il me dit en valsant combien je l'avais rendu malheureux par ma coquetterie. Je fus choquée de m'entendre accuser du défaut que je méprisais le plus. « Moi, coquette ! » m'écriai-je. — « Oui, vous m'avez montré de la bienveillance. Je ne demandais pas davantage. Elle me rendait heureux et, tout à coup, il semble que je devienne pour vous un objet de haine. » Je sentis que j'avais pu lui donner le droit de me juger ainsi, mais conçoit-on la bizarrerie du cœur humain? Je ne voulais pas être aimée, je redoutais ce qui ressemblait à l'amour et, cependant, après tant de combats, de souffrances, le simple reproche d'un défaut odieux me fit un tel chagrin qu'oubliant le bal, ma position et tous les yeux fixés sur moi, je ne pus retenir mes larmes. Je les sentis couler, non sans effroi. Que répondre à ceux qui les auraient remarquées? Pour M. de Flahaut, il était encore plus ému que moi. En un instant il apprenait

plus que je ne voulais lui dire. « Vous aviez quelque intérêt pour moi, pourquoi me l'avoir laissé ignorer? Vous m'auriez épargné bien des peines et, à présent que je n'aime encore que vous, je me dois à une autre. » — « Non, non je ne vous aime pas, » m'écriai-je. « Si je l'ai craint un instant, cela n'est plus, croyez-le bien. » — « Accordez-moi donc votre amitié, » me dit-il, « elle me consolera de tout ce que j'ai perdu. » Je la lui promis. Nous nous séparâmes.

Cette explication m'avait rendu un peu de calme. Je ne redoutais plus rien d'un homme qui m'avouait une liaison avec une autre, et ce témoignage de confiance m'assurait de son estime et de son amitié. C'était là tout ce que je souhaitais, mais que d'émotions, que de combats excite en nous le sentiment que nous voulons maîtriser ! Personne ne se doutait de mes agitations ; je les savais seule. L'Empereur, frappé comme tout le monde de mon changement, dit à ma mère qui me le répéta : « Hortense n'a plus ses belles couleurs. Son mari ne la rend pas heureuse et nous aurons peut-être un moment terrible à passer. Si elle aime une fois, ce sera vivement, et l'amour fait faire de grandes folies. » — « Ah ! » dit ma mère, « tu sais comme Hortense est raisonnable. » — « Oui, mais les passions sont bien fortes. » — « Elle est si douce, si calme ; jamais un moment de vivacité. » — « Ne t'y fie pas ; vois sa démarche (1) ; écoute ses paroles. Tout en elle respire le sentiment, et d'ailleurs elle ne serait pas ta fille. » A ce récit de ma mère, j'avais les yeux baissés. Un sourire fut toute ma réponse et le désir de faire mentir l'Empereur tout mon espoir.

(1) L'Empereur soutenait qu'il était facile de deviner le caractère d'une femme à sa démarche *(Note de la reine Hortense)*.

Avant de partir pour Saint-Leu, mon mari avait exigé de moi que je renvoyasse ma première femme de chambre par la seule raison qu'elle lui déplaisait et qu'elle avait toujours l'air de se moquer de lui. Il m'en donna une que j'ai encore, et je plaçai près de ma mère celle qui me quittait avec tant de regret (1). Depuis quelque temps, j'avais pris pour lectrice Mlle Cochelet, élevée à Saint-Germain en même temps que moi, intéressante par la modicité de sa fortune et par les tendres soins prodigués à sa mère pendant une maladie fort longue (2). Je comptais avoir toujours

(1) « Au moment du départ [pour l'Italie, avril 1805] la personne qui faisait le service avec moi étant tombée malade, l'Impératrice se décida à prendre pour la remplacer une ancienne femme de sa fille » (*Mémoires de Mademoiselle Avrillon sur la vie privée de Joséphine*, Paris, éd. Garnier, s. d., in-16, t. I, p. 146). — La femme de chambre placée auprès de Joséphine était Mlle Bayeux (voir plus haut, p. 169). Elle entra chez l'Impératrice le 22 mars 1805 aux appointements de 1800 francs par an. — Mlle Bayeux fut remplacée auprès d'Hortense par une jeune fille qui devint Mme Désirée Lacroix par son mariage avec un maître d'hôtel de la Reine, resta au service de cette dernière jusqu'à sa mort et fut la mère de Mme Hortense Cornu.

(2) Louise Cochelet était la fille d'Adrien-Pierre-Barthélemy Cochelet, membre du tribunal de Charleville, puis député à l'Assemblée constituante, et de Marie-Charlotte-Victoire Mathis (née en 1757). Entrée dans la maison de la Reine en avril 1805, sur la recommandation de Mme Campan (Cf. *Correspondance de Madame Campan*, *loc. cit.*, t. I, p. 274), elle ne quitta plus Hortense et la suivit en exil. Elle habita près d'Arenenberg le château de Sandegg et épousa Denis-Charles Parquin, né à Paris le 23 novembre 1786, chef d'escadron aux chasseurs de la garde, le fidèle compagnon du prince Louis-Napoléon qu'il accompagna lors de ses tentatives de Strasbourg et de Boulogne. Après son mariage, elle habita le château de Wolfsberg, également proche d'Arenenberg, où elle mourut le 7 mai 1835. Nous aurons souvent l'occasion de citer ses *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale*, Paris, Ladvocat, 1838, 4 vol. in-8°, dont nous parlons dans l'avant-propos de ce volume. — « C'était une personne grande, forte, qui, avec un extérieur viril, avait toutes les grâces et les coquetteries de la femme » (COULMANN,

près de moi une personne que je voulais doter et marier. Comme c'était sur ma cassette, mon mari ne s'y était pas opposé. Mes dames, mes sous-gouvernantes étaient jeunes, et toute ma maison disposée à la gaieté. On s'était bien aperçu de la sévérité du prince Louis, mais que craindre quand on n'a rien à cacher? Chacun fut heureux d'aller à Saint-Leu. Peu de monde jusqu'alors avait composé notre intérieur. Il ne pouvait être connu et passait à Paris pour le modèle des ménages. Seulement on me reprochait d'être un peu froide avec un mari aussi bon et l'on rejetait cette froideur sur ma mauvaise santé. Après mes couches, il me fit cadeau d'une parure de diamants. J'en éprouvais plus de peine que de plaisir. J'aurais préféré plus de tranquillité à ces marques ostensibles d'un heureux accord qui n'existait pas. Mes dames me désapprouvèrent hautement de n'avoir pas montré plus de reconnaissance. J'étais seule blessée parce que je souffrais sans me plaindre.

Cependant, à Saint-Leu, on commença à ouvrir les yeux. Le service y ressemblait assez à celui d'une forteresse. Si des dames se promenaient seules dans le jardin, mon mari les plaisantait d'une manière piquante. Je sortis un jour avec deux d'entre elles. Une porte du parc tenait par quatre clous ; elles voulurent l'ouvrir pour voir l'entrée du bois ; il n'y avait là rien que de très innocent ; je ne m'y opposai pas, et, après avoir fait quelques pas dans le bois, nous rentrâmes de suite. Déjà l'on nous cherchait et la porte fut murée le lendemain. Une autre fois, un jeune homme, qui apportait une pétition, demanda à voir une de mes dames. Il fut refusé, signalé, suivi. Un des aides de camp de mon

Réminiscences, Paris, Michel Lévy, 1862-1869, 3 vol. in-8°, t. II, p. 6).

mari, nommé Donnat, gouverneur du château (1), faisait la nuit des rondes dans le parc. Tous les matins, il était réprimandé : « Vous faites mal votre devoir », disait mon mari, « un homme est entré cette nuit dans le parc, j'en suis sûr ; je l'ai entendu. » Le pauvre gouverneur jurait que c'était impossible. Il ne persuadait pas, et mon mari, sans dire un mot, sans que j'en puisse deviner la cause, se séparait de moi et prenait un air encore plus sévère. Il appelle un jour cet aide de camp et lui dit d'un air ému : « Donnat, montez à cheval ; avancez aussi vite que possible ; vous rencontrerez un jeune homme qui sort du village ; vous lui demanderez une lettre qu'on a dû lui remettre ici. Dites qu'on vous envoie comme si on avait quelque chose à y ajouter. Volez et revenez aussitôt ; n'oubliez pas d'ôter votre croix de la Légion, afin qu'on ne vous reconnaisse pas. » L'aide de camp ne trouve personne, va jusqu'aux barrières de Paris et revient raconter le peu de succès de sa mission. Mon mari s'écrie : « Ah ! ces gens-là prennent toujours des routes détournées. » Je n'ai su ces détails qu'en Hollande où l'aide de camp, après avoir découvert enfin le caractère du prince Louis, avoua à une de mes dames la persuasion où il était demeuré longtemps que je devais avoir des intrigues coupables, dont la connais-

(1) Auguste-Étienne Donnat, né le 7 mai 1778 à Montpellier. Sorti de l'École polytechnique, élève sous-lieutenant à l'École du génie le 1er nivôse an VII, lieutenant le 1er nivôse an IX, capitaine au 4e régiment de sapeurs le 1er nivôse an X, capitaine à l'état-major du génie à Tarbes le 1er frimaire an XI, aide de camp de Louis le 22 germinal an XII, passé au service de la Hollande le 5 juin 1806, lieutenant-colonel de la garde du roi Louis le 8 juillet 1807, puis oclonel le 2 décembre 1807, il fut réintégré dans l'armée française comme colonel du 58e de ligne le 12 juillet 1812. Tué en Espagne sur le champ de bataille le 28 juillet 1813 (*Archives administratives de la Guerre*).

sance approfondie de notre intérieur lui avait démontré la fausseté.

Mes jeunes dames allaient-elles à Paris? Un invalide, espion en chef, les suivait partout et écrivait toutes leurs démarches. Quelquefois leurs chambres étaient visitées, leurs secrétaires forcés. Elles s'en aperçurent et me plaignirent en silence. Mme Campan même ne fut pas épargnée. On l'engagea à passer quelques jours à Saint-Leu et à y amener mes cousines Stéphanie de Beauharnais (1), Stéphanie Tascher (2), sœur de M. Tascher, et Mlle Monroë, fille du président des États-Unis (3). Pendant ce temps on proposa à sa femme de chambre cinquante mille francs si elle livrait de prétendues lettres et portraits que Mme Campan gardait à moi. La femme de chambre ne put rien donner. La police a su depuis ces détails. Quelle est la femme qu'on ne parviendrait pas à compromettre et dont la répu-

(1) Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, fille de Claude de Beauharnais, comte des Roches-Baritaud, et de Claudine-Françoise-Gabrielle-Adrienne de Lezay-Marnésia ; son père était le cousin germain d'Alexandre de Beauharnais. — Née à Versailles le 28 août 1789, adoptée par Napoléon Ier le 2 mars 1806, elle épousa le 7 avril 1806 le prince héréditaire de Bade et mourut à Nice le 29 janvier 1860.

(2) Stéphanie, née à Fort-Royal le 4 août 1788, était fille de Robert-Marguerite Tascher de La Pagerie, oncle de Joséphine, et de Jeanne-Louise Le Roux-Chapelle, et l'avant-dernière de leurs douze enfants. Elle était donc la cousine germaine de Joséphine. Mariée le 1er février 1808 à Prosper-Louis, duc d'Arenberg, divorcée le 28 avril 1816, remariée le 12 novembre 1817 à Guy-Jacques-Victor marquis de Chaumont-Quitry, elle mourut à Paris le 26 octobre 1832.

(3) Élisa Monroë était l'une des deux filles de James Monroë qui fut président des États-Unis du 4 mars 1817 au 4 mars 1825 et qui avait été antérieurement ministre plénipotentiaire en France de 1794 à 1796. Chargé de diverses missions, à Paris, à Londres et à Madrid, Monroë séjourna de nouveau en Europe de 1803 à 1808. Élisa Monroë devint plus tard Mme Hay. Elle figure parmi les légataires de la Reine.

tation pourrait résister à de semblables atteintes? Au reste, le caractère qui s'abandonne à ces odieux soupçons n'en recueille que malheur et tourments. Loin de se calmer par la conviction qu'il se trompe, puisque jamais il ne trouve la preuve de ce qu'il cherche, il s'irrite, s'obstine, se fixe sur un point, celui de savoir ce qui n'existe pas. Parce qu'il fait du mal, il veut une faute et, dans une victime, il a besoin d'un coupable. Cette découverte mettrait sa conscience en repos. A l'abri du reproche d'avoir été injuste, il se féliciterait de n'être que cruel.

Quant à moi, privée de gaieté, de santé, mon dépérissement était sensible, et ma souffrance plus grande encore de voir qu'elle n'intéressait personne. Ma mère, mon frère étaient loin de moi. Je n'attendais plus aucun soulagement. Adèle seule connaissait toute l'étendue de mon malheur et le partageait. Toutes mes journées se passaient à m'occuper de mes enfants et à peindre. Je copiais alors mon portrait à l'huile par Gérard (1), mais je ne pus continuer, l'odeur me faisait trop mal aux nerfs. Mon mari s'impatientait de me voir toujours au travail avec l'apparence du calme et de la résignation : « Vous avez l'air de tuer le temps », me disait-il, et d'attendre un meilleur sort. » Il semblait faire allusion à sa mauvaise santé. Que pouvais-je répondre? Mon mal redoublait ; je m'y laissais aller et bientôt j'aurais été perdue sans une crise qui me sauva.

Je reçus une lettre d'Eugène qui m'annonçait sa nomination à la vice-royauté d'Italie (2) et m'exprimait son chagrin de se voir séparé de sa famille et de sa patrie. Cette lettre me porta un coup affreux. Tant

(1) La Reine a copié elle-même à diverses reprises ses portraits. L'une ce ces copies est à Malmaison (don du général Conneau).

(2) Décret impérial du 7 juin 1805.

de malheurs me rendaient plus que jamais la tendresse de mon frère nécessaire. Lui seul me connaissait, m'estimait. J'allais rester exposée tout entière aux injustices d'un mari, sans ami pour me comprendre et pour me protéger. Eugène, il est vrai, n'avait aucune idée de mes souffrances. Je me faisais un devoir de les cacher, même à lui, mais, près de moi, il pouvait d'un moment à l'autre m'offrir les consolations de l'amitié. Non, la nouvelle de sa mort ne m'eût pas été plus cruelle. Les larmes qui, depuis longtemps, ne venaient plus me soulager, coulèrent en abondance. Cette crise détendit mes nerfs et me sauva sans doute, car, de ce jour, je recommençai à prendre quelques aliments. Loin de partager mon chagrin, Louis se mit à rire de mes larmes et ce fut encore une des plus cruelles impressions qu'il me fit éprouver.

Je reçus, au contraire, de M. de Flahaut, une lettre pleine d'intérêt et de sensibilité. Il comprenait toute la peine que me causait la séparation d'un frère chéri. Il y prenait une vive part, mêlant à ma douleur ses propres regrets sur l'éloignement d'un ami qu'il chérissait avec tendresse. Qu'il est facile de toucher un cœur qui souffre ! Je crus retrouver dans celui qui m'entendait si bien le frère que je perdais. Remplie de cette idée consolante, je ne vis aucun mal à lui répondre. Ce fut ma première lettre, et j'accordai à l'amitié la plus pure ce que l'amour n'aurait jamais obtenu.

On ordonna à mon mari les bains de Saint-Amand. Nous y fûmes (1), laissant notre fils le plus jeune avec

(1) Partis de Paris le 14 messidor an XIII (3 juillet 1805), le prince et la princesse repartirent le 16 de Mortefontaine et, après avoir couché à Péronne, arrivèrent le 17 messidor (6 juillet) à Saint-Amand où ils s'installèrent au Petit-Château de la Fontaine-Bouillon

Mme de Boubers, et n'emmenant que l'aîné, sa sous-gouvernante (1), Adèle et Mlle Cochelet. Nous nous arrêtâmes à Mortefontaine chez le prince Joseph. Je fis écrire à Mme Campan pour lui donner de mes nouvelles. Mon valet de chambre prit la lettre et la porta à mon mari que mes dames surprirent, occupé à la lire dans le parc. Arrivée à Saint-Amand, je vis ce même homme, qui avait épousé une de mes femmes, fouiller dans tous mes papiers (2). Ainsi surpris, il se jeta à mes pieds, me dit que je pouvais le perdre, mais qu'il n'agissait que par l'ordre de son maître, m'avoua qu'il lui avait promis cent louis s'il pouvait trouver quelque chose contre moi. Je demeurai si étonnée, si humiliée pour mon mari d'oser s'abaisser à ce point, que je le plaignis plus que moi d'écouter une si terrible passion. Je répondis à cet homme que, puisqu'il n'obéissait qu'au prince, il pouvait continuer, que je n'y faisais pas attention. En effet, cette estime d'un mari, mon premier besoin autrefois, cette opinion si précieuse à conquérir, pouvais-je y tenir encore lorsque je découvrais tant de travers? Plus tard l'expérience du monde, en m'apprenant combien la passion dénature les meilleurs caractères, m'a rendue plus indulgente. Alors, je ne pardonnais que parce qu'il était mon mari et que je croyais de mon devoir de le faire. Ensuite, je l'excusais à cause

situé sur le territoire de la Croisette. Cf. lettre de M. d'Arjuzon à à M. de Villeneuve, Saint-Amand, le 22 messidor an XIII (11 juillet 1805), publiée par C. D'ARJUZON, *Madame Louis Bonaparte*, *loc. cit.* p. 321. — Cf. également Paul MARMOTTAN, *Éphémérides valenciennoises*, Paris, 1888, in-8°. et *Le prince Louis Bonaparte aux eaux de Saint-Amand* (1805), Saint-Amand, 1885, in-8°, p. 5.

(1) Mlle de Mornay.

(2) Ce valet de chambre, nommé Rochard, avait épousé la bonne du prince Charles-Napoléon. Il était entré chez Mme Louis Bonaparte en mars 1803.

de sa mauvaise santé, mais, satisfaite de mon propre suffrage, je parvenais petit à petit à me passer du sien. dont chaque jour il me forçait à faire moins de cas.

Une fois j'aperçus un secrétaire décachetant mes lettres, et je n'en recevais que de ma mère et de mon frère. Une autre fois, je donnais le bras à Adèle qui me faisait voir une lettre d'une jeune Polonaise, Christine Kosowska, élevée avec nous à Saint-Germain (1). Mon fils, mes autres dames, ma calèche et mes domestiques nous suivaient. Mon mari arrive derrière nous, saisit la lettre et y cherche avec avidité des preuves de sa jalousie. Honteux de sa méprise, il nous dit : « Vous êtes fines, Mesdames, vous voulez me donner le change, mais je viens de voir s'éloigner deux hommes à cheval. » Quoique depuis il soit souvent revenu sur cette histoire, nous avons cru qu'il voulait plaisanter. Eh bien ! en Hollande, devant toute sa Cour et ses ministres, il la répéta à Mme de Broc et ajouta : « On me croyait à prendre mon bain ; je trouve ces dames feignant de lire une lettre de pensionnaire et je vois deux hommes s'échapper au galop dans le bois. Je leur en parle ; elles font les étonnées ; le lendemain, j'envoie à Valenciennes et j'apprends qu'en effet deux jeunes gens sont arrivés de Paris et repartis dans la journée. » Je le demande à toute personne impartiale : qui pourrait s'imaginer qu'un mari s'amusât à composer sur sa femme de pareilles histoires, dont il n'y avait pas un mot de vrai? Peut-être, à force de se les répéter, finissait-il par se persuader qu'elles étaient véritables.

L'Empereur était revenu d'Italie (2). La belle dis-

(1) Cf. *Correspondance de Mme Campan, loc. cit.*, t. I, p. 159.

(2) Napoléon était revenu à Fontainebleau le 11 juillet 1805. Il repartit pour Boulogne le 2 août. Les passages qui suivent jusqu'à « Les huit jours » ont été publiés, avec quelques suppressions

tribution des croix de la Légion d'honneur, à laquelle j'avais assisté, s'était faite avant son départ. Il se rendit à Boulogne et en fit une seconde à toute l'armée réunie le jour de sa fête (1). Il avait nommé mon mari général de l'armée de réserve (2) et lui envoya un courrier pour l'engager, ainsi que moi, à venir voir le camp de Boulogne et à amener notre fils Napoléon. Mon mari ne voulut pas y aller, mais il n'osa pas refuser la demande que l'Empereur faisait de moi et de mon fils. Il m'accorda huit jours en balançant beaucoup et me laissant craindre jusqu'au dernier moment de ne point partir. Je me faisais une fête de voir ces beaux camps dont on parlait tant et, l'avouerai-je?, semblable à un écolier qui quitte un maître sévère pour goûter un instant de liberté, je semblais respirer plus facilement quand je me trouvais loin de mon mari (3).

L'Empereur habitait près de Boulogne une petite campagne appelée le Pont-de-Briques. Caroline et Murat en occupaient une autre près de là (4). Je logeais chez eux et nous allions tous les jours dîner avec l'Empereur. Depuis deux ans nos troupes s'étaient concentrées en face de l'Angleterre et chacun s'attendait à une descente. Les camps qui environnaient Boulogne étaient

et modifications de forme, par la Reine elle-même dans *la Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre*, p. 278 et suiv.

(1) Cette cérémonie, comme celle des Invalides (15 juillet 1804), s'était déroulée l'année précédente, le 28 thermidor an XII (16 août 1804), près de Terlincthun (Cf. P.-J.-B. BERTRAND, *Précis de l'histoire de Boulogne-sur-Mer*, Boulogne, Le Roy, 1828, 2 vol. in-8°, t. I, p. 375 et suiv.).

(2) Louis avait reçu le commandement de la réserve de l'armée d'Angleterre, composée de six divisions (thermidor an XIII).

(3) Hortense partit de Saint-Amand le 29 thermidor an XIII (17 août 1805), coucha au château de Reck, près de Montreuil, habité par la maréchale Ney, et arriva le lendemain à Boulogne.

(4) Dans la vallée de la Liane.

placés au bord de la mer et ressemblaient à une ville longue et alignée. Chaque baraque avait un petit jardin, des fleurs, des oiseaux ; près de la Tour d'Odre dominait celle destinée à l'Empereur ; puis celle du général Berthier venait après. Tous les bateaux plats rangés dans les différents ports attendaient le signal du départ. L'Angleterre se distinguait au loin et ses beaux vaisseaux en croisière, devant la côte, semblaient former une barrière impénétrable. L'impression que causait ce spectacle faisait naître l'idée d'une grandeur inconnue jusqu'alors. Tout y parlait à l'imagination. Cette mer immense allait devenir le champ de bataille et engloutir peut-être l'élite de deux grandes nations. Nos troupes, fières de ne pas connaître un revers, impatientes d'un repos de deux années, brûlantes d'énergie et de valeur, croyaient déjà atteindre la rive opposée. Leur assurance, mêlée à tant d'ardeur, donnait l'espoir du succès ; mais, tout à coup, la vue de tant d'obstacles, la crainte de tant de dangers venaient troubler cet espoir et resserrer le cœur par un effroi involontaire. Au reste, rien ne semblait plus manquer pour cette expédition qu'un vent favorable.

De tous les honneurs qu'une femme peut recevoir, ceux que rendent les militaires ont quelque chose de chevaleresque dont il est difficile de ne pas être flattée. Aucune circonstance, je crois, n'avait rien réuni de plus imposant et de plus magnifique que les hommages dont j'étais environnée. Aussi, est-ce la seule fois où ils me firent impression.

L'Empereur me donna pour m'accompagner son écuyer, le général Defrance (1). Je n'allais pas visiter

(1) Jean-Marie-Antoine Defrance, né à Vassy le 21 septembre 1771, mort à Épinay, le 6 juillet 1835, avait été nommé général de bri-

un camp qu'aussitôt il ne fût sous les armes, manœuvrant devant moi. Je demandais la grâce des militaires punis pour quelque faute de discipline et j'étais accueillie avec le plus vif enthousiasme. Tous les états-majors à cheval escortaient ma voiture et partout une brillante musique annonçait mon arrivée. Pour la première fois je vis à une de ces revues une urne portée en bandoulière par un grenadier. On m'apprit que l'Empereur, pour honorer la mémoire d'un brave, nommé La Tour d'Auvergne, avait confié au plus ancien soldat du régiment son cœur renfermé dans une boîte de plomb et ordonné que son nom serait toujours prononcé à l'appel comme s'il était présent. Celui qui le portait répondait : « Mort au champ d'honneur » (1).

gade le 1er février 1805. Il était écuyer de Napoléon depuis le 2 août 1804. Il fut promu général de division le 6 août 1811.

(1) Après la mort de La Tour d'Auvergne (Le Neubourg, 27 juin 1800), son cœur avait été embaumé et cette relique était portée par le fourrier des grenadiers de l'ancienne compagnie du héros. Le Premier Consul rendit, le 10 juillet 1803, un arrêté dont l'article premier portait : « Le cœur... continuera à être porté ostensiblement par le fourrier de la compagnie des grenadiers de la 46e demi-brigade dans laquelle il servait ». Conservé dans une enveloppe de plomb, le cœur fut déposé dans une urne d'argent revêtue de divers ornements et inscriptions, urne qu'on fixa sur un plastron de velours, et c'est ainsi que le sous-officier le portait. Mais le titulaire de cette fonction ayant été tué le 5 juin 1807 à Lomitten, on craignit de nouveaux hasards, et le régiment demanda à remettre le cœur au Temple de la Gloire (la Madeleine). L'Empereur ne répondit que deux ans plus tard et trouvant « que cette singularité avait été tolérée suffisamment de temps », il fit remettre le cœur au grand chancelier de la Légion d'honneur le 22 février 1809. Par suite d'une ordonnance royale, on le remit, le 20 octobre 1817, à une branche des La Tour d'Auvergne qui n'y avait, paraît-il, aucun droit. En 1830, un procès s'engagea qui dura jusqu'en 1842, date à laquelle le cœur fut rendu aux véritables héritiers, la famille de Pontavice. Par don de celle-ci, il est aujourd'hui aux Invalides (Cf. *Archives administratives de la Guerre* et capitaine E. SIMOND, *le Capitaine La Tour d'Auvergne*, Paris, Perrin, s. d., in-8°, p. 327 et suiv.).

Un jour, on me donna à déjeuner au camp d'Ambleteuse. Je voulus y aller par mer ; malgré le vent contraire, l'amiral me conduisit. Je vis les Anglais de fort près et les Hollandais, commandés par l'amiral Ver Huell (1), me reçurent avec de grands hourras, aussi éloignés que moi de penser qu'un an après je serais leur reine. Une autre fois, l'Empereur fit une petite guerre. Les Anglais, inquiets d'apercevoir tant de troupes rassemblées, s'avancèrent fort près de la côte. Ils tirèrent quelques coups de canon, et l'Empereur, toujours placé à la tête de ses colonnes françaises pendant qu'elles tiraient aussi, se trouvait entre deux feux. Comme nous l'avions suivi, il nous fallut y rester. Mon fils n'eut pas la moindre frayeur, ce qui fit grand plaisir à son oncle. Mais les généraux tremblaient de voir l'Empereur s'exposer ainsi. La baguette d'un maladroit pouvait lui être aussi funeste qu'une balle (2).

[Une chose qui me frappait au milieu de ce spectacle imposant, c'était le contraste de ces troupes si remplies de vaillance, effroi de l'ennemi lorsqu'elles étaient en campagne et, vues au repos, ne représentant plus que des enfants faciles à conduire, s'amusant d'un oiseau comme d'une fleur. L'intrépide guerrier n'était souvent là qu'un modeste écolier. A ce déjeuner d'Ambleteuse que le maréchal Davout me donna sous la tente, des grenadiers avaient appris des couplets et venaient, avec la timidité d'une jeune fille, les chanter autour de ma table. J'étais surprise de leur tenue

(1) La flottille hollandaise avait rallié Ambleteuse en messidor an XIII. — Cf. Maurice Bottet, *Napoléon aux camps de Boulogne*, Paris, Ambert, 1914, in-12, p. 233.

(2) La baguette de fusil destinée à pousser la charge dans le canon était la cause d'assez fréquents accidents, ordinairement sans gravité.

embarrassée, de leur air gauche et craintif en chantant la descente en Angleterre, car le dernier vers de la chanson disait, s'il m'en souvient :

Que traverser le détroit
Ce n'était pas la mer à boire

Souvent, du salon de l'Empereur, nous voyions les soldats de sa garde se rassembler sur la pelouse autour du château ; l'un d'eux prenait un violon et donnait une leçon de danse à ses camarades. Les commençants étudiaient des jetés, des assemblés, avec la plus grande attention ; les plus savants achevaient la contredanse entière. Cela nous amusait beaucoup de les regarder derrière la jalousie. L'Empereur, qui nous surprenait quelquefois dans cette occupation, riait avec nous, et semblait jouir aussi de leurs innocents plaisirs.

Le projet de descente en Angleterre était-il sérieux? L'Empereur voulait-il, par ces immenses préparatifs, détourner l'attention et la fixer sur ce point? Je l'ignore. C'est encore là une de ces questions que je ne me permets pas de décider ; ici, comme ailleurs, je rapporterai ce que j'ai vu.

La maréchale Ney me donna une fort belle fête à Montreuil où son mari commandait (1). La matinée fut employée à faire manœuvrer les troupes devant moi (2) ; le soir, il y eut un bal qui fut tout à coup interrompu par la nouvelle que l'Empereur venait de s'embarquer. L'alerte fut générale ; chacun de fuir et de se désespérer d'être au bal lorsqu'on passait en Angleterre. Une foule de jeunes officiers, présents à cette fête, se précipitaient sur la route de Boulogne que

(1) Cette fête eut lieu le 20 août 1805.

(2) Cette manœuvre eut lieu à Étaples. Y prirent part les 6e, 39e, 69e et 76e de ligne, commandés par le général Loison.

je parcourus comme eux avec la rapidité de l'éclair, toujours escortée du général Defrance qui brûlait d'impatience de se retrouver près de l'Empereur. J'éprouvais moi-même une émotion inexprimable à l'idée qu'une si grande affaire allait se décider sous mes yeux. Je me figurais déjà voir de la Tour d'Odre le combat, et nos flottilles enfoncées disparaître sous les flots. J'en frémissais d'avance. Enfin j'arrive ; je demande l'Empereur, et j'apprends qu'il avait en effet présidé à l'embarquement de tous les camps pendant la nuit ; mais qu'il venait de rentrer (1). Je ne le vis qu'au dîner, où il questionna le prince Joseph, alors colonel d'un régiment, sur l'idée qu'il avait eue de ce faux embarquement, sur l'effet qu'il avait produit et sur le temps qu'il avait duré. Joseph affirma que tout le monde avait cru que c'était un départ réel, et que les soldats, n'en doutant pas, avaient vendu leurs montres. L'Empereur demandait aussi fort souvent si le télégraphe annonçait la vue d'une escadre française, à bord de laquelle se trouvait son aide de camp Lauriston ; il avait tout l'air de n'attendre que son arrivée et un vent favorable pour faire sortir les flottilles] (2).

Les huit jours accordés par mon mari allaient expirer. Je me faisais un scrupule d'en rester un de plus. L'Empereur, qui aurait voulu que je fusse témoin de quelque engagement entre sa flottille et les Anglais, voulait me retenir encore. Je résistai si opiniâtrement qu'il me dit avec humeur : « Eh bien, Madame, partez, puisque

(1) L'ordre fut donné le 21 août à 3 heures et demie du matin. A 8 heures l'embarquement était terminé. L'Empereur passa alors la revue de la flotte et rentra vers 2 heures à Pont-de-Briques. — Cf. *Mémoires du général Bigarré* (1775-1813), Paris, Kolb, s. d., in-8° p. 163.

(2) Le passage entre crochets est donné d'après le texte imprimé de *la Reine Hortense en Italie, en France, etc., loc. cit.*, p. 284 et s.

vous craignez plus de déplaire à votre mari qu'à moi. » Et il me quitta avec vivacité. Je ne savais que faire ; cet adieu était pénible. Joseph, qui était présent, me dit que je ne pouvais partir avec ce mécontentement de l'Empereur. C'était le premier mouvement de colère qu'il m'eût jamais montré et j'en étais bien affligée. Je me décidai à rester un jour de plus. Lorsqu'il me revit le lendemain matin, content de ma soumission, l'Empereur me dit avec une bonté vraiment paternelle : « Vous avez trop peur de votre mari. Il n'est déraisonnable que parce que vous lui laissez prendre un empire injuste. Une femme honnête a toujours le droit que lui donne sa vertu, » et il ne me retint pas davantage.

Je passai par Dunkerque, par Calais. Partout je vis les troupes défiler devant moi et je laissai cette belle armée avec autant de regret que d'effroi en songeant que, quelques jours après, elle serait peut-être exposée aux plus grands périls.

Dans toutes ces courses j'avais aperçu M. de Flahaut escortant ma voiture avec tant d'autres. Le soir aussi, chez Caroline, nous avions fait de la musique ensemble, mais jamais il n'avait pu me parler, quoique je m'aperçusse bien qu'il le cherchait.

J'arrivai à Saint-Amand ravie de mon voyage, toute pleine des impressions qu'il m'avait causées (1). J'en parlai en détail à mon mari ; il m'écouta froidement, ne me sut aucun gré d'avoir mieux aimé revenir qu'assister au combat de la flottille et, plus je mettais d'enthousiasme dans mon récit, plus il montrait de mécontentement.

(1) Hortense rentra à Saint-Amand le 25 août 1805, jour de la Saint-Louis, fête de son mari.

Nous attendions chaque jour la nouvelle du passage en Angleterre, lorsque nous vîmes toutes les troupes arriver où nous étions et se porter à marches forcées sur le Rhin.

L'Autriche avait rompu la paix. Nous revînmes à Paris afin de revoir encore l'Empereur avant son départ pour l'Allemagne (1). Il emmena avec lui Murat et nomma à sa place mon mari gouverneur de Paris (2). Ce fut encore un chagrin pour lui : « Qu'il ne s'attende pas que je consente à tout ce que Murat faisait », me dit-il. « Mon frère veut peut-être me perdre de réputation et m'obliger à des mesures sévères comme du temps du duc d'Enghien. » — « Si l'on exige de vous des choses qui répugnent à votre loyauté », lui répondis-je, « vous serez toujours à temps de n'y pas consentir, mais, dans les circonstances actuelles, pouvez-vous refuser votre secours à votre frère? Sur qui se reposera-t-il, si ce n'est sur vous? » — « Ma santé ne me permet plus de lui être utile. Autrement c'est à l'armée que je le servirais, et mon état m'empêche de l'y suivre. »

Cependant, il accepta, car, malgré ses commentaires, l'empire de son frère était extrême. Élevé par lui, trop sévèrement peut-être, il en avait conservé une espèce de frayeur qui lui ôtait alors la force de le contredire en face et en avait contracté une habitude de défiance en lui-même qui nuisait à l'expression de sa volonté, quoique très énergique d'ailleurs, de sorte qu'avec un caractère prononcé il manquait de cette franchise nécessaire pour en soutenir les détermina-

(1) Napoléon rentra à Saint-Cloud le 16 fructidor an XIII (3 septembre 1805).

(2) Louis fut nommé gouverneur de Paris (commandant la 1re division militaire et la garde nationale) le 30 fructidor an XIII (17 septembre 1805). *(Archives adm. de la Guerre, dossier Louis Bonaparte.)*

tions. Cependant quand, de gré ou de force, il acceptait un emploi, il n'y demeurait inférieur à personne. Il s'y plaisait même quelquefois. Le plus grand mal était qu'il entrait dans tous avec chagrin et avec la persuasion qu'on voulait lui nuire.

Le génie de l'Empereur descendait avec une facilité admirable des plus hautes conceptions aux plus petits détails. Mon mari me communiqua quelquefois des ordres qui attestent sa prodigieuse mémoire. S'il demandait des renforts, il indiquait lui-même le nombre des soldats et des officiers disponibles, ainsi que les différents dépôts où ils se trouvaient. S'il rencontrait des soldats isolés de différents corps qui allaient rejoindre leurs régiments, comme l'ordre était donné de marcher sur le Rhin, il savait précisément où tel régiment devait être tel jour et fixait lui-même le point véritable de leur destination.

Pendant le voyage de Boulogne, ma mère était allée aux eaux de Plombières. Pendant la guerre, elle se rendit à Strasbourg pour avoir de plus près des nouvelles de l'Empereur. Elle m'apprit avant son départ ce que la police avait découvert des espionnages de mon mari et de la réprimande sévère que l'Empereur lui avait faite à ce sujet. J'en ai déjà rapporté quelques traits. Un des plus curieux, et que j'ignorais, c'est que cinq ou six jeunes gens de Paris étaient constamment suivis avec l'ordre de savoir lequel était mon amant. Les personnes désignées étaient celles avec lesquelles je dansais le plus souvent, puisque je ne recevais pas de jeunes gens dans ma société. Les espions n'avaient rien pu découvrir ! Quelle preuve eût existé contre moi? Mais mon nom devait être souvent prononcé jusque dans les cabarets, et pouvait-il être respecté quand mon mari ne le respectait pas?

Je cherchai une distraction à mes tourments. La meilleure me parut celle de m'occuper des malheureux. Je profitai de la position de mon mari pour faire entrer beaucoup de pauvres dans les hôpitaux. J'acceptai la présidence de l'*Asile de la Providence* (1). Je pris des lits à Sainte-Périne où je visitais l'établissement des vieillards (2). J'assistai au compte rendu de la *Société maternelle*, présidée par Mme de Pastoret (3).

Mais, si c'était là un adoucissement à mes chagrins domestiques, je n'en avais pas à la vive inquiétude que me causaient les événements. La guerre était commencée ; il ne s'écoulait pas un jour qu'un courrier n'apportât la nouvelle d'une victoire éclatante. La pensée des dangers qui menaçaient une personne à laquelle je pensais trop souvent m'apprenait à quel point elle m'était chère et troublait ma joie. Un bulletin arrivait-

(1) Cet Asile, qui existe encore à Paris, 77, rue des Martyrs, avait été créé sous le Consulat pour recueillir les personnes de la noblesse ou de la haute bourgeoisie ruinées par la Révolution.

(2) L'asile de Sainte-Périne avait été fondé en 1801 par MM. Duchayla et Gloux qui, sous prétexte de charité, y virent surtout une affaire. Il était installé dans l'ancienne abbaye de Sainte-Périne, à Chaillot, d'où il ne fut transporté à Auteuil qu'en 1862. Il fut dès sa création adopté par les personnes âgées ruinées par la Révolution, mais l'incurie y était telle que, par décret du 13 novembre 1807, il fut mis sous la direction du Préfet de la Seine (Maxime Du Camp, *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie*, Paris, Hachette, 1875, in-8°, t. IV, p. 258). Une visite d'Hortense à Sainte-Périne est racontée par le *Journal de Paris*, qui la situe au 6 fructidor an XII (24 août 1804).

(3) La *Société de charité maternelle*, créée en 1788 sous les auspices de Marie-Antoinette et dissoute pendant la Révolution, avait été restaurée au début du Consulat par Mme de Fougeret et Mme de Pastoret (Adélaïde-Anne-Louise Piscatory de Vaufreland, née à Marseille en 1765, qui avait épousé le 14 juillet 1789 le futur marquis de Pastoret). Elle n'eut un nouveau et définitif statut que par les décrets des 5 mai 1810 et 25 juillet 1811 (Vicomte de Falloux, *Biographie de Madame de Pastoret*, Paris, Plon, 1846, in-8°, p. 8).

il, je tremblais, avant de le lire, qu'un malheur ne me fît apercevoir son nom. Un jour, il fut cité pour s'être distingué, une autre fois pour une blessure qu'il avait reçue (1). Heureusement j'étais seule quand je l'appris : la vivacité de ma douleur n'aurait pu persuader à personne que l'amitié seule m'inspirait cet intérêt. Quand je voyais celle à qui je supposais de l'amour pour lui moins inquiète que moi, je lui en voulais. Quand je la voyais triste et tourmentée, elle me devenait chère, et je lui pardonnais les moments pénibles qu'elle me faisait souvent passer.

Déjà la victoire avait conduit l'armée aux portes de Vienne lorsque la Prusse parut prendre une attitude hostile contre nous. Mon mari reçut l'ordre de partir pour Nimègue et de commander là une armée d'observation (2). Son départ m'attendrit ; d'ailleurs, c'était le père de mes enfants. Comment ne pas tout lui pardonner et ne pas faire des vœux pour lui? Il allait courir des dangers ! Je reçus souvent de ses nouvelles. La guerre n'eut pas lieu de ce côté. Il voyagea en Hollande (3) où il reçut l'accueil le plus flatteur, et en revint promptement, malgré l'ordre d'y rester (4).

(1) M. de Flahaut fut cité dans le dixième *Bulletin de la Grande Armée* (30 vendémiaire an XIV, 22 octobre 1805), pour sa conduite dans les combats ayant précédé la prise d'Ulm. Il fut en outre blessé le 1er novembre 1805 au combat de Lambach.

(2) Cette armée, dite armée du Nord, avait été créée par décret rendu à Linz le 17 brumaire an XIV (8 novembre 1805) et se composait de six divisions sous les ordres du connétable. — Louis vint prendre son commandement à Anvers le 4 décembre. Cf. *Documens historiques*, t. I, p. 114.

(3) Le 19 frimaire an XIV (10 décembre 1805) l'Empereur avait ordonné à Louis d'envoyer deux divisions d'Anvers à Amsterdam.

(4) Une dépêche de Berthier, datée de Schœnbrunn, 30 frimaire an XIV (21 décembre 1805) avait transmis à Louis l'ordre de rester en Hollande et d'y faire cantonner son armée. Le prince quitta

Ma mère m'envoyait de Strasbourg les lettres qu'elle recevait de l'Empereur. Elles étaient fort laconiques mais prédisaient souvent les événements et les succès. L'Empereur m'écrivit une fois de Vienne qu'il pensait que mon fils se rendrait digne de ses hautes destinées. Après la bataille d'Austerlitz, il manda à mon mari de le lui envoyer pour le montrer à son armée triomphante et éprouva un refus.

A cette époque, il créa les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les grands-duchés de Bade, Hesse-Darmstadt, Nassau et Berg... De retour à Munich, il y décida le mariage de mon frère avec la princesse Auguste de Bavière, fille du roi. Ma mère, de Strasbourg, s'était rendue dans cette ville. Elle désirait que je vinsse l'y rejoindre. Mon mari s'y opposa et me fit éprouver là une des grandes contrariétés de ma vie.

Eugène reçut l'ordre de venir de Milan sans qu'il se doutât de ce qu'on voulait de lui. Peu de jours après, adopté comme fils de l'Empereur, il fut marié par le Prince-Primat à la princesse la plus belle et la plus vertueuse (1). L'Empereur m'écrivit à ce sujet une lettre où se trouvait cette phrase flatteuse : « La princesse de Bavière est remplie de bonnes qualités et vous aurez en tout une sœur digne de vous (2). » Il eut, à cause de ce mariage, quelques scènes de famille à sup-

Nimègue le 8 janvier 1806 pour Amsterdam, s'arrêta 48 heures dans cette ville, revint à la Haye et s'embarqua le 13 pour Rotterdam d'où il se rendit directement à Paris.

(1) Le mariage fut célébré à Munich le 14 janvier 1806. Auguste-Amélie-Louise était née le 21 juin 1788.

(2) Cette lettre, datée de Munich, 9 janvier 1806, est publiée dans *Lettres de Napoléon à Joséphine, loc. cit.*, édit. Garnier, p. 237. La phrase exacte de l'Empereur est : « La princesse Auguste est grande, belle et pleine de bonnes qualités et vous aurez, en tout, une sœur digne de vous. »

porter. Murat et sa femme ne voulurent pas y assister. L'un ne pouvait souffrir qu'un jeune homme passât avant lui après la campagne brillante qu'il venait de faire et il brisa son épée en apprenant l'adoption de mon frère (1) ; la vice-royauté d'Italie lui avait déjà donné beaucoup d'humeur. L'autre se révoltait à l'idée d'une alliance avantageuse pour une famille qu'elle ne regardait pas comme la sienne. A son retour elle m'en parla franchement et m'avoua qu'à Munich elle avait conseillé à son frère de divorcer et d'épouser lui-même la princesse Auguste, car c'était, disait-elle, la femme qui lui convenait. Mais il fallut obéir à l'Empereur et, avec la plus mauvaise grâce du monde, faire ce qu'il voulut.

Il se présenta bientôt pour la famille de l'Empereur une autre occasion de se résigner. Ma cousine Stéphanie de Beauharnais, fille du comte de Beauharnais, avait perdu sa mère très jeune (2). Elle avait été élevée à Saint-Germain par les soins de l'Impératrice, n'avait que quinze ans et réunissait tout ce que cet âge peut avoir de gentillesse et de grâce. L'Empereur la fit sortir de Saint-Germain, l'adopta pour sa fille (3) et la maria au Grand-duc héréditaire de Bade (4). Caroline fut si contrariée de cette élévation que, dans les grands cercles

(1) L'article premier du contrat, signé le 4 janvier 1806, stipulait : « S. M. l'Empereur des Français et roi d'Italie traitera S. A. I. le prince Eugène comme fils de France. » Ces titres furent confirmés par le message du 12 janvier 1806 notifiant au Sénat l'adoption d'Eugène (*Correspondance*, t. XI, p. 648).

(2) Sa mère, née de Lezay-Marnésia, était morte au château de Moutonne (Jura) le 9 août 1791, alors que Stéphanie allait achever sa deuxième année.

(3) Décret impérial du 2 mars 1806.

(4) Charles-Louis-Frédéric, né le 3 juin 1786, grand-duc de Bade le 10 juin 1811, mort le 8 décembre 1818. Le mariage fut célébré à Paris le 8 avril 1806.

où le nouveau rang de ma cousine la plaçait à ses côtés, elle lui tournait le dos et affectait de ne pas lui adresser la parole.

Alors, les souverains étrangers recherchaient avec tant de soins l'alliance de l'Empereur qu'ils eussent accepté une parenté au trentième degré. Pourvu que l'Empereur l'eût adoptée, cette adoption suffisait.

La cour de Wurtemberg fit quelques avances afin d'obtenir pour le prince royal la main de Mlle Stéphanie Tascher, cousine de ma mère, mais l'Empereur la refusa, mécontent de cette jeune personne. Pendant son séjour près de ma mère, elle s'était monté la tête pour le général R... (1). Ce mariage ne pouvait convenir sous aucun rapport. Ma mère en était outrée ; elle lui répétait sans cesse : « Comment choisir un homme sans éducation, sans autre distinction que celle d'un bon soldat? » Mais ces reproches produisaient un effet tout contraire. Plus on dénigre l'objet de notre choix, plus l'amour-propre se joint à l'amour pour nous y attacher. L'Empereur, voyant l'Impératrice si courroucée contre sa cousine et me supposant plus de sang-froid, me chargea de parler à cette dernière et de lui signifier que jamais elle n'aurait de consentement à un pareil mariage. Je crus que, pour réussir, il fallait surtout attaquer son cœur. Après lui avoir montré le refus invincible de l'Empereur et de l'Impératrice, je lui représentai que son obstination allait faire le malheur de celui qu'elle aimait en causant sa disgrâce, qu'elle aurait à se la reprocher et qu'il n'existerait plus de bonheur pour elle. J'ajoutai quelques louanges du général R... Elle s'attendrit. J'avais réussi. Elle renonça

(1) Il s'agit du général Rapp. Voir Mlle AVRILLON, *Mémoires*, *loc. cit.* t. I, p. 68.

à cette union et retourna chez Mme Campan. Une année après, elle épousa le duc d'Arenberg (1).

Le mariage de Stéphanie de Beauharnais se fit avec toute la pompe royale (2). Le cardinal Caprara, nonce du Pape, lui donna la bénédiction nuptiale, et il y eut de fort belles cérémonies. A un bal de cour nous fîmes un quadrille, Caroline et moi (3). Je dansais avec le prince royal de Bavière, venu pour quelque temps à Paris (4). Il était peu agréable, presque sourd et bégayait, [marqué de petite vérole, mais spirituel]; mais il était beau-frère d'Eugène : c'était un grand titre près de moi. Aussi je m'occupais de lui avec le plus vif intérêt. Je lui prêtai mes diamants. Je les arrangeai moi-même sur son chapeau. Je mis le plus grand soin à ce qu'il parût bien. Mon quadrille eut plus de succès que celui de Caroline. Ce léger avantage m'attira encore un peu de jalousie de sa part.

La princesse Pauline, autre sœur de l'Empereur, avait suivi son mari à Saint-Domingue, où il était mort. Elle s'était mariée en secondes noces au prince Borghèse, d'un esprit médiocre, d'une jolie figure et possesseur d'une grande fortune à Rome. La mauvaise santé de la princesse la forçait à se soigner constamment. Elle avait une réputation qu'elle méritait bien et dont elle faisait grand cas, c'était d'être

(1) Prosper-Louis, duc d'Arenberg, était né le 28 avril 1785. Il mourut à Bruxelles le 27 février 1861. Le mariage fut célébré le 1er février 1808.

(2) Le 8 avril 1806.

(3) Le bal eut lieu le 20 avril 1806. Cf. C. d'Arjuzon, *Madame Louis Bonaparte*, *loc. cit.*, p. 396, et Frédéric Masson, *Jadis*, 1re série, Paris, Ollendorf, 1905, in-16, p. 200.

(4) Charles-Louis-Auguste, né à Strasbourg le 25 août 1786, fils du premier roi de Bavière, Maximilien-Joseph, monta sur le trône le 13 octobre 1825 sous le nom de Louis Ier. Il abdiqua le 20 mars 1848 et mourut à Nice le 29 février 1868.

la plus jolie femme de France et peut-être de l'Europe.

La princesse Élisa, sa sœur aînée, avait été nommée princesse de Lucques. C'était une personne d'esprit et de caractère qui, plus tard, devenue grande-duchesse de Toscane, gouverna comme l'eût fait un homme distingué, non qu'elle eût reçu une éducation brillante, quoique élevée à Saint-Cyr, mais la force de sa tête suppléait à tout.

Tous les membres de la famille de l'Empereur étaient fort liés entre eux tant que l'ambition ne s'en mêlait pas. Alors on se désunissait un moment pour faire cause commune contre le plus heureux. Bientôt l'accord se rétablissait.

Le jour où l'on apprit la nomination d'Élisa à la principauté de Lucques (1), je fus avec mon mari faire des visites à toutes ses sœurs. Nous commençâmes par Caroline qui, avec un rire forcé, nous dit : « Eh bien ! voilà Élisa princesse souveraine ! Elle aura pour armée quatre hommes et un caporal. Voilà une belle chose ! » Mais le chagrin perçait à travers cette ironie.

Pour la princesse Borghèse, elle ne dissimula rien : « Mon frère, » dit-elle, « n'aime qu'Élisa et il nous oublie tous. Caroline, qui a des enfants et un mari si distingué, méritait davantage un sort indépendant. Quant à moi, je ne demande rien, je suis malade, mais c'est une injustice envers Caroline. » Je la voyais si animée que, pour la calmer, je lui dis : « Ma sœur, l'Empereur vous aime toutes également. Élisa est l'aînée. Il commence par elle ; ensuite il s'occupera sans doute de Caroline et de vous. Il ne saurait tout faire en même temps. » Je croyais cette raison la plus propre à la

(1) Élisa avait été nommée princesse de Piombino par décret du 27 ventôse an XIII (18 mars 1805). Elle avait été créée ensuite princesse de Lucques le 5 messidor an XIII (24 juin 1805).

tranquilliser ; mon mari l'appuya même, mais elle s'écria avec véhémence : « Il vous sied bien de parler, Madame, vous qui obtenez tout ce que vous voulez ! » Je demeurai stupéfaite. Elle ignorait combien j'étais loin d'avoir ce que je désirais. Il est vrai que ce n'était pas des principautés. Je la quittai sans ajouter un mot. Mon mari l'embrassa en disant : « Pauline, tu es malade », et nous partîmes.

De toutes les sœurs de l'Empereur, Caroline, restée quelque temps à Saint-Germain, était la seule avec laquelle je fusse liée, sans compter cependant beaucoup sur son amitié. Les petits désagréments que j'essuyais toujours de cette famille me prouvaient que je n'en étais pas aimée. Mon frère et ma mère ne l'étaient pas plus que moi. Je m'en consolais, n'ayant aucun reproche à me faire.

L'Empereur alla passer quelques jours à Grignon (1), belle terre que le maréchal Bessières avait achetée à M. Auguié. Je revis avec plaisir des lieux où s'étaient écoulés quelques heureux jours de ma jeunesse.

[Là, près du grand étang, je retrouvais une allée qui avait reçu mon nom ; ici, près d'une rivière, un hameçon m'était entré dans le doigt en pêchant et, au milieu de mes compagnes en pleurs, j'avais montré tout mon courage en l'arrachant sans attendre le chirurgien (2).

(1) Schuermans ne signale qu'un seul séjour de Napoléon chez Bessières. Arrivé le 12 mars 1806 à Grignon, il était de retour à Saint-Cloud le 13 mars à 4 heures. — « Il [Napoléon] accepta une fête au château de Grignon... et il y passa deux jours pendant lesquels, déposant les soucis du gouvernement et de la politique, il se montra animé de la plus belle humeur » (*Mémoires* de MÉNEVAL, *loc. cit.*, t. II, p. 33).

(2) Un bulletin d'Hortense, signé par Mme Campan, en date du 1er germinal an VI, fait mention de cet accident qui nécessita un séjour de quatre jours à l'infirmerie « pour un mal d'aventure au

Tous ces souvenirs me rendirent un peu de gaieté] (1). Mon mari n'avait osé refuser pour nous deux l'invitation de l'Empereur. Je m'y étais rendue avec la princesse de Bade, son mari et le prince de Bavière. L'Empereur chassait toute la journée et se couchait de bonne heure.

Le soir, nous allions prendre le thé chez la princesse de Bade. Il nous vint en idée de faire une plaisanterie au prince de Bavière. Nous coiffâmes une poupée avec une perruque et un joli bonnet de nuit ; nous lui ajustâmes une camisole, et nous la fîmes mettre dans son lit ; nous composâmes une lettre qu'était censée écrire une dame qui ne signait pas, qui désirait vivement le voir et qui l'attendait dans son appartement. Un valet de chambre apporta la lettre devant nous. Le prince la lit avec un trouble qu'il ne peut cacher. Il tire une autre lettre, la confronte avec celle qu'il reçoit, s'approche de moi et me dit avec inquiétude : « Croyez-vous que ce soit la même écriture? » Je l'assurai qu'on voyait bien que les deux lettres étaient de la même personne, excepté que l'une paraissait écrite avec soin et l'autre avec précipitation. Il ne doute plus qu'une dame ne l'attende chez lui, prend un air désespéré et se tourmente sur le moyen de la renvoyer, sur ce que dira l'Empereur. Il s'attache à mon bras, me prie de le sauver et de donner l'ordre de faire éloigner une femme qui s'oubliait assez pour venir le chercher jusqu'ici. Il la nomme et nous apprend que c'est la célèbre Mlle Georges dont il possède une lettre et qui lui cause tant d'embarras. Nous avions beau rire de son

pouce de la main gauche » (C. d'Arjuzon, *Hortense de Beauharnais*, *loc. cit.*, p. 118).

(1) Les phrases entre crochets ne se trouvent que sur le manuscrit vert.

état et de la confidence qu'il nous faisait sans s'en douter, il ne pouvait comprendre que ce fût une plaisanterie. Il fallut que nous allassions tous le reconduire chez lui. Il ne nous aurait pas quittés. Sa frayeur sur ce que l'Empereur pourrait dire dans sa sévérité était excessive. Enfin, nous prîmes tous des lumières et nous le reconduisîmes à travers ces grands corridors. Notre marche ressemblait assez à une procession. Le prince de Bade était en tête. Après nous, venaient nos dames. Tout le reste du château était couché. En entrant, sa terreur et nos rires redoublèrent d'apercevoir une femme dormant tranquillement dans son lit. Là finit la plaisanterie. Il fallut montrer la tête à perruque : il paraissait par trop affecté. Le lendemain, l'Empereur et l'Impératrice rirent beaucoup de cette plaisanterie. J'ignore si le Prince royal, qui en a ri beaucoup lui-même dans le moment, nous l'a jamais pardonnée (1).

(1) En effet quand, en 1816, la Reine, proscrite et errante, cherchait un asile, le prince royal de Bavière, contrairement à l'attitude de son père et de son frère cadet, se montra très hostile à son égard.

CHAPITRE VI

LA REINE DE HOLLANDE : LA COUR DU ROI LOUIS

(Mai 1806-Avril 1807)

Le trône de Hollande. — La réception des envoyés de Hollande. — Mariage d'Adèle. — Visite de M. de Flahaut. — Le départ. — Arrivée en Hollande. — Les prières pour la Reine. — Entrée à Rotterdam. — Voyage à Mayence. — A Aix-la-Chapelle — Sur le Rhin. — M. de La Bédoyère. — M. Charette de la Colinière. — M. de Talleyrand. — L'explosion de Leyde. — A La Haye. — Le général de Broc. — Lettre de l'Empereur à Louis. — Tentatives de rapprochement. — Contrat proposé — Réponse d'Hortense.

Ces moments de gaieté n'étaient que passagers ; la jeunesse en a besoin. Mais, rentrée dans mon intérieur, je ne trouvais que tristesse et sévérité. Ma peine allait s'accroître encore. Une députation, à la tête de laquelle était l'amiral Ver Huell (1), arriva de la Hollande, et mon mari m'apprit un matin que l'Empereur venait de lui dire qu'il serait roi de Hollande (2). « J'espère

(1) Charles-Henri Ver Huell, né à Dœtinchen (Pays-Bas) le 11 février 1764, mort à Paris le 25 octobre 1845, créé comte de Zevenaar par ordonnance du roi de Hollande de décembre 1806, vice-amiral. Naturalisé Français, il fut nommé pair de France le 5 mars 1819.

(2) Les négociations avec la Hollande, pour la transformation du régime dont le grand pensionnaire était le chef en monarchie héréditaire, s'étaient engagées au lendemain d'Austerlitz. Toutefois Louis ne semble pas avoir été mis au courant des intentions de

bien que vous n'acceptererez pas », m'écriai-je. En effet, je m'attendais qu'il allait déployer pour lui le caractère qu'il avait montré lorsqu'il s'agissait de son fils et qu'il refuserait une couronne qu'il ne paraissait pas ambitionner. Aussitôt qu'il en fut question, Caroline vint nous trouver. « Je n'ai assisté au mariage du prince Eugène à Munich », me dit-elle, « que sur la promesse que l'Empereur m'a faite de cette couronne de Hollande. Je ne veux pas, sans votre consentement, lui rappeler sa promesse. Me le permettez-vous? » Nous l'assurâmes, mon mari et moi, que nous verrions avec plaisir qu'elle lui fût accordée, mais Caroline ne put réussir (1).

Fallait-il que le sort me réservât encore cette couronne comme l'épreuve la plus cruelle de toutes, puisque, au milieu de mes tourments, elle venait m'enlever à des intérêts si chers, à mes seules consolations, à une famille, à des amis, à une patrie que j'avais été élevée à tant chérir? Je l'avouerai : l'air calme de mon mari me surprenait ; je ne le croyais pas ambitieux, mais je découvrais en lui je ne sais quelle satisfaction. Jusque-là, tout changement l'avait tant troublé ! Alors, il jouissait pleinement du plaisir de devenir son maître et surtout le mien. Aucun égard, aucune bienséance n'allait plus le contrarier sur ses droits vis-à-vis de moi.

Napoléon avant le milieu d'avril 1806 (Cf. *Documens historiques*, t. I, p. 122 : « Louis ne fut point appelé à ces négociations. Des propos sans authenticité lui apprenaient qu'il s'agissait de lui »). — La députation composée de Brantzen, ambassadeur à Paris, l'amiral Ver Huell, Gogel, ministre des Finances, Van Styrum et William Six, était arrivée à Paris le 25 avril 1806. Le traité définitif fut conclu le 24 mai 1806 (Cf. Albert Reville, *la Hollande et le roi Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes*, juin et juillet 1870).

(1) Caroline insista notamment auprès de l'Empereur au cours d'un voyage à Rambouillet, le 9 mai 1806. Cf. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, *loc. cit.*, t. III, p. 283 et 307.

Indépendant de son frère, il n'aurait plus rien à redouter. Voilà, j'en ai pu juger depuis, le motif de cette joie secrète et de cette résignation apparente au trône qu'il allait occuper.

Pour moi, je n'avais pas d'incertitude ; je savais que mon malheur redoublerait. Un moment je fus prête à aller me jeter aux genoux de l'Empereur, à lui avouer les tourments que je souffrais de mon mari, à demander la grâce de ne pas le suivre en pays étranger où rien n'arrêterait plus ce caractère, si connu et si redouté de moi. Mais, lorsque mes regards se portaient sur mes enfants, l'idée de la séparation devenait pour moi le plus affreux des maux. Je renfermais mes douleurs, j'étais décidée à les suivre et à prodiguer partout à leur jeunesse les soins dont elle avait tant besoin. Je me rappelais toujours un conte qui m'avait fait une vive impression dans mon enfance : une femme séparée de son mari entre chez lui après plusieurs années, en qualité de gouvernante, et s'expose à toutes les humiliations pour soigner elle-même ses chers enfants et vivre près d'eux. Je me persuadai que le sort de cette mère était le mien, et c'était en montant sur le trône que je croyais entrer dans l'esclavage (1). L'amour maternel me donna donc la force d'accomplir mes nouveaux et pénibles devoirs.

Tout concourait à jeter un voile lugubre sur cette élévation qui me faisait trembler. Nous portions un deuil de cour pour la princesse des Asturies (2). Ce fut

(1) Cf. Mme DE RÉMUSAT (*Mémoires*, t. II, p. 35) : « Je puis attester que j'ai vu cette malheureuse femme se préparer à monter sur le trône comme une victime qui se dévoue à un sacrifice de plus. »

(2) Marie-Antoinette-Thérèse, fille du roi des Deux-Siciles Ferdinand IV, née le 14 décembre 1784, mariée le 21 août 1802 à Ferdinand-Marie-François de Paule, prince des Asturies, héritier du trône d'Espagne, était morte le 21 mai 1806.

en noir que je reçus ces félicitations que mes larmes eussent plutôt fait prendre pour des compliments de condoléances (1).

Le malheur est superstitieux. Ma tristesse, au milieu de cet appareil sinistre, rendait à mes yeux l'avenir plus effrayant et cependant on me croyait heureuse !

Le prince de Bavière vint me voir en même temps que les envoyés de Hollande. Ma douleur, qui éclata malgré moi, l'étonna beaucoup et fit craindre aux autres que je n'eusse leur pays en aversion. L'Empereur, pour réaliser ses projets, avait besoin de trouver de l'ambition dans ses frères ; il était prêt à pardonner à sa famille les mécontentements qui avaient leur source dans le besoin du pouvoir et de grandeur qu'il comprenait mieux que tout autre. Aussi, ne m'excusait-il pas de m'affliger aussi vivement parce qu'on me donnait une couronne. « Comment », me disait-il, « ne serez-vous pas à la hauteur de votre position? Allez régner, rendez vos peuples heureux ; c'est une satisfaction qui doit toucher votre cœur. J'ai fait pour vous ce qui n'existe dans aucun pays : vous êtes régente de droit par la constitution (2). Cette distinction est flatteuse ; montrez des sentiments dignes d'une telle élévation. » — « Ah ! Sire », m'écriai-je, « vous aurez beau faire ; j'aurai toujours des sentiments bourgeois, s'il faut appeler ainsi l'attachement à son pays, à ses amis, à sa famille. » Il rit de mon exclamation et brusqua mes derniers adieux avec ma mère pour éviter trop d'attendrissement.

(1) La réception des envoyés de Hollande aux Tuileries, au cours de laquelle Louis fut proclamé Roi, eut lieu le 5 juin 1806. Les envoyés quittèrent Paris le lendemain, 6 juin. Cf. *Documens historiques*, *loc. cit.*, t. I, p. 125.

(2) Article 4 du traité du 24 mai 1806 : « En cas de minorité, la régence appartient de droit à la Reine. »

Il avait été question un instant de garder mes enfants en France, puisqu'ils étaient les seuls de la dynastie. Le Conseil l'avait voulu, mais l'Empereur qui, lors du refus de mon mari de laisser adopter son fils, avait fait un sénatus-consulte pour se rendre maître de tous les garçons de sa famille à l'âge de sept ans seulement, ne voulut pas enfreindre cette loi et peut-être redouta-t-il nos réclamations.

M. de Talleyrand, qui me rendit compte de ces détails, désirait ardemment que son frère Boson de Périgord (1) fût notre grand chambellan, mais mon mari refusa. Toute cette jeune noblesse de France, qui ne s'était pas encore attachée à la cour de l'Empereur, crut concilier sa fierté avec son intérêt et rechercha des places en Hollande. M. Rainulphe d'Osmond (2)

(1) Boson-Jacques de Talleyrand-Périgord, né à Paris, le 3 avril 1764, était le plus jeune des frères du prince de Bénévent. Il avait épousé, le 20 octobre 1800, Charlotte-Louise-Madeleine de Pusignan. Entré au service en 1780 comme sous-lieutenant dans Dauphin-Dragons, il avait fait partie de l'armée de Rochambeau, avait été nommé colonel en second de Bourbon-Dragons le 4 septembre 1787, colonel le 17 mars 1788. Il avait ensuite commandé un régiment de l'armée anglaise de 1793 à 1796. La Restauration le nomma maréchal de camp le 6 juillet 1814 et lieutenant-général le 26 juin 1816. Il mourut à Paris le 1er mars 1830.

(2) Charles-Eustache-Gabriel, dit Rainulphe d'Osmond, né le 27 juillet 1787, mort à Paris le 8 avril 1862, ancien menin du Dauphin, était le frère de Mme de Boigne. — Sous la Restauration, quoique n'ayant jamais servi auparavant, il fut nommé capitaine de cavalerie le 7 août 1814, chef d'escadrons le 14 septembre de la même année, aide de camp du duc d'Angoulême le 1er avril 1815, lieutenant-colonel le 4 septembre 1822, réformé le 1er novembre 1822. — « Il fut présenté à l'Empereur qui le traita assez bien, et fort accueilli par l'impératrice Joséphine ; elle désira l'avoir pour écuyer, ou au moins l'attacher en cette qualité à son gendre, le prince Louis » (*Mémoires de Madame de Boigne*, édit. Plon, 1907-1908, 4 vol. in-8°, t. I, p. 232). — « On dit beaucoup de bien de ce jeune homme, on le dit sage, instruit, sachant très bien l'italien, l'anglais

sollicitait celle de chambellan ; un autre celle d'écuyer, mais des *agréables*, ainsi que mon mari les appelait, ne pouvaient lui convenir et il rejeta toutes leurs demandes.

Au moment de mon départ, M. Adrien de Montmorency (1) vint m'apprendre que Mme de Gesvres (2), âgée de quatre-vingts ans, venait de recevoir l'ordre de quitter Paris. J'allai à Saint-Cloud en parler à l'Empereur. Lorsqu'il apprit que cette pauvre femme était si âgée et surtout qu'elle était la dernière descendante du fameux Duguesclin, non seulement il lui permit de rester, mais lui accorda six mille francs de pension. Voilà comme il était sévère sur les rapports de son ministre de la Police et comme il savait réparer les rigueurs quand il connaissait la vérité !

Une grande position devrait au moins tirer quelque charme du bien qu'elle permet de faire ; c'est une jouissance dont le cœur ne se lasse pas. Aussi ma plus douce occupation fut-elle, avant de partir, d'obtenir des

et une autre langue ; il demande une place d'écuyer auprès du Roi » (Joséphine à Hortense, Saint-Cloud, 15 juillet 1806, publiée dans *Lettres de Napoléon à Joséphine*, *loc. cit.*, édit. Garnier, p. 237).

(1) Anne-Adrien-Pierre de Montmorency-Laval, prince, puis duc de Laval, né à Paris le 29 octobre 1768, mort à Paris le 6 juin 1837. La Restauration en fit un maréchal de camp le 8 octobre 1814. Il fut ambassadeur en Espagne et à Rome.

(2) Françoise-Marie du Guesclin, née le 14 juillet 1737, fille de Bertrand-César, dernier marquis du Guesclin, avait épousé, le 14 avril 1758, Louis-Joachim-Paris Potier, dernier duc de Gesvres, qui fut guillotiné le 7 juillet 1794. — « En éloignant de Paris les mécontents dont l'opposition devenait incommode ou nuisible, Napoléon n'était pas aveuglément dominé, comme on l'a dit, par un esprit de despotisme ne souffrant point de contradiction. Parmi les personnes dont on lui proposa l'exil se trouvait la duchesse de Gesvres. Quand l'Empereur apprit que cette dame était octogénaire, la compassion fit taire en lui toute velléité de rigueur » (*Mémoires* de MÉNEVAL, *loc. cit.*, t. II, p. 233).

grâces. Les recettes générales étaient les seules places de faveur que l'Empereur se réservât ; il fallait arriver par degrés à toutes les autres. Depuis deux ans, je demandais une recette rapportant 20 000 francs pour le prétendu d'une cousine d'Adèle. La famille attendait avec impatience cette place pour conclure ce mariage. J'en avais plusieurs fois ennuyé l'Empereur et j'apprends que, toute médiocre qu'elle est, un autre vient de l'obtenir. Je n'ose lui en parler encore, mais je me plains à ma mère qu'après m'avoir promis depuis longtemps le bonheur d'une famille à laquelle je m'intéresse, il m'oublie et me prive d'une faible grâce. Ma mère lui rapporte ma colère ; elle produit son effet. L'Empereur en rit et, le soir même, il m'envoie la recette d'une des principales villes de France, d'un revenu de 100 000 francs (1). Que j'étais heureuse du bonheur que j'allais procurer ! J'en porte moi-même la nouvelle dans une maison bien simple et bien modeste où, sans doute, un instant avant on accusait la rigueur du sort et où je n'avais plus à redouter qu'une trop grande joie.

Une chose m'occupait encore beaucoup : c'était le mariage d'Adèle. J'étais aussi difficile sur le choix que je voulais faire pour elle que je l'avais été pour moi. Personne ne me semblait assez parfait. Il fut convenu qu'elle viendrait me rejoindre en Hollande où j'espérais enfin trouver un homme digne d'elle. Je dois rendre justice à mon mari, toujours si soupçonneux sur les femmes, que jamais sa méfiance n'osa arriver jusqu'à

(1) La comparaison de l'*Almanach impérial* de 1806 avec celui de 1807 amène à penser que la Reine fait ici allusion à M. Bourboulon de Saint-Elme qui, vers cette époque, épousa Agathe Rousseau, nièce de Mme Campan, et fut nommé receveur général de l'Aisne à Laon.

la personne d'Adèle. Ce caractère si doux, cette raison si soutenue le forçaient, comme tout le monde, à la trouver charmante et à la respecter. Aussi chercha-t-il longtemps à la rendre juge entre nous deux. Il lui exposait ses griefs, s'efforçait d'avoir raison à ses yeux, mais, ne pouvant la convaincre, il cessa de l'honorer de sa confiance. Lorsque je quittai Adèle, l'espoir de nous devoir bientôt adoucit la tristesse de notre séparation.

Saint-Leu était le point de départ ; mon mari, toute ma maison étaient déjà réunis. J'étais revenue tard de Saint-Cloud où j'avais eu tant de peine à quitter ma mère et je m'arrêtai à Paris pour divers arrangements. Ma cour était encombrée de monde et de voitures. Notre premier convoi allait se mettre en route ; ce mouvement, ces chevaux de poste me faisaient tant de mal ! Dans deux jours, c'était mon tour de dire adieu à la France. On part enfin, et le plus profond silence succède bientôt. Je demeure avec une dame à attendre la voiture qui doit me conduire à Saint-Leu. Le seul domestique qui reste dans la maison m'annonce une personne qui veut me parler seule et je vois M. de Flahaut (1). L'impossibilité où il était d'arriver jusqu'à moi lui avait fait oublier toute prudence pour me dire adieu (2). Pour la première fois, depuis que je l'aimais, je me trouvais seule avec lui. La frayeur, l'émotion m'empêchèrent de faire un pas. Au mouvement qu'il fit pour s'approcher de moi, je jetai un cri. « Songez », me dit-il, « qu'on peut venir et que vous seriez compromise. » — « Ah ! », répondis-je, « qu'on suppose de moi

(1) La Reine avait ajouté après « M. de Flahaut » ces deux mots : « Presque déguisé ». Elle les a ensuite biffés.

(2) Au lieu de : *lui avait fait oublier toute prudence pour me dire adieu*, la Reine avait d'abord écrit : *lui avait fait trouver ce moyen pour me dire adieu*.

tout le mal possible pourvu que je n'en fasse pas! » Alors, avec la plus grande simplicité, je lui avouai que je l'aimais, mais que la vertu m'était encore plus chère que lui ; qu'elle seule me soutenait au milieu des affreux soupçons de mon mari ; qu'elle seule était mon unique consolation ; qu'aussi je ne perdrais jamais un bien si nécessaire. Je lui souhaitai du bonheur, je lui promis mon amitié et je le quittai dans un état difficile à peindre. Seule avec lui, je l'avais forcé au respect le plus entier. J'étais fière d'un tel empire et il se mêlait aux larmes que je répandais pour un si triste adieu la douce satisfaction de m'être fait connaître à celui dont l'estime m'était si précieuse. Mais comme le cœur s'attache à celui placé dans la position d'avoir pu nous apprécier, surtout lorsque d'autres nous méconnaissent et nous accusent !

Nous partîmes enfin de Saint-Leu, mon mari, mes enfants et moi, le soir du 15 juin 1806 (1) ; mon fils aîné dormit la nuit sur mes genoux, l'autre sur sa gouvernante. Livrés, mon mari et moi, à nos réflexions, sans rompre le silence, nous devions souffrir tous les deux d'éprouver un chagrin et de ne pouvoir l'épancher dans le cœur de celui qu'un lien sacré devait nous rendre cher et qu'alors la fortune semblait nous laisser pour unique ami.

Je ne donnerai pas de détails de notre voyage. Des escortes nombreuses, des honneurs, des harangues, des réceptions ne pouvaient que me fatiguer. J'écrivis à ma

(1) M. Frédéric Masson fixe ce départ au 12 juin de grand matin. Le 14, le Roi et la Reine auraient couché à Péronne. Ils seraient arrivés le 15 à Bruxelles où ils auraient séjourné le 16 et seraient repartis le 17 pour Anvers, Bréda et La Haye (*Napoléon et sa famille*, t. III, p. 316). Dans ses *Documents historiques*, t. I, p. 139, Louis dit, comme la Reine, que le départ de Saint-Leu eut lieu le 15 juin.

mère du château de Laeken près de Bruxelles, et j'écrivis d'Anvers à l'Empereur pour implorer sa clémence en faveur d'un condamné (1).

Je touche au moment le plus pénible, celui où il me fallut quitter l'escorte française et où j'aperçus sur la frontière les autorités hollandaises qui nous attendaient. Changer de patrie, ne plus être Française ! Je tournai douloureusement mes regards vers cette terre où j'étais née. Devais-je jamais la revoir? Y retrouverais-je mes amis? Ne m'oublieraient-ils pas? Il me semblait en cet instant que j'allais être étrangère à tous ceux que je quittais et à tous ceux qui m'allaient adopter. Tout avait à mes yeux le caractère déchirant de ces séparations absolues que la mort seule semble faire redouter.

J'éprouvai un serrement de cœur qui m'empêcha de répondre à la harangue qui m'était adressée par les autorités. Mon mari s'en chargea pour tous deux. Quelque affligé qu'il parût aussi, il eut le talent de répliquer aux compliments et s'en acquitta fort bien tout le long de la route. Nous descendîmes au palais du Bois, près de La Haye, où nous fîmes notre entrée peu de jours après (2). J'éprouvais trop le désir de satisfaire et de rassurer ceux que ma présence paraissait intimider pour ne pas avoir contracté l'habitude de recevoir. Aussi, à une présentation qu'on me fit de quatre cents femmes, elles eurent chacune un mot de moi (3).

(1) La réponse de l'Empereur à cette lettre est publiée dans la *Correspondance*, t. X, p. 616. Elle est datée de Saint-Cloud, 29 juin 1806. L'original fait partie des archives du prince Napoléon.

(2) Le Roi et la Reine arrivèrent au palais du Bois, à une lieue de La Haye, le 18 juin 1806 ; ils y résidèrent jusqu'à ce que le palais de La Haye fût prêt pour les recevoir. Ils firent leur entrée solennelle dans cette dernière ville le 23 juin.

(3) « La Reine embellissait ces réunions par les agréments de son

L'amiral Ver Huell me parut un jour fort embarrassé. Il avait pris les rênes du gouvernement depuis notre nomination jusqu'à notre arrivée et, selon l'usage établi en Angleterre, suivi en Hollande pour le prince et la princesse d'Orange, il avait placé mon nom à côté de celui du Roi dans les prières publiques. Le premier acte de mon mari fut de faire ôter des prières le nom de la Reine. L'amiral lui représenta le mauvais effet qui en résulterait, surtout puisque cela existait depuis un mois. Il vint même m'en prévenir, dans la pensée que je réclamerais, mais qu'y avait-il à faire? Je ne pouvais qu'être touchée des mauvais procédés de mon mari, auxquels, d'ailleurs, j'étais si habituée que je m'efforçais à ne plus m'en occuper.

Une autre fois, le général de la Garde (1) vint me prier de donner les cravates qui devaient être attachées aux drapeaux. J'écrivis à Paris de les faire broder pareilles à celles que ma mère avait distribuées à la Garde impériale, excepté que j'ordonnai d'y mettre mon nom à la place du sien. Lorsque mon mari les vit, il les fit ôter, disant que mon nom y figurait ridiculement et que, par là, j'avais l'air d'avoir donné les drapeaux. De

esprit et par la gracieuse bienveillance avec laquelle elle accueillait indistinctement tout le monde » (*Mémoires sur la cour de Louis-Napoléon et sur la Hollande* (par Louis GARNIER, chef du garde-meuble du Roi), Paris, Ladvocat, 1828, in-8°, p. 13).

(1) Le commandant de la garde royale était le colonel Tarayre. — Jean-Joseph Tarayre, né le 21 mai 1770 à Solsac (Aveyron), entré au service comme capitaine au 2e bataillon de volontaires nationaux de l'Aveyron en 1792. Il était colonel du 21e régiment d'infanterie légère, lorsqu'il fut autorisé, le 31 juillet 1806, à passer au service de la Hollande. Louis le nomma général-major le 30 août 1806, colonel-général de la garde royale le 27 novembre 1806, lieutenant-général le 3 août 1808. Il rentra au service de France le 30 janvier 1810, fut nommé général de brigade le 23 janvier 1812, général de division le 20 janvier 1815 et mourut à Rodez le 27 novembre 1855.

semblables désagréments se répétèrent si souvent que je devins encore plus retirée. Je me renfermai dans mes devoirs de mère et dans mes occupations habituelles de dessiner, de faire des romances et de prendre des leçons d'histoire de l'abbé Bertrand.

Le Roi, qui travaillait à l'organisation de sa maison, nomma, à mon grand étonnement, les Français qui l'avaient suivi aux premières places de la couronne (1). Aucun ne s'y attendait ; ils comptaient seulement venir chaque année faire un service de trois mois en Hollande ; aussi furent-ils enchantés. Les Hollandais s'en plaignirent avec raison et le mauvais accord commença entre eux (2). Ce M. de Sénégra, que l'Empereur n'avait jamais voulu recevoir, eut la première place de la Cour et chacun s'en ressentit pour l'espionnage et le peu de convenance qu'il y mettait souvent (3).

Mon mari qui, depuis longtemps, me parlait à peine, eut cependant un jour avec moi une grande conversation. Il la fit précéder d'une lettre où toute notre vie était passée en revue. Son amour, ses chagrins et ma froideur y étaient expliqués en détail. Enfin il vint lui-

(1) M. d'Arjuzon fut grand chambellan, Sénégra intendant-général et grand maître de la maison, Auguste de Caulaincourt grand écuyer, le général Noguès grand veneur et gouverneur de la Haye, le colonel de Broc grand-maréchal du palais.

(2) « Les Hollandais virent avec beaucoup de mécontentement les charges de grands officiers de la couronne données à des Français. Ce mécontentement donna naissance à de fâcheuses mésintelligences, et amena successivement à la Cour des changements qui en troublèrent la bonne harmonie » (*Mémoires* de Louis Garnier, *loc. cit.*, p. 11).

(3) En novembre 1807, Louis dut se séparer de M. Dalichoux de Sénégra, qu'il accusa de malversations et voulut poursuivre en justice. Cf. lettres de Louis à Sénégra, Utrecht, 25 novembre 1807 et 10 novembre 1808, du même à Fornier-Montcazals, Le Loo, 10 juillet 1809, et Haarlem, 9 septembre 1809, publiées par André Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande*, *loc. cit.*, p. 176, 279, 311 et 370.

même me demander un raccommodement. « Arrêtez », lui dis-je, « je ne puis plus y consentir. Mon malheur a été trop grand ; rien ne m'a échappé, ni vos injustes soupçons, ni vos scandaleuses recherches. Je vous ai pardonné, mais tant de douleurs ont nécessairement altéré mon attachement pour vous. Changez de conduite et je changerai de sentiments. Je ne puis vous tromper : j'ai besoin d'être ramenée et il me faudra du temps. » Il se fâcha, versa quelques larmes et me dit qu'il ne croyait pas à la vertu des femmes, que j'avais été malheureuse et que j'avais dû avoir des consolations. « Oui », lui répondis-je, « une que vous ne pouvez m'ôter : celle de n'avoir pas mérité tout ce que vous m'avez fait souffrir. » Il me quitta sans ajouter un mot de tendresse et de repentir.

Notre entrée à Rotterdam fut remarquable par l'exaltation du peuple (1). Il est partout le même : le changement le réjouit, et il attend le bonheur de la nouveauté. Je n'éprouvai que de l'effroi à me voir traîner par une populace qui paraissait hors d'elle. On n'avait pu l'empêcher de dételer nos chevaux et de se mettre à leur place. Cette joie qui ressemble à la fureur me glaçait ; mes nerfs étaient trop faibles pour en supporter l'aspect et, à chaque instant, il me semblait voir quelqu'un écrasé sous les roues de ma voiture. « Hélas » !

(1) Elle eut lieu le 2 juillet 1806. — « Le général Noguès t'aura sûrement donné des nouvelles de notre entrée à Rotterdam. Il est impossible d'avoir été mieux reçu et je n'ai pas trouvé les Hollandais si froids qu'ils en ont la réputation... A Rotterdam, on m'a fait une galanterie : croyant que j'avais ton goût pour les plantes, on a apporté toutes les plus belles dans une salle où était servi un déjeuner. Je les ai toutes vues avec un air de connaissance mais je crois que cela t'aurait paru plus beau qu'à moi. » (Lettre de Hortense à sa mère, juillet 1806, citée dans un *Catalogue d'autographes de M. Noël Charavay*).

disais-je à mon mari, en me rappelant les récits de Mme Campan, « voilà les fêtes qu'on faisait en France à la reine Marie-Antoinette. Voilà aussi l'ardeur qu'on mit ensuite à la sacrifier. » Le moment était mal choisi pour de si tristes souvenirs ; tout se ressentait de la disposition de mon esprit.

Je jouis cependant d'un spectacle imposant : celui d'un vaisseau de guerre magnifique qu'on lança devant nous. Cette cérémonie a quelque chose de grandiose qui plaît à l'imagination (1).

Nous ne restâmes pas longtemps en Hollande ; nous allâmes aux eaux de Wiesbaden que le Roi voulait prendre pour sa santé. Nous logions dans le palais de Mayence (2). La grande-duchesse de Darmstadt (3) ainsi que beaucoup de princes étrangers et ceux de Nassau vinrent nous voir. Ces derniers nous donnèrent ensuite chez eux une charmante fête.

Le prince Charles de Nassau (4) me dit un jour qu'il savait combien j'étais déjà aimée en Hollande, qu'on y

(1) Ce vaisseau fut lancé à 8 heures du soir, le jour de l'entrée du Roi et de la Reine. Il devait s'appeler le *Piet-Hein*, mais le Roi changea ce nom en celui de *Ville de Rotterdam* (*Moniteur universel*, 10 juillet 1806, p. 887).

(2) Le Roi et la Reine quittèrent le château du Bois le 20 juillet 1806 pour Mayence.

(3) Louise-Caroline-Henriette, fille du prince Georges-Guillaume de Hesse-Darmstadt, née le 15 février 1761, avait épousé, le 19 février 1777, son cousin germain Louis X, grand-duc de Hesse-Darmstadt.

(4) Charles-Nicolas-Othon, prince de Nassau-Siegen, né le 5 janvier 1745, mort à Tynna (Podolie), le 10 avril 1808. Il avait accompagné Bougainville dans son voyage autour du monde, avait été colonel au service de la France, puis vice-amiral au service de la Russie. Après la paix d'Amiens, il était accouru à Paris et avait offert en vain ses services au Premier Consul. — Cf. marquis D'ARAGON, *Un paladin au dix-huitième siècle. Le prince Charles de Nassau-Siegen*, Paris, Plon, 1893, in-8°.

avait été fort attaché à la famille d'Orange, qu'on n'ignorait pas que j'y étais alliée par la mienne et que, pour lui, il s'en faisait gloire. Je trouvai le compliment fort exagéré. J'avais su, il est vrai, qu'une alliance existait entre ma famille et celle de Bavière et de Nassau, mais c'était d'assez loin pour que je dusse sourire, car la pensée bien naturelle me vint que la couronne que je portais faisait seule reconnaître cette parenté (1). Je m'en étais fort peu occupée et le hasard qui me l'avait apprise me servit à ne pas demeurer court au compliment. Au reste, je n'eus jamais qu'à me louer de cette famille, à laquelle j'aurais volontiers cédé la souveraineté pour un peu plus de tranquillité.

Partout où j'allais, le chagrin et l'humiliation me suivaient. Lors de mon passage à Nimègue avec mon mari, je fus trop souffrante pour continuer ma route ; il partit en avant et je suivis deux jours après. On me donna un courrier que je ne connaissais pas plus que tout le reste de la maison. Je le vis, tout en courant près de ma voiture, le visage baigné de larmes ; j'en demandai la cause. Il venait de perdre la bourse qui lui était confiée pour payer la poste et s'attendait à être forcé par l'écuyer de service de la rendre de son argent. C'était à peu près mille francs. Je lui dis de ne pas se tourmenter, que je lui donnerais cette somme, ce que je fis en arrivant, et je n'y pensai plus. Cet homme fut envoyé à Paris ; je ne le chargeai d'aucune lettre ; Mme de Villeneuve et Mlle Cochelet lui en remirent pour leur famille. A son retour, le secrétaire de mon mari le fit fouiller par son ordre en exigeant les lettres qu'on supposait qu'il me portait et qu'il cachait sans

(1) Il nous a été impossible de retrouver par quelle alliance se justifierait cette parenté des Orange et des Beauharnais. Il n'y avait probablement là qu'une légende.

doute. On avait su le cadeau des mille francs ! On le soupçonna de m'être dévoué. Malgré toutes les menaces, il ne put donner ce qu'il n'avait pas. Qu'on juge à quel point ma fierté dut être choquée, lorsque cet homme me fit instruire des recherches dont il avait été l'objet en me faisant ses offres de services et protestant de sa fidélité ! Voilà donc où j'en étais réduite : un courrier croyait pouvoir m'être utile et son dévouement même m'était offensant !

J'imagine toutefois que mes tourments ne pouvaient pas approcher ceux de mon mari. Son caractère inquiet ne lui laissait pas un instant de repos. Nos appartements étaient éloignés. Souvent je l'entendais dans le salon, quand chacun était retiré, venir écouter à ma porte. Un soir surtout, une de mes dames, avec laquelle je causais en me déshabillant, courut le risque de ne pas sortir de chez moi, car le lendemain ma femme de chambre et moi nous nous trouvâmes enfermées. On finissait quelquefois par rire de tant de choses bizarres, mais elles attaquaient trop ma réputation pour que je ne dusse pas en souffrir cruellement.

Mon mari, lassé des eaux de Wiesbaden, se rendit à Aix-la-Chapelle, où il me précéda de deux jours (1). Adèle était venue me rejoindre à Mayence. J'envoyai toutes mes voitures et mes officiers m'attendre à Cologne et je m'embarquai sur le Rhin dans le joli yacht du prince de Nassau. M. Auguié, venu pour conduire sa fille près de moi, fut le seul homme qui m'accompagna dans notre traversée. Le temps était beau, le pays enchanteur. Nos journées se passaient à saisir rapide-

(1) Louis quitta Mayence le 18 août 1806. Ce jour-là il écrivait à l'Empereur : « Je passerai le reste de la belle saison [à Aix] si les eaux et mon indisposition s'accommodent » (Félix Rocquain, *Napoléon et le roi Louis*, Paris, Firmin-Didot, 1875, in-8°, p. 23).

ment les divers points de vue qui s'offraient à nos regards. Ces rochers, ces vieux châteaux à tourelles rappellent le temps de la chevalerie et nous transportent un instant loin du siècle où l'on vit et qui paraît toujours le plus pénible. Mon fils aîné jouait près de moi ; je chantais des romances sur la guitare ; j'en composais, inspirée par ces beaux lieux. De nombreux pèlerinages, spectacle tout nouveau pour moi, nous suivaient en récitant des psaumes ; des bateaux de villageois venaient des rives voisines m'offrir des fleurs et des fruits. Le soir, on jetait l'ancre et chacun dans sa petite chambre s'endormait au son de quelque sérénade du village voisin. Cette tranquillité après tant d'agitation, cette liberté après tant de contrainte, tout concourut à rendre ces trois jours de voyage trois jours heureux de ma vie.

Arrivée à Cologne, j'aperçois toute la ville m'attendant sur le port. Quel contraste ! La solitude m'avait donné de douces émotions ; la vue de ce public nombreux réveilla le souvenir de ma position et l'idée de mes tristes devoirs. J'aurais voulu conserver encore des impressions qui m'avaient consolée un moment. Je me fis descendre avant la ville, et, à pied, tenant mon fils par la main, je tâchai de trouver l'auberge lorsque je me vis entourée d'un nombreux état-major commandé par le général Dupont (1). Il fallut prendre mon parti ; aussi lui dis-je qu'il savait mieux manœu-

(1) Il s'agit du général Pierre-Antoine Dupont-Chaumont, qu'il ne faut pas confondre avec le vaincu de Baylen. Né à Chabanais (Charente), le 27 décembre 1759, il était ambassadeur de France en Hollande depuis prairial an XIII (juin 1805), et conserva ce poste jusqu'au 20 mars 1809. Il était entré au service comme volontaire, au régiment de la Fère, le 1er mai 1775 ; général de brigade le 15 mai 1793, général de division le 15 fructidor an III (1er septembre 1795), il mourut à Paris le 16 février 1838.

vrer que moi et je montai dans une grande voiture à six places qui avait sans doute appartenu à l'ancien Électeur. Je fus obligée de traverser toute la ville au pas, au milieu d'une foule de curieux, et, le soir, d'accepter un bal où se rendit le grand-duc de Berg, alors à Dusseldorf. La princesse Caroline était restée à Paris, mécontente de la nomination de son mari au grand-duché de Clèves et de Berg, qu'elle trouvait trop peu de chose pour lui et pour elle (1). Jamais elle ne voulut y aller.

En quittant la France, je croyais presque avoir dit un adieu éternel à ceux que j'aimais ; le sort en décidait autrement ; à ma grande surprise, M. de Flahaut passa par Aix-la-Chapelle pendant que nous y étions encore. Il accompagnait le grand-duc de Berg lorsque celui-ci prit congé de nous afin de rejoindre l'armée qui marchait sur la Prusse (2). Rien de plus cruel que de voir partir pour exposer sa vie celui qui nous est cher, de ne pouvoir lui adresser un mot d'adieu, de renfermer au fond de son cœur et ses vœux et ses craintes.

Revenus en Hollande (3), mon mari dut commander l'armée qui se portait vers Wesel (4) et, comme on craignait une descente des Anglais, puisque le pays se trouvait dégarni de troupes, il fut décidé que j'irais avec

(1) Murat avait été nommé grand-duc de Berg et de Clèves par décret impérial du 15 mars 1806.

(2) Pendant la campagne d'Iéna, Murat commandait la cavalerie de la grande armée. M. de Flahaut, capitaine depuis le 10 février 1806, lui était toujours attaché comme aide de camp.

(3) Le retour du Roi à la Haye eut lieu le 18 septembre 1806. Hortense ne l'y rejoignit que le 28 septembre.

(4) Les instructions de Napoléon à Louis sont datées de Mayence, 30 septembre 1806. Elles ont été publiées par Félix Rocquain, *Napoléon et le roi Louis, loc. cit.*, p. 42. Louis arriva de sa personne, à Wesel, le 7 octobre 1806. Son armée, forte de 30 000 hommes, avait jusqu'à nouvel ordre un rôle purement défensif.

mes enfants me réunir à ma mère qui avait conduit l'Empereur jusqu'à Mayence et qui devait y passer le temps de la guerre (1).

La princesse de Bade s'y rendit aussi de Mannheim qu'elle habitait. Nous vîmes arriver encore toutes ces jeunes dames qui m'avaient regardée si longtemps comme leur soutien et qui voulaient se rapprocher des nouvelles de leurs maris. Notre seule occupation fut d'attendre les courriers (2) et de faire des vœux pour notre armée. Le jour de mon arrivée, j'appris le combat de Saalfeld où périt le prince Louis de Prusse. J'en avais entendu souvent faire l'éloge ; sa mort m'affligea comme si je l'eusse connu.

La bataille d'Iéna porta à la Prusse un coup mortel dont elle parut abattue. L'Empereur nous avait tellement habitués à la victoire que l'idée des revers ne venait jamais nous frapper ; notre unique pensée était la vie des combattants ; notre unique effroi, les périls qui la menaçaient. Une bataille qui semblait décisive excitait notre enthousiasme parce qu'elle nous faisait espérer la fin de la guerre. Cependant elle était encore éloignée. Chaque jour, des milliers de prisonniers passaient par Mayence et défilaient sous les fenêtres de ma maison située en face du pont. Je leur fis souvent donner de l'argent. Ils étaient malheureux ; ils devenaient des Français pour moi.

Nous reçûmes en corps tous les généraux et tous les officiers de Hesse-Cassel (3). Ma mère mettait tant de

(1) Hortense, repartie le 6 octobre 1806 de La Haye en yacht, gagna Mayence par Utrecht, Wesel et Cologne. Elle arriva à Mayence le 12 octobre et s'installa dans un hôtel ayant vue sur le pont de Cassel, tandis que Joséphine occupait le palais Teutonique.

(2) On les entendait d'une lieue sonner du cor, et c'était à qui les annoncerait la première (*Note de la reine Hortense*).

(3) Le 8e corps, commandé par le maréchal Mortier, avait occupé la Hesse-Cassel dont l'Électeur s'était enfui.

grâce à les consoler, à leur offrir son appui, qu'ils auraient pu oublier qu'ils étaient vaincus et en pays ennemi. La princesse de Nassau et ses filles (1) venaient chaque dimanche chez l'Impératrice et, à mesure que nos armées avançaient, les princes des pays occupés arrivaient demander la protection de ma mère. La princesse de Gotha, fille de l'électeur de Hesse-Cassel (2), fut une de celles qui, par la douceur de ses manières et les malheurs de son père, nous intéressa le plus vivement.

Parmi les bulletins qui nous arrivaient, plusieurs contenaient quelque chose d'offensant pour la reine de Prusse (3). Nous en fûmes affligés, et ma mère écrivit même à ce sujet à l'Empereur qui lui répondit qu'il haïssait les femmes intrigantes au delà de tout, qu'elle l'avait habitué aux femmes bonnes et douces, et il lui racontait que les larmes de Mme d'Hatzfeld et sa profonde sensibilité venaient d'obtenir de lui la grâce de son mari, qu'il ne méritait donc pas le reproche d'être mal pour les femmes (4).

On organisa à Mayence des régiments appelés gardes

(1) Louise de Waldeck, née le 29 janvier 1751, avait épousé, le 23 avril 1775, Frédéric-Auguste, prince de Nassau-Usingen (23 avril 1738-24 mars 1816), dont elle avait cinq filles. Elle mourut le 17 novembre 1816. Le prince, entré dans la Confédération du Rhin, avait eu une audience particulière de l'Empereur, à Mayence, le 1er octobre 1806.

(2) Caroline-Amélie de Hesse-Cassel, fille de Guillaume IX, née le 11 juillet 1771, avait épousé, le 24 avril 1802, Émile-Léopold-Auguste, duc de Saxe-Gotha depuis le 20 avril 1804.

(3) Voir notamment les 8e, 9e et 15e bulletins, Weimar, 16 octobre et 17 octobre, Wittenberg, 23 octobre 1806, *Correspondance*, t. XIII, p. 446, 451 et 489.

(4) L'Empereur à l'Impératrice, Berlin, le 6 novembre 1806, à 9 heures du soir (*Lettres de Napoléon à Joséphine*, édit. Garnier, p. 75). — Cf. 22e bulletin, Berlin, 29 octobre 1806, *Correspondance*, t. XIII, p. 533.

d'honneur (1), composés de jeunes gens des meilleures et des plus riches familles de France qui, plutôt que de commencer par être soldats dans la troupe de ligne, s'étaient formés en corps. L'Empereur en avait donné le commandement à M. de Montmorency-Laval (2). Le maréchal Kellermann, chargé de l'organisation, devait nommer les officiers parmi ces jeunes gens même. M. de Talleyrand me pria un jour de lui recommander M. de La Bédoyère, cousin de M. de Flahaut (3). Que

(1) La Reine commet ici une confusion. Il ne peut s'agir des quatre régiments de gardes d'honneur qui ne furent créés que par sénatus-consulte du 3 avril 1813. La formation, à laquelle Hortense fait allusion, est celle des quatre compagnies de *gendarmes d'ordonnance*, organisées par décret du 1er octobre 1806, daté de Saint-Cloud. Ces quatre compagnies à cheval furent créées à Mayence, sous le commandement supérieur de Kellermann et le commandement effectif de M. de Montmorency : les deux premières le 5 novembre 1806, les deux dernières le 18 novembre 1806 et le 5 janvier 1807. Ce corps, destiné au service personnel auprès de Napoléon, suscita de telles jalousies parmi la Garde impériale que l'Empereur dut le dissoudre, le 12 juillet 1807 (E.-L. Bucquoy, *les Gardes d'honneur du Premier Empire*, Nancy, Berger-Levrault, 1908, in-8° p. 140).

(2) Mathieu-Paul-Louis de Montmorency-Laval était né à Paris le 5 août 1748. Il avait été colonel du régiment d'Auvergne et était maréchal de camp depuis le 9 mars 1788. Il prit le commandement des gendarmes d'ordonnance le 4 novembre 1806, fut nommé gouverneur de Compiègne le 1er mars 1808, comte de l'Empire le 21 décembre 1808. Il mourut le 28 décembre 1809. Il était le mari de la célèbre amie de Talleyrand avec laquelle il divorça, vers 1800, après en avoir eu un fils qui fut le ministre de Louis XVIII, pour épouser, le 22 juillet 1803, Anne-Françoise Le Joyaud, veuve de Charles de Lambolley. — Sur ce personnage et ses mésaventures à Mayence et à Berlin, voir le *Mémorial de J. de Norvins*, publié par L. de Lanzac de Laborie, Paris, Plon, 1896-1897, 3 vol. in-8°, t. III. p. 136.

(3) Charles-Angélique-François Huchet de La Bédoyère, le futur colonel du 7e de ligne. Né le 7 avril 1788, il entra au service dans les gendarmes d'ordonnance le 11 octobre 1806, et obtint un brevet de lieutenant en second le 4 novembre 1806. — Le 15 novembre 1806, M. Desaunets, ancien gouverneur de Charles de La Bédoyère, lui

de raisons pour m'intéresser à lui ! J'obtins un brevet de sous-lieutenant ; il vint m'en remercier. Les officiers allaient le soir chez ma mère. Je parlais plus à celui-là qu'à tout autre. Le désir de donner bonne opinion de soi à celui qu'on aime est si naturel que, sans nous rendre compte de nos impressions, nous sommes portés à rechercher davantage ceux qui ont avec lui des liens de parenté ou d'amitié, qui peuvent enfin l'entretenir de nous. On fait plus de frais pour eux, peut-être parce qu'on n'en a rien à redouter, car si c'est à eux qu'on parle, c'est à un autre qu'on pense.

M. de La Bédoyère était un jeune homme rempli d'exaltation et d'idées romanesques, cachées sous des formes froides. Il servait son pays contre le vœu de ses parents et contre ses propres opinions qui, quoique défavorables à l'Empereur, n'avaient pu l'empêcher de prendre un service honorable à ses yeux. Sa tournure et sa figure étaient belles à remarquer, son caractère sauvage. Ennemi du grand monde, il y portait un air farouche et un ton quelquefois tranchant. Craint sans être aimé, surtout des femmes, il semblait pour elles un censeur sévère et ironique. Cependant, admirateur de Mme de Staël, avec laquelle il avait joué la tragédie à Coppet, car il déclamait aussi bien que Talma (1), son esprit juste et élevé lui avait appris que les succès dans les salons ne valent pas l'honneur dans les combats,

écrivait : « Votre père vous prie d'écrire sans délai à Mme de Souza. Elle se plaint de n'avoir pas reçu de vos nouvelles depuis votre départ. C'est à elle que vous devez tout l'intérêt de la reine de Hollande pour vous » (Citée par le comte DE LA BÉDOYÈRE et le baron DE MARICOURT, *Idylle et Drame. Georgine de Chastellux et Charles de La Bédoyère*, Paris, Émile-Paul, 1924, in-8°, p. 111).

(1) Sur les rapports de Mme de Staël et de La Bédoyère, comme sur les sentiments de la famille de ce dernier à l'égard de l'Empire, cf. *Georgine de Chastellux et Charles de La Bédoyère*, *loc. cit.*

et il avait tout quitté pour un rôle plus brillant et plus glorieux. Les discussions que j'avais avec lui étaient toutes sur l'élévation et la générosité des sentiments. J'étais loin de prévoir, je l'avoue, qu'elles dussent faire naître en lui une opinion beaucoup trop flatteuse et qui, par la suite, a pu nuire à son bonheur.

Nous allâmes à Francfort passer quelques jours chez le Prince-Primat qui nous donna de très belles fêtes (1). Des réceptions, des concerts, des bals, des promenades remplirent le peu de temps que nous y passâmes. J'allai à un bal masqué où la nouveauté du spectacle m'amusa beaucoup, mais où je fus embarrassée, n'osant parler à personne et ne quittant pas le bras de ma dame du Palais hollandaise (2). Tout le monde avait cru me reconnaître et s'empressait près d'une dame assise dans un fauteuil préparé pour moi. C'était un page de l'Empereur qui jouait mon rôle. Cette méprise, seule, me parut fort divertissante.

De retour à Mayence (3), M. de La Bédoyère m'assura qu'il avait reconnu un masque avec lequel il avait beaucoup parlé et qu'il me redirait, si je voulais, toute sa conversation, qu'il l'avait écrite toute entière, qu'il

(1) Voir Hippolyte d'Espinchal, *Souvenirs militaires*, 1792-1814, publiés par Frédéric Masson et François Boyer, Paris, Ollendorf, 1901, 2 vol. in-8°, t. I, p. 112.

(2) Il s'agit de Mme Huyghens, née Lowendal, dont le mari était ministre de Hollande à Copenhague. Nommée dame du Palais, le 6 octobre 1806, par Louis, elle fut renvoyée avec éclat par Hortense, qui redoutait son ascendant sur son mari, en février 1807. — Cf. *la Cour de Hollande sous le règne de Louis Bonaparte*, par un auditeur [Athanase Garnier], Paris, Persan, 1823, in-8°, p. 71 : « L'acharnement que la Reine apporta dans cette affaire, lui aliéna la vénération qu'on avait eue pour elle jusqu'alors. » Les autres dames du Palais étaient Mmes Van Heeckeren, Cliffort et Van der Poll.

(3) Joséphine et Hortense revinrent à Mayence le 12 décembre (*Moniteur universel*, 3 janvier 1807, p. 9).

me demandait le permission de me la remettre le lendemain. Curieuse de savoir si quelqu'un avait passé pour moi, je reçus le papier et, comme la plaisanterie avait eu lieu dans le salon, de retour chez moi je me mis à lire à haute voix, devant les dames qui m'entouraient, la déclaration la plus délicate, la mieux tournée, mais si flatteuse et si indirecte que je n'osais la prendre pour moi. Depuis longtemps, disait-il, il rêvait à une perfection idéale. Le monde lui avait appris combien est rare ce qui est digne d'être aimé. Il suivait la route commune à travers les distractions dont elle est semée, avec l'indifférence du mépris et le regret de sa chimère. Au moment où il désespère de la rencontrer jamais, elle s'offre à ses yeux : même bonté, même douceur, même vertu. Voilà donc l'objet qu'il doit adorer toute sa vie. Il connaît son malheur ; il sait tout ce qui l'éloigne. La perfection même est un obstacle plus grand que la position. Mais, au moins, il a trouvé ce qu'il cherchait. Ses idées ne se perdront plus dans le vague, et l'exaltation de ses sentiments aura de quoi se fixer. Celle qui n'a pu se cacher sous un masque va devenir, désormais, le mobile de ses actions, le guide de sa destinée, l'unique pensée qui l'animera pour le bien et le détournera du mal. Il aurait eu besoin d'exprimer de vive voix ce qu'il ose à peine confier au papier. Elle n'aurait pu s'en offenser de la bouche d'un homme qui partait pour ne revenir peut-être jamais. Il terminait en priant la personne qui avait désiré cet écrit de le lui pardonner aussi.

Quel fut mon embarras ! Je ne voulais pas absolument me reconnaître. Je n'étais pas nommée, mais mes dames m'assuraient que c'était moi, et j'en étais d'autant plus surprise que jamais un mot de M. de La Bédoyère n'avait pu me faire soupçonner qu'il s'en

occupât. Je n'étais pas moins contrariée d'avoir fait d'autres personnes confidentes de sentiments qu'on ne voulait sûrement pas leur révéler. J'en étais bien innocente, puisque je n'avais pu savoir le contenu de cet écrit, mais j'avais pour principe qu'on ne saurait mettre trop de probité à cacher ces aveux de cœur et je m'en voulais d'avoir divulgué le secret de quelqu'un. Je revis M. de La Bédoyère et ne lui parlai pas. Il eut l'air malheureux, embarrassé ; je n'eus plus de doute et je me reprochai d'avoir cherché à être aimable à ses yeux. Il en ignorait le motif ; il avait pu s'abuser ; j'avais eu un tort, je devais le réparer et prévenir l'exaltation dont il pouvait être susceptible. Toujours prompte à exécuter un projet que le désir du bien m'a inspiré, plus il me coûte, plus je me persuade qu'il est louable et que je me dois [de triompher] de l'embarras qui, seul, pourrait m'empêcher de le mettre à exécution. Aussi, le soir même de ma résolution, je m'approche de M. de La Bédoyère et j'amène indirectement dans la conversation cette phrase que je prononçai avec embarras, mais avec fermeté : « Je serais désolée que quelqu'un eût de l'affection pour moi. Je ne pourrais y répondre. Je ne tiens qu'à l'estime de ceux qui me connaissent ; mon sort et mes sentiments sont fixés et il n'y aurait que du malheur pour celui qui éprouverait même la plus petite amitié pour moi. »

Il existe une satisfaction intérieure qu'une conscience délicate peut seule connaître. J'étais contente de moi ; je croyais avoir guéri un homme malade, même en affaiblissant la bonne opinion qu'il pouvait avoir de moi. C'était un sacrifice de vanité ; mais je faisais bien et quand on peut se dire qu'on a bien fait, c'est un état si délicieux qu'il remplace tous les succès d'amour-propre.

Cependant M. de La Bédoyère partit pour l'armée (1) ; son émotion, en prenant congé de moi, était visible ; plus son air était froid naturellement, plus il était facile de distinguer les sentiments violents qui l'agitaient.

Vers le même temps, il arriva à Mayence un jeune homme presque mourant. Quel fut mon chagrin d'apprendre que j'en étais presque la cause ! Je sus par Mlle Cochelet qu'elle voyait souvent à Paris, chez une amie de sa mère, M. de Charette de la Colinière (2), neveu du célèbre Charette de la Vendée. Il lui avait entendu dire du bien de moi. Il l'écoutait avec intérêt, lui faisait répéter les chagrins de ma vie dont elle était si souvent le témoin. Elle-même n'avait pu se défendre d'un sentiment exalté pour un jeune homme doué de belles qualités et si remarquable par sa figure que peu de femmes osaient sortir avec lui de peur d'être regardées. Se laissant entraîner à la conversation qui paraissait lui plaire, elle parlait continuellement de moi pour causer avec lui. Il ne me vit qu'au bal, ne m'adressa jamais la parole, mais tant d'éloges répétés lui montèrent la tête : il lui avoua son amour pour moi. Loin d'en éprouver de la jalousie, elle le trouva tout simple.

(1) M. de La Bédoyère appartenait à la 2e compagnie (capitaine d'Arberg) qui quitta Mayence, pour rejoindre la Grande Armée, le 3 janvier 1807 (*Archives adm. de la Guerre*, Contrôles nominatifs des gendarmes d'ordonnance, carton 200). Il passa comme sous-lieutenant au 11e chasseurs à cheval le 10 septembre 1807.

(2) Marie-Louis-Hippolyte de Charette de la Colinière, neveu du général vendéen, était né en 1781. Sa mère était encore, en 1814, en relations avec Mlle Cochelet qui intervint à cette époque, sur sa demande, pour sauver le fils de Charette de la Contrie, cousin germain du précédent, compromis dans la conspiration des gardes d'honneur de Tours. (Cf. *Mémoires* de Mlle Cochelet, t. I, p. 173 ; F. Masson, *la Conspiration des gardes d'honneur (octobre* 1813*)* dans *Petites histoires*, 2e série, Paris, Ollendorf, 1912, in-12, p. 79, et Docteur Lomier, *Histoire des régiments des Gardes d'honneur*. Paris, Champion, 1924, in-8°, p. 321.

Elle s'en était aperçue avant lui, s'accusait d'avoir fait naître ce sentiment et se crut encore heureuse d'en être la confidente. Plus il l'entretenait de moi, plus elle s'attachait à lui. Il prit du service dans le régiment de la Tour d'Auvergne (1), dans l'espoir de

(1) Le régiment de La Tour d'Auvergne avait été créé à trois bataillons par le décret du 8 vendémiaire an XIV. Ses soldats étaient recrutés parmi les prisonniers russes, autrichiens et prussiens, et aussi par engagements volontaires. Son premier colonel, Godefroy de La Tour d'Auvergne Lauraguais, fut remplacé, le 6 juin 1808, par le major Descorches Sainte-Croix qui, à son tour, céda le commandement à Drumond de Melfort, nommé colonel le 12 février 1809. Ce régiment, dont les bataillons avait été organisés à Wissembourg et à Strasbourg le 27 brumaire an XIV, fut dissous le 16 décembre 1814 et réorganisé le même jour sous le nom de 1er régiment étranger.

Marie-Louis-Hippolyte de Charette de la Colinière avait, en effet, été désigné comme capitaine et présenté comme tel à l'Empereur par le colonel de La Tour d'Auvergne. Celui-ci fit remarquer, sur son état de présentation : « Neveu du général Charette, propriétaire dans la Vendée, n'a jamais servi... Sa nomination produira un très bon effet dans les départements de la Vendée. » Pour ces considérations politiques et malgré la répugnance de l'Empereur à nommer officiers des jeunes gens n'ayant jamais servi, Charette fut confirmé, par décret du 31 mars 1806, dans le grade à titre provisoire qui lui avait été conféré le 29 frimaire an XIV et qu'il avait été invité à venir remplir le 15 janvier 1806.

Mais un scandale avait éclaté au régiment. On soupçonna le commandement d'avoir vendu les places d'officiers vacantes. Sur l'ordre de l'Empereur, une enquête fut faite par le Conseil d'administration, qui recueillit les dépositions des officiers. Voici celle de Charette, qui commandait alors la 6e compagnie de voltigeurs : « J'ai été placé au régiment de La Tour d'Auvergne comme capitaine sur la présentation de M. de Mariole, auquel j'ai remis la somme de 10 000 francs dont 5 000 comptant, et le reste en un billet qu'il m'a demandé, le tout pour fournir à la levée de ma compagnie. Signé : DE CHARETTE, 24 mai 1806. »

Malgré ce fâcheux début et bien que la plupart des officiers qui avaient payé leur grade au lieutenant-colonel Louis-Charles Sicaud de Mariole aient été écartés, Charette resta au régiment, mais il ne suivit pas le 2e bataillon qui fut envoyé à l'armée de Naples. Un état, daté de Gaète, 2 décembre 1806, porte que « M. de Charette

se rapprocher de moi, le quitta lorsque je partis pour la Hollande et, sous prétexte d'un voyage d'agrément dans ce pays, y vint pour chercher l'occasion de m'apercevoir.

Il arriva précisément le jour de mon départ pour les eaux de Wiesbaden. La fatigue, le chagrin achevèrent d'altérer sa santé déjà délicate. Il eut un vaisseau de cassé dans la poitrine, retourna à Paris, crachant le sang et, au lieu de se soigner, accourut à Mayence pour faire la campagne. Son état de faiblesse ne lui permit pas d'aller plus loin. Mlle Cochelet était inconsolable d'être cause d'un si grand malheur, et

a quitté le régiment il y a six mois ». Un autre état indique qu'il « a obtenu un congé de convalescence, le 6 février 1807, à compter du 5 décembre 1806 ». Le 28 janvier 1807, le maréchal Kellermann écrivait au ministre de la Guerre, de Mayence : « Cet officier [Charette], m'ayant été particulièrement recommandé par Sa Majesté l'Impératrice, je l'ai autorisé à venir me joindre à Mayence et j'ai de suite formé à Votre Altesse la demande de l'employer près de moi, en qualité d'aide de camp. » De son côté, de Mayence, 4 janvier 1807, Charette avait écrit au ministre : « Ayant eu l'honneur d'être nommé par Sa Majesté capitaine dans le régiment de La Tour d'Auvergne, j'y ai commandé pendant six mois, jusqu'au moment auquel, tombé dangereusement malade, j'ai été forcé de discontinuer mon service. A peine convalescent, j'ai été appelé par S. E. le maréchal Kellermann pour faire fonction d'aide de camp près de sa personne. Je m'y suis rendu de suite. » Le 2 février 1807, le ministre refusa d'autoriser Kellermann à conserver Charette comme aide de camp, se basant sur une décision de l'Empereur, prise dans un cas analogue et disant que les régiments d'Isembourg et d'Auvergne étaient des corps à part, composés d'officiers en majeure partie émigrés, et qu'il ne pouvait être pris d'aides de camp parmi eux. Le 18 mai 1807, sur l'attestation des médecins qu'il était atteint d'une affection chronique de la poitrine, Charette, alors à Paris, obtint une prolongation de son congé jusqu'au 1er août 1807. Cf. *Archives historiques de la Guerre*, cartons des historiques des corps de troupe, 1er étranger. Il existe dans ce dossier une lettre signée : « De Charette, neveu du général Charette », adressée à l'Empereur, sans date, pleine des plus chaudes protestations de dévouement.

m'avoua tout ce que je viens de dire. J'eus beau la gronder d'avoir tant parlé de moi, il était trop tard. Je l'engageai cependant à en dire autant de mal qu'elle en avait dit de bien. Elle me pria en grâce de le recevoir une seule fois pour le déterminer à retourner dans sa famille. Je le fis ; j'eus l'air de tout ignorer ; je ne parlai que de l'attachement de Mlle Cochelet pour lui. Il se montra sensible aux soins qu'elle lui prodigua, car, avant son départ, il ne fut plus question de moi et il lui proposa de l'épouser. Sa mort arrêta ce projet. Elle me fut annoncée quelques mois après dans un moment où l'excès de mon propre malheur m'ôtait la force d'en être trop touché.

Ce fut pendant ce voyage que je connus davantage M. de Talleyrand. Je m'étais souvent demandé comment on pouvait juger de son esprit et lui en accorder autant quand il le montrait si peu. Pendant des années, je l'avais vu entrer dans le salon de la Malmaison avec un air froid et nonchalant, traînant son pied, s'appuyant sur la première chaise et saluant à peine. Rarement il m'avait adressé la parole. A Mayence, au contraire, il me rechercha et fit quelques frais. J'en fus surprise, flattée même, car les soins d'un homme qui en rend fort peu touchent toujours davantage, et je suis convaincue que sa grande réputation d'esprit tient encore plus au peu qu'il dit et qu'il dit bien qu'à ce qu'il fait de remarquable, quoique je sois loin de lui en refuser. Il est surtout remarquable par des mots heureux, un ton parfait, beaucoup de finesse [pour deviner les hommes et se cacher à eux, une assurance de grand seigneur jointe à] une paresse qui le rend d'un commerce si facile et si doux qu'elle passe aisément pour de la bonté. Indulgent pour tous les vices, patient à écouter les projets des intrigants [qui agissent pour une cause qui a des

chances] (1), il ne répond que par un sourire approbateur, n'effarouche personne et profite du succès lorsqu'il est arrivé. Les agréments de son esprit suppléent à la force d'âme et de caractère qui lui manque et il se trouve à la tête d'un parti dont on le croit l'auteur, tandis qu'il en est à peine le confident. L'attrait qu'il possède, et qui est grand, tient beaucoup à la vanité des autres. J'y ai été prise moi-même. Le jour où il daigne vous parler, il est déjà aimable et l'on est tout près de l'aimer s'il vous demande des nouvelles de votre santé.

M. de Rémusat, qui voulait faire son paillasse, le suivait partout et ne parlait plus afin de se donner de l'importance. Il passait à Mayence pour s'être chargé de la police des salons ; il écrivait des rapports au maréchal Duroc, et les jeunes dames n'osaient causer avec un jeune homme de crainte de fournir matière aux comptes rendus de M. de Rémusat.

J'avais espéré un instant aller avec ma mère à Berlin, où la paix, disait-on, devait se conclure ; mais la guerre se prolongea. Mon mari quitta l'armée qu'il commandait et m'écrivit de revenir à La Haye (2). Tant qu'il courait des dangers, j'oubliais tous les maux qu'il me faisait souffrir, mais, lorsque je n'avais plus rien à craindre pour lui, je commençais à craindre pour moi. Habituée à obéir, je partis quelque temps après le premier jour de l'an de 1807 (3). Je me rappelle cette époque parce que, si j'avais pu croire à des pressentiments, c'était surtout dans cette circonstance. Je ne

(1) Les lambeaux de phrases entre crochets ne se trouvent que sur le manuscrit vert.

(2) Laissant son armée au maréchal Mortier, Louis était de retour à La Haye le 21 novembre 1806.

(3) Elle arriva à La Haye le 29 janvier 1807.

reçus pas un compliment de bonne année que les larmes ne me vinssent aux yeux. Mes chagrins présents suffisaient déjà pour attrister mon âme et, de plus, j'allais quitter ma mère sans prévoir le moment où je la reverrais. Je retournais dans un pays étranger où personne ne me connaissait, ne pouvait me soutenir. Et contre qui avais-je besoin d'appui? Contre un mari. Mais je prévoyais, je ne sais pourquoi, des maux plus grands encore.

Effrayée moi-même d'une telle disposition : « Que m'arrivera-t-il cette année? » dis-je à Adèle lorsque je me retrouvai seule avec elle. — « Que voulez-vous de pire? » me répondit-elle. « N'est-ce pas assez de vos chagrins, sans vous en créer de chimériques? » Sa raison rappela la mienne, mais une impression pénible reste encore lorsque la raison la condamne.

Je partis la mort dans l'âme. La saison était rigoureuse ; cependant ma santé, toujours délicate, s'était un peu remise. J'arrivai à La Haye peu de jours après le triste événement de Leyde (1). Mon mari y avait tenu une conduite qui lui avait gagné l'estime des Hollandais (2). Aussitôt l'annonce de l'explosion, il s'était rendu sur les lieux, encourageant les travailleurs par sa présence et, pour sauver les victimes, s'exposant lui-même à être enseveli sous les décombres. J'eus le

(1) Le 12 janvier 1807, vers 4 h. 30, un bateau, transportant 140 fûts chargés de 37 000 livres de poudre, avait sauté sur le Rapenburg, l'un des principaux canaux de Leyde, situé dans le plus beau quartier de la ville. La plupart des maisons de ce quartier furent renversées, les autres habitations presque toutes endommagées. — Cf. *Documens historiques*, t. II, p. 12, et *les Rois frères de Napoléon*, par le baron Du Casse, *loc. cit.*, p. 108.

(2) L'opinion est unanime sur la belle conduite de Louis en cette circonstance. Dans sa séance du 28 janvier 1807, la *Société philanthropique*, de Paris vota des félicitations au Roi.

cœur brisé en traversant cette ville. Je voulais concourir à soulager les malheureux et j'accordai vingt mille francs à ceux qui avaient le plus souffert (1). Mon mari s'y opposa, mais j'insistai.

En général, il s'occupait beaucoup des pauvres. En France même ses dons avaient été considérables; en Hollande, ils furent immenses. S'il m'arrivait d'accorder une pension à la sollicitation d'une personne, j'étais sûre qu'en l'apprenant il la porterait au double sans être sollicité. On eût dit qu'il se plaisait à effacer un bienfait de moi. J'ai pu me tromper, mais je l'imaginais alors; aussi, loin de visiter les établissements de charité, de présider à leur amélioration, de m'occuper enfin par ces bonnes œuvres des devoirs d'une Reine, je ne sortais jamais que pour la promenade et, constamment étrangère à tout, j'ai suivi le système de l'indifférence la plus complète, afin de ne donner aucun ombrage à mon mari.

Lorsque j'arrivai à La Haye, le Roi y était revenu depuis quelque temps. Il réunissait le soir chez lui toutes mes dames et tous ses officiers. La société était libre, plus semblable à une famille qu'à une Cour. On jouait à de petits jeux, et la gaieté même était quelquefois bruyante. A mon arrivée, personne n'eut plus le droit d'entrer dans mon salon; tout devint sérieux, imposant, et les réunions, même les plus simples, furent défendues. Un matin, sans qu'on sût pourquoi, tous les Français logés au palais eurent l'ordre de partir le jour même et de s'établir dans la ville. Pas un instant de répit ne fut accordé et chacun se demandait : Qu'est-il donc arrivé cette nuit? Quel est le motif d'un ordre si prompt

(1) Les journaux hollandais annoncent un don de la Reine de 10 000 florins.

et si sévère? Bientôt il en survint un autre encore plus extraordinaire. A 6 heures du soir, on ne pouvait entrer dans le palais ni en sortir sans une carte signée de M. de Sénégra. Des marchands furent arrêtés, d'autres pensèrent coucher dans les corridors. C'étaient tous les jours des quiproquos et de nouvelles plaisanteries que chacun se répétait bien bas et que je ne savais que par mes jeunes dames ; mais je ne pouvais en rire comme elles : trop de choses sérieuses s'y rattachaient ! Les Hollandais crurent d'abord que tant de précautions, inexplicables pour eux, étaient un effet de la méfiance et s'en formalisèrent ; puis, ayant découvert qu'il s'agissait de démêlés intérieurs, ce qui les étonna beaucoup, car nous étions arrivés avec la réputation du ménage le plus uni et le plus heureux, ils finirent par n'y plus penser.

[Comme la jalousie apparente de mon mari me faisait toujours l'effet d'une insulte publique] (1), j'avais été réellement embarrassée des premières nominations de ma maison faites par le Roi en Hollande. Mon écuyer, le baron de Rénesse, était un très brave homme, mais, s'il eût existé du temps de Cervantès, on eût pu croire qu'il lui avait servi de modèle pour son Don Quichotte. Le chambellan, M. Van der Dun, était encore plus ridicule dans sa personne, quoique distingué par son esprit. Les Français, qui aiment à rire, prétendaient qu'il ressemblait à Sancho ayant avalé Polichinelle. Le reste de ma maison était sur ce modèle. De toute la belle garde d'honneur de Bruxelles attachée à notre escorte (2) et dont tous les jeunes gens, des meilleures

(1) Phrase ajoutée sur le manuscrit vert.

(2) La garde d'honneur de Bruxelles, l'une des plus brillantes de ces gardes d'honneur locales qui s'étaient constituées dans de nombreuses villes pour faire le service auprès de la personne de l'Empe-

familles, avaient réclamé des places à notre Cour, le Roi ne choisit que M. de Marmol, fort bien sous tous les rapports, excepté sous celui de la figure (1). Ces désignations étaient si marquées et si visiblement inspirées par la jalousie, qu'elles me choquaient toujours. Comme mes écuyers avaient au moins soixante ans, je craignais toujours, quand je montais à cheval, d'aller trop vite à cause d'eux. Un Français qui n'en avait que cinquante ne resta pas longtemps à mon service. Il fut renvoyé à son régiment et obligé de s'éloigner le jour même. Vainement, M. de Caulaincourt, grand écuyer, réclama pour qu'il finît au moins sa semaine et qu'on ne pût supposer rien de déshonorant sur son compte. Tout fut inutile. L'on pensa, peut-être, que, malgré son âge, il m'intéressait.

Dans les grandes réceptions, je faisais le tour du cercle et parlais à tout le monde. Le Roi me dit que je restais trop longtemps debout, que cela le fatiguait, qu'il fallait saluer simplement sans adresser la parole à tant de monde. Au premier cercle, je me conformai à ses désirs. Quelle fut ma surprise de voir qu'il faisait juste ce qu'il m'avait défendu, allant à chaque personne et lui adressant des paroles aimables, tandis que j'étais seule auprès de la cheminée à attendre qu'il eût fini ! Comment expliquer cette jalousie?

reur lorsqu'il y était de passage, s'était réunie pour la première fois le 4 juillet 1803. Son premier commandant fut le prince de Ligne, qui fut remplacé par M. de Marmol (E.-L. BUCQUOY, *les Gardes d'honneur*, *loc. cit.*, p. 58).

(1) Ferdinand-Charles-Joseph Del Marmol (la forme : de Marmol, employée par la Reine, est une forme francisée) appartenait à une famille originaire d'Andalousie et venue aux Pays-Bas vers 1618. Il était inspecteur général des Eaux et Forêts lorsque Louis le choisit pour écuyer de la Reine. Né à Bruxelles, le 30 juin 1760, il épousa Marie-Antoinette-Victoire Gaudin.

J'avais amené de Mayence la maréchale Duroc, toujours liée avec moi. Elle retourna en France et y reconduisit Adèle. J'ai dit ailleurs comment la défiance ombrageuse de mon mari s'était arrêtée devant la vertu d'Adèle, et quels efforts il avait faits pour gagner son estime. Il consentit volontiers à son mariage avec son grand maréchal du palais, de Broc qui, depuis fort longtemps, en était amoureux. Pour elle, dont les sentiments étaient doux comme toute sa personne, elle l'aima tendrement le jour où il devint son époux. Sa raison supérieure l'avait garantie de toute exaltation et, avant que sa famille eût décidé que cette union lui convenait, elle n'était que reconnaissante de l'amour qu'elle inspirait.

En France, il s'était présenté pour elle beaucoup de partis. Le titre de mon amie avait pu même séduire quelques ambitieux (1). Je les avais toujours refusés. M. de Broc, franc, brave, honnête, d'une bonne famille, dans une position brillante, épris pour elle de la plus vive tendresse, n'était pas sans doute un héros de roman, mais je commençais à penser que la bonté suffisait au bonheur intérieur. Je vis avec plaisir un mariage qui la rapprochait encore plus de moi. Que de fois elle m'entretint, depuis, de cette union si paisible et si heureuse, de cette estime et de cet amour d'un mari qui allait jusqu'à l'adoration. « Pourquoi n'avez-vous pas un époux comme le mien? » me disait-elle. « Je croyais que, plus ou moins, tous les maris avaient un peu du caractère du vôtre. Je m'attendais à de la jalousie, à

(1) Dans une lettre à la maréchale Ney, Hortense disait : « M. de Broc m'a parlé d'Adèle... Je lui ai dit que si Adèle n'aimait pas M. de Vaudeuil... il pourrait encore y penser. » (*Le maréchal Ney*, par le comte DE LA BÉDOYÈRE, Paris, Calmann Lévy, 1902, in-8°, p. 396). Il avait été aussi question d'un mariage entre Mlle Auguié et M. d'Aure.

des injustices, et je trouve de la délicatesse, de la véritable tendresse. La connaissance de votre intérieur fait que tout me surprend agréablement dans le mien. Que je voudrais vous céder un peu de ce bonheur que vous sentiriez si vivement et que vous méritez si bien! » Je jouissais de la félicité de mon amie, sans lui envier ce qu'elle était plus digne que personne de posséder. M. de Broc se rendit à Paris pour l'épouser (1).

Après le départ d'Adèle et de la maréchale Duroc, ma vie devint plus triste encore. Retenu jusque-là par la présence de mes amies, mon mari ne garda plus alors de ménagements. Il se plut à afficher notre désunion et appela la curiosité publique sur nos différends. Il ne venait plus chez moi qu'à l'heure du dîner, par les grands escaliers, et redescendait immédiatement après. Il allait seul au spectacle, donnait le soir chez lui de petits concerts où mes dames étaient invitées et d'où j'étais exclue. Je supportais avec patience toutes ces bizarreries, je les souffrais en silence tant qu'elles restaient cachées aux yeux du monde. Que faire à présent que j'allais être exposée à ses jugements? Dans son impartialité, dans sa justice même, il devait me croire coupable. J'aurais moi-même porté ce jugement sur une autre dans une position semblable. Imagine-t-on qu'un mari cherche à perdre sa femme pour l'unique plaisir de la perdre et sans l'apparence d'une preuve contre elle? Toutes ces réflexions me mettaient au désespoir. Prisonnière dans ce palais, je n'osais plus même y recevoir mes jeunes dames ou sortir de mon appartement pour visiter celle qui aurait été malade. Un valet de chambre, qui avait suivi un émigré français, fut pris

(1) Le mariage fut célébré à Paris (X^e arr.), le 11 avril 1807 (contrat de mariage devant Batardy, notaire à Paris, le 9 avril 1807).

pour me servir. Il couchait toujours dans mon antichambre, écrivait combien de fois mes jeunes dames entraient chez moi. Je l'ai souvent aperçu, sous prétexte de porter du bois sans qu'on en demandât, soulever les rideaux des croisées pour voir si quelqu'un n'était pas derrière. J'avais l'air de ne rien remarquer. Je savais assez d'où partaient des ordres que j'eusse été trop humiliée de m'entendre répéter par un valet. Mme de Boubers trouva ce même homme caché chez mes enfants ; elle craignit pour eux et crut de son devoir d'en parler à mon mari qui le fit éloigner pendant quelque temps.

Que de fois, seule avec mes enfants, l'un sur mes genoux, l'autre à côté de moi, ou je composais une triste romance ou je pleurais en les embrassant ! L'aîné me regardait avec un air attendri. Malgré son jeune âge, il semblait deviner ma douleur ; sa tendresse pour moi était inconcevable. Le Roi l'appelait un jour pour le placer près de lui, mais il ne voulait pas me quitter ; je l'y engageais, je lui représentais que son père serait fâché contre lui ; il me prenait la main et se serrait près de moi. Je voyais l'air sérieux de mon mari. Il me vint dans l'idée de lui dire : « Ton père sera fâché contre moi. » Il courut aussitôt avec un empressement qui me toucha.

Lorsqu'une personne dans le salon faisait briller quelque talent et recevait des applaudissements, il s'approchait tout doucement de moi et me disait : « Chante aussi, maman, pour montrer comme tu chantes bien. » Un jour que j'étais accablée de tristesse, je l'entends dire tout bas à son frère qui voulait rejoindre sa nourrice : « Reste avec maman ; elle pleure ; elle a du chagrin. » Ce peu de mots me rendit tout mon courage. « Voilà ma consolation », m'écriai-je en les pressant tous

deux contre mon cœur. « Le ciel est juste, tout est compensé dans le monde. Voilà où mon bonheur est placé ; il ne me manquera jamais. » Dans d'autres instants, la réflexion aggravait ma peine. « Le monde va m'accabler », me disais-je, « mes enfants sont trop jeunes encore pour me juger. Le mal qu'on dira de moi pourra peut-être un jour altérer leur tendresse. » Cette idée mettait le comble à mes souffrances. Je ne savais plus où reposer mon imagination, et, le croirait-on? l'espoir qu'une descente des Anglais pourrait me rendre leur prisonnière me procurait seul quelques instants de calme ! J'allais de préférence me promener dans les dunes. J'avais aperçu de loin quelques gros vaisseaux anglais qui, sans doute, faisaient la contrebande. Je laissais ma voiture sur la grande route. Seule avec mes dames, je m'approchais de la mer et semblais m'exposer à dessein en me plaçant ainsi à la portée de mes ennemis. Je me figurais que, s'ils me prenaient, ils me mettraient dans une tour, mais que j'aurais des livres, des crayons et qu'au moins je pourrais respirer. On n'attaquerait plus ma réputation et, quoique séparée de mes enfants, ils seraient élevés à me chérir et à me respecter. Telle était ma perspective la plus douce ; mais, si je venais à considérer la jeunesse de mes enfants, si j'en supposais un malade et privé de mes soins, alors je rejetais loin de moi ces idées folles et chimériques ; je me résignais encore à souffrir.

Après quelque temps d'une vie qui se consumait ainsi dans les tourments et dans les larmes, mon mari monta chez moi, une lettre de l'Empereur à la main. Il était fort troublé : « Vous seriez-vous plainte de moi ? » me dit-il. « Voyez ce que mon frère m'écrit ; suis-je assez malheureux ! » Je lus les reproches suivants : « J'apprends la manière dont vous traitez votre femme ;

tout ce qui vous entoure en est scandalisé ; je voudrais vous en voir comme il y en a tant à Paris ; vous seriez trompé et peut-être plus heureux, mais je vous ai donné une femme vertueuse et vous ne savez pas l'apprécier (1). » Je rendis la lettre à mon mari en l'assurant que je n'avais porté de plaintes à personne, et que, d'ailleurs, il voyait tout ce que j'écrivais à l'Empereur. « C'est donc l'ambassadeur de France », reprit-il avec humeur. « Je ne le recevrai plus chez moi. Il ne viendra qu'avec tout le corps diplomatique. Mais quelle injustice ! Oser dire que je vous traite mal ! Écrivez, je vous prie, à mon frère qu'il n'en est rien. » Je fis ce qu'il voulut et, dans ma lettre à l'Empereur, j'eus le courage de dire que j'étais heureuse (2).

Une chose fort extraordinaire, c'est que, quelque temps après, les journaux anglais répétèrent les reproches que l'Empereur avait adressés au Roi sur sa conduite envers moi, ce qui prouve que les secrétaires de mon mari

(1) La Reine résume ici la lettre de l'Empereur à Louis, datée de Finkenstein, 4 avril 1807, publiée par Félix ROCQUAIN, *Napoléon Ier et le roi Louis, loc. cit.*, p. 101, et antérieurement par Blanchard JERROLD, *The Life of Napoléon III*, Londres, Longmann, Green et Co, 4 vol. in-8o, 1874, t. I, p. 429. — L'Empereur disait encore à son frère : « Vos querelles avec la Reine percent aussi dans le public. Ayez dans votre intérieur ce caractère paternel et efféminé que vous montrez dans le gouvernement, et ayez dans les affaires ce rigorisme que vous montrez dans votre ménage. Vous traitez une jeune femme comme on mènerait un régiment. » Louis répondit à l'Empereur, le 16 avril 1807 : « Il me reste à répondre à l'article qui concerne mes querelles avec la Reine. Sire, c'est une fausseté insigne. Je n'en ai jamais eu. Le public n'en dit rien, mais ceux qui, n'ayant rien à faire près de moi, puisque j'ai le bonheur de correspondre directement avec vous, s'amusent à nous entourer d'espions et à faire des fables, ont pris leur souhait pour la vérité. » Ce dernier lambeau de phrase visait évidemment le général Dupont-Chaumont qui, malgré tout, resta accrédité à La Haye jusqu'en mars 1808.

(2) Voir aux annexes la réponse de Napoléon à cette lettre. Cette réponse est datée du 2 mai 1807.

n'étaient pas tous Français. Je ne sais s'il fut sensible à ce procédé de ma part d'étouffer mes justes sujets de plainte, mais j'eus à supporter encore un second genre de tourments. Il monta un soir par l'escalier dérobé qui communiquait de sa chambre à la mienne et me fit entendre que mon existence, que ma réputation étaient entre ses mains. « Je vous aime », me dit-il, « vous le savez, mais je suis honteux de jouer le rôle d'amant malheureux de ma femme. Donnons l'exemple des mœurs, de l'union la plus tendre et je serai encore à vos genoux ; mais vous devez, dans toutes les occasions, devant le monde, donner des preuves de votre amour pour moi. On n'est honnête femme qu'autant qu'on aime son mari. » — « Je ne puis pas vous tromper », lui dis-je. « J'ignore quelles sont les marques ostensibles de l'amour qu'on doit montrer à son mari. Je ne ferai jamais que ce qui me paraîtra bien. Quant à l'attachement que je vous dois, votre conduite l'a aliéné. Je suis loin de mon pays, de ma famille, de mes amis ; je n'ai que vous ici ; soyez bon pour moi et je vous aimerai ; on ne peut en un jour oublier tant de souffrances. Soyez comme un père, j'en ai besoin ; donnez-moi un peu de véritable amitié et mon cœur ne vous sera pas fermé. » Je le crus touché de l'accent de vérité que je mettais à lui demander plus de justice, car il s'écria : « Ah ! Hortense, vous seriez parfaite si vous m'aimiez ; mais nous pouvons être encore heureux, si vous voulez. Je désire ardemment me raccommoder avec vous, mais à une seule condition : c'est que vous m'avouerez les fautes que vous avez pu commettre. » Je me mis à sourire. « Bon Dieu » ! lui dis-je. « Si je n'en ai pas fait, ce n'est pas à cause de vous. C'est parce que j'étais heureuse de n'avoir rien à me reprocher. » — « Je ne puis y croire », reprit-il. « Avouez-moi tout et tout est pardonné. »

Pendant un mois entier, non seulement il m'écrivait le jour, mais il venait encore troubler mon sommeil pour me répéter sans cesse la même chose. Par une petite porte qui donnait dans mon alcôve et que je n'avais pas osé fermer de peur de prêter sujet à ses soupçons, il entrait, et, réveillée en sursaut, il me fallait attendre comme une patiente la fin de ses plaintes. Son désespoir devenait quelquefois si grand que je ne savais plus que faire. Je tombais dans un état de malaise et d'irritation qui me forçait à la fin de le prier que la discussion fût remise au lendemain. Il revenait, en effet, et recommençait ses reproches : « Vous me rendez l'homme du monde le plus malheureux », me disait-il. « Je veux absolument me raccommoder avec vous et savoir la vérité ou, autrement, nous nous séparerons pour la vie. J'écris à mon frère que je veux tout abandonner. Je ne puis vivre avec une personne qui me fait tant souffrir. Vous serez cause de ma mort et vous vous la reprocherez. C'est le chagrin qui attaque ma santé ; c'est vous qui la détruisez. » — « Que puis-je faire? » m'écriai-je toute en larmes. « Après de si cruels reproches, si j'avais commis une faute, je vous l'avouerais. Regardez-moi bien. La vérité n'a qu'un langage. Voyez-vous dans mes traits l'embarras du mensonge? » Rien ne le satisfaisait.

Il prit une autre marche et, avec un air de triomphe, il vint me dire un jour : « Vous n'avez voulu convenir de rien. Eh bien ! apprenez que je sais tout à présent et que j'ai des preuves contre vous. » — « Ce n'est pas vrai », lui dis-je avec fermeté et sans prendre un moment de réflexion. « On ne peut avoir des preuves de ce qui n'existe pas. Si j'eusse été coupable, votre stratagème aurait pu réussir, mais il est indigne de vous de composer une histoire sur un tel sujet. » Il resta immobile et garda le silence.

Cependant il revenait toujours sur cette idée qu'une telle vertu était impossible. Accablée plus que je ne saurais le dire de ce genre de persécutions sans cesse renaissantes, et telle qu'un malheureux qui, dans les tourments, fait de faux aveux pour terminer ses souffrances, il me vint dans l'idée de recourir à quelque invention qui mettrait fin à cet état et nous rendrait la tranquillité. Je n'étais embarrassée que du nom de l'homme que je choisirais. En conscience je ne pouvais attirer sur personne la haine de mon mari ; je voulais désigner quelqu'un qui n'existerait plus. Adèle n'était pas près de moi. J'ouvris mon cœur à Mme de Boubers, témoin depuis longtemps de mon malheur. Elle se récria contre mon projet et obtint de moi que je ne le mettrais pas à exécution.

Enfin mon mari, fatigué de tant d'efforts inutiles, entre un jour avec le traité suivant qu'il veut me faire signer. Il me promet le bonheur à ce prix ou, si je le refuse, il adressera les plaintes les plus vives à l'Empereur. Je le priai de me laisser cet écrit et je répondis à chaque article. Le voici tel qu'il était. J'en ai toujours conservé la copie.

« Nous, Louis et Hortense, voulant faire cesser l'état « de malaise et de gêne dans lequel nous vivons depuis « longtemps l'un envers l'autre, considérant que si « nous avons été si malheureux et si désunis depuis si « longtemps, c'est que nous nous sommes mariés avant « que nous fussions bien l'un pour l'autre ; voulant « enfin trouver un moyen d'être à jamais unis et mettre « à profit l'expérience de cinq années, nous avons résolu, « comme nous résolvons par le présent seing privé, de « nous engager l'un envers l'autre par cet écrit fait « et signé de notre propre main. Pour chacun de nous,

« jurons et promettons devant Dieu de remplir toutes
« les obligations qu'il nous impose conformément à ce
« qui suit :

« ARTICLE PREMIER. — Tous les torts, fautes, man-
« quements, tels qu'ils soient, faits par l'un de nous au
« préjudice de l'autre, tout ce qui a eu lieu entre nous
« de quelle manière que ce puisse être, est absolu-
« ment annulé, oublié, pardonné, et jamais il ne nous
« sera permis de rappeler cette époque trop malheu-
« reuse.

« ART. 2. — Nous nous donnons l'un à l'autre non
« seulement de fait, mais de notre libre aveu, et nous
« nous choisissons comme si nous avions été dégagés
« et libres jusqu'ici, nous promettant réciproquement
« de ne jamais nous quitter sous quelque prétexte que
« ce puisse être, de ne jamais le demander et que si
« l'un le faisait, l'autre le refusera toujours, de nous
« préférer mutuellement à tous et à chacun de nos
« parents quels qu'ils soient, et enfin de nous donner
« sans cesse publiquement et en particulier des marques
« de notre amour et de notre confiance mutuelle.

« ART. 3. — Sur l'honneur, nous promettons de n'avoir
« de correspondance, moi, Louis Bonaparte, avec aucune
« femme que du consentement de la Reine, et moi,
« Hortense, avec aucun homme que du consentement
« de mon mari, et cela sans d'autre explication et qu'à
« titre de réciprocité.

« ART. 4. — Nous promettons de réunir nos efforts
« et d'être toujours d'accord pour maintenir toujours
« nos enfants sous notre pouvoir et de ne jamais con-
« sentir à les céder à l'Empereur ou à l'Impéra-
« trice.

« ART. 5. — Nous promettons de nous faire toujours

« les demandes réciproques tête-à-tête et jamais devant
« le monde.

« ART. 6. — Nous promettons solennellement et sur
« l'honneur de ne recevoir personne, de n'aller faire
« aucune visite sans nous le dire réciproquement, pro-
« mettant en outre de ne recevoir, moi, Louis, aucune
« femme, et moi, Hortense, aucun homme et aucune
« femme sans le consentement de mon mari.

« ART. 7. — Nous promettons que l'arrangement de
« nos appartements, leur division, les personnes qui
« nous servent auront le consentement mutuel pour tout,
« et rien ne sera exécuté avant cela. Tout ce qui existe
« à cet égard subira l'examen commun.

« ART. 8. — Nous promettons d'avoir commune
« caisse, c'est-à-dire qu'Hortense n'aura jamais que
« celle du Roi et que toute correspondance avec des
« gens d'affaires n'aura jamais lieu pour la Reine que
« du consentement du Roi.

« Au moyen de l'exécution de ces conditions mention-
« nées et scrupuleusement exécutées, nous vivrons
« comme des gens de bien et de vertu, voulant pour
« sceller notre réunion engager nos paroles de ne vivre
« entièrement que l'un pour l'autre et tous les deux
« pour nos enfants.

« *Signé :* LOUIS. »

Voici la réponse telle que je l'écrivis à la marge de son traité :

« Je ne puis signer cet écrit parce que je ne veux pas
« vous tromper et que je ne pourrai remplir la tâche
« qu'il m'impose.

« Dans l'article premier, il faut oublier tout ce que
« j'ai souffert. J'y pourrais faire mes efforts, mais ce
« n'est pas en un jour qu'on oublie tant d'années de

« chagrin et, d'ailleurs, ce ne pourrait être que votre « manière de vous conduire envers moi qui, en me prou- « vant votre estime et votre confiance, me ramènerait « infailliblement.

« Quant à l'article 2, vous ne m'avez pas rendue « assez heureuse pour me tenir lieu de toute ma famille. « Elle consiste dans l'Empereur, que j'ai toujours re- « gardé comme mon père, l'Impératrice et mon frère ; « ainsi je saisirai avec empressement toutes les cir- « constances qui pourraient me rapprocher d'eux.

« Pour l'article 3, comment voulez-vous que je vous « promette de n'écrire à ma famille qu'autant que cela « vous plairait ? C'est impossible ; à d'autres personnes, « à la bonne heure.

« L'article 4 : vous êtes le maître de placer et de « déplacer toutes les personnes qui sont près de moi. « Jamais je n'en ai pris une seule sans votre approba- « tion, mais je ne donnerai jamais mon assentiment au « renvoi de celle qui n'aurait aucun tort.

« L'article 5 : mon désir et mon bonheur seront tou- « jours d'avoir mes enfants avec moi, mais Dieu a fait « leur destinée et Dieu en décidera.

« L'article 6 est bien facile.

« Les articles 7 et 8 marquent le peu de confiance « que vous avez en moi ; il serait cependant facile de « s'y soumettre, quelque pénible qu'il soit de penser « qu'ils n'ont pu être suggérés que par la méfiance.

« Voilà ma manière de voir qui diffère tant de la « vôtre. Si toutes ces explications sont pénibles, c'est « qu'elles ne mènent à rien et que je n'ai plus d'espoir. « Vous voulez avoir sur-le-champ ce que l'on n'obtient « qu'avec le temps, et surtout avec cet abandon et cette « confiance que je méritais et que vous n'avez jamais « eus pour moi. Soyez néanmoins persuadé que, quelle

« que soit votre conduite à mon égard, mon amitié sera
« constante et que le père de mes enfants ne peut jamais
« m'être indifférent.

« *Signé :* HORTENSE. »

« Ce 16 avril 1807. »

Comment le Roi exigeait-il de moi une promesse que je n'aurais pu tenir? Devais-je signer que je n'aurais pas le désir d'écrire à ma famille, de voir mon frère s'il revenait en France? Il était le maître de m'en empêcher, mais je ne pouvais y donner mon consentement. Aussi, m'a-t-il fallu supporter tous les reproches possibles et même les réprimandes de l'Empereur qui reçut la lettre dans laquelle mon mari se plaignait à lui que je le rendais malheureux.

Le Roi fut deux jours malade. Je ne le quittai pas un instant. Il dut trouver mes soins empressés et naturels. Il en parut touché, mais sa première expression de tendresse marquait toujours le désir de me trouver des fautes. Il s'aigrissait de n'en avoir aucune preuve, et semblait me dire : « Que je vous aimerais et que je serais heureux si vous étiez coupable ! » Mon découragement était à son comble ; plus d'espoir de bonheur ! Appelée à faire celui d'un autre, je m'obstinais à remplir ma destinée. Que de fois j'avais renfermé une plainte, un reproche, de peur d'humilier l'homme à qui j'avais fait serment d'obéissance ! Je le voulais heureux en dépit de son caractère. Je luttais contre sa nature et je nourrissais ma chimère de tous les efforts d'un zèle impuissant ! C'était me croire une faculté plus qu'humaine. Que de fois aussi, excitée par la vivacité de ma souffrance et soutenue de toute mon exaltation pour le bien, m'écriai-je avec enthousiasme : « Je souffre beaucoup. Eh bien ! tant mieux. J'en vaux davantage ! »

CHAPITRE VII

LA REINE DE HOLLANDE : LA MORT DU PRINCE ROYAL VOYAGE DANS LE MIDI DE LA FRANCE
(Mai-Août 1807)

Maladie et mort du Prince royal. — La santé d'Hortense. — A Laeken. — Voyage aux Pyrénées. — Bagnères. — Cauterets. — Lourdes. — Pau. — Bayonne. — Excursion à Passajes et Saint-Sébastien. — De Cauterets à Gavarnie par le Vignemale. — Le Roi et la Reine se réunissent à Toulouse. — Retour à Saint-Cloud. — Réprimandes de l'Empereur. — Promenades en voiture avec l'Empereur et l'Impératrice.

Hélas ! je touchais au moment où tant d'énergie m'abandonnerait aussi. Non, je ne connaissais pas le malheur ; non, je ne savais pas encore tout ce que la douleur a de profond et de déchirant. Mon enfant, le premier qui fit connaître à mon cœur toute sa faculté d'aimer, allait me l'apprendre. Ma main tremble à ce récit et je ne puis que pleurer encore en l'écrivant.

J'étais auprès de son lit à le veiller avec sa gouvernante. Sa respiration était entrecoupée ; mes yeux ne le quittaient pas. L'effroi s'emparait de moi. Je m'adressais au Ciel ; je lui demandais d'être juste. « Mon enfant ne mourra pas », répétais-je sans cesse, « qu'ai-je fait ? De quoi voudrait-il me punir ? » Et ma conscience me rassurait. Les premiers médecins du royaume étaient là (1) ;

(1) Le prince fut soigné par M. Beugmans, médecin célèbre de

mes larmes pouvaient les troubler ; je prenais un air calme ; je causais avec eux de la maladie de mon fils, comme s'il m'eût été étranger. Il me semblait qu'à leur place j'aurais trouvé un remède et aucun d'eux, cependant, ne connut sa maladie. Il était attaqué du croup. En deux jours, il périt (1). C'est vers moi que se tourna ce visage pâle et inanimé ; c'est moi encore que sa bouche, prête à se fermer, semblait appeler ; c'est le nom de sa mère que je vis sur ses lèvres décolorées expirer avec son dernier souffle. Et j'ai survécu ! Dieu veut-il donc qu'une mère survive à son enfant !

D'autres aussi, je le sais, avaient un fils, ont pu le perdre ; mais, sans doute, une famille les entourait, un ami était à leurs côtés et, par des soins, par de la tendresse, pouvaient alléger le poids d'un affreux désespoir. Pour moi, isolée dans le monde, je semblais rester seule avec mon malheur.

Mon mari, accablé de douleur, se jeta aux pieds du lit de son fils, et moi je tombai dans un état si alarmant que tous les soins se réunirent autour de ma personne. J'avais poussé le cri le plus aigu en voyant mon fils inanimé. J'étais tombée évanouie, immobile et comme morte aux yeux des autres. J'entendais cependant tout ce qui se passait autour de moi. Ces mots, prononcés par un médecin : « Elle ne donne aucun signe de vie »,

Leyde, qui ne sut diagnostiquer le croup (*La cour de Hollande sous le règne de Louis Bonaparte*, par un auditeur [Athanase GARNIER], *loc. cit.*, p. 74).

(1) Le prince royal mourut à minuit, dans la nuit du 4 au 5 mai 1807, au palais royal de La Haye, après six jours de maladie. Napoléon institua, le 4 juin, un concours doté d'un prix de 10 000 francs pour rechercher le meilleur traitement du croup. Quatre-vingt-trois mémoires furent envoyés à la 1re classe de l'Institut, mais tous étaient médiocres. Cf. Docteur CABANÈS, *Les indiscrétions de l'Histoire*, 2e série, Paris, Albin-Michel, s. d., in-16, p. 177 : *La guérison du croup mise au concours par Napoléon.*



LE PRINCE ROYAL DE HOLLANDE
Tableau de GÉRARD
(Au prince Napoléon.


CENTRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE BIBLIOTHÈQUE

me la rendirent peut-être. L'espoir de mourir aussi sembla me disposer à la résignation. La paralysie était complète. Je ne pouvais adresser une parole à ceux qui pleuraient autour de mon lit. Mon mari se précipita sur moi en fondant en larmes. Il m'appela, me conjura de vivre pour lui et de lui pardonner tant de chagrins et d'injustices. Pour la première fois de sa vie, il les avouait, mais j'étais frappée d'insensibilité ; aucune émotion ne pénétrait jusqu'à moi. Je ne voyais que la mort. « Je vais mourir », me disais-je. Le désespoir de chacun me le prouvait et me donnait une certitude qui dilatait mon cœur, étouffé pour ainsi dire sous le poids de cet affreux malheur. Cet état dura quelques heures. Ma fenêtre était ouverte. Le chant lugubre des sonneurs de nuit vint frapper mon oreille. J'ignore l'effet qu'il produisit sur moi. Je fis un mouvement qui apprit que je vivais encore, mais quelle vie ! Le lendemain, morne et silencieuse, je ne trouvai pas une larme à répandre. On m'amena l'enfant qui me restait ; je le regardai ; je le repoussai ; je ne voulais plus rien aimer. J'allais mourir et j'en attendais l'heure avec impatience. La religion aurait pu me soulager ; mais le sentiment religieux était, en ce moment, étouffé en moi. « De quoi suis-je punie? Qu'ai-je fait de mal? N'étais-je pas assez malheureuse? Je ne crois plus à Dieu, à sa bonté, à sa justice, mais, si je meurs, j'y crois encore » ! m'écriai-je un moment après. « Il va peut-être mettre un terme à mes souffrances ; il veut me réunir à mon fils. Alors qu'il soit béni ! » Et j'appelai ce moment.

Toutes ces réflexions n'apportaient à mon extérieur aucun changement. Le corps privé de mouvement, l'œil toujours sec et toujours fixe, les traits sans altération visible, sans expression, je ne communiquais

plus avec les autres. Je n'avais plus de vie apparente ; je n'existais qu'au dedans de moi. Les médecins jugèrent qu'il fallait me faire voyager. Je ne m'opposai à rien, car rien ne pouvait plus me toucher. On avait eu de la peine à me faire prendre des aliments. On me fit la lecture d'un roman qui venait de paraître (1). Tout fut mis en usage pour faire cesser cette tension de mon esprit qui semblait sans cesse fixé sur un seul point. Les mots entraient dans ma tête mais rien n'y causait de distraction. Je voyais toujours mon fils inanimé et je n'avais pas la faculté de le pleurer (2).

La princesse Caroline accourut de Paris pour me voir, ainsi qu'Adèle et sa sœur, la maréchale Ney. Loin de me montrer sensible à cette marque de leur attachement, je les regardais sans rien dire. Je savais que c'étaient mes amies, mais je n'aimais plus rien. Ma mère se rendit au château de Laeken où l'on me mena (3). Elle était au

(1) Un passage des *Mémoires de la reine Hortense*, que l'on lira plus loin, permet de préciser que ce roman était *Corinne* que Mme de Staël venait de faire paraître.

(2) Dans son *Journal*, Stanislas Girardin, qui se trouvait à ce moment à La Haye, écrit à la date du 5 mai : « La Reine qui avait été arrachée la nuit dernière de chez son fils, parce qu'on le croyait mort, a eu dans le cours de la journée des heures entières d'une complète insensibilité. Immobile, elle avait les yeux fixes, elle n'ouvrait pas la bouche ». Le lendemain, 6 mai, il écrivait : « Le moment de la mort du jeune prince a été déchirant. La Reine, à qui l'on cherchait à épargner l'affreux spectacle de voir son fils mort, est entrée dans la chambre, lorsqu'il n'existait plus. La violence a été nécessaire pour l'en arracher ; elle est au désespoir. A 5 heures, le Roi et la Reine sont partis pour aller habiter une maison de campagne dans les environs. » (*Mémoires, Journal et Souvenirs de S. Girardin, loc. cit.*, t. III, p. 410 et 413). — Le Roi et la Reine, à défaut du palais du Bois, trop froid en cette saison, se réfugièrent au château de Forbourg, chez M. Van Heeckeren-tot-de-Cloese, capitaine général des chasses.

(3) Hortense quitta la Hollande, le 13 mai, pour Laeken où elle arriva le 15. Joséphine y était depuis le 14 mai à 10 heures du

désespoir de la mort de son petit-fils, et, cependant, avait trouvé du courage pour venir soigner sa fille. Dans quel état la revoyait-elle ! On espérait beaucoup pour moi de cette réunion. On croyait que la présence d'une mère chérie me causerait une émotion salutaire.

A mon arrivée au palais de Laeken, l'Impératrice se précipita toute en larmes au-devant de moi. Je la reconnus parfaitement. Je la considérai, mais pas un mot, pas une sensation ne venait lui apprendre qu'il me restait un sentiment. Elle ne s'était fait aucune idée d'une situation où tous les remèdes étaient insuffisants ; ma vue la saisit de douleur et d'effroi. Le docteur Corvisart (1) assura que le temps seul et la distraction pouvaient apporter quelque amélioration à ma santé, que les remèdes me tueraient. On suivit sa décision et j'entendis avec étonnement mon mari l'approuver. « Comment ! il consent à ce qui peut m'être avantageux ! C'est la première fois de sa vie. » Si j'avais pu être touchée de quelque chose, je l'aurais été de ce changement. Aussi, lorsqu'il me quitta pour aller en Hollande, dans la pensée que je ne le reverrais plus, je lui pris la main et lui dis : « Louis, je sens que je vais mourir ; je veux vous assurer avant que je vous pardonne ; je meurs aussi pure que l'enfant que je viens de perdre. N'importe où il sera, je le rejoindrai ; ne me regrettez pas, car je vais être heureuse. » Il me conjura de me soigner, de ne pas me livrer à de si tristes idées et partit (2).

soir. Louis y avait accompagné la Reine. Voir Mme DE RÉMUSAT, *Mémoires, loc. cit.*, t. III, p. 141, et la lettre de M. de Rémusat à sa femme, du 16 mai 1807, même page, note 1.

(1) Appelé dès que l'état du Prince royal donna des inquiétudes, Corvisart partit pour La Haye, bien qu'ayant reçu, entre temps, la nouvelle du décès. Il arriva le 8 mai à La Haye.

(2) Louis était de retour à La Haye le 20 mai 1807.

Ma mère me menait tous les jours promener dans les campagnes des environs. Je n'avais aucune volonté, aucune préférence ; mon indifférence était entière. Seulement la vue de beaucoup de monde me donnait un malaise qui était facile à voir. Nous étions, un jour, dans une de ces campagnes ; les propriétaires nous faisaient mille compliments auxquels je ne répondais pas un mot, et je me sentis si contrariée que je pris une allée opposée à celle que suivait toute la société. Adèle vint à moi ; je m'assis sur un banc et j'étais là depuis un quart d'heure sans rien dire lorsque j'entendis un cor de chasse. L'effet qu'il produisit sur moi fut extraordinaire ; continuellement oppressée d'un poids énorme qui pesait sur mon cœur, j'avais la respiration toujours entrecoupée comme mon pauvre enfant. C'est ainsi qu'il étouffait dans mes bras et mon mal me rappelait encore ses derniers moments. Tout à coup, les sons de l'instrument qui retentissait dans le lointain me pénètrent. L'émotion nouvelle qu'ils me causent parvient à détendre mes nerfs ; des larmes abondantes coulent de mes yeux ; mes sentiments semblent renaître, mais en même temps quelle douleur amère entre dans mon âme ! L'impression fut si pénible que je n'eus plus la force de la supporter. La paralysie morale revint suspendre de nouveau toutes mes facultés et, avec une espèce de joie, je m'écriai : « Ah ! je suis mieux ; je ne sens plus ; je souffrais trop ! » Et je retombai dans ma première immobilité. Je suis convaincue que la musique seule aurait pu me rendre à mon état naturel, mais qui aurait songé à un pareil remède? Ma tête était parfaitement saine ; rien de ce que je venais d'éprouver n'était oublié ; aucun détail ne m'échappait ; je voyais bien le chagrin de ma mère ; je concevais son inquiétude ; je souffrais de ne pouvoir lui faire du bien,

mais je n'avais pas la force de sortir de cette apathie.

Nous partîmes pour Paris (1). Quand je passai à Saint-Denis, je pensai que cet endroit renfermerait les restes de mon fils ; mon imagination semblait se complaire à recueillir toutes les idées de douleur qui pouvaient augmenter mon mal. Je regardais l'enfant qui me restait ; il paraissait pâle et délicat ; il avait besoin de mes soins : j'allais le quitter ainsi que ma mère. Il était naturel que cette séparation me causât de la peine. Eh bien ! je n'éprouvais rien. Je les laissai sans verser une larme. On m'emmena dans les Pyrénées.

Le voyage et deux crises semblables à celle que le son du cor avait occasionnées furent favorables à ma santé, mais toutes mes pensées ne se tournaient pas moins vers la mort. Je la regardais comme une justice que le ciel me devait et j'attendais avec une pieuse résignation ce moment que je m'étais pourtant bien promis de ne chercher jamais à avancer.

Arrivée à Bagnères (2), la belle vallée de Campan me parut trop riante. Ce paysage enchanteur n'était pas en rapport avec la disposition de mon âme. Il me fallait cette nature agreste et sévère qui convient aux profondes douleurs, parce qu'elle est plus en harmonie avec elles. Je restai donc peu de jours à Bagnères. Aussitôt qu'on savait où j'allais, le peuple dans les villes, les paysans dans les campagnes accouraient pour me voir. Cette curiosité me rappelait l'élévation de mon rang, ma triste destinée et mon dernier malheur. Alors, ma maladie augmentait. Je ne respirais plus et je gar-

(1) Joséphine et Hortense se rendirent à la Malmaison d'où, le 23 mai, la Reine alla passer vingt-quatre heures à Saint-Cloud. Elle partit de ce dernier point le 24 mai. Elle était à Bordeaux le 30 mai, à Langon le 4 juin.

(2) Bagnères-de-Bigorre.

dais un stupide silence. Aussi, lorsque je pouvais laisser ma voiture sur la grande route et m'enfoncer avec Adèle dans une de ces petites vallées qui semblaient m'éloigner davantage du monde et de ses douleurs, j'oubliais un moment qui j'étais et le chagrin qui m'avait amenée de si loin.

Adèle usait de tout son pouvoir sur moi pour rappeler ma raison, pour me distraire par le bien que je pouvais faire aux autres ; c'était le plus sûr moyen d'arriver à mon cœur. Nous allâmes voir ensemble les hôpitaux, mais je trouvais toujours le sort des autres préférable au mien. Une pauvre femme vint un jour toute en larmes me conjurer de m'informer de son fils qu'elle croyait mort à l'armée. Je la regardai avec intérêt. Je fis ce qu'elle désirait. « Elle est bien plus heureuse que moi ! » m'écriai-je. « Elle a encore de l'espoir. » Je lui fis donner tout l'argent que nous avions ; elle en parut si contente que réellement j'enviai son sort, sa misère, puisque quelque chose pouvait la consoler.

Dans une de mes courses où j'étais assez loin de toute habitation, j'aperçus un jeune homme et une jeune fille qui descendaient de la montagne. Ils s'arrêtèrent et nous firent quelques questions. Je leur demandai à mon tour s'ils étaient mariés. « Non », me dit le jeune homme en regardant finement la jeune fille, « je le voudrais bien, mais elle me dit toujours de venir la voir au chalet et elle ne consent pas à m'épouser. » Je voulus en savoir la raison ; je m'informai s'ils s'aimaient et, si la fortune seule était un obstacle à leur union, je me chargeai de le lever. Je me fis conduire chez leurs parents ; le jeune homme montrait quelque répugnance ; je le forçai de me servir d'interprète auprès de ses parents qui ne parlaient que le patois. Mes questions paraissaient tous les embarrasser. Ils finirent par me

dire que le mariage ne pouvait se conclure ; que son père n'y consentait pas. J'avais beau vouloir en connaître le motif, je ne pouvais y parvenir. Il m'offrit du lait dans sa chaumière ; j'entendis un enfant crier ; une femme le tenait dans les bras. Ce spectacle m'attendrit et quelques larmes vinrent encore me soulager. Le jeune paysan ne riait plus. Sa physionomie avait quelque chose de triste ; il me regardait d'un air à la fois touché et embarrassé. Je lui donnai en le quittant quelques napoléons qu'il refusa longtemps et je lui dis qu'il avait encore un jour pour se décider, que je ne quittais la vallée que le surlendemain et que je me chargeais de sa dot si son mariage avait lieu.

J'étais à me promener le lendemain avec toute ma maison lorsque je vis arriver Jacques (c'était le nom du jeune paysan). Il approchait en tremblant : « Madame », me dit-il, « je viens vous demander pardon ; je me suis moqué de vous ; je suis marié ; il nous arrive si souvent dans nos montagnes que des bourgeois de la ville viennent s'amuser à nos dépens que je vous ai prise pour un de ceux-là. J'ai cru que vous vouliez plaisanter de pauvres paysans et je vous ai fait un conte. L'enfant que vous avez entendu crier et que tenait sa mère est le mien. Je ne pouvais donc accepter vos bienfaits, mais quand j'ai vu vos larmes, quand je me suis aperçu que vous vouliez vraiment me faire du bien, le remords est entré dans mon cœur : tromper une si bonne dame est un péché ; je n'ai pas dormi de la nuit ; je suis allé chez mon curé ce matin ; je lui ai ouvert mon cœur. J'avais un poids sur la conscience. Il m'a dit de venir vous trouver, de vous demander pardon. J'ai appris que vous étiez Reine, que vous pouviez me faire mettre en prison ; c'est égal, j'avais besoin de vous dire toute la vérité. » Je fus

touchée de la franchise de Jacques; je lui fis compliment de ce qu'après avoir eu un tort, il savait le réparer. Comment ne pas apprécier cette vertu si rare d'avouer une faute? Le souvenir de cette petite anecdote m'a servi souvent à juger combien la grande vanité des gens du monde nuit à la force du caractère. Ici l'innocente conscience d'un paysan lui apprend ce que l'éducation devrait donner ou la noblesse d'âme inspirer toujours (1).

Je me rendis à Cauterets, où les montagnes, se resserrant à mesure qu'elles s'élèvent, rendent la nature plus sauvage et plus imposante (2). Je jouissais d'entendre continuellement ces torrents rouler autour de ma maison. L'image de la destruction plaît au cœur qui n'a plus d'espoir que dans la mort. Aussi je ne me trouvais bien qu'assise auprès de ces gouffres affreux. J'avais si peur d'être suivie par mes écuyers ou chambellans dont la présence contrariait mes émotions, que je m'échappais, prenant Adèle sous le bras, et je m'enfonçais dans les chemins les plus difficiles et les plus périlleux. Que de fois ai-je pris plaisir à visiter ces chaumières qui me semblaient toujours l'asile du bonheur! Que de fois aussi, obligée de revenir, pressée par l'heure, m'est-il arrivé de passer les torrents les plus dangereux! Un

(1) La Reine ayant raconté cet épisode à Coulmann, celui-ci en fit une nouvelle intitulée *Une promenade dans les Pyrénées* qu'il a publiée dans ses *Réminiscences*, *loc. cit.*, t. II, p. 48, après en avoir donné lecture à Arenenberg.

(2) Hortense arriva à Cauterets le 18 juin 1807 (Rapport de M. Chazal, préfet, au Conseil général des Hautes-Pyrénées (*Bibliothèque de Tarbes*, H. 117). Elle s'installa dans une maison aujourd'hui démolie, sise place Saint-Martin et appartenant à M. Larrieu (FOURMESTRAUX, *la Reine Hortense*, *loc. cit.*, p. 105, et lettre du guide Clément Lacrampe à M. Jubinal, Cauterets, 10 février 1850, publiée par M. Henri BERALDI, *Cent ans aux Pyrénées*, Paris, 1898-1904, in-8°, t. VII, p. 130).

arbre rond et mouillé me servait de pont. Il fallait mettre les pieds en travers et l'un après l'autre avec précaution pour arriver à l'autre extrémité. Le fracas des eaux qui se précipitaient, la profondeur de l'abîme sur lequel nous étions suspendues pouvaient nous étourdir, mais rien ne m'effrayait. Seulement, lorsque je venais à retourner la tête, j'étais étonnée de mon imprudence et bien aise de n'avoir pas aperçu plus tôt un pont commode placé au-dessous, tant l'émotion du danger avait procuré à mon âme un moment de satisfaction. Qui m'eût dit que, quelques années plus tard, dans d'autres montagnes, une course bien moins dangereuse me coûterait si cher et répandrait un éternel chagrin sur ma vie (1) !

Je dus à ces différentes sensations, aux bains, à cette vie tranquille, de fréquentes crises de larmes qui me rendirent enfin le sentiment de mon malheur. La Providence avait sans doute voulu que ce sentiment ne me vînt que par degrés, afin de m'accoutumer insensiblement à supporter l'excès de la douleur.

Mes officiers s'inquiétaient beaucoup de mes courses, comme étiquette d'abord et comme précautions qu'ils devaient à ma santé, disaient-ils. Ils se plaignirent hautement du soin que je mettais à les éviter et à courir seule avec Mme de Broc. Je cédai à leurs plaintes et j'en avais quelque mérite, car, dès que j'étais entourée, j'étais mal à mon aise. Mon écuyer hollandais (2) fit plusieurs chutes dangereuses en s'obstinant à me suivre à travers des routes trop difficiles pour son âge et je pris le parti de le renvoyer en Hollande, car il se serait tué dans ces montagnes. Je ne gardai avec moi

(1) Allusion à la mort de Mme de Broc, qui surviendra à Aix, au cours d'une excursion où elle accompagnera la Reine le 10 juin 1813.

(2) Le comte Charles-Adam de Bylandt-Palstercamp.

que M. de Villeneuve (1) et M. de Boucheporn (2)

Les lettres que je recevais de mon mari me touchaient. Sa douleur était semblable à la mienne ; pour la première fois, nous nous entendions. Il s'inquiétait de mon état et se trouvait malheureux de ne pouvoir l'adoucir. Il n'osait même se rapprocher de moi ; je concevais sa position et j'en étais attendrie. Il m'avait tant fait souffrir qu'il devait craindre de ne pouvoir m'apporter aucune consolation. Je lui écrivis avec amitié ; j'avais besoin de le rassurer, car je lui avais bien sincèrement pardonné. Il me répétait tant que, depuis deux mois, il envisageait la vie sous un autre aspect, qu'il ne pensait qu'à me rendre heureuse, qu'avant notre malheur le tourment qu'il éprouvait près de moi lui donnait le désir de me trouver des torts et d'avoir ainsi le droit de s'en séparer, mais qu'à présent, moi seule pouvais lui donner l'énergie nécessaire pour remplir ses devoirs, que j'en fus touchée. J'ajoutais foi à ce langage, mais je lui répondais que, pour le bonheur, j'ignorais si je pouvais concourir au sien, que, pour l'énergie, je n'en sentais plus aucune, et c'était la vérité.

(1) François-René Vallet de Villeneuve, petit-fils de Dupin de Franceuil, était né à Paris le 7 juin 1777 et mourut le 12 février 1863. Comte de l'Empire le 3 octobre 1808, il fut nommé sénateur le 31 décembre 1852 et chambellan de Napoléon III. Sa femme faisait partie de la maison de la Reine. Voir plus haut p. 191.

(2) René Bertrand de Boucheporn, mari de Mme de Boucheporn, dont il a été parlé plus haut, p. 192, était le fils de l'ancien intendant en Corse et de Barbe-Catherine Dancerville, sa femme, qui avait été la marraine de Louis Bonaparte. Né le 16 janvier 1770, il fut préfet du palais du roi de Hollande, puis administrateur du garde-meuble de la couronne et mourut vers 1841. Son frère fut grand maréchal de la cour du roi Jérôme. Cf. Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*, Paris, Ollendorf, 1895, 2 vol. in-8°, t. I, p. 42, et Anatole Durand, *Eloge historique de M. de Boucheporn*, Metz, Nouvian, 1866, in-8°.

Impatient de rester seul plus longtemps, il arriva dans les Pyrénées et vint passer quelques jours à Cauterets (1). Mon chagrin m'absorbait encore tout entière ; il voulut être bienveillant et soigneux, mais toutes les nuances de son caractère malheureux perçaient malgré lui. Je tremblais en calculant que j'avais peut-être encore à souffrir et ce fut là ma première distraction. Un autre sujet d'effroi était de ne plus me sentir la force de me sacrifier à son bonheur. Adèle me donnait du courage, cherchait à me persuader qu'un si grand chagrin avait dû changer mon mari et que je devais tenter de nouveaux efforts pour le rendre heureux. Je demandai du temps ; les idées de mort m'occupaient seules et je ne trouvais encore rien qui pût m'attacher à la vie. Le Roi vit que j'étais trop mal pour me parler d'autre chose que de la perte que nous venions de faire. Il se rendit à d'autres eaux dans les Pyrénées, d'où il m'écrivit souvent ; son unique désir était de se raccommoder avec moi ; il voulait, disait-il, m'y voir consentir avec joie.

Un jour, sa lettre était tendre ; une autre fois, il exigeait de moi deux choses pour assurer son bonheur : c'était, après notre raccommodement, pour donner l'exemple de toutes les vertus, de ne pas tutoyer les jeunes dames avec lesquelles j'avais été élevée et de ne jamais recevoir personne dans mon intérieur. Je demeurais interdite à des demandes si minutieuses, d'autant plus que, comme je l'ai déjà dit, les femmes

(1) Louis quitta le Loo le 30 mai. Arrivé le 3 juin à Saint-Leu, il partit de là pour les Eaux-Bonnes. Il n'y séjourna que peu de temps et se rendit à Saint-Sauveur, où il était le 19 juin. Le Roi n'ayant pu s'y loger à son gré partit pour Cauterets et y arriva le 23 juin. Il quitta Cauterets le 6 juillet pour les eaux d'Ussat dans l'Ariège (*Rapport de M. Chazal, préfet, au Conseil général, loc. cit.*).

seules faisaient le service chez moi. Quant à tutoyer mes jeunes dames, c'était une habitude de pensionnaire que j'avais conservée avec intention. Dans ma position si élevée au-dessus de celles de mes anciennes compagnes, j'aurais cru marquer de la hauteur que d'apporter le plus petit changement à mes manières avec elles. Je ne regardais le titre de reine, qui m'était tombé en partage, que comme une obligation de plus de servir les autres et de les protéger. Je mettais, au contraire, tout mon amour-propre à valoir quelque chose par moi-même, à faire oublier mon rang et à obtenir les sentiments qu'on n'accorde ordinairement qu'à l'égalité la plus parfaite. J'étais surprise de l'importance que mon mari mettait à une pareille niaiserie et affectée d'y retrouver la trace de ce caractère que je ne connaissais déjà que trop, qui, faute d'avoir de grands sujets d'alarmes, se créait des malheurs à propos de toute chose. Comment donc me croire capable de le rendre heureux, moi qui avais échoué dans le temps où je possédais toute mon énergie? « Mais il faut remplir mon devoir jusque la fin », me disais-je. « Je n'aurai rien à me reprocher et peut-être de nouveaux tourments me feront-ils mourir plus tôt. »

J'avais reçu de l'armée deux lettres de l'Empereur qui me grondait sur ma douleur, se plaignait de mon silence et me parlait du chagrin de ma mère que mon état affligeait (1). Ses victoires, son entrevue de Tilsitt

(1) Ces lettres ont été publiées par la Reine dans les *Lettres de Napoléon à Joséphine*, *loc. cit.*, p. 118 et 120. On les trouvera aussi dans Émile Bégin, *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque*, Paris, Plon, 1853, 5 vol. in-8°, t. IV, p. 319, et dans Blanchard Jerrold, *The Life of Napoléon III*, *loc. cit.*, t. I, p. 430. Nous publions, dans les annexes de ce volume, une autre lettre de l'Empereur à Hortense, datée de Tilsitt, 5 juillet 1807, inédite jusqu'à présent.

avaient terminé la guerre. Il revenait en France, avait pardonné à son frère Jérôme sa première union et allait le marier à la princesse de Wurtemberg. L'idée de retourner dans le grand monde m'était insupportable. Je me décidai à faire une petite course jusqu'à la frontière d'Espagne, puisque j'en étais si près (1).

Comme je me plaisais à rester inconnue afin de jouir du voyage à ma manière, je partis de Cauterets à cheval, me dirigeant vers une vallée éloignée et n'amenant avec moi que Mme de Broc, M. de Boucheporn, homme âgé, préfet du palais, et un domestique à cheval qui portait nos provisions. Après avoir visité cette jolie vallée d'Azun (2), au fond de laquelle se trouvait une chapelle qui, au grand regret des paysans, était fermée depuis longtemps et que j'obtins de faire ouvrir en mémoire de mon fils, au lieu de retourner à Cauterets, je commençai mon voyage. Je devais passer la première nuit à Lourdes. Je fis le tour de la ville afin d'entrer par la porte de Paris, tant je tenais à ce qu'on ne pût soupçonner que c'était moi arrivant de Cauterets.

Pendant qu'on préparait le souper, j'allai me promener avec Mme de Broc dans la ville ; beaucoup de personnes étaient assises à leur porte. Je m'approchai d'un groupe ; j'eus bientôt une chaise et je me trouvai de la conversation. Après beaucoup de questions, d'où je venais, où j'allais, on parla de la reine de Hollande

(1) Pendant son séjour à Cauterets, la Reine fit usage des eaux de la Raillère. On avait aménagé pour elle le salon de l'établissement et deux pièces lui faisant suite. Le jour où la nouvelle de Tilsitt parvint à Cauterets, sa cabine de bains fut décorée de couronnes et de guirlandes de roses (Cf. Henri Béraldi, *Cent ans aux Pyrénées*, *loc. cit.*, t. VIII, p. 128).

(2) Le gave d'Azun qui descend de la région du Balaïtous arrose Arrens, Aucun et Argelès avant de se jeter dans le gave de Pau. Sa vallée est surnommée l'Eden des Pyrénées.

qui prenait les eaux à Cauterets. On en dit du bien et j'éprouvai du plaisir à m'entendre louer par de bonnes gens qui me croyaient si loin d'eux. Je partis le lendemain pour la charmante ville de Pau. Nous laissâmes à Lourdes tous les chevaux de selle, à l'exception du mien qui fut attaché à un petit char à bancs que nous louâmes et que menait mon courrier. Les cahots de cette voiture si peu suspendue me causèrent bientôt une assez forte douleur à la poitrine. Je fis seller mon cheval ; je remontais dessus et je suivis le char à bancs dans lequel était restée Mme de Broc et quelquefois je m'arrêtais exprès pour le perdre de vue. C'était la première fois de ma vie que je me trouvais seule, absolument seule sur une grande route. Pouvais-je alors me croire cette Reine si entourée, si enviée sans doute, et pourtant si malheureuse ! Non, j'oubliais tout. Je me plaisais à me persuader un instant qu'affranchie de tout lien de grandeur, je voyageais avec indépendance. J'avais un moment abdiqué la couronne, les soucis et les douleurs. Je respirais cet air pur avec une sorte de jouissance et, lorsque le char à bancs s'arrêtait pour m'attendre, j'accourais au galop pour rassurer mes compagnons de voyage et les prier de ne pas s'inquiéter. Puis, alors, je recommençais à m'isoler encore et à rêver la paix et la liberté. Une jeune paysanne, dans le gracieux costume du pays, suivait, montée sur un âne, la même route que moi. Nous cheminions ensemble en causant. Elle allait au marché. Elle me mit au fait de ses intérêts. Plus ils étaient simples et vulgaires, et plus je prenais plaisir à les entendre. Je m'identifiais complètement avec elle. Il semble que les souffrances du cœur, au lieu de comprimer nos facultés, ne font que leur donner plus de développement et répandent une vie plus active

et plus compatissante sur tout ce qui nous environne.

Je m'arrêtai à l'abbaye de Betharam ; nous en fîmes le dessin, Adèle et moi, et nous déjeûnâmes tranquillement au bord du torrent. Je fus visiter ce château de Coarraze, célèbre par l'enfance d'Henri IV. Ces courses parvenaient à me distraire. Je me croyais dans un autre monde. Cette façon de voyager, si nouvelle pour moi, me faisait oublier un moment mon existence et mes douleurs.

Près d'arriver à Pau, je craignis qu'une femme à cheval à l'anglaise ne fît trop d'effet dans une ville de province, et je tenais beaucoup à ne pas être reconnue par le préfet, le marquis de Castellane, homme d'esprit et sans tact, et qui aurait été excessivement piqué de me savoir dans sa préfecture sans qu'il en eût été prévenu (1). L'habitude de l'ancienne cour lui avait donné l'assurance des succès. Quoique vieux, il avait encore les travers et les airs évaporés de la jeunesse dont il se croyait les agréments : je l'avais reçu à Cauterets ; il fut enchanté de notre intérieur ; au milieu de cinq jeunes femmes, il avait fait beaucoup de frais et avait cru briller ; il ne fut que ridicule (2). La tristesse seule pou-

(1) Boniface-Louis-André de Castellane, père du maréchal, était né à Paris, le 4 août 1758. Sous-lieutenant au régiment d'Aunis le 7 avril 1774, capitaine le 21 avril 1777, passé au régiment des Deux-Ponts le 29 mai 1778, mestre de camp le 1er janvier 1784, colonel du 6e régiment de cavalerie le 15 septembre 1791, maréchal de camp le 19 mars 1792, il donna sa démission le 28 septembre 1792. Sous l'Empire, il entra dans l'administration. Louis XVIII le nomma lieutenant-général honoraire le 1er mai 1816, et il mourut le 21 février 1837. A l'époque de la visite de la Reine il était veuf depuis le 21 janvier 1805 d'Adélaïde-Louise-Guyonne de Rohan-Chabot. Il se remaria en 1810 à la veuve du duc Alexandre de La Rochefoucauld, née de Rohan-Chabot.

(2) Il est curieux de comparer l'opinion d'Hortense avec celle de Castellane, très satisfait de lui-même. Quelques-unes des lettres de ce

vait nous convenir ; on l'avait vu dresser un cheval de femme pour moi, au milieu de sa préfecture (1). Il m'avait engagée à venir voir les environs de Pau, de Bayonne et voulait m'accompagner partout. Le yacht de la marine viendrait me prendre, mais mon incognito serait fort respecté, disait-il. C'était ce qu'avec sa manière d'être je ne pouvais croire, et je me décidai à y aller seule.

Il fallait échapper à son amour-propre beaucoup trop en jeu pour apprendre mon passage à Pau avec indifférence. Aussi, par excès de précaution, ma selle fut détachée de dessus mon cheval qui fut attelé à la suite de l'autre à notre petit char à bancs dans lequel je me remis à côté de mes compagnons de voyage. En entrant dans la ville, la première personne que nous aperçûmes fut le préfet en grande parure qui se rendait à un dîner et qui, heureusement, ne nous fit pas l'honneur de nous regarder. Notre terreur fut inconcevable. On eût dit qu'il s'agissait de notre destinée. Arrivées à l'auberge, nous nous fîmes conduire au château de Henri IV que nous visitâmes en détail et dont nous fîmes le dessin, assises sur un banc d'une promenade charmante près de la ville. Ce beau pays, ces souvenirs d'un Roi dont l'âme était si noble et si élevée, tout concourait

dernier ont été publiées par Lucien PEREY, *Figures du temps passé*, Paris, Calmann Lévy, 1900, in-12, p. 361 : *la Reine Hortense d'après des documents inédits.*

(1) Cette jument se nommait l'Anglaise et devait être dressée pour être montée par une femme : « J'ai monté aussi l'Anglaise, jusqu'à la Haute Plante, où j'ai non seulement trotté mais galopé en femme ! » (Castellane à son fils, citée par Lucien PEREY, *loc. cit.*, p. 392). — A son départ, la Reine rendit cette jument à M. de Castellane qui la donna à son fils, le futur maréchal, dont elle devint le cheval d'armes. Elle mourut pendant la campagne de Russie (Cf. *Journal du maréchal de Castellane*, 1804-1862, Paris, Plon, 1895, in-8°, t. I, p. 184, 9 novembre 1812).

à éloigner un peu et à calmer la tristesse de mon âme, lorsque, de retour à l'auberge, une gazette me tomba sous les yeux et j'y vis les détails de la réception du corps de mon fils à Notre-Dame (1). J'en fus vivement émue, mais, au moins, je pouvais pleurer alors et mon amie, je dois le dire, jouissait de mes larmes comme de l'unique soulagement que je pusse éprouver. Aussi me regardait-elle sans proférer un seul mot, de crainte qu'il n'arrêtât des larmes si bienfaisantes.

Le soir, le préfet ayant appris, je ne sais comment, ma présence dans la ville, arriva désolé de ne pas avoir été prévenu ; il voulait trahir mon incognito ; j'eus toutes les peines du monde à lui persuader le besoin que j'avais de la solitude (2). Je ne m'expliquai pas sur la suite de mon voyage ; il crut que je retournais à Cauterets le lendemain, mais je continuai ma route jusqu'à Bayonne, n'ayant que trois valises et des selles sur une voiture de louage. On nous fit à l'auberge un accueil assez froid. Le bel appartement était retenu par un général espagnol et le nôtre fut des plus médiocres. C'était bien assez pour des personnes arrivant dans un pareil équipage. Plus j'étais mal reçue, plus j'étais satisfaite et je jouis-

(1) Le corps du prince royal fut déposé dans la chapelle Saint-Gérand à Notre-Dame le 8 juillet 1807. Il devait y attendre l'achèvement des réparations de Saint-Denis.

(2) Extrait d'une lettre de M. de Castellane à son fils, citée par Lucien Perey, *loc. cit.*, p. 384 : « Sans courir, j'ai attrapé la Reine, mon bien-aimé ; elle est arrivée à 7 heures chez Marescou et m'a fait de suite proposer de venir la voir et de souper avec elle. Nous nous sommes grondés mutuellement ; elle avait tort, mais il a fallu pardonner, et qui ne serait indulgent en voyant la bonté et l'indulgence même ! Aussi, mon bien-aimé, je conduis à 6 heures du matin, elle, ses duègnes et Boucheporn à Cauterets dans ma berline ; elle m'a promis de revenir ici en partant (exprès pour moi) et, avant, je dois aller avec elle à Gavarnie le 18 juillet. J'ai porté ce matin les gazettes à la Reine ; elle s'est trouvée mal en y voyant les obsèques de son fils. »

sais de ce qui aurait fait la contrariété d'un autre.

Je tenais surtout à mon incognito lorsque je venais à réfléchir sur l'inconvenance de ma démarche. Je redoutais les reproches de l'Empereur s'il en était informé, car un statut de famille nous défendait de quitter la France sans sa permission et je comptais aller voir une ville espagnole. Le besoin de me distraire et de me fuir moi-même me fit enfreindre cet ordre. Je me trouvais si bien lorsque, seule avec Adèle à laquelle je donnais toujours le bras, suivie seulement de M. de Boucheporn, je marchais dans une rue sans que personne se retournât pour me regarder ou que, dans une promenade, j'étais presque coudoyée pour la première fois de ma vie ; j'oubliais qui j'étais, mes tourments, mes malheurs, et j'éprouvais une satisfaction intérieure comme dans une de ces belles matinées de printemps où tout paraît renaître, où la vie semble un bienfait et où, sans se rendre compte de ses émotions, on se borne à en jouir parce qu'elles sont douces. L'absence momentanée d'un serrement de cœur habituel devenait pour moi de la félicité.

Je fus voir le village de Biarritz, sa grotte d'amour (1), et je fis une course sur l'eau. Un jeune élève de la marine, à qui nous nous adressâmes, nous mena dans une très petite barque dans laquelle nous pensâmes périr en passant la barre (2). Heureusement, le pilote major, qui venait d'accompagner une frégate à travers cet endroit difficile, nous cria de revenir. Notre équipage se moqua de ses menaces, l'accusa de faire ses embarras. Le jeune homme en devint pensif, mais nous voguâmes toujours vers ce passage si dangereux où le courant de

(1) La Reine veut parler de la Chambre d'amour, située sur la côte, entre Biarritz et la plage d'Anglet.

(2) La barre de l'Adour.

l'Adour, la marée et sans doute des rochers se contrarient avec tant de force que les flots s'élèvent comme dans une tempête et menacent de vous engloutir. Le talent du pilote est de savoir couper habilement la vague. Le nôtre commençait à perdre sa hardiesse. Simple matelot, l'honneur du commandement l'avait flatté, mais son inexpérience l'effrayait. Adèle, prudente et sage, me pria en grâce de retourner. Elle s'aperçut du trouble de nos conducteurs, quoiqu'ils ne l'avouassent pas. Encore un instant et peut-être il était trop tard. Je pensais à ceux qui m'accompagnaient, car, pour moi, ce danger, cette agitation me plaisaient, mais pouvais-je oublier mon amie? Eh bien ! je me fis prier et j'en eus des remords. Arrivés à terre, le premier pilote nous assura que nous étions beaucoup trop de monde dans notre bateau et que nous aurions péri infailliblement, si nous eussions persisté à vouloir traverser la barre. Je lui envoyai par la suite une montre sans qu'il sût ce qui la lui avait méritée.

Je partis pour l'Espagne dans une voiture gothique, attelée de six mules. A Irun, je fus étonnée du contraste qui existait entre deux pays si voisins. La limite est encore plus marquée par les usages que par la Bidassoa. Je n'avais jamais vu de prêtres en costume se promener dans les rues. Ici la population semblait être tout entière composée comme le serait l'intérieur d'un monastère. Je pris des chevaux de selle à Irun et je me rendis, par des routes de traverse, au port de Passajes, un des plus beaux sites que l'on puisse voir. Je dessinais partout ; partout je visitais les églises. Dans une chapelle, je vis une femme prosternée avec la plus grande humilité ; je ne comprenais pas encore cette adoration toute d'habitude de la Divinité ni même ce besoin de se mettre en communication avec elle par une prière

toute générale et sans objet particulier. Une humilité si profonde me faisait supposer un remords. Je la regardais avec intérêt et pitié : « Elle a dû commettre une grande faute », disais-je à Adèle. « Pauvre femme ! en voilà donc une plus à plaindre que moi. » Je vis encore une vieille qui me parut si misérable que je me persuadai qu'elle demandait à Dieu des secours. Je lui donnai de l'argent et je ne doutais pas avoir deviné juste lorsque, au lieu de me remercier, elle se précipita de nouveau à genoux pour rendre grâce à Dieu qui l'exauçait. Convaincue alors de plus en plus que j'avais bien interprété le but de sa prière, je lui donnai tout ce que j'avais sur moi et j'éprouvai qu'il était encore un moyen de sentir de véritables jouissances.

J'allai à un couvent de capucins où je croyais pénétrer. Ils vinrent tous nous examiner sans nous permettre d'entrer. Je ne fus pas plus heureuse dans un couvent de femmes d'un ordre très sévère et, malgré nos habits d'amazone, elles nous demandaient toutes si nous étions des religieuses françaises que la Révolution avait chassées de leur pays. Il est vrai que nous mettions à les voir un si grand intérêt que nous devions leur paraître extraordinaires.

A Saint-Sébastien, je vis tous les sites curieux. Je montai jusqu'au fort d'où l'on découvre les deux beautés les plus imposantes de la nature (1) : la mer et les montagnes. Je comptais retourner le même jour à Bayonne, mais la marée,qui met presque à sec le port de Passajes, m'en empêcha et m'obligea de coucher à Saint-Sébastien. Je tremblais sans cesse d'être reconnue, lorsqu'une musique guerrière arriva jusque sous mes fenêtres, accompagnée de peuple et de plusieurs personnes portant

(1) Le Monte-Orgullo.

des transparents. Ma terreur fut des plus grandes. Je me disposais déjà à nier mon rang et mon nom. Heureusement le cortège s'éloigna. C'était la retraite d'un régiment qui se faisait toujours avec pompe et j'en fus quitte pour la peur. Le lendemain, malgré la pluie, je remontai à cheval et repris la route par laquelle j'étais venue. A peine étais-je partie qu'un courrier apporta la nouvelle de mon séjour à Saint-Sébastien et l'ordre pour les autorités de me recevoir avec éclat. Je n'échappai que d'une heure à tant d'embarras et je m'en félicitai.

Je continuai ma route tranquillement, escortée des hommes qui nous avaient loué leurs chevaux à Irun. A l'entrée d'un bois, un de ces hommes me fit remarquer, en assez mauvais français, un pont d'où, peu de jours avant, des voleurs qui infestaient le pays avaient précipité le cadavre d'un homme assassiné. « La nuit? » lui demandai-je. — « Non, en plein jour, » me dit-il. « La troupe était si considérable que les régiments du Roi ont été forcés de marcher, et malgré cela on y assassine encore très souvent. » Je sentis pour la première fois l'imprudence de mon voyage. M. de Boucheporn, qui n'avait osé s'y opposer, se croyait responsable de ma vie, et, dans son inquiétude, il n'avait pas ouvert la bouche depuis notre départ. Je le regardai : il était pâle et semblait se méfier autant des gens qui nous accompagnaient que des voleurs dont ils parlaient. Il est vrai qu'ils avaient des figures effroyables et l'argent qu'ils nous voyaient sans cesse donner aux pauvres sur la route pouvait leur faire naître l'idée de nous dépouiller. J'examinais en silence ce bois peu fréquenté, ces visages sinistres, et je laissai aller mon cheval sans m'en occuper, lorsqu'il lui prit la fantaisie de se battre avec celui d'un muletier ; ils se cabrèrent tous les deux

et le mien me jeta par terre. Je me sentais au milieu de la bataille. Heureusement je lâchai la bride de mon cheval, car je l'aurais attiré sur moi. La frayeur de Mme de Broc et celle de M. de Boucheporn furent extrêmes. Je m'empressai de les rassurer. Je n'étais ni blessée, ni émue, et ne fus occupée que de leur effroi. Je remontai sur mon belliqueux coursier et j'arrivai à Fontarabie où je fis encore quelques dessins et retrouvai ma grande voiture avec les mules qui me ramenèrent d'une vitesse incroyable à Bayonne. Je remarquai dans l'auberge plus de soins et de prévenances. Le général espagnol, qui avait envoyé trahir mon incognito à Saint-Sébastien, était sur l'escalier pour me voir passer. L'aubergiste venait s'excuser de nous avoir si mal logés. Je vis que nous n'avions plus qu'à partir. Le linge que nous avions donné en allant prendre un bain était marqué d'un H couronné. Il n'en fallait pas davantage pour nous faire reconnaître, et M. de Castellane, qui s'attachait toujours à mes pas, avait envoyé son secrétaire jusqu'à Bayonne s'informer s'il était bien vrai que j'eusse pu me passer de lui pour aller si loin et avait par là trahi mon incognito. Je ne lui cachai pas, lorsque je le vis en repassant à Pau, combien sa manière d'être m'avait déplu. Je ne pouvais être touchée que de me voir traitée selon mes désirs. Je savais ce que ma position réclamait et je lui dis que j'avais espéré de son bon goût qu'il voudrait m'oublier pour me plaire, mais, en homme dont la vanité est blessée parce qu'il s'était trop vanté de me recevoir chez lui et de m'accompagner dans mes voyages, il se trouvait piqué d'avoir avancé un fait faux ; il se défendit mal et m'en voulut longtemps de lui avoir fait jouer un sot rôle, disait-il (1).

(1) La Reine partit le 19 juillet de Pau pour Cauterets où elle arriva

Le préfet de Tarbes (1), qui n'était pas homme de l'ancienne Cour, fut beaucoup plus discret, et je n'eus qu'à m'en louer. Mon mari m'attendait à Toulouse pour retourner avec lui à Paris. Je me trouvais si bien de mes courses solitaires que je le priai de m'y devancer et de me laisser encore seule quelque temps dans mes montagnes, que je me réunirais à lui à Paris. En attendant sa réponse, je désirais voir la cascade de Gavarnie et les eaux de Barèges. Les préfets arrivèrent à la nouvelle de mon prompt départ et M. de Castellane m'amena le cheval qu'il m'avait dressé. La famille Saint-Simon voulut aussi m'accompagner. L'idée d'admirer une belle nature avec tout ce monde me déplaisait. Ne voulant désobliger personne, j'envoyai toute ma maison pour les accompagner par la route ordinaire et je leur donnai rendez-vous à la cascade. Pour moi, à trois heures du matin, je partis (2) avec Mme de Broc, M. Thiénon, peintre attaché à mon mari (3), un guide qui nous promettait le passage puis-

le soir, après avoir déjeuné à Lestelle. Voir Lucien PEREY, *Figures du temps passé*, *loc. cit.*, p. 386.

(1) Jean-Pierre Chazal, né à Pont-Saint-Esprit (Gard) le 1er mars 1766, avait été député à la Convention et aux Cinq-Cents avant d'entrer dans l'administration; il fut nommé préfet des Hautes-Pyrénées le 14 septembre 1802. Baron de l'Empire le 13 août 1810, il mourut le 23 avril 1840.

(2) Cette excursion eut lieu le 25 juillet 1807. En effet, les médailles données par la Reine à ses guides, en souvenir de son ascension, portent l'inscription : *Voyage au Vignemale*, 25 *juillet* 1807 (Cf. BERALDI, *Cent ans aux Pyrénées*, *loc. cit.*). — Elle a été célébrée par M. Fabas, médecin-inspecteur à Saint-Sauveur, dans une ode insérée dans *Nouvelles observations sur l'état actuel des Hautes-Pyrénées et des sources thermales qui en découlent et en particulier celles de Saint-Sauveur, précédées du passage de S. M. la reine Hortense par le Vignemale*, Tarbes, imprimerie Lavigne, 1808, in-8°.

(3) Anne-Claude Thiénon, paysagiste, élève de Moreau, était né à Paris en 1772. Il y mourut en 1846. En avril 1808, Napoléon donna

qu'il l'avait déjà franchi en chassant les ours et les isards ou chamois, et huit à dix hommes du pays, mais qui n'avaient jamais pénétré si loin (1). Nous traversâmes les glaciers du Vignemale. Les difficultés se trouvèrent plus grandes que je n'avais pu l'imaginer. Qu'on se figure des rochers inaccessibles, une montagne à pic et si élevée que la respiration manque à chaque instant, aucune végétation, aucune trace d'êtres humains qui vous aient devancé là. Les glaces éternelles laissent entrevoir leur profondeur par des crevasses qui découvrent à chaque pas un abîme immense. Une fois arrivé au sommet du pic, après tant de fatigues, on n'est pas récompensé de sa peine (2). On n'aperçoit que des milliers d'autres pics, la brèche de Roland, le cirque de Gavarnie, bien au-dessous de soi. La seule jouissance que l'amour-propre puisse en retirer est de

l'ordre de l'arrêter à Milan, le soupçonnant de porter des lettres à Lucien et à Murat (Cf. Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, Paris, Plon, 1897, in-8°, t. I, p. 175).

(1) La Reine était accompagnée des guides Clément Lacrampe et Martin.

(2) Quoi qu'elle en dise, la Reine n'atteignit pas le sommet du Vignemale, c'est-à-dire le pic de Pique-Longue qui ne fut exploré qu'en 1837. M. Henri Béraldi, le très érudit pyrénéiste et bibliophile, a bien voulu, avec son extrême bonne grâce habituelle dont nous tenons à le remercier, reconstituer pour nous l'itinéraire exact de la Reine. En partant de Cauterets, elle se dirigea sur le lac de Gaube, passa par la cascade de Splumousse, les Oulettes de Gaube, traversa en biais un coin du glacier et arriva à la Hourquette d'Ossoue ou col du Vignemale, point culminant de son ascension (2 738 m.). Elle eut, près de là, vue sur le grand glacier d'Ossoue, descendit par les Oulettes d'Ossoue et suivit toute la vallée d'Ossoue jusqu'à Gavarnie. Avant la Reine, cette excursion n'avait été réussie que deux fois, la première en 1798 par La Baumelle, la seconde par La Boulinière en 1805 (un autre passage qu'aurait effectué Dureau de la Malle, en 1807, est entièrement apocryphe). Sur ce voyage, cf. Henri Béraldi, *Cent ans aux Pyrénées, loc. cit.*, t. I, p. 99 et A. Lescamila, *Guide du touriste et du baigneur à Cauterets, à Saint-Sauveur et à Barèges*, Tarbes, Dufour, 1865, in-32.

se dire que tout le monde ne peut arriver là. Je m'étonnai d'une si audacieuse entreprise, uniquement pour éviter une société et les cérémonies de quelques préfets. En redescendant, nous nous laissâmes glisser avec nos crampons sur la glace, mais on la sentait souvent fléchir. Le torrent était au-dessous. Il fallait quitter cette vallée de glaces pour retourner dans une autre et remonter les rochers où, plusieurs fois, nous fûmes forcés de nous faire hisser avec des cordes. Nos guides s'appelaient lorsque l'un d'eux avait reconnu un passage praticable. Je m'arrêtai un instant et dis à Adèle : « N'avons-nous pas l'air de nous sauver d'une prison affreuse et, au risque de notre vie, de chercher la liberté? » Elle en convint et paraissait si fatiguée que j'en fus inquiète. Mais j'aperçus le peintre que j'avais amené, croyant le faire jouir de la belle nature, dans un état digne de pitié : il était appuyé sur deux de nos montagnards; la lassitude, le découragement étaient marqués dans tous ses traits. « Madame », me dit-il, « si je devais recommencer ce voyage, je préférerais être fusillé à l'instant. » Pour moi, la force que je trouvais dans mes nerfs était incroyable et surnaturelle (1), mais tant de fatigues jointes à tant de peines morales devaient bientôt détruire une santé qui semblait inaltérable.

Le moment où nous retrouvâmes la verdure fut une véritable jouissance. Nous arrivâmes à 6 heures du soir à l'auberge de Gavarnie (2). Le peintre se coucha. Je

(1) « La reine Hortense, qui marchait comme une biche, avait captivé l'admiration des guides » (Duchesse D'ABRANTÈS, *Voyage au Vignemale (Pyrénées)*, dans le *Journal des jeunes personnes*, t. I, 1833, p. 164).

(2) L'auberge où elle descendit est aujourd'hui l'hôtel des Voyageurs. En 1807, cette auberge était tenue par Vergez-Bellou, bisaïeul du propriétaire actuel du même hôtel des Voyageurs et de M. Jean Vergez-Bellou, qui dirige, également à Gavarnie, l'hôtel du Vignemale.

fis encore deux ou trois dessins et, le soir, en me promenant avec Adèle dans le petit village, je m'arrêtai chez un homme qui préparait un feu d'artifice qu'on me destinait. Je fus enchantée d'avoir évité ces apparences de fête et de joie et ne regrettai plus ma fatigue. Le lendemain, j'admirai de près et encore seule la cascade de Gavarnie, placée dans un cirque encore plus admirable. Je la quittais lorsque toute la société arriva (1). Je me décidai néanmoins à l'attendre pour le souper à Saint-Sauveur et, quoique cette grande réunion me déplût parce qu'elle me faisait toujours mal, je pris beaucoup sur moi et, après avoir posé la première pierre d'un pont qu'on établissait sur le Gave et qui porte encore mon nom (2), je me rendis le lendemain de Saint-Sauveur à Cauterets encore par la montagne. Je partis à la pointe du jour avec Mme de Broc et laissant toutes les autorités endormies, ce qu'elles ne m'ont sans doute pas pardonné, et j'avoue que j'avais tort (3). Il faut savoir supporter les inconvénients de sa position. Peut-être avais-je une excuse dans

(1) « Nous sommes partis, ce matin à 4 heures pour Gavarnie... La Reine qui, hier, a fait, avec un courage bien imprudent, pour aller à Gavarnie par la montagne, douze lieues à travers des rochers où jamais femme n'avait passé, nous a retrouvés à une lieue par ici de Gavarnie. » (Lettre de Castellane à son fils, citée par Lucien PEREY, *Figures du temps passé*, *loc. cit.*, p. 396.)

(2) Le pont de la Reine ou pont de la Hiladère franchit le gave de Pau, à 5 km. 500 de Luz sur la route de Pierrefitte. Il avait été emporté par une inondation en 1788 et reconstruit en 1807 par l'ingénieur Sireit. Un obélisque y rappelle le souvenir d'Hortense par l'inscription : « *La Vallée de Barèges à la reine Hortense*, 1807. »

(3) « En vous comblant de bontés, elle use de sa dignité pour sa liberté avec un à-propos qui m'a fait lui dire qu'elle abusait de sa position, ce dont elle est convenue. Mais, ou je n'en trouverai pas l'occasion, ou je le lui ferai sentir ce soir. » (Lettre de Castellane à son fils, au retour de l'excursion à Gavarnie, citée par L. PEREY, *Figures du temps passé*, *loc. cit.*, p. 397).

ce besoin de calme et de solitude que j'ai déjà expliqué.

Revenue à Cauterets, je reçus la nouvelle que mon mari ne voulait pas retourner à Paris sans moi et qu'il m'attendait à Toulouse le plus tôt possible. Je quittai ces Pyrénées qui m'étaient devenues chères par le chagrin même que j'y avais nourri et par les consolations que cette belle nature m'avait procurées. D'une ferme à laquelle on avait donné mon nom, et où j'allais souvent, j'apercevais entre deux murs de rochers la grande plaine qui me représentait le monde habité (1). Je me félicitais d'en être éloignée et, placée encore dans ces hautes régions, je me sentais comme plus rapprochée de la Divinité et du fils que je pleurais.

Cependant, il fallait retourner dans ce monde. Ma destinée le voulait ainsi. Je m'y résignai, non sans tristesse (2). Que j'étais encore loin de la résignation ! Mon mari voulait absolument se raccommoder avec moi. Je ne pouvais plus m'y opposer, mais je redoutais toute peine que je n'aurais plus la force de supporter, et je me répétais, pour me donner du courage : « Allons, pour mourir plus tôt, il faut souffrir encore, et, du moins, j'aurai rempli monde voir jusque la fin ! » Je ne fus pas maîtresse de cacher à mon mari l'espèce de répugnance, la crainte même que me faisait éprouver notre réunion, Il la désirait si vivement et paraissait devoir en être si heureux que notre raccommodement eut lieu à Toulouse (3).

(1) Cette ferme, encore connue sous le nom de Grange de la reine Hortense, se trouve à une heure de marche de Cauterets, à 1 215 mètres d'altitude, sur la route qui mène au col de Riou.

(2) Hortense quitta Cauterets le 10 août 1807, pour arriver à Toulouse, où son mari l'attendait, le 12 août.

(3) Cette confidence de la Reine serait de la plus haute importance s'il restait quoi que ce soit des odieuses calomnies répandues sur la naissance de Napoléon III. Celui-ci naquit le 20 avril 1808, huit

Notre retour à Paris se fit à très petites journées et par le Midi de la France. Nous n'avions avec nous que Mme de Broc et M. Lasserre, notre médecin ; nous gardions le plus strict incognito, ce qui nous permettait d'aller voir toutes les curiosités de chaque endroit. Je fus étonnée à Montpellier, où je me trouvais un dimanche (1) et où je voulus entendre la messe, de voir une foule de jeunes gens, vêtus de robes blanches avec des capuchons, qui allaient et venaient dans l'église sans montrer beaucoup de recueillement, ni même de décence. Je m'étais placée dans un endroit reculé avec Mme de Broc. Ils nous aperçurent et tous les yeux se fixèrent tellement sur nous que nous en fûmes embarrassées et un peu scandalisées, supposant surtout que des prêtres oubliaient leur ministère à ce point. J'appris le soir par l'évêque (2) que c'étaient tous les jeunes gens de la ville qui s'étaient constitués en congrégation de Pénitents blancs et qui mettaient tant d'amour-propre à leur service que la grande église s'en ressentait. Je ne fus plus si étonnée de l'indiscrétion de leurs regards, mais je le fus, je l'avoue, du genre de plaisir que ces jeunes gens avaient choisi.

mois et huit jours après la réconciliation du 12 août, mais il était, de l'avis formel de Baudelocque et de Corvisart, manifestement né avant terme. Il fallut lui faire prendre des bains de vin et l'envelopper dans des cotons brûlants. Sur cette question, aujourd'hui tranchée, voir M. Frédéric Masson, *Petites histoires*, 1re série, *loc. cit.*, p. 259, *la Naissance de Napoléon III*, et André Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande*, *loc. cit.*, p. 65. Voir dans ce dernier ouvrage, p. 228, la lettre de Louis à Hortense, Amsterdam, 23 novembre 1809 : « Le 12 août 1807, je vous revis à Toulouse : je me jetai dans vos bras. »

(1) Le 16 août 1807.

(2) L'évêque de Montpellier était alors Marie-Nicolas Fournier de la Contamine, né le 27 décembre 1760 à Aix, nommé à l'évêché de Montpellier par décret impérial du 15 juillet 1806, institué le 26 août, décédé à Montpellier le 29 décembre 1834.

Je me rendis au collège de Sorèze (1) et au bassin de Saint-Ferréol, où deux sources pareilles prennent deux cours différents et forment ce canal du Midi qui réunit les deux mers. A Nîmes j'admirai en détail quelques restes de la grandeur romaine. A Avignon on me montra la place où se commirent tant d'horreurs pendant la Révolution. C'était le cas de bénir l'Empereur qui avait terminé tant de discordes civiles. Je désirai voir la fontaine de Vaucluse. Tandis que mon mari s'amusait à composer des vers et à les graver sur les arbres, moi, je m'approchai de ce gouffre fort peu imposant, et je ne sais quelle terreur me prit en buvant de ses eaux. Était-ce que cette fontaine avait été le témoin des chants passionnés d'un cœur sensible? Était-ce le souvenir des fontaines de l'Arioste qui eurent le pouvoir de troubler la raison la plus pure? Je l'ignore; je rapporte ce que j'ai éprouvé. Dans des lieux où d'autres ont beaucoup aimé, le cœur sent plus vivement sa propre faculté d'aimer aussi et la redoute peut-être davantage. Le mien, au fond duquel je pénétrais, m'apprenait qu'il fallait encore travailler à détruire ce que je me flattais vainement d'avoir étouffé.

En quittant cette solitude de Vaucluse qui ne peut avoir, surtout après les Pyrénées, que le charme du souvenir de Laure et de Pétrarque, nous arrivâmes dans une petite ville où nous fûmes reconnus. Le peuple détela nos chevaux et nous traîna avec cette exaltation, cette ardeur qui n'appartiennent qu'aux gens du Midi. Qui m'eût dit que, quelques années après, dans ce Midi si enthousiaste alors, un maréchal de France serait assassiné et que l'Empereur y courrait des risques pour

(1) Le 13 août 1807.

sa vie? Voilà l'affection du peuple et c'est pourtant de lui qu'on veut être aimé !

Par bonheur, ce triomphe ne fut pas long. Il fallut presque se battre pour recouvrer sa liberté. Notre incognito reprit plus loin. Seulement, dans chaque ville où je me rappelais avoir une ancienne compagne, je lui faisais dire de venir me voir et j'éprouvais un plaisir extrême à embrasser ces amies de mon enfance.

Nous étions à Lyon et déjà je ne pouvais plus supporter la fatigue. C'était au mois d'août. Je souffrais beaucoup de la chaleur excessive ; le peu de soins de mon mari me prouvait que je n'avais pas beaucoup à espérer de ce retour. L'amour qu'il me disait avoir pour moi ne me paraissait guère compatible avec ce défaut d'égards. Aussi, loin de trouver du courage, je le perdais de plus en plus. Notre voiture cassa un jour et faillit verser dans un précipice. Je restai dedans sans m'émouvoir et m'écriai : « Ah ! voilà le moment arrivé. » Mais il n'en fut rien et nous échappâmes au danger. Un orage affreux nous surprit une autre fois ; les éclairs étaient si fréquents et si éblouissants, qu'il y avait la crainte d'en être aveuglé. Nous étions au plus fort de l'orage. Je pensais à cette mort si douce et j'attendais avec une sorte de jouissance le coup qui allait me la donner. Qu'il faut être malheureux et qu'il faut avoir le cœur déchiré pour arriver de sang-froid à ce degré d'abandon de soi qui répugne tant à la nature ! Mais j'allais bientôt renaître à d'autres impressions et à d'autres idées.

Nous arrivâmes le soir à Saint-Cloud (1). On était au spectacle. Ma mère le quitta pour venir m'embrasser. Mon fils me fut apporté tout endormi. Je le pressai

(1) 27 août 1807.

contre mon cœur et l'émotion que me causa la vue d'intérêts si chers et si tendres m'apprit que j'avais retrouvé toute ma sensibilité. Je pleurais à chaudes larmes lorsque l'Empereur entra : « Ah ! vous voilà », me dit-il avec joie. Après m'avoir embrassée, il vit encore mes larmes. « Allons », ajouta-t-il d'un air sérieux, « cessez cet enfantillage, vous avez assez pleuré votre fils ; cela devient ridicule ; voulez-vous être une Nina de l'amour maternel (1)? Vous n'êtes pas la seule à qui ce malheur soit arrivé, mais les mères ont du courage, surtout lorsqu'il leur reste des objets d'affection et qu'elles ont, comme vous, des devoirs à remplir : un enfant qui a besoin de vos soins, un royaume qui vous réclame et une mère que vous affligez ! J'avoue que je n'ai pas trouvé en vous l'énergie que j'en attendais. Pourquoi aller courir les montagnes au lieu de rester près de votre mère et de votre fils? Vous avez été injuste envers eux en ne cherchant pas en eux seuls votre consolation et, si j'avais été ici, je n'aurais pas permis tout cela. Mais vous voilà revenue : soyez gaie, livrez-vous aux plaisirs de votre âge et que je ne voie plus une larme. » Il se retira après cette mercuriale, loin de se douter du mal qu'il me faisait. Mes larmes s'arrêtèrent, en effet, mais pour faire place à une impression mille fois plus pénible : « Comment ! Voilà la bonté de l'Empereur », dis-je à ma mère. « Je le croyais meilleur. On voit bien qu'il n'a pas une idée de l'affection mater-

(1) L'Empereur faisait allusion à un opéra-comique, aujourd'hui bien oublié, mais qui connut une grande vogue pendant tout l'Empire : *Nina ou la Folle par amour*, dont la première représentation avait eu lieu à Paris le 15 mai 1786. Les paroles en étaient de Benoît-Joseph Marsollier des Vivetières, la musique de Dalayrac. Sur le livret de Marsollier, Paisiello avait composé *Nina o la Pazza per amore*, représentée pour la première fois à Naples en 1787, mais dont le succès n'avait pas égalé celui de l'œuvre de Dalayrac.

nelle ! Mon Dieu ! on ne peut pas me reprocher mes larmes. A peine si j'en ai versé et, s'il n'a pas compris mon émotion bien naturelle en me retrouvant parmi vous, c'est qu'il ferme son cœur aux sentiments de la nature. Il ne les comprend donc pas? Je conçois que ma douleur puisse l'ennuyer. Aussi je ne demande pas à rester ici. Je veux partir. » Ma mère chercha à me calmer : « Tu ne comprends pas l'Empereur », me dit-elle. « Il croit que tu as exalté ton chagrin en t'y livrant sans mesure. Il m'avait prévenue d'avance qu'il prendrait un langage sévère comme le seul moyen de te guérir ; mais crois bien qu'il a partagé notre douleur. Il m'en a parlé très souvent et c'est par l'intérêt même que tu lui inspirais qu'il s'est montré si insensible. »

Ma mère parvint à diminuer un peu l'effet produit sur moi par les paroles de l'Empereur, mais je suis restée longtemps à éprouver une crainte et un malaise universel lorsqu'il entrait dans le salon où j'étais. Je ne pouvais lui dire un mot, et, cependant, je dois avouer qu'il était excellent pour moi. A l'heure de la promenade, où ma mère seule l'accompagnait en calèche, il me faisait monter avec eux, s'occupait devant moi des choses qu'il savait m'intéresser, telles que l'établissement de la maison d'Écouen dont Mme Campan devait être la surintendante (1). Il m'en nommait d'avance la Princesse protectrice et il entrait dans quelques détails sur ses projets à cet égard, chose qui ne lui arrivait presque jamais. Une autre fois, il racontait son entrevue

(1) Le 10 juillet 1806, un décret impérial avait ordonné de suspendre les travaux de Chambord et d'aménager le château d'Écouen pour une maison d'éducation. Mme Campan fut nommée directrice de la Maison impériale Napoléon d'Écouen par décret du 5 septembre 1807. Hortense avait déjà recommandé son ancienne institutrice à l'Empereur, par une lettre du 14 frimaire an XIV, pour une fonction de ce genre (*Archives nationales*, A. E. II, 1518).

avec l'Empereur Alexandre à Tilsitt : « C'ext un charmant jeune homme », finissait-il toujours par dire, « et qui me plaît beaucoup. Pour la reine de Prusse, elle est belle, aimable, mais un peu affectée, et cela ne vaut pas ma Joséphine », ajoutait-il en se tournant près de ma mère et en lui donnant un baiser.

L'Impératrice, qui voyait son intention de me distraire, lui faisait des questions pour qu'il continuât la conversation.

Elle lui demandait comment était le roi de Prusse. Il en fit un portrait détaillé assez favorable. « Quant à son tact, » dit-il, « que pensez-vous d'un prince qui me raconte, à moi qui venais de lui prendre la Silésie, la petite anecdote déjà si connue du volant que le grand Frédéric voulait inutilement lui enlever dans son enfance et qu'il sut conserver avec ténacité, ce qui fit dire à son oncle : « Je vois avec plaisir qu'on ne te prendra pas la Silésie ». Sa position était fâcheuse, je le sais », continua l'Empereur, « aussi eût-il fallu beaucoup de dignité. Je travaillais sur une carte déployée au partage du territoire. Quand il craignait que la Prusse ne fût pas assez bien traitée, il se renversait sur son fauteuil, frappait le dessous de la table avec ses pieds et disait : « Et à moi, on ne me laissera donc rien du tout ? » Sa jalousie sur les attentions de l'Empereur Alexandre pour la Reine se manifestait aussi un peu trop vivement. Je fis une course à cheval avec les rois. Alexandre nous avait devancés pour rejoindre la Reine. Le roi de Prusse ne pouvait contenir son inquiétude ; il jetait les yeux de tous les côtés et s'écriait : « Où est donc l'empereur de « Russie? Il nous a quittés ! » Et moi, en bon frère, je lui répondais qu'il était là à l'instant même, qu'il ne pouvait s'être éloigné. » Pour la Reine, l'Empereur rendait justice à sa beauté, mais il ne lui avait pas trouvé

l'attitude convenable à une souveraine dont les États viennent d'être envahis ; trop de frais de coquetterie, une parure exagérée et par cela même de mauvais goût. Il remarquait qu'une princesse française, dans cette affligeante position, serait richement vêtue, mais dans un négligé affecté.

Quant au roi de Saxe, c'était à ses yeux le plus vertueux et le plus honnête homme du monde.

CHAPITRE VIII

LA REINE DE HOLLANDE : A LA COUR IMPÉRIALE
(Septembre 1807-Mars 1808.)

A Saint-Cloud. — La foire. — A Fontainebleau. — Conversation avec l'Empereur : la paternité de Napoléon-Charles. — Fouché propose le divorce à Joséphine. — Les princes étrangers à Paris. — Mariage du duc d'Arenberg. — Mariage d'Antoinette Murat. — L'Empereur pense au divorce. — Le chirurgien du roi Louis.

Dans les premiers jours de mon arrivée à Saint-Cloud, j'avais acquis la certitude que j'étais grosse et, renonçant à toutes les idées tristes dont je m'étais nourrie depuis longtemps, je pensais que ma vie n'appartenait plus à moi seule et qu'un devoir sacré m'obligeait à la conserver. Un autre devoir soutenait aussi mes efforts ; j'avais encore pris l'engagement avec moi-même de ne rien négliger pour assurer le bonheur de celui qui semblait le repousser. Je partageais l'appartement de ma mère ; mon mari logeait au-dessous. Il en eut l'air contrarié. Je me décidai à descendre auprès de lui. Il s'ennuya du séjour de Saint-Cloud et voulut aller à Paris. Pour l'y suivre, je quittai ma mère et mon fils et je surmontai la douleur de me retrouver aux lieux mêmes où tout me parlait de la perte que j'avais faite. Insensible à tant de condescendance, froid et concentré, mon mari ne m'en dédommageait ni par un mot ni par un regard. Pendant notre route, mon médecin l'avait conjuré d'avancer ou de retarder notre retour

à Paris de crainte d'y arriver dans un moment que l'émotion pouvait rendre dangereux pour ma santé. Rien n'avait changé ses projets. La voiture qui nous menait tous les jours de Paris à Saint-Cloud où nous allions dîner, prise dans les écuries de l'Empereur, était extrêmement dure. J'en fus un jour incommodée au point de redouter une fausse couche. Je le dis au Roi ; je le priai de rester ce jour-là à Saint-Cloud, me sentant réellement mal : « Vous savez que cela me gêne », me répondit-il d'un air sec. Cette réponse m'anéantit ; elle était si cruelle qu'elle semblait me donner le droit de m'affranchir d'un devoir pour me conserver à un autre.

Pour surcroît d'accablement, le Roi voulait retourner en Hollande et m'emmener avec lui. Vainement l'accoucheur décida que [les douleurs que m'avaient fait éprouver tant de fréquents voyages] (1) me rendaient tout voyage impossible au moins avant quatre mois et demi. Mon mari, comme s'il n'eût pas compris ces raisons, me disait que je savais mieux que mon accoucheur ce qui me convenait, que dans quinze jours je serais rétablie, et il ne cessa de me répéter jusqu'au moment de son départ (2) : « Je vous attends dans quinze jours (3). »

(1) Dans le manuscrit rouge, ces mots sont remplacés par « mon accident ».

(2) Le 20 septembre 1807. Il était de retour à La Haye le 23 septembre.

(3) « Dans le même temps, l'Impératrice, effrayée de l'état de maigreur de sa fille, craignant pour elle la fatigue d'un nouveau voyage et le climat de la Hollande, pressait souvent l'Empereur, alors de retour, d'obtenir de son frère qu'il laissât sa femme accoucher à Paris. L'Empereur l'obtint en effet, en l'ordonnant. Louis, mécontent, aigri, malheureux sans doute aussi de se voir forcé de retourner seul dans les tristes brouillards de son royaume, harcelé par son inquiétude naturelle, reprit ses soupçons et sa mauvaise humeur, dont il accabla sa femme de nouveau » (*Mémoires* de Mme de Rémusat, *loc. cit.*, t. III, p. 145).

Comment expliquer si peu d'humanité pour sa femme quand il n'en était pas dépourvu pour d'autres? Dans notre dernier voyage, ne l'avais-je pas vu s'intéresser au fils d'un pauvre paysan, lui envoyer son médecin, retarder même son départ pour secourir un inconnu? Avant notre mariage, ne s'était-il pas privé souvent de son cabriolet pour le prêter à un jeune enfant malade? J'étais donc la seule à qui les mauvais procédés fussent réservés. Cela s'appelait pourtant de l'amour! Aussi ce mot m'a-t-il toujours causé de l'effroi.

Mme de Broc me quitta pour aller près de son mari qui la désirait vivement. Tous ses sentiments lui faisaient souhaiter aussi mon retour en Hollande; mais, plus elle m'avait engagée à un raccommodement avec le Roi, plus elle était convaincue que tout espoir de bonheur était perdu. Comme elle m'aimait pour moi, elle ne voyait plus, après avoir tenté l'impossible, l'utilité d'un nouveau sacrifice. Aussi, me supplia-t-elle de rester à Paris et d'y faire mes couches : « Je ne vous cacherai rien », me dit-elle, « je vous promets la vérité sur le Roi. Si je retrouve encore cette méfiance, cette malveillance que vous ne pourriez plus supporter, si j'entends ces discours qui peuvent nuire à votre réputation, je serai la première à vous dissuader de vous réunir à lui. Votre vie est nécessaire à vos enfants, à vos amis, et ceux qui vous approchent sauront au moins vous juger. » — « Ma chère Adèle », lui dis-je, « telle a été mon existence en Hollande que je n'irai y chercher que la fin de mes maux; je sens à présent que je me dois à un autre et, pour lui donner la vie, il faut soigner la mienne. Si je survis à mes couches, ce que je ne crois pas, tu me reverras en Hollande. Je m'intéresse trop peu à moi pour avoir le caractère qu'exigeraient de

telles circonstances. Mon sort est fixé là ; j'y retournerai, quoiqu'il puisse arriver. »

Le départ d'Adèle m'attrista. J'y avais néanmoins consenti. Elle allait être heureuse près de son excellent mari ; nous étions convenues de nous écrire par des occasions et de mettre nos lettres dans des caisses de modes ou autres objets qu'on pourrait lui envoyer, bien sûres qu'autrement notre correspondance serait lue.

J'étais restée à Saint-Cloud depuis le départ de mon mari pour la Hollande. Un jour, après le dîner, l'Empereur me dit : « Allez mettre un chapeau et une toilette plus simples. Amenez votre dame et nous irons voir la foire de Saint-Cloud. » L'Impératrice avait la migraine ; elle ne voulut pas être de la partie. Je revins bien vite dans le salon et ma dame hollandaise resta si longtemps à changer de toilette que l'Empereur se lassa de l'attendre. Nous partîmes seuls à pied. L'Empereur me donnait le bras ; le général Bertrand (1), aide de camp de service, marchait à côté de nous. Nous arrivâmes bientôt dans la grande allée du parc où se trouvait la foire. Nous nous tenions assez loin des boutiques pour ne pas être reconnus, car, toutes les fois qu'on apercevait l'Empereur, la foule se pressait autour de lui, le suivait en faisant entendre les plus vives acclamations et le forçait ainsi à rentrer précipitamment chez lui. Nous l'avions vu souvent revenir d'une petite promenade presque porté par la population et jurant qu'on ne l'y reprendrait plus.

Cette fois, comme il donnait le bras à une femme, on ne fit pas attention à lui. D'ailleurs la nuit approchait ; la multitude se pressait pour gagner la grille de sortie.

(1) Le futur grand-maréchal de Sainte-Hélène.

Nous, pendant ce temps, nous continuions notre examen des merveilles de la foire. La voiture nomade fixa notre attention et, en notre qualité de curieux, nous nous donnâmes le plaisir de la visiter pendant que le général Bertrand payait notre entrée. L'Empereur se mit à causer avec le démonstrateur sur l'utilité de cette machine et l'embarrassa beaucoup par le positif de ses questions. En sortant de là, les flots de la foule nous pressèrent de telle manière que l'Empereur craignit pour moi et se hâta de me faire entrer sous la première tente venue, sans laisser le temps au receveur de nous faire payer à la porte. C'était une exposition de figures en cire qui représentaient l'entrevue de Tilsitt. Autour d'une grande table on avait placé les figures de l'Empereur de Russie et de l'Empereur Napoléon, et, je ne sais comment, on avait ajouté là toutes celles de la famille impériale, déjà employées sans doute en d'autres circonstances, et il s'y trouvait aussi la Belle au Bois dormant qui reposait dans un coin. Il n'y avait presque plus personne à regarder ces chefs-d'œuvre. Le démonstrateur n'en remplit pas moins son rôle et nous l'entendîmes nous nommer les uns après les autres. Nous nous disposions à sortir lorsque nous remarquâmes que le général Bertrand n'était pas entré dans la tente avec nous. La foule nous avait séparés de lui et, comme l'Empereur et moi ne portions jamais d'argent, nous fûmes très embarrassés tous les deux. Cette aventure était si nouvelle et si singulière pour moi qu'elle me causa un fou rire qui semblait augmenter encore l'air gêné de l'Empereur, et, plus je le voyais mal à son aise, plus mon envie de rire augmentait.

Il ne nous restait plus qu'à attendre avec patience que le général Bertrand, qui devait nous chercher, fût

assez bien inspiré pour nous trouver. Nous prîmes le parti, pour passer le temps, de donner un peu plus d'attention aux figures de cire. Je fis des questions au gardien sur chacun de ces portraits. Il m'assura qu'ils étaient tous fort ressemblants. Il me vanta surtout la ressemblance de celui de la reine de Hollande qui semblait fixer mon attention. La tête était fort rosée et fort gracieuse assurément. Je dois avouer même qu'il avait choisi la plus jolie pour lui donner mon nom. Cependant sa coiffure était de si mauvais goût que j'en fus un peu honteuse. Je me hasardai à conseiller au gardien de replacer un peu plus haut un rang de perles qui lui tombait sur les yeux et qui lui donnait un air fort peu distingué. En effet, il se mit à la recoiffer sous ma direction et avec tant de gravité que l'Empereur ne put tenir son sérieux en voyant ce qu'il appelait une coquetterie féminine de ma part. Notre rire gagna jusqu'au gardien. Il était temps cependant d'en finir, car l'Empereur commençait à éprouver un peu d'impatience. Si le général Bertrand n'arrivait pas, il était évident que nous allions être forcés de nous nommer pour sortir d'embarras. Avant d'en arriver là, j'eus l'idée de me placer à la porte pour que le général pût me découvrir de loin, car je courais moins que l'Empereur la chance d'être reconnue par le public. Le général Bertrand m'aperçut en effet, car il nous cherchait partout avec inquiétude. Il accourut tout essoufflé et nous tira de notre bizarre situation. Nous nous hâtâmes de rentrer et nous amusâmes beaucoup l'Impératrice par le récit de notre aventure. [Mais ces moments de gaieté n'étaient pas longs et j'avais toujours de la peine à me distraire de mes chagrins comme à fortifier ma santé qui s'altérait toujours davantage.]

La Cour alla à Fontainebleau (1). Je fus obligée de m'y faire transporter par eau à cause de mon extrême souffrance. Ce qui l'avait aggravée, c'est qu'à un bal donné par la grande-duchesse de Berg pour le mariage du prince Jérôme (2), l'Empereur, malgré mes refus qu'il attribuait à de la mélancolie, m'avait forcée de danser. Le séjour de Fontainebleau fut marqué par tous les genres de plaisirs : le matin, de belles chasses dans les forêts ou un cours de physique du fameux professeur Charles (3) ; le soir, spectacle ou concert ou bal alternativement chez l'Impératrice ou chez les princesses. Je m'étais fait dispenser des chasses et j'allais quelquefois peindre dans la forêt près du château. Le soir, je recevais ou j'allais chez ma mère. Tous les princes étrangers arrivèrent (4). Ceux que je voyais le plus habituellement étaient le prince de Bade, le prince de Cobourg (5)

(1) 21 septembre 1807. Hortense et son fils arrivèrent le lendemain à Fontainebleau.

(2) Cette fête fut donnée au palais de l'Élysée le 20 septembre 1807. Le prince Jérôme avait épousé le 22 août civilement et le 23 dans la chapelle des Tuileries la princesse Catherine de Wurtemberg. Cf. *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine*, Paris, Dentu, 1861, in-8°, 7 vol., t. III, p. 35.

(3) Jacques-César-Alexandre Charles (le mari d'Elvire), né à Beaugency (Loiret) le 12 novembre 1746, le protagoniste de la science aéronautique, était membre de la 1re classe de l'Institut. Il mourut à Paris, le 7 avril 1823.

(4) « Dans ce mois d'août, on vit arriver à la Cour une assez grande quantité de princes d'Allemagne. Quelques-uns venaient pour voir l'Empereur ; d'autres pour solliciter quelque faveur ou quelque liberté utile à leurs petits États » (*Mémoires* de Mme DE RÉMUSAT, *loc. cit.*, t. III, p. 207).

(5) Il s'agit du prince Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric de Saxe-Saalfeld-Cobourg, né le 16 décembre 1790, le futur Léopold Ier, roi des Belges. On verra plus loin combien, en 1814, il se montra reconnaissant de l'accueil de la Reine et avec quelle générosité, étant alors général au service de la Russie, il prit la défense d'Hortense. Parlant de ce séjour du prince Léopold en France, Napoléon disait à Sainte-Hélène : « Le prince Léopold était un des plus beaux

et les princes de Mecklembourg (1). L'un de ces derniers m'intéressait surtout par la perte qu'il venait de faire de sa femme, sœur de l'empereur de Russie, et par la douleur qu'il en conservait. Comme je sortais peu et que ma chaise longue me devenait tous les jours plus indispensable, chacun se faisait un plaisir de venir prendre du thé chez moi et de m'apporter quelque distraction.

Mon mari m'écrivait peu. Il m'accusait d'avoir manqué à ma parole puisque, quinze jours après son départ, je n'étais pas en Hollande. Aussi, ne pensait-il plus à mon retour, mais il me demandait son fils : cet enfant était très délicat ; les médecins assuraient que le climat de la Hollande lui serait contraire et j'étais encore dans les angoisses et les tourments. L'envoyer pour l'exposer à périr était une idée affreuse. J'expliquais à mon mari toutes mes raisons ; je lui faisais part de toutes les consultations de médecins, mais sa volonté était prononcée et je me voyais bientôt dans la cruelle nécessité de le satisfaire.

Le royaume de Westphalie avait été créé (2). Jérôme

hommes de Paris, au moment où il s'y trouva. Léopold a joué, dans un bal masqué, donné par la reine de Naples, un rôle brillant et plein d'élégance. » (Barry E. O'MEARA, *Napoléon en exil ou l'Echo de Sainte-Hélène*, Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1823, 2 vol. in-8°, t. II, p. 31).

(1) Frédéric-Louis, prince héréditaire de Mecklembourg-Schwerin, né le 13 juin 1788, était veuf, depuis le 24 septembre 1803, d'Hélène Pawlovna, grande-duchesse de Russie. Il se remaria le 3 avril 1818 avec Frédérique-Auguste, princesse de Hesse-Homburg, et mourut à Ludwigslust, le 29 novembre 1819. — L'autre prince de Mecklembourg, auquel la Reine fait allusion, était Georges-Frédéric-Charles-Joseph, prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz, né le 12 août 1779, Grand-duc le 6 novembre 1816, mort le 6 septembre 1860. Il était le frère de la reine Louise de Prusse. (Cf. *Mémoires* de Mme DE RÉMUSAT t. III, p. 256.)

(2) Par l'article 19 du traité de Tilsitt (7 juillet 1807).

et sa femme partirent pour Cassel (1). La princesse de Bade retourna avec son mari à Mannheim. Il ne resta plus que la grande-duchesse de Berg et moi au milieu d'une Cour toujours brillante. Les tourments qui habitent là comme ailleurs y deviennent plus vifs par le contraste même. La paix glorieuse de Tilsitt avait ramené le repos et le bonheur. Tous les vœux semblaient accomplis ; cependant tous ceux que l'Empereur avait faits riches et grands manifestaient des inquiétudes. Ils envisageaient l'avenir et se plaignaient de n'y pas voir de stabilité. Pour la première fois, on parlait hautement de divorce. Jusque-là pas un mot de l'Empereur à cet égard, ce qui faisait que les amis de l'Impératrice n'attribuaient de semblables propos qu'à la malveillance de quelques personnes.

Chargée par mon mari d'adresser une demande à son frère, je sollicitai et j'obtins une audience. C'était à l'époque où le Roi renvoyait de Hollande beaucoup de Français, surtout des soldats de sa garde (2). L'Empereur était mécontent et avait de l'humeur contre lui. Il me la témoigna vivement. Je cherchai à le calmer comme je le faisais toujours. Je le priai de permettre à des Français de porter l'Ordre de Hollande et par là de sanctionner l'institution de cet ordre (3). L'Empereur

(1) 22 novembre 1807.

(2) Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. IV, p. 160. — Sous des prétextes divers, M. Van Heeckeren avait remplacé le général Noguès comme grand veneur, le général Bruno M. de Caulaincourt comme grand écuyer ; M. Zuylen van Nyevelt avait remplacé le grand chambellan d'Arjuzon ; le baron Roest avait pris la place du général de Broc, et M. Twent avait été nommé intendant général. De plus, le Roi, depuis son retour à La Haye, renvoyait en France la plupart des soldats français de sa garde (Cf. Louis GARNIER, *Mémoires sur la cour de Louis-Napoléon, loc. cit.*, p. 12).

(3) Le Roi avait créé, le 12 décembre 1806, l'ordre de l'Union,

me déclara que, quant à lui, il ne le porterait jamais puisque le Roi l'avait créé dans le moment même où il lui avait conseillé de n'en rien faire. Quelques jours après pourtant, il autorisa un de ses ministres, M. Mollien, à le porter. Je l'entretins aussi de la volonté de mon mari d'avoir son fils près de lui et des dangers que les médecins me faisaient redouter à cause du climat et de la faiblesse de l'enfant. Voici ce qu'il me répondit : « Son père le demande ; il n'a pas encore sept ans ; je n'ai pas le droit de le retenir. C'est le seul fils de la famille ; s'il retourne en Hollande, il mourra comme l'aîné et la France entière me contraindra de divorcer.

composé seulement de grand'croix, et l'ordre royal du Mérite ; puis, le 13 février 1807, il avait réuni ces deux ordres en un seul : l'ordre royal de Hollande qui, à son tour, fut remplacé, par un décret du 23 novembre 1807, complété le 6 février 1808, par l'ordre royal de l'Union. La croix de ce dernier ordre était en or à huit rayons d'émail blanc dont quatre grands et quatre petits, avec des abeilles d'or entre les rayons : d'un côté le médaillon portait les faisceaux d'union des Provinces-Unies et on lisait ces mots : L'union fait la force (*Eendragt maakt mag*) ; de l'autre côté était figuré le lion de la Zélande à la nage, entouré de la devise : *Doe wel en zie niat om* (Fais ce que dois, advienne que pourra). La croix était suspendue à un ruban de couleur bleu clair. — Le 23 mars 1807, Napoléon avait écrit à Louis : « Je désire que non seulement vous ne donniez à aucun officier français, mais même que vous n'offriez à aucun le grand cordon de vos ordres sans m'avoir consulté. » Le 4 avril, il ajoutait : « Vous offrez à tout le monde vos décorations ; beaucoup de personnes m'en ont écrit qui n'ont aucun titre... Mon intention est que personne ne porte ces décorations chez moi, étant résolu de ne pas les porter moi-même » (Félix Rocquain, *Napoléon et le roi Louis, loc. cit.*, p. 98 et 103). — Cf. *Histoire de l'ordre de l'Union pendant les années* 1807, 1808, 1809, Amsterdam, Allart, 1810, in-8° et le comte Nahuys, *Histoire numismatique du royaume de Hollande sous le règne de S. M. Louis-Napoléon ou récit détaillé des événements de cette époque dont le souvenir est rappelé par des monnaies, médailles, décorations*, Amsterdam, 1858, in-4°. — M. Mollien fut fait grand'croix en même temps que Caulaincourt et cinq autres Français (*Archives nationales*, AF. IV. 1819). — L'ordre de l'Union fut supprimé en 1810.

Elle n'a pas de confiance en mes frères, tous ambitieux d'ailleurs. Eugène ne porte pas mon nom, et malgré les peines que je me donne pour assurer le repos de la France, après moi ce serait une anarchie complète. Un fils de moi peut mettre seul tout d'accord, et, si je n'ai pas divorcé, mon attachement pour votre mère m'en a seul empêché jusqu'ici, car c'est le vœu de la France. Il s'est manifesté à la mort de votre fils, qu'on croyait aussi le mien. Vous savez tout ce qu'il y a d'absurde dans une telle supposition. Eh bien ! vous n'auriez pas ôté la pensée à toute l'Europe que cet enfant était de moi. » Il s'arrêta au mouvement de surprise que je témoignai, et continua : « L'opinion n'en était pas plus mauvaise sur votre compte ; vous êtes généralement estimée ; mais on l'a cru. » Il fit une pause et reprit : « Il était peut-être heureux qu'on le crût ; aussi ai-je regardé sa mort comme un grand malheur. »

J'étais si saisie que, debout auprès de la cheminée, je ne pouvais articuler un mot. Je n'entendais plus ce qu'il disait. Cette réflexion : « Il était peut-être heureux qu'on le crût », semblait m'ôter un voile de dessus les yeux. Elle jetait le trouble dans toutes mes idées, mais surtout frappait droit à mon cœur, plus cruellement froissé que tout le reste. Comment ! quand il me traitait comme sa fille, quand il m'était si doux et si simple de retrouver en lui le père que j'avais perdu, tant de soins, tant de préférences étaient de la politique et non pas de l'affection ! Ce qu'une femme a de plus précieux, sa réputation, loin d'être défendue par son protecteur naturel, avait peut-être été sacrifiée à la raison d'État ! Ces marques d'un attachement aussi précieux qu'honorable s'élevaient donc contre moi et m'accusaient aux yeux du monde ! Il avait pu me croire

coupable ! Au lieu des témoignages mérités d'estime que j'avais pensé recueillir, je n'avais entendu sans doute que le langage apprêté de l'intérêt qui se déguise. Au lieu d'amis, peut-être avais-je été entourée de courtisans qui flattaient en moi la mère du successeur à l'Empire ; j'avais été un objet de calcul pour tous les ambitieux ! Ah ! qu'il est douloureux d'être désabusée à ce point ! Toutefois, je l'avouerai, ce premier mouvement d'indignation ne fut pas long à se calmer. Le mal qui nous vient des autres et dont nous ne portons pas en nous le secret reproche nous atteint sans nous blesser profondément. Mon cœur était pur et je savais que la vérité n'habite pas les Cours, que le théâtre de l'ambition n'est pas le séjour de la droiture et de la probité. Seulement, je me plaignais du sort.

Depuis que j'ai réfléchi sur cette conversation de l'Empereur et que j'ai appris à mieux connaître son caractère, j'ai pensé qu'il m'avait dit légèrement et comme un propos du moment ce que j'avais pris au sérieux et je me suis convaincue qu'il n'a pu accréditer des bruits aussi injurieux à lui-même qu'à moi. Il avait assez d'ennemis dont la malveillance se chargeait de lui nuire sans qu'il vînt encore les aider. Les vers en réponse à un journal anglais et dont j'avais demandé l'explication à Bourrienne, au commencement de mon mariage (1), prouvaient assez qu'il ne voulait pas laisser croire sur moi un fait faux et outrageant. Mais alors je ne raisonnais pas si juste et je gardai longtemps la prévention qu'un tel discours m'avait fait naître contre l'Empereur.

Ce mot de divorce m'avait frappée aussi et je fus moins étonnée plus tard lorsque ma mère m'apprit

(1) Voir plus haut, p. 132.

un jour que le ministre de la Police, Fouché, était venu lui dire que le divorce était le désir de toute la France, que tôt ou tard l'Empereur, qui n'y pensait pas, y serait forcé. Il alla même jusqu'à lui montrer un projet de lettre qu'il lui conseillait d'écrire au Sénat en l'engageant à faire la première une démarche pour cette séparation (1). Le divorce m'avait jusque-là paru impossible, mais ma conversation précédente avec l'Empereur me fit craindre qu'il ne connût déjà la proposition de Fouché. L'Impératrice était dans l'incertitude et je n'osais avancer un conseil sur une chose aussi délicate. Cependant, forcée de donner mon avis, je lui dis qu'à sa place j'irais trouver l'Empereur, que je lui ferais le reproche d'user avec moi de détours et la prière de s'expliquer franchement, que, s'il laissait entrevoir le désir de cette séparation, je ne resterais pas un jour de plus avec lui. J'eus en même temps soin d'engager ma mère à suivre avant tout son sentiment que sa tendresse pour l'Empereur rendait peut-être différent du mien. En effet, après avoir beaucoup conféré avec ses dames du Palais et surtout avec Mme de Rémusat, amie de M. de Talleyrand, et qui était une des personnes en qui l'Impératrice avait le plus de confiance, elle se décida à répondre à Fouché qu'elle ne ferait aucune démarche et elle n'en parla pas à l'Empereur qui ne tarda pas à apprendre le conseil donné par Fouché (2). Il reprocha à ma mère sa réserve, l'assura que Fouché était venu de lui-même et sans son aveu (3),

(1) Cf. Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. III, p. 289, et la duchesse d'Abrantès, *Histoire des Salons de Paris*, Paris, Ladvocat, 1838, 6 vol. in-8°, t. V, p. 85.

(2) D'après Mme de Rémusat, Joséphine, sur le conseil de M. de Rémusat, aurait elle-même porté la démarche de Fouché à la connaissance de l'Empereur, dès le lendemain de la visite du ministre.

(3) L'Empereur à Fouché : « Fontainebleau, 5 novembre 1807 :

et la questionna néanmoins sur ce qu'elle en pensait. Elle répondit que jamais elle ne serait la première à demander une chose qui pourrait l'éloigner de lui, que leur destinée était trop extraordinaire pour n'avoir pas été marquée par la Providence et qu'elle croirait porter malheur à tous les deux si, de sa propre volonté, elle séparait sa vie de la sienne. L'Empereur montra de la sensibilité, redevint pour elle ce qu'il avait toujours été et ce projet parut oublié, mais il avait laissé dans le cœur de ma mère une funeste impression. Les propos qui circulaient sur le divorce, dans la capitale, lui étaient constamment rapportés et ils troublaient tellement sa sécurité que souvent je ne savais s'il ne fallait pas regretter pour sa tranquillité que cette séparation ne fût pas déjà un fait accompli.

L'Empereur partit pour l'Italie et nomma le Vice-Roi prince de Venise (1), titre de son successeur à ce royaume. Cette nomination donna beaucoup à réfléchir ; moi-même je me perdais dans mes pensées et je commençais à croire qu'il n'avait jamais sérieusement songé au divorce.

Pendant le voyage de l'Empereur en Italie, ma mère venait souvent me voir, car, de retour à Paris, je ne quittai plus ma chaise longue. Les princes que j'avais reçus dans mon intimité à Fontainebleau continuaient à se rendre régulièrement à mes soirées. Ils avaient tous des réclamations à faire. Leur sort malheureux m'intéressait et je mettais beaucoup de soins à leur faire oublier

Monsieur Fouché, depuis quinze jours il me revient de votre part des folies ; il est temps enfin que vous y mettiez un terme, et que vous cessiez de vous mêler, directement ou indirectement, d'une chose qui ne saurait vous regarder d'aucune manière ; telle est ma volonté » (*Correspondance*, t. XVI, p. 165).

(1) Par le statut constitutionnel du 20 décembre 1807. — L'Empereur était parti de Fontainebleau pour l'Italie le 16 novembre 1807.

cette position suppliante d'un vaincu doublement étranger dans le pays de ses vainqueurs. Aussi paraissaient-ils se plaire chez moi plus que partout ailleurs et, malgré les bals, les fêtes dont la capitale était remplie, venaient-ils toujours, ne fût-ce qu'un moment, chez moi dans la soirée. Ils me répétaient souvent qu'ils se croyaient là dans leur famille et qu'ils n'attendaient pas d'une sœur de meilleurs conseils que ceux que je voulais bien leur donner. « Si je me trouvais dans une position embarrassante », me dit un jour le grand-duc de Wurtzbourg, frère de l'empereur d'Autriche (1), « c'est à vous que je m'adresserais pour me guider par vos conseils. » J'imagine, en effet, qu'ils devaient être utiles, puisqu'ils étaient dictés par l'intérêt le plus vrai pour le malheur. Le jour de l'an, je faisais à toute ma maison une distribution de petits présents. J'invitai ces princes à y prendre part. Ce fut une fête de famille. Entre autres cadeaux, j'avais fait peindre par Isabey le portrait de cette jeune princesse de Russie tant regrettée par son mari, le prince de Mecklembourg, auquel je le donnai sur une boîte.

Le retour de l'Empereur mit fin à cette intimité (2). Il était très sévère sur la réception des étrangers et voulait qu'ils ne fussent admis que dans les grands cercles. Le prince Guillaume de Prusse venait d'arriver (3),

(1) Ferdinand-Jean-Joseph, frère de François II, était né à Florence le 6 mai 1769, grand-duc de Toscane (Ferdinand III) le 21 juillet 1790, grand-duc de Wurtzbourg en 1805. Il recouvra la Toscane en 1814 et mourut à Florence le 18 juin 1824. Au moment de son voyage en France, il était veuf, depuis le 19 septembre 1802, de la princesse Louise-Marie des Deux-Siciles et il épousa en deuxièmes noces, le 6 mai 1821, la princesse Marie-Anne-Ferdinande-Amélie de Saxe.

(2) L'Empereur fut de retour à Paris le 1er janvier 1808, à 9 heures du soir.

(3) Frédéric-Guillaume-Charles, frère du roi Frédéric-Guillaume III,

et comme la Prusse avait de grandes réclamations à faire, on supposa qu'il était la cause de cet ordre rigoureux. Cependant tous ces princes, vivement piqués d'être éloignés de nous, se jetèrent dans les salons du faubourg Saint-Germain où ils entendirent sur l'Empereur un langage bien léger et plus d'accord sans doute avec leurs sentiments. L'Empereur me dit un jour en me grondant de les avoir reçus : « N'y a-t-il pas assez de Français aimables sans avoir recours à des étrangers qui ne peuvent nous aimer? Mais ils ont des manières agréables et les dames cherchent à plaire ! » — « Ah ! Sire », m'écriai-je en l'interrompant et choquée de sa dernière phrase, « je désire trop qu'ils pensent du bien de moi pour chercher à leur plaire ». Il sourit et n'ajouta rien.

Il venait de décider le mariage de la cousine de ma mère, Stéphanie Tascher, avec le duc d'Arenberg (1), jeune homme bon et spirituel, mais sans agréments. Sa famille, des plus respectables, désirait vivement cette alliance. Les noces se firent chez moi (2). Tous les parents de Bruxelles et d'Allemagne y vinrent. L'Empereur et l'Impératrice y assistèrent. La princesse Stéphanie, née Tascher, ne paraissait pas trop enchantée de son mari, quoique sa tendresse pour le général Rapp n'existât plus. Depuis deux ans, elle n'avait pas quitté

né à Berlin, le 3 juillet 1783, mort le 28 septembre 1851. — « Le prince Guillaume, frère du roi, est envoyé à Paris : il offrira l'alliance. Il protestera de la résolution du roi de s'attacher désormais étroitement à la France ; il offrira un corps de troupe de 30 à 40 000 hommes. Si Napoléon refuse, le prince offrira l'accession à la confédération du Rhin » (Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, *loc. cit.*, t. VII, p. 211).

(1) Prosper-Louis, né le 28 avril 1785, n'était encore que prince d'Arenberg. Il ne devint duc, par la mort de son père, que le 7 mars 1820. Après l'annulation de son premier mariage, il épousa, le 26 janvier 1819, la princesse Marie-Ludmilla-Rosa Lobkowitz.

(2) 1er février 1808.

Saint-Germain. J'ai su depuis que le prince des Asturies (1) avait désiré l'épouser et en avait fait la demande formelle. Le ministre de Wurtemberg (2) avait fait aussi une demande pour le prince royal de Wurtemberg (3), mais l'Empereur ne voulut consentir ni à l'une ni à l'autre de ces deux demandes. Ce ménage ne fut nullement heureux. Je n'ai jamais pu obtenir d'elle d'aller à Bruxelles voir la famille de son mari qui la désirait vivement. Elle était bonne, douce, nonchalante même dans l'habitude de la vie, mais décidée dans ses opinions et exaltée dans ses sentiments. Elle a eu le triste courage, sept ans après, de faire casser son mariage, alléguant qu'il avait été forcé, et a épousé depuis M. le comte de Quitry, écuyer de ma mère (4).

Dans le même temps se fit, chez la princesse Caroline, un autre mariage : celui de la nièce de Murat avec

(1) Le futur Ferdinand VII était veuf, depuis le 21 mai 1806, de la princesse Marie-Antoinette-Thérèse des Deux-Siciles. Il épousa en secondes noces, le 29 septembre 1816, la princesse Isabelle-Marie-Françoise de Portugal, en troisièmes noces, le 20 octobre 1819, la princesse Marie-Joséphine de Saxe, en quatrièmes noces, le 11 décembre 1829, la princesse Marie-Christine des Deux-Siciles.

(2) Le comte Ferdinand-Louis Zeppelin, décédé le 21 janvier 1829.

(3) Guillaume-Frédéric-Charles, plus tard le roi Guillaume Ier de Wurtemberg, Né à Luben, le 27 septembre 1781, il devint roi le 30 octobre 1816, et mourut à Rosenstein près Stuttgart, le 25 juin 1864. Il se maria deux fois : la première (24 janvier 1816) avec la grande-duchesse Catherine Pawlowna de Russie, morte le 9 janvier 1819 ; la seconde avec la princesse Pauline-Thérèse-Louise de Wurtemberg.

(4) Guy-Jacques-Victor de Chaumont-Quitry, né à Paris, le 19 avril 1787, mort à Paris le 5 décembre 1851. En 1814, il rejoignit le duc d'Angoulême à Saint-Jean-de-Luz, fit campagne avec l'armée royale, fut nommé maréchal des logis aux mousquetaires gris le 1er juillet 1814, capitaine au 1er cuirassiers de la Garde royale le 10 octobre 1815, breveté chef d'escadrons le 1er juillet 1818. Son mariage avec Stéphanie Tascher fut célébré le 12 novembre 1817. *(Archives administratives de la Guerre)*. Le mariage du prince et de la princesse d'Arenberg fut déclaré nul au civil le 28 août 1816, et canoniquement le 27 mars 1817.

le prince héréditaire de Hohenzollern (1). La mère du prince s'y trouvait. C'était la seconde fois qu'elle venait à Paris depuis tous les changements arrivés dans notre position. Elle contribua beaucoup à conserver la souveraineté à son mari et il nous était doux de penser que notre longue intimité avait pu être utile à sa maison. Je me rappelais toute sa tendresse pour nous pendant les malheurs de la Révolution. Aussi était-elle toujours reçue chez moi comme une mère (2). Elle m'a répété souvent que c'était un titre qu'elle eût désiré me donner et comme, de toutes les faiblesses humaines, celle de la noblesse est la plus grande en Allemagne, elle aurait préféré une jeune personne de notre famille à une parente de Murat dont l'illustration lui paraissait bien nouvelle. Cependant ce mariage a réussi et les deux époux sont encore heureux.

On ne parlait plus de divorce, mais tout me prouvait que l'Empereur était combattu entre le désir d'avoir un héritier et la peine se se séparer d'une femme si chère à son cœur et toujours si dévouée à sa personne (3). Peu de jours avant son voyage de Bayonne,

(1) Marie-Antoinette Murat, née à la Bastide, le 3 janvier 1793 et morte à Sigmaringen, le 19 janvier 1847, était fille de Pierre Murat né à la Bastide le 29 novembre 1748, frère aîné de Joachim, et de Louise d'Astorg. Elle avait été créée princesse par décret impérial du 28 janvier 1808. Son mariage fut célébré à Paris le 4 février 1808. Son mari, Charles-Antoine-Frédéric-Meinrad-Fidèle, prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen, était le fils de la princesse de Hohenzollern, sœur du prince de Salm, dont la Reine a longuement parlé au début de ses *Mémoires*. Né à Sigmaringen, le 20 février 1785, il devint prince régnant de Hohenzollern à la mort de son père, le 17 octobre 1831. Il abdiqua en faveur de son fils le 27 août 1848 et mourut à Bologne le 11 mars 1853.

(2) Voir plus haut, p. 14.

(3) « On parle toujours beaucoup du mariage de Napoléon avec la grande-duchesse Catherine ; on dit même que le prince de Bénévent est destiné à se rendre à Pétersbourg, pour en ramener cette

j'entrai dans son salon pour lui dire adieu. Ma mère venait de sortir. L'Empereur était assis et paraissait préoccupé. En me voyant entrer, il ne se dérangea pas et il m'examina sans me dire un mot. J'étais fort près d'accoucher. Tout à coup il s'écria : « Cela me fait mal de vous voir ainsi. Que j'aimerais votre mère si elle était dans votre état ! » Puis il se mit à réfléchir de nouveau jusqu'à ce que l'Impératrice rentrât. Cette préoccupation, l'exclamation à laquelle il s'était laissé aller me prouvèrent qu'il était sans cesse tourmenté par l'idée de cette séparation. Cependant il partit avec ma mère pour le midi de la France et ma mère fut heureuse avec sécurité pendant ce voyage et son séjour à Bayonne où les affaires d'Espagne absorbaient toute l'attention de l'Empereur (1).

Me voilà seule à Paris, livrée à toutes mes souffrances morales, sans consolation, sans autre société pour me distraire que celle de mes dames et de mes officiers. Je m'étais persuadée que le terme de mes couches devait être le terme de ma vie et je ne redoutais pas de le voir approcher.

Je m'étais rattachée au fils qui me restait ; sa santé qui était alors délicate réclamait tous mes soins, mais le désir de son père de l'avoir en Hollande me frappait d'effroi et me faisait présager de nouveaux malheurs (2). Il tomba dangereusement malade d'une fièvre tierce. Malgré ma faiblesse je ne quittai pas son lit et je sentis trop que j'avais encore des pertes à faire.

princesse en France » (Le prince Guillaume au roi de Prusse, 26 février 1808, citée par Albert SOREL, *l'Europe et la Révolution française, loc. cit.*, t. VII, p. 251).

(1) L'Empereur partit le 2 avril 1808.

(2) Louis avait de nouveau demandé son fils par lettre du 3 mars 1808 à la Reine, citée par Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.* t. IV, p. 335 et publiée par Blanchard JERROLD.

Comme nous en étions convenues, Adèle m'écrivit par des occasion : le récit fidèle de ce qui se passait en Hollande par rapport à moi. Mon mari n'avait pu s'opposer aux prières publiques et d'usage pour ma délivrance (1), mais, au milieu de toute sa Cour, il lançait sur moi des mots piquants qui allaient percer le cœur de ma pauvre Adèle. Ce fut alors qu'il lui parla beaucoup de moi, de l'amour violent que je lui avais inspiré et du malheur de sa vie dont j'étais cause (2). Il voulait toujours me trouver des torts et ne pouvait qu'en supposer d'imaginaires. Ce malheureux caractère se forgeait sans cesse de nouveaux soupçons pour aigrir son chagrin. Il appela un matin son chirurgien (3), homme adroit dans son art, mais brutal et sans aucune éducation : « Je compte sur vous », lui dit-il « pour me rendre un grand service. On m'engage beaucoup à aller à Paris assister aux couches de la Reine. Peut-être veut-on me tromper. J'ai dans l'idée qu'elle est déjà accouchée. Vous pourrez bien vous apercevoir si c'est une grossesse simulée et vous vous présenterez sous le prétexte de ramener mon fils. » En quittant le Roi, le chirurgien alla raconter sa mission à M. de Broc

(1) Par une lettre du 22 février 1808, adressée à M. Mollerus, ministre des Cultes, le Roi ordonne que « dans toutes les églises du royaume, on adresse des prières au ciel pour » la conservation de la Reine » (André Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande, loc. cit.*, p. 196).

(2) Cf. *La cour de Hollande sous la règne de Louis Bonaparte*, par un auditeur [Athanase Garnier], *loc. cit.*, p. 147.

(3) Les deux chirurgiens attachés à Louis étaient MM. Pasquier et Giraud. Ce fut M. Giraud qui fut envoyé à Paris. « Je désire cependant beaucoup avoir mon fils à la fin de ce mois... Comme vous n'avez pas encore fait choix d'un médecin, j'envoie M. Giraud pour accompagner mon fils. » (*Louis à Hortense*, Amsterdam, 3 mars 1808, publiée par Blanchard Jerrold, *The life of Napoléon, loc. cit.*, t. I, p. 57).

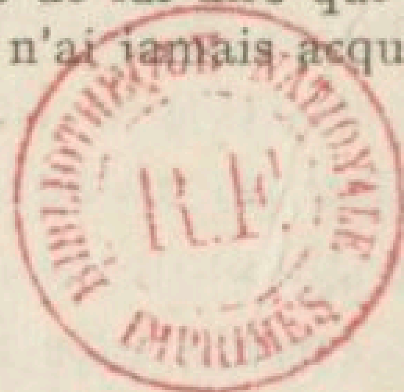
et sa femme s'empressa de me mander ces détails en me conseillant d'accueillir cet homme et de ne rien négliger pour qu'il fût convaincu de la vérité et qu'à son retour il pût rassurer mon mari et calmer ses défiances toujours croissantes. Cette lettre était envoyée dans un soulier que le chirurgien portait sans se douter de ce qu'il contenait. Qu'on juge de mon état en découvrant l'humiliation à laquelle mon mari me faisait descendre. Livrer ma réputation au premier venu ! La passion qui aveuglait mon mari lui faisait oublier à la fois et ses efforts et ses prières et tant de résistances à vaincre pour me ramener à lui. Ne m'apprenait-il pas qu'il est un terme où s'arrête le désir le plus obstiné de s'immoler au bonheur d'un autre? Ne brisait-il pas lui-même sans retour le lien qu'un triste devoir m'avait contraint de renouer encore une fois? De ce jour mon parti fut pris de ne plus jamais me réunir à lui.

J'étais auprès du lit de mon fils et en proie à l'agitation que tant de réflexions faisaient naître en moi, lorsqu'on annonça le chirurgien : « Entrez, Monsieur », lui dis-je. « Regardez-moi bien et vous pourrez dire au Roi l'état dans lequel je suis réellement. » Cet homme balbutia, rejeta sur l'état de souffrance de mon mari, sur l'inquiétude naturelle de son caractère le motif d'une semblable mission et retourna rendre compte au Roi. Celui-ci, ne pouvant concevoir qui l'avait trahi, fit appeler M. de Broc et me traita de folle d'avoir tenu à son chirurgien un pareil langage.

RECTIFICATION

C'est par erreur que, page 193, nous avons dit que Louis avait connu Sénégra à Toulouse. En réalité Gabriel Dalichoux de Sénégra avait été mis en relations avec le frère de Napoléon à Valence par l'intermédiaire de M. Cœuret, professeur de mathématiques. Plus

tard Louis, devenu colonel du 5ᵉ dragons, avait retrouvé Sénégra à Montpellier. — Sénégra épousa Adèle de Masclary dont il eut trois filles : deux d'entre elles moururent sans postérité. — Ces renseignements nous ont été communiqués par M. le docteur Cabanès qui se prépare à publier un précieux dossier de lettres, très important pour l'histoire d'Hortense. Dans l'une de ces lettres, rédigée en 1816, au moment où Louis recherchait les témoignages des membres de sa famille et de ses anciens amis pour appuyer sa demande de divorce, Sénégra écrit ces mots qui confirment ce que dit la Reine dans son récit et qui font éclater l'innocence de cette dernière : « Je me prêtais même, poussé par sa volonté (de Louis), à des mesures qu'il voulut prendre pour s'assurer si l'objet de ses soupçons était fondé et je dois dire que je n'ai rien découvert qui justifiât ce dont il avait l'air de s'être bien fourré dans l'imagination et je me permis dans maintes circonstances de lui dire que le seul mal était dans sa tête... Je puis dire que je n'ai jamais acquis aucune certitude. »


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

FIN DU PREMIER VOLUME

LETTRES INÉDITES

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier A LA REINE HORTENSE

DU 10 JUIN 1796 AU 5 JUILLET 1807

A une exception près, les originaux de toutes les lettres publiées ci-après, dans ce volume et dans ceux qui suivront, font partie des archives du prince Napoléon. Conservés par la Reine Hortense, passés après sa mort entre les mains de Napoléon III, puis en celles de l'Impératrice Eugénie, ils sont devenus en 1920, comme les Mémoires *de la Reine, la propriété du Prince.*

Sur ces quarante-huit lettres, quelques-unes ont déjà été publiées soit par la Reine elle-même, soit dans la Correspondance de Napoléon Ier, *soit par divers auteurs. Pour réunir en un seul faisceau les communications de l'Empereur à sa belle-fille, nous reproduisons les lettres déjà connues, en les laissant en petits caractères.*

PENDANT LA CAMPAGNE D'ITALIE

La première lettre de la collection est datée de Milan, 22 prairial an IV (10 *juin* 1796).

On trouvera plus haut, p. 46, *le récit des circonstances dans lesquelles elle fut rédigée. Le général Bonaparte, marié le* 9 *mars* 1796, *avait quitté Paris le* 11 *mars au soir, tandis que sa femme ne se mit en route pour le rejoindre que le* 26 *juin.*

Pendant ce temps, Hortense, qui n'avait encore que treize ans, était en pension, chez Mme Campan, à Saint-Germain. Le mariage de sa mère avait été, pour elle et pour son frère, un gros chagrin. Elle boudait et ne voulait pas écrire au général. Mme Campan l'y contraignit. Hortense dut s'exécuter. Elle le fit de mauvaise grâce. « Ma lettre, dit-elle, ne renfermait qu'une idée dont voici à peu près le sens : J'ai appris votre mariage avec ma mère. La chose qui m'a le plus étonnée, c'est que vous, à qui j'ai entendu dire tant de mal des femmes, vous vous soyez décidé à en prendre une (1). » *Le général lui répondit « une assez longue lettre d'une écriture extrêmement difficile à lire et indéchiffrable pour tout le monde », à tel point que ce ne fut que sous le Consulat, grâce à Bourrienne, que la petite Hortense put savoir « tout ce qu'elle contenait d'aimable ».*

Voici cette lettre de Bonaparte, où il se révèle sous

(1) Hortense dut expédier cette lettre à la fin de germinal an IV, car le 5 floréal (24 avril 1796). Bonaparte écrivait à Joséphine : « J'ai reçu une lettre d'Hortense. Elle est tout à fait aimable. Je vais lui écrire. Je l'aime bien et je lui enverrai bientôt les parfums qu'elle veut avoir. » (Lettre publiée par Frédéric MASSON, *Mme Bonaparte, loc. cit.*, p. 26).

un aspect nouveau : l'homme de génie n'y est plus qu'un papa *attentif et tendre.*

L'original est entièrement autographe et signé. Sur l'en-tête, les mots laissés en italiques sont imprimés.

Au quartier général de Milan, 22 prairial
l'an 4ᵉ *de la République une et indivisible.*
Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie

A Mlle Hortense.

J'ai reçu votre aimable lettre. Au milieu des horreurs de la guerre, il n'est rien de plus charmant que ce qui me rappelle le souvenir d'aimables enfants que j'aime pour eux et parce qu'ils appartiennent à la personne du monde qui m'intéresse le plus.

Vous êtes une méchante et très méchante. Vous voulez me mettre en contradiction. Sachez donc, aimable Hortense, que lorsque l'on dit du mal des hommes, l'on s'excepte, lorsque l'on dit du mal des femmes l'on excepte celle dont les charmes et la douce influence a captivé notre cœur et attaché tous nos sentiments... Et puis, vous le savez bien, votre maman est incomparable sur la terre. Personne ne joint à son inaltérable douceur ce je ne sais quoi qu'elle inspire à tout ce qui l'entoure. Si quelque chose pouvait ajouter au bonheur que j'ai de lui appartenir, c'est les doux devoirs qu'il m'impose à votre égard. J'aurai pour vous les sentiments de père et vous m'aimerez comme votre meilleur ami... Mais je suis fâché contre vous, contre votre bonne maman. Elle m'avait promis de venir me voir et elle ne vient pas. Le temps est long loin de ce que l'on aime. Jugez du plaisir que j'aurais *à Paris (?)* à vous voir, à

disputer avec vous et à vous conter des histoires terribles.

Une petite part dans votre souvenir. Un baiser à Eugène à qui je dois écrire. Croyez-moi pour la vie

Votre
BONAPARTE.

P.-S. — Vous devez avoir reçu la petite boîte de parfums. Je vous apporterai cent belles choses.

PENDANT LE VOYAGE DE NORMANDIE

Le 4 *janvier* 1802, *Hortense épouse Louis Bonaparte. Cette union resserre encore les liens qui l'attachent à son beau-père. C'est sur le même ton, gentiment taquin, que, au cours de son voyage à Rouen, au Havre et à Dieppe, le Consul écrivit la lettre suivante qu'il omit de dater. Il est néanmoins facile, d'après la date du retour dont il y est fait mention, de lui attribuer à coup sûr celle du* 22 *brumaire an XI* (13 *novembre* 1802) (1).

Madame Hortense Louis, votre maman se porte bien. Elle sera demain 23 à minuit à Saint-Cloud. Le gros benêt (2) court la poste et soigne toutes les jolies femmes de la route et danse toutes les nuits. Nous nous portons bien et nous vous aimons autant que vous le

(1) Original autographe signé. Sur une copie exécutée du temps de la Reine et conservée dans les archives du prince Napoléon, Hortense a écrit de sa main : « Au retour du voyage de Rouen en 1802. »

(2) Eugène qui, depuis le 13 octobre 1802, était colonel des chasseurs de la Garde des consuls.

méritez. Comme vous devez avoir bonne opinion de votre petit mérite, c'est assez vous en dire. Donnez de ma part un baiser et un bon soufflet au gros Louis (1).

Tout à vous,

B.

SOUHAITS DE FÊTE

Les années se passent. Mme Louis Bonaparte devient la princesse Louis, femme du Connétable de l'Empire. Depuis sa première lettre de 1796, *elle n'avait plus écrit à son beau-père, mais, à l'approche du* 15 *août* 1804, *ses nouveaux devoirs lui imposaient une démarche auprès de lui. « Pendant un voyage de l'Empereur à Boulogne, dit-elle, Caroline vint se consulter avec moi pour lui souhaiter sa fête... Nous fîmes ensemble deux lettres à peu près semblables. La réponse à celle de Caroline, dictée à un secrétaire, avait seulement sa signature. La réponse à la mienne était charmante et tout entière de la main de l'Empereur.* » (Voir plus haut, p. 181). *Voici cette lettre du* 15 *août* 1804 *(*27 *thermidor an XII). Hortense attendait alors son second fils, Napoléon-Louis, qui naquit le* 11 *octobre* 1804.

MA CHÈRE FILLE,

Je voulais vous écrire pour vous prier de me donner de vos nouvelles, car depuis un mois je n'entends pas parler de vous (2), cependant votre santé m'intéresse et votre état de grossesse doit la rendre bien chancelante, lorsque Eugène m'a remis votre lettre.

(1) Louis Bonaparte.

(2) La veille, 26 thermidor an XII (14 août 1804), Napoléon avait écrit à Joséphine : « Je n'entends pas plus parler d'Hortense que si elle était au Congo. Je lui écris pour la gronder » (*Lettres de Napoléon à Joséphine, loc. cit.*, p. 46).

Je sais apprécier vos sentiments pour moi et vous êtes convaincue que rien ne peut altérer l'amitié paternelle que je vous ai vouée dès votre plus tendre enfance. Votre contentement, votre santé, votre bonheur comme celui de votre frère font partie de mes plus tendres affections.

Écrivez-moi quelquefois. Donnez-moi des nouvelles de M. le connétable dont je n'entends pas parler et n'oubliez pas de donner pour moi deux baisers à M. Napoléon (1).

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, ma chère fille, en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Pont-de-Briques, le 27 th.

UN PROJET DE MARIAGE

Hortense avait la passion de marier les gens. Sa sollicitude s'étendait surtout sur ses anciennes compagnes de l'institution Campan : grâce à elle, la pension de Saint-Germain semble comme la pépinière d'où sortirent nombre de femmes de la noblesse impériale.

Napoléon connaissait ce penchant de sa belle-fille. Trois jours après lui avoir adressé la lettre qui précède il lui expédiait encore, le 18 *août* 1804 *(*30 *thermidor an XII), celle qui suit, écrite et signée de sa main.*

MA CHÈRE FILLE,

Je vous envoie une demande de mariage pour une pensionnaire de Mme Campan (2). Voyez d'arranger

(1) Le prince Napoléon-Charles, fils aîné de la Reine.

(2) La jeune fille était la fille de Pierre Benezech, né à Montpel-

cette affaire. L'officier qui la demande est un homme de mérite.

Deux baisers à M. Napoléon. Mille choses aimables pour vous et des reproches à Louis qui me laisse ignorer où il est, ce qu'il fait.

NAPOLÉON.

Pont-de-Briques, le 30 th.

AU CAMP DE BOULOGNE

Le 15 *août* 1805 *approche. Hortense souhaite sa fête à l'Empereur qui, depuis le* 2, *est à Boulogne. Quant à elle, elle a accompagné son mari qui, nommé commandant de la réserve de l'armée d'Angleterre, préfère à son quartier général de Lille le village de Saint-Amand dont les eaux, espère-t-il, lui rendront la santé.*

Un courrier apporta au Petit-Château de la Croissette cette lettre autographe signée de l'Empereur, qu'il faut dater du 12 *août* 1805 (24 *thermidor an XIII).* (Voir plus haut, p. 222).

J'ai reçu et lu avec plaisir, ma chère petite fille, votre lettre aimable comme tout ce qui vient de vous. Vous m'avez fait songer que je deviens vraiment un

lier en 1749, ministre de l'Intérieur sous le Directoire, qui avait été nommé par le Consul préfet de Saint-Domingue où, à peine débarqué, il était mort le 13 juin 1802. — L'officier était Daniel Marx, né à Wissembourg le 23 janvier 1761, alors colonel du 7e hussards, plus tard général de brigade, décédé à Remiremont le 14 décembre 1839. Il épousa Charlotte-Joséphine Benezech le 16 février 1805.

vieux père, mais ce que vous me dites de l'intelligence de Napoléon me fait voir une troisième génération, car votre mari lui-même, je l'ai vu si petit que je l'en puis considérer comme la seconde.

Je suis à Boulogne depuis quelques jours. J'y resterai encore longtemps. Je verrai avec plaisir que vous m'écriviez, et vous seriez tout à fait aimable de venir avec Napoléon passer ici cinq ou six jours. Arrangez cela avec Louis. Cela mettra un peu de gaieté dans votre vie des eaux. L'on dit que Saint-Amand est triste.

Adieu, ma bonne petite fille. Mille baisers affectueux. Napoléon cadet que j'ai laissé à Saint-Cloud est très bien (1). Pour moi, je serai bien aise de vous voir. Vous ne douterez jamais de tout mon attachement et de l'amitié que je vous porte. J'ai écrit hier par un courrier à la petite mère.

NAPOLÉON.

De mon camp impérial de Boulogne, le lundi 24 th.

LETTRE INTIME

Un mois plus tard, Napoléon est à Saint-Cloud, d'où il s'apprête à partir pour la prestigieuse campagne d'Austerlitz. Le 19 *fructidor an XIII* (6 *septembre* 1805), *il adresse à la princesse Louis, encore à*

(1) La reine n'avait emmené à Saint-Amand que son fils aîné. Elle avait laissé à Saint-Cloud le plus jeune, Napoléon-Louis.

Saint-Amand, la nouvelle lettre que voici, autographe et signée.

MA CHÈRE PETITE FILLE,

Je reçois avec plaisir votre lettre. Vous savez l'intérêt que je vous porte, l'estime que vous m'avez toujours inspirée, le désir constant que j'ai de vous savoir gaie et environnée des plaisirs et des passe-temps de votre âge. Embrassez bien Napoléon pour moi. Faites que Louis soit aimable et moins sérieux. Il a les vertus d'un homme de cinquante ans. Il faut qu'il tâche d'avoir l'étourderie et l'indulgence d'un homme de vingt-cinq ans.

Adieu, j'ai tant d'affaires. J'espère que vous serez ici avant mon départ.

NAPOLÉON.

19 fruct.

L'AVENIR DU PRINCE NAPOLÉON-CHARLES

La Reine raconte (Voir plus haut, p. 233) *que, pendant cette même campagne d'Austerlitz, l'Empereur lui écrivit de Vienne, « qu'il pensait que son fils se rendrait digne de ses hautes destinées ». L'original de cette lettre manque à la collection du prince Napoléon. Mais une copie, exécutée du temps de la Reine, nous en donne le texte. Ce billet est du* 13 *décembre* 1805 (22 *frimaire an XIV*).

Je reçois, ma bonne petite Hortense, la lettre de Napoléon où je reconnais toute la tendresse et l'amitié

de la maman. Je désire vivement qu'il grandisse, qu'il puisse assez connaître tout ce qu'il faut qu'il fasse pour se rendre digne de ses destinées futures. Adieu, ma petite fille. Vous savez que je vous aimerai toujours comme je le fais depuis votre enfance.

NAPOLÉON.

Vienne, le 22 frimaire.

LE MARIAGE D'EUGÈNE

Ce fut un gros chagrin pour Hortense lorsque son mari l'empêcha d'aller à Munich assister au mariage d'Eugène, son frère tendrement aimé, avec la princesse Auguste (14 *janvier* 1806). *Napoléon ne put intervenir à temps pour faire lever cette interdiction. La lettre qui suit a été publiée dans les* Lettres de Napoléon à Joséphine, éd. *Garnier, p.* 237. *L'original n'est que signé par l'Empereur* (Voir plus haut, p. 233).

MA FILLE,

Eugène arrive demain et se marie sous quatre jours. J'aurais été fort aise que vous eussiez assisté à son mariage : à présent, il n'est plus temps. La princesse Auguste est grande, belle et pleine de bonnes qualités, et vous aurez, en tout, une sœur digne de vous.

Mille baisers à Monsieur Napoléon.

NAPOLÉON.

A Munich, le 9 janvier 1806.

LA REINE DE HOLLANDE

Le 5 *juin* 1806, *la princesse Louis devient la Reine de Hollande. Le* 15 *juin elle se met en route avec son mari pour rejoindre ses nouveaux États. Elle écrivit, de Laeken,*

à sa mère, disent ses Mémoires, *puis à l'Empereur qui lui répondit par cette lettre dont l'original est seulement signé :* (1)

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. J'ai eu de vos nouvelles de Laeken. J'ai appris avec plaisir que vous avez été bien portante. Il me tarde de recevoir de vos nouvelles de la Haye où je sais que vous êtes attendue avec impatience.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, le 24 juin 1806.

En arrivant dans ses nouveaux États, la Reine implora la clémence de l'Empereur « en faveur d'un condamné ». La réponse de Napoléon a été publiée dans la Correspondance, *t. XII, p.* 616. (Voir plus haut, p. 250). *L'original n'est que signé.*

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre de jeudi. Je vois avec plaisir que vous êtes contente des Hollandais. Il aurait fallu m'envoyer la demande du directeur des postes d'Anvers. Dès que vous l'aurez envoyée je m'en ferai rendre compte et je tâcherai, pour l'amour de vous, d'accorder à son frère une commutation de peine.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, le dimanche 29 juin 1806.

A peine installés en Hollande, le Roi et la Reine en repartent le 20 *juillet pour Mayence. Hortense, sur ces entrefaites, reçoit de son beau-père la lettre que voici, comme la précédente non autographe mais signée. C'est la réponse à son billet de remerciements pour la grâce*

(1) Lettre publiée par M. DE BROTONNE dans *Dernières lettres inédites de Napoléon*, Paris. Champion, 1903, 2 vol. in-8°, t. I. p. 206.

obtenue, billet qui contenait ces mots : « Napoléon apprend toujours des fables dans l'intention de vous les répéter. Dieu veuille que ce soit bientôt (1). »

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. J'ai vu avec plaisir que Napoléon se porte bien. J'espère qu'il ne cesse pas d'apprendre des fables et d'exercer sa mémoire. Les eaux vous feront du bien et l'automne qui amènera les fêtes me donnera le plaisir de vous voir. Ne doutez pas du prix que j'y attache.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, le 5 août 1806.

Hortense resta à Aix-la-Chapelle et à Mayence sauf quelques jours passés en Hollande, jusqu'à la fin de janvier 1807. *Durant ce séjour, elle implora de nouveau la clémence de l'Empereur, comme le prouve la lettre ci-dessous publiée très inexactement dans la* Correspondance, *t. XIII, p.* 374, *et dont l'original est seulement signé.*

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre du 24 septembre d'Aix-la-Chapelle. J'ai envoyé au Grand-Juge la pétition de l'individu pour lequel vous vous intéressez pour que sa grâce lui soit accordée. Je reçois toujours avec plaisir de vos nouvelles.

Je désire que vous vous portiez bien et que vous ne doutiez jamais de la grande amitié que je vous porte.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Wurtzbourg, le 5 octobre 1806.

(1) Voir des fragments de cette lettre d'Hortense dans Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. III, p. 325.

De Wittenberg, le 23 *octobre* 1806, *le jour même où il donne l'ordre à Davout d'entrer à Berlin, l'Empereur, de sa propre main, écrit et signe cette nouvelle lettre :*

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. Je vois avec plaisir que vous soyez à Mayence. Soyez gaie et contente. Mes affaires vont fort bien. J'espère que je trouverai M. Napoléon grandi d'un pied et fort savant. Mille baisers à tous les deux.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Wittenberg, le 23 octobre.

Puis, quelques jours après, de Berlin cette fois, nouvelle lettre, mais qui est seulement signée par l'Empereur :

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre du 23. Je vois avec plaisir que vos petits enfants grandissent et que vous êtes contente à Mayence. Vous ne doutez pas de l'amitié que j'ai pour vons et du plaisir que j'aurai de vous voir.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

A Berlin, le 30 octobre 1806.

Hortense a fait écrire à l'Empereur par Napoléon-Charles, mais le destinataire de la lettre n'est pas dupe de la supercherie inspirée par l'amour maternel. M. de Brotonne donne sa réponse dans ses Lettres inédites de

Napoléon Ier, *p.* 66 ; *l'original est signé par l'Empereur, mais écrit de la main d'un secrétaire :*

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. J'ai lu celle de Napoléon. J'imagine que vous lui avez conduit la main. Il n'a pas assez d'esprit pour dire de si belles choses.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Berlin, le 8 novembre 1806.

Hortense a un instant l'espoir d'accompagner sa mère à Berlin, où, disait-on, la paix devait se conclure. La lettre suivante, signée mais non autographe, lui causa une déception. Elle avait envoyé à l'Empereur une ode de M. Desprez qui, non content d'être le secrétaire de ses commandements, taquinait la Muse :

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre du 21. Ne doutez pas du plaisir que j'aurais à vous voir, mais l'Impératrice ne part pas encore, vu mon voyage de Pologne où je serai occupé pour quelques jours.

Je reçois votre lettre du 22 avec une ode qu'a faite M. Desprez sur la bataille d'Iéna. Elle m'a paru bien.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Posen, le 29 novembre 1806.

Le 1er janvier approche. Napoléon-Charles, qui n'a que quatre ans et trois mois, récidive et ses compliments sont tournés de telle façon que, de nouveau, ils éveillent les

soupçons de l'Empereur. Ces soupçons, Napoléon les exprime dans une lettre autographe signée du 3 *janvier* 1807.

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre et celle de Monsieur Napoléon que je suppose être de vous. Je vous remercie donc de l'une et de l'autre. Je vous souhaite bonne et très bonne année. Donnez un baiser et un cadeau de ma part à Napoléon et à son frère; pour vous, ne doutez jamais de mon amitié paternelle.

NAPOLÉON.

Ce 3 jr

Nouvelle lettre du petit prince, peut-être en remerciements des cadeaux reçus, nouvelle réponse de l'Empereur (*original seulement signé*) :

MA FILLE,

Je reçois votre lettre et celle de Monsieur Napoléon. Je soupçonne toujours qu'il ne sait pas trop ce qu'il écrit et que la main lui a été tenue par sa petite maman. Toutefois, embrassez-le de ma part. J'aurais été fort aise de le voir, mais il me faut remettre ce plaisir à mon retour en France qui, j'espère, ne tardera pas.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

Varsovie, le 8 janvier 1807.

La lettre suivante, autographe et signée, est datée du 22, *sans autre indication, mais son texte permet de lui*

attribuer la date du 22 janvier 1807. Le 29 du même mois, Hortense arrivait à la Haye.

MA FILLE,

Je reçois votre lettre. Je vois avec peine que vous quittiez l'Impératrice. J'aurais été très aise de vous voir, mais vos peuples de Hollande seront contents de vous voir. Ne doutez jamais de mon amitié. Elle n'a pas de bornes. Mille baisers aux deux petits.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

22.

Hortense intervint en faveur de Rosalie-Marie-Thérèse-de Rancher, veuve du marquis de Nadaillac, qui avait épousé en 1798 Jean-François de Pérusse, comte des Cars. Enfermée au début de 1806 à l'île Sainte-Marguerite, elle etait alors exilée à Nice. L'original de cette lettre est simplement signé.

MA FILLE,

Je reçois votre lettre du 20. Je ne puis rien faire pour Mme des Cars. C'est une intrigante et une mauvaise femme. Aussitôt que je retournerai à Paris, j'écrirai à Louis pour vous y faire venir. Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurai à vous voir et du tendre attachement que je vous porte.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

A Varsovie, le 29 janvier 1807.

LES DÉMÊLÉS CONJUGAUX D'HORTENSE

Cependant, les démêlés conjugaux du Roi et de la Reine de Hollande n'étaient plus un secret pour personne. Le bruit en vint jusqu'à l'Empereur qui, le 4 avril 1807, dans une lettre datée de Finkenstein, adressa de vifs reproches à son frère. Ces reproches émurent vivement Louis. Hortense raconte plus haut, p. 278, que le Roi la pria de démentir elle-même les faits qui les avaient provoqués. « Je fis ce qu'il voulut, ajoute-t-elle, et, dans ma lettre à l'Empereur, j'eus le courage de dire que j'étais heureuse. » Nous ne possédons pas la lettre de la Reine à son impérial beau-frère, mais le billet inédit que voici est certainement la réponse qu'elle reçut à la suite de cette démarche. L'original n'est pas autographe, mais il porte la signature de Napoléon.

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. Je vois avec plaisir que vos enfants se portent bien. Vous savez mieux que moi que votre premier devoir est de plaire à votre mari. Je sais qu'il a eu tort de vous laisser apercevoir des mouvements de jalousie qui, après tout, font voir l'amour qu'il a pour vous. Vous devez vous attacher à rester constamment avec lui et à lui être agréable de toutes les manières.

Louis est un homme juste, quoiqu'il puisse avoir quelquefois des idées extraordinaires. Vous trouverez tout à fait le bonheur lorsque vous sacrifierez tout, même ce qui paraît être vos droits, pour lui être agréable. Quant à moi, j'apprendrai avec un grand plaisir que

les froideurs qui ont souvent existé dans votre intérieur n'existent plus et que vous êtes avec Louis aussi bien qu'une personne aussi bonne que vous doit l'être.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

A Finkenstein, 2 mai 1807.

LA MORT DU PRINCE ROYAL

Au moment même où l'Empereur écrivait cette lettre dont les exhortations devaient être si inutiles, un épouvantable malheur menaçait Hortense. Son fils aîné, le prince Napoléon-Charles, âgé de quatre ans et six mois, était atteint d'une maladie en laquelle les médecins crurent d'abord reconnaître la rougeole et qui se révéla bientôt être le croup. L'enfant mourut dans la nuit du 4 *au* 5 *mai* 1807, *quatorze ans jour pour jour avant le dénouement de Sainte-Hélène.*

Le 12 *mai, Napoléon n'était pas encore instruit de l'événement. Ce jour-là, il écrivait à Joséphine, sur la nouvelle d'une amélioration passagère : « Napoléon est guéri à ce que l'on me mande. Je conçois toute la peine que cela a dû faire à sa mère, mais la rougeole est une maladie à laquelle tout le monde est sujet* (1). » *Deux jours plus tard, Napoléon sait enfin la vérité et en même temps qu'il écrit à Joséphine : « Je conçois tout le chagrin que doit te causer la mort de ce pauvre Napoléon. Tu peux*

(1) *Correspondance*, t. XV, p. 272.

comprendre la peine que j'éprouve (1) », *il adresse à Hortense ce billet seulement signé de sa main.*

MA FILLE,

En apprenant la perte que nous venons de faire, j'ai songé à tout le chagrin auquel vous étiez livrée. Il faut du courage. Je vois avec plaisir que vous allez à Paris. Soignez votre santé afin de ne pas augmenter la peine que j'éprouve..

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

A Finkenstein, le 14 mai 1807.

Le coup fut affreux pour Hortense. Elle tomba dans une sorte de stupeur qui la rendit insensible à tout ce qui l'entourait. On l'entraîna à Laeken où Joséphine et Caroline, accourues dès la première heure, tentèrent en vain de la consoler. De là sa mère la conduisit à Saint-Cloud. Quelques jours après, Hortense, accompagnée d'une suite peu nombreuse, partait pour les Pyrénées.

L'excès du désespoir de la Reine, la forme sous laquelle il se manifestait déplurent à l'Empereur. Il la rappela à la réalité en des termes affectueux mais fermes : les lettres qui suivent nous font connaître son état d'âme. (Voir plus haut, p. 300).

MA FILLE,

Tout ce qui me revient de la Haye m'apprend que vous n'êtes pas raisonnable ; quelque légitime que soit votre douleur, elle doit avoir des bornes. N'altérez point votre santé. Prenez des distractions et sachez que la vie est semée de tant d'écueils et peut

(1) *Correspondance*, t. XV, p. 274.

être la source de tant de maux que la mort n'est pas le plus grand de tous.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

A Finkenstein, le 20 mai 1807.

MA FILLE,

Vous ne m'avez pas écrit un mot. Dans votre juste et grande douleur vous avez tout oublié, comme si vous n'aviez pas encore des pertes à faire. L'on dit que vous n'aimez plus rien, que vous êtes indifférente à tout ; je m'en aperçois à votre silence. Cela n'est pas bien, Hortense ! ce n'est pas ce que vous nous promettiez. Votre fils était tout pour vous. Votre mère et moi ne sommes donc rien ! Si j'avais été à Malmaison, j'aurais partagé votre peine ; mais j'aurais aussi voulu que vous vous rendissiez à vos meilleurs amis. Adieu, ma fille ; soyez gaie : il faut se résigner. Portez-vous bien pour remplir tous vos devoirs. Ma femme est toute triste de votre état ; ne lui faites plus de chagrin.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (2).

Le 2 juin.

En passant par Orléans, Hortense s'était toutefois décidée à écrire à son beau-père. Celui-ci lui répondit par cette lettre autographe signée :

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre datée d'Orléans. Vos peines me touchent, mais je voudrais vous savoir plus de courage ; vivre c'est souffrir

(1) Cette lettre a été publiée pour la première fois par BÉGIN, *Histoire de Napoléon*, t. IV, p. 319, puis dans la *Correspondance*, t. XV, p. 310, et enfin par Blanchard JERROLD, *The life of Napoléon III*, t. I, p. 432. — L'original est autographe signé.

(2) Cette lettre publiée par Hortense dans *Lettres de Napoléon à Joséphine*, éd. Garnier, p. 121, a été reproduite dans la *Correspondance*, t. XV, p. 380. — L'original, qui existe dans les archives du prince Napoléon, est autographe signé. Il ne porte pas de lieu d'origine, mais il fut écrit à Dantzig. Dans le texte publié par la Reine, une erreur de ponctuation dénature les deux premières phrases que nous avons rétablies d'après l'autographe de l'Empereur dont Blanchard JERROLD, t. I, p. 433, donne un fac-similé et d'après une copie faite pour la Reine.

et l'honnête homme combat toujours pour rester maître de lui. Je n'aime pas vous voir injuste envers le petit Napoléon-Louis (1) et envers tous vos amis. Votre mère et moi avions l'espoir d'être plus que nous sommes dans votre cœur. J'ai remporté une grande victoire le 14 juin (2). Je me porte bien et je vous aime beaucoup. Adieu, ma fille. Je vous embrasse de cœur.

NAPOLÉON (3).

Friedland, le 16 juin 1807.

A une lettre d'Hortense, datée du 18 *juin, le jour même de son arrivée à Cauterêts, l'Empereur fit cette réponse, dont l'original est signé de sa main.*

MA FILLE,

Je reçois votre lettre du 18 juin. Je vois avec plaisir que votre santé commence à se rétablir. J'espère qu'après avoir pris les eaux vous viendrez à Paris où je pense que je serai. J'aurai un grand plaisir à vous y renouveler l'assurance des sentiments que vous me connaissez.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

A Tilsitt, le 5 juillet 1807.

Le 27 *août* 1807, *Hortense et Louis, récemment réconciliés, arrivaient à Saint-Cloud. La Reine raconte dans ses* Mémoires *l'accueil froid que lui fit l'Empereur.*

---

(1) Second fils de la Reine, né le 11 octobre 1804, mort à Forli en 1831.

(2) Friedland.

(3) Publiée par la Reine, *Lettres de Napoléon à Joséphine*, éd. Garnier, p. 122, et reproduite dans la *Correspondance*, t. XV, p. 420.





ERRATUM

Avant-propos, page XI, 15[e] ligne — Lire : 0,24 sur 0,315 au lieu de 0,24 sur 1,315.

TABLE DES CHAPITRES




BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS


CENTRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE BIBLIOTHÈQUE

Cet ouvrage

a été achevé d'imprimer sur les presses

de la

LIBRAIRIE PLON

le 7 mars 1927.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Mémoires de Madame de Chastenay (1771-1815), publiés par Alphonse Roserot. Tome I. *L'Ancien Régime, la Révolution*. Tome II. *L'Empire, la Restauration, les Cent Jours*. Deux vol. in-8° avec deux portraits.... 50 fr.

Mémoires de la comtesse Potocka (1794-1820), publiés par Casimir Stryenski. Un volume in-8° écu avec un portrait.................. 25 fr.

Souvenirs d'un historien de Napoléon. **Mémorial de J. de Norvins** (1769-1810), publiés par Lanzac de Laborie. Trois volumes in-8° avec portraits. Chaque.. 25 fr.

Album du Centenaire de Napoléon Ier (5 mai 1821-5 mai 1921), édité par la Société *la Sabretache*. Contenant 56 planches en phototypie, représentant des objets et portraits de collections particulières, encore inédits. Format 17×25. Tiré à 1500 exemplaires. Emboîtage vert pleine toile, orné des armes impériales.. 80 fr.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III, suivie des œuvres de Napoléon Ier à Saint-Hélène. Trente-deux vol. in-8° *(T. I et II épuisés)*. Chaque vol........................ 20 fr.

Correspondance militaire de Napoléon Ier, publiée par ordre du ministre de la Guerre. Dix volumes in-16. Chaque......................... 12 fr.

Lettres inédites de Napoléon Ier (an VIII-1815), publiées par Léon Lecestre. T. I. (an VIII-1809). T. II. (1810-1815). Deux vol. in-8°.... 50 fr.

Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France (1768-1828). Un vol. in-8° avec un portrait.. 25 fr.

Mémoires et journaux du général Decaen, publiés avec introduction, notes et cartes par Ernest Picard et Victor Paulier. Tome I (1793-1799) : *Siège de Mayence. Armées du Rhin et de la Moselle. Armées du Danube et du Rhin*, avec un portrait. Tome II (1800-1803) : *Armée du Rhin. Bonaparte et Decaen. Départ de Decaen pour l'Inde*, avec une carte. Chacun de ces volumes in-8°.. 25 fr.

Bonaparte et les Bourbons. *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat* (1802-1803), par le comte Remacle. Un volume in-8°.. 25 fr.

Un hiver à Paris sous le Consulat (1802-1803), d'après les lettres de J.-F. Reichardt, recueillies par A. Laquiante. Un volume in-8°..... 25 fr.

Histoire de mon temps. **Mémoires du chancelier Pasquier** (1789-1830), publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Six volumes in-8°. Chaque volume.. 25 fr.

Mémoires de A.-C. Thibaudeau (1799-1815). Un volume in-8°.... 25 fr.

Lettres du prince de Metternich à la comtesse de Lieven (1818-1819), publiées par Jean Hanoteau. Préface d'Arthur Chuquet. Un vol. in-8°. 25 fr.

Paris sous Napoléon, par Lanzac de Laborie. I. *Consulat provisoire et Consulat à temps (épuisé)*. — II. *Administration. Grands travaux.* — III. *La Cour et la Ville. La Vie et la mort.* — IV. *La Religion.* — V. *Assistance et bienfaisance. Approvisionnement.* — VI. *Le Monde des affaires et du travail.* — VII. *Le Théâtre-Français.* — VIII. *Spectacles et musées.* Huit volumes in-8° écu. Chaque volume.. 15 fr.

Madame de Staël et Napoléon, par Paul Gautier. Un volume in-8° avec un portrait.. 25 fr.

Bonaparte et Moreau. *L'Entente initiale — Les Premiers dissentiments — La Rupture*, par Ernest Picard. Un volume in-8° accompagné de cinq cartes. Prix.. 25 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Furtado)

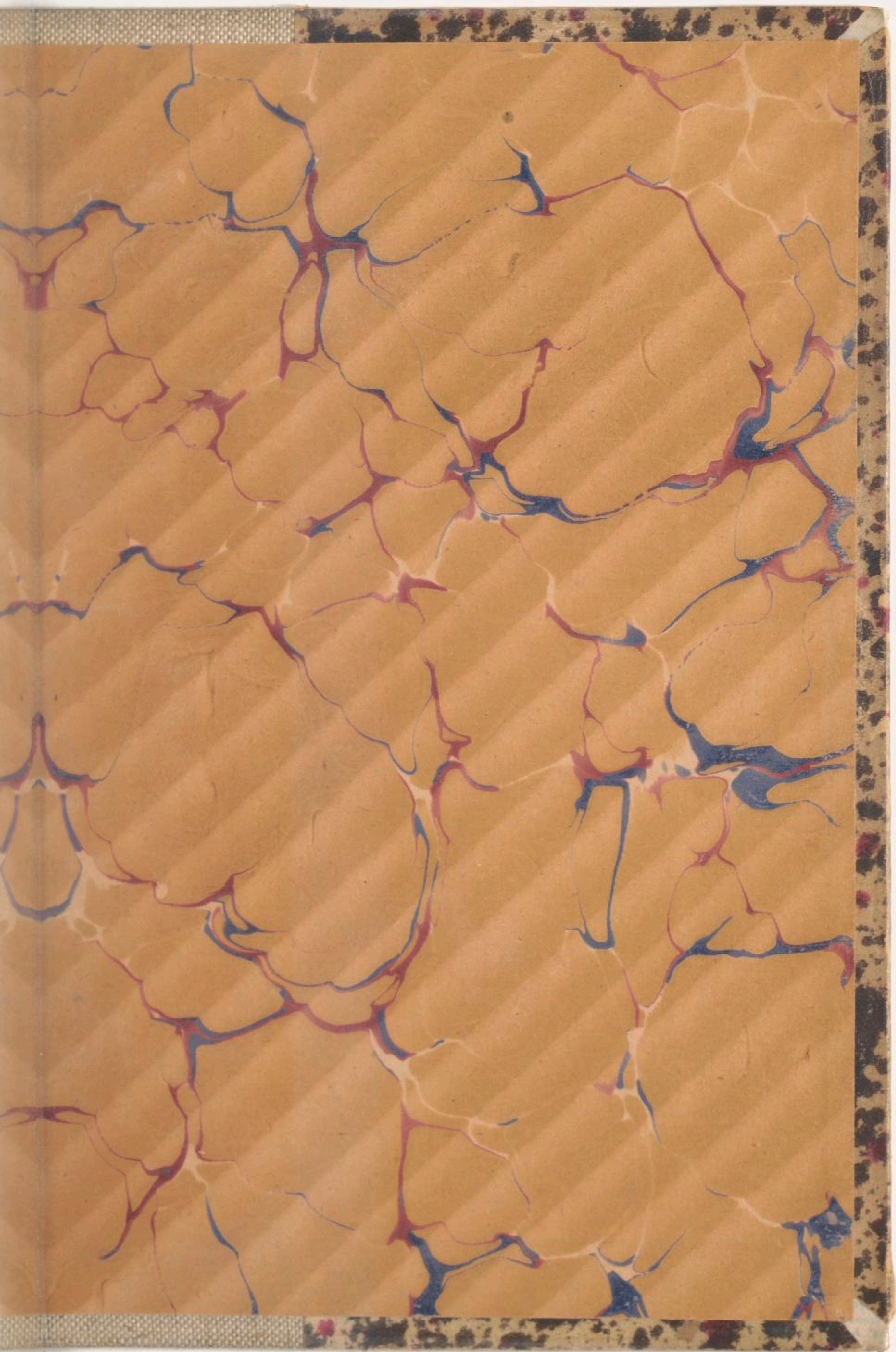
La France et l'Empire, par Louis Madelin. Un volume in-16..... 12 fr.

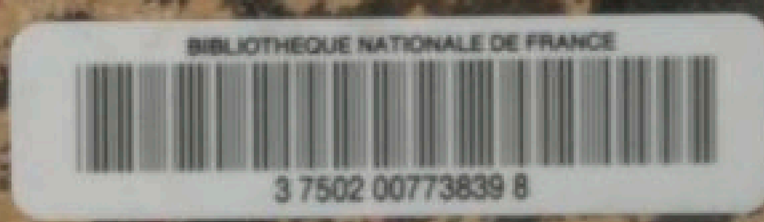
La France du Directoire, par Louis Madelin. Un volume in-16... 12 fr.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1930. 38991.

DESACIDIFIE
A SABLÉ - 2010






BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00773839 8